DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14014 – 4,50 F

VENDREDI 16 FÉVRIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les troubles au Tadjikistan et les débats politiques à Moscou

M. Mikhaïl Gorbatchev a été mis en échec devant le Soviet suprême

M. Gorbatchev a été mis en échec, mercredi 14 février, devant le Soviet suprême. Une majorité de députés ont refusé de convoquer, à une date rapprochée comme le leur demandait le secrétaire général, le Congrès des députés du peuple. Ils entendent ainsi obtenir un délai supplémentaire afin d'examiner les réformes proposées par le chef du Kremlin, en particulier en ce qui concerne les pouvoirs du futur président.

Le vote négatif des députés au Soviet suprême contraste avec la quasi-unanimité qui s'était manifestée sur le même sujet, après des débats houleux il est vrai, la semaine dernière lors du plénum du comité central du parti. Paradoxalement, il apparaît que ce sont moins les conservateurs que les réformateurs qui se sont opposés à M. Gorbatchev, manifestant leur inquiétude de le voir concentrer entre ses mains un pouvoir trop personnel.

Au Tadjikistan cependant, des émeutes très violentes se sont poursuivies mercredi, faisant plusieurs dizaines de morts. La nuit suivante toutefois, après que les dirigeants locaux aient accepté, comme le réclamaient les manifestants, de démissionner collectivement, un calme précaire semblait en voie de se rétablir à Douchambé. Les mesures de sécurité ont été renforcées, et des parachutistes sont arrivés mercredi soir dans la capitale de la République.

Lire page 3 l'article de BERNARD GUETTA

Espoirs et réalités

LA coïncidence des troubles sangiants du Tadjikistan – après ceux d'Azerbaïdjan – et de la mise au point des réformes politiques par lesquelles le chef du Kremlin espère bâtir une nouvelle société socialiste met en évidence l'énorme décalage entre les espoirs que sont supposés susciter ces réformes et les plus sombres réalités du monde soviétique. C'est bien parce qu'il en a conscience que M. Gorbatchev a tenté mercredi – en vain – d'accélérer le mouvement en se faisant accorder à bref délai des pleins pouvoirs présidentiels qui, à ses yeux, peuvent seuls lui permettre de faire face à la montée des périls.

Les réalités ne datent pas des dernières années, mais l'écho que leur donne aujourd'hui une volonté de transparence est redoutable dans un pays qui de jour en jour a de plus en plus le sentiment de frôler l'abîme, sinon de s'y précipiter.

L'EXPLOSION des antagonismes raciaux, l'incapacité apparente du régime à les calmer, rendent vie aux plus anciens et dangereux fantômes, ceux qui bien avant la révolution d'Octobre avaient déjà fait couler beaucoup de sang. Car il n'est plus question seulement de rivalités entre « nationalités » périphériques, mais d'une contestation de l'autorité russe dans toute une partie islamique de l'Asie centrale, où l'on commence à regarder vers d'autres horizons.

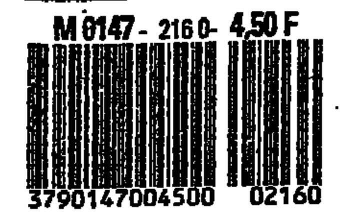
En visite en Yougoslavie au mois de mars 1988, peu de temps après les pogroms anti-arméniens de Soumgaït, Mikhaïl Gorbatchev demandait quel pays au monde ne connaissait pas de problèmes de minorités nationales, y compris parmi les Etats occidentaux. Mais intervient en URSS un facteur de sous-développement qui exacerbe les oppositions. On s'y bat pour un toit, pour le prix des légumes ou des fruits sur les marchés « libres », pour l'emploi, dans des zones sinistrées par la dégénérescence de l'économie.

FACE à ce défi, M. Gorbatchev et ses amis paraissent terriblement démunis, et les réponses qu'apporte la « plate-forme » adoptée la semaine dernière par le plénum du comité central sont soit un peu courtes, soit un peu trop théoriques.

Courtes, car le projet de reconstruction d'une « économie mixte de marché planifié » ne saurait annoncer à court terme une ère de relative satisfaction de besoins immédiats, à défaut d'abondance.

Théoriques, car l'idée d'une nouvelle conception des liens fédératifs au sein de l'Union soviétique ne saurait se matérialiser tant que les tensions qui se manifestent actuellement entre les différentes Républiques de l'URSS n'auront pas perdu une part au moins de leur intensité. On ne semble pas en prendre le chemin.

M 0147 - 216 0- 4,50 F



La rencontre avec trois chefs d'Etat andins

M. Bush veut relancer la lutte contre le trafic de drogue

M. George Bush, qui veut relancer la lutte contre la drogue, devait rencontrer les présidents bolivien, colombien et péruvien, jeudi 15 février, pour quelques heures seulement, dans la ville côtière de Carthagène, en Colombie. Entourés d'un impressionnant dispositif militaire et policier, les quatre chefs d'Etat avaient l'intention de définir un programme commun d'action pour tenter d'enrayer le trafic de cocaïne.

CARTHAGÈNE

de notre envoyé spécial

Le sommet semblait, jeudi matin, avoir toutes les chances de se dérouler le plus tranquillement du monde. On n'attendait ni coup d'éclat de la Mafia ni décisions bouleversantes. L'hypothèse d'un attentat contre M. George Bush se heurte au sentiment qui règne à Carthagène : l'importance des mesures de sécurité a de quoi décourager les poseurs de bombes et, surtout chez les « parrains » de la drogue, le moral est de moins en moins guerrier.

Depuis quelques semaines, ce sont même des messages en sens inverse qu'ils tentent de faire passer : ils ont libéré plusieurs de leurs otages, livré 1 tonne de dynamite et, à la veille du sommet, dévoilé à la presse (et du même coup à la police) trois de leurs « laboratoires ».

Certes, le général Miguel Maza, chef des services secrets, l'homme qui mène avec succès et au péril de sa vie la lutte contre les trafiquants, est sceptique.

CHARLES VANHECKE

Lire la suite page 8

« Bataille d'éléphants » au Japon

Le Parti libéral-démocrate du premier ministre, M. Kaifu, espère remporter, même de justesse, les élections législatives du 18 février

TOKYO

de notre correspondant

Dans le quartier, on les a surnommés la *« brigade aux poireaux » (negizoku)* : les supporters de M. Takehiko Machida, candidat indépendant d'une circonscription d'Arakawa, arrondissement populaire du nord de Tokyo, font campagne un poireau à la main pour rappeler aux électeurs que, même sur ce légume bon marché, on prélève une TVA de 3 %. Cette taxe impopulaire est au centre de la campagne pour les élections du 18 février.

Pour un vote crucial, après la défaite essuyée, en juillet, au Sénat par les conservateurs au pouvoir sans interruption depuis trente-cinq ans, les thèmes de la campagne sont d'une affligeante pauvreté. Si la TVA, et surtout la manière dont le Parti libéral-démocrate (PLD) la fit passer en force au Parlement, cristallise les mécontentements, elle n'est guère représentative des choix auxquels est confronté le Japon (sa place dans la communauté internationale, les injustices sociales, la réforme du monde politique).

Les murs sont couverts de sourires mais les affiches électorales reflètent surtout un manque d'imagination. La seule « révolution » accomplie par Mme Doi, présidente du PSJ, date de la campagne électorale de juillet : elle apparaissait sur les affiches avec, au-dessus de sa tête, une langouste rouge symbolisant la colère populaire.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 8 ainsi que l'article d'ÉRIC LE BOUCHER : « Les Européens face au modèle japonais », page 32

La parade de Perrier



Lire nos informations page 31

Un point de vue du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre

Un plan Monnet pour l'Est

Depuis qu'ont débuté les événements à l'Est, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé du Plan, a engagé une réflexion sur la transition plan-marché. Fruit de ce travail, il propose pour l'Europe de l'Est un plan Monnet (Jean Monnet fut l'initiateur du premier plan de modernisation et d'équipement de la France, après la seconde guerre mondiale). Cet article sera publié dans les principaux journaux des pays d'Europe de l'Est : en Union soviétique (les « Izvestia » et « Ekonomitcheskaïa Gazeta »), en Roumanie (« Romania Libera »), en Pologne (« Rzeczpospolita », en Tchécoslovaquie (« Gospodarce Noviny ») et en Hongrie (« Magyar Hirlap »).

par Lionel Stoléru

Le moment est venu, en Europe, de se préparer à la phase économique. Certes, la phase politique est loin d'être close, et nous savons tous que les élections libres sont un préalable à tout progrès économique, mais, déjà, apparaissent les deux aspects économiques majeurs :

– Le premier est que, si la tempête politique s'est levée sous le souffle de la liberté trop longtemps bafouée, nul n'ignore de quel poids a pesé la pénurie économique dans ce vaste mouvement. L'effondrement du mur de Berlin, c'est aussi la ruée des consommateurs de Berlin-Est dans les magasins de Berlin-Ouest ;

– Le second est qu'il est, sinon plus facile, du moins plus *rapide* de faire la révolution politique que la révolution économique : on peut faire tomber un dictateur en quelques jours, on ne peut pas remplacer le plan par le marché en quelques jours.

Si, dans les mois qui viennent, les citoyens des pays de l'Est n'ont pas la conviction que leur niveau de vie s'améliore, va s'améliorer ou peut s'améliorer, aucune des démocraties nouvellement créées ne pourra se maintenir. Economie et démocratie doivent progresser ensemble.

Il y a vingt ans, nombreux étaient ceux, à l'Ouest comme à l'Est, qui se demandaient quand l'URSS rattraperait les États-Unis, voire les dépasserait, dans le domaine spatial avec le premier Spoutnik. Depuis vingt ans, le marché a creusé l'écart avec l'économie dirigiste, par son aptitude à gérer la complexité et à innover, notamment dans les deux domaines suivants : le commerce international et la révolution technologique.

Le prodigieux essor du *commerce international* à l'Ouest, croissant deux fois plus vite que l'activité nationale, a démultiplié le braquet du marché et permis l'accès du consommateur aux meilleurs produits du monde, au meilleur prix du monde. Cela, l'économie dirigiste n'y avait pas accès dans son espace fermé.

Lire la suite page 2

▶ Lionel Stoléru est secrétaire d'Etat au Plan.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,85 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Un plan Monnet pour l'Est

Suite de la première page

– La *révolution technologique* des puces et des robots, avec un impact aussi grand que le fut celui de la machine à vapeur, a profité au système de marché qui l'a créée et qui a su la diffuser, alors que, à l'Est, les rigidités bureaucratiques retardaient le bénéfice à tirer de ces technologies nouvelles.

Aujourd'hui, le diagnostic est clair et sans ambiguïté : l'économie de marché a gagné, l'économie dirigiste a perdu. *La main invisible vaut mieux que la poigne visible*. Or, choisir le marché, c'est choisir *quatre règles du jeu* : les prix, l'entreprise, le crédit, le commerce international.

Ces quatre règles du jeu ne sont pas exhaustives, elles ne fonctionnent parfaitement nulle part, elles sont modulables par les Etats selon des dosages qui ne sont pas les mêmes au Japon et aux Etats-Unis, en Angleterre, en France et en Suède, mais elles sont des conditions indispensables et inséparables pour qu'une économie fonctionne en régime de marché, et ce sont des conditions qui sont incompatibles avec l'économie dirigiste.

Cette notion d'incompatibilité entre le Plan et le marché mérite d'être précisée : qu'il s'agisse du niveau conceptuel ou des expériences pratiques, c'est sur le *système de prix* que toute synthèse entre plan et marché achoppe et échoue.

En particulier, aucune décentralisation d'un système de prix à la production ne donnera jamais un prix de marché parce qu'un prix de revient est d'une autre nature qu'un prix de vente. Aucune analyse de prix de revient ne permettra jamais de comprendre pourquoi la valeur d'un brin de muguet augmente fortement le 1er mai et baisse brutalement le 2 mai.

Un rêve impossible

Autre exemple : s'il y a, au prix où ils sont vendus, pénurie de stylos-bille dans les magasins, on peut croire que, sans toucher au prix, il suffit de faire remonter *l'information* au centre pour qu'il décide d'augmenter la production. Mais le mécanisme de marché qui, lui, fera aussitôt augmenter le prix du stylo-bille aura un tout autre effet : non seulement il véhiculera l'information au système de production, mais il sera facteur de *décision* parce que, à ce prix, il y aura des raisons d'augmenter la production soit dans les entreprises existantes, soit par de nouvelles entreprises qui se créeront dans ce but.

Aucun rapprochement ne peut exister entre l'économie dirigiste et l'économie de marché : il s'agit de *deux rationalités fondamentalement distinctes, voire fondamentalement opposées*.

Telle est la vérité que rappelait, naguère, le chancelier Erhardt, l'un des artisans du miracle allemand, en disant : *« Une économie ne peut pas plus être plus ou moins libérale qu'une femme n'est plus ou moins enceinte : elle l'est ou elle ne l'est pas. »*

Cette vérité ne doit pas être cachée : il est certain que, à l'Est, nombreux sont ceux qui, en regardant vers l'Ouest, rêvent d'avoir le beurre et l'argent du beurre. De vivre à la fois au paradis occidental du consommateur et de garder les « droits acquis » des travailleurs des pays de l'Est, notamment la sécurité de l'emploi et une culture d'assistance généralisée sans initiatives ni risques ni efforts personnels. C'est un rêve impossible : il y a ni convergence, ni compromis, ni troisième voie.

Alors, rupture ou transition ? La réponse est claire : rupture *et* transition.

Rupture dans la nature du choix du système, transition dans le temps pour passer d'un système à l'autre. Ni une réforme ni une révolution : une *évolution programmée*.

A cet égard, la France n'a, certes, jamais connu la collectivisation des moyens de production mais elle a piloté de façon originale un passage d'une économie administrée où, il y a quarante ans, l'Etat fixait les tonnages d'acier, les crédits, les prix et les changes, vers une économie de marché intégrée au marché européen unifié du 1er janvier 1993.

Ayant ainsi exploré en profondeur les rapports du plan et du marché, ayant su faire évoluer la planification à la française d'un plan impératif à un plan indicatif, puis à un plan stratégique, ayant, par son choix de l'économie mixte, refusé de se prosterner aussi bien devant les idoles du dieu marché que de l'Etat tout-puissant, la France a peut-être aujourd'hui sa contribution à apporter pour ce que pourrait être en Europe de l'Est la *transition plan-marché*.

Un marché organisé

L'ensemble des propositions que je vais formuler ne correspond ni à une science infuse ni à une vérité révélée. Mais je crois que le moment est venu d'avoir un débat précis et concret. Je crois aussi que la réelle diversité des situations des pays de l'Est n'est pas telle qu'une architecture commune ne puisse être esquissée vers le marché.

Quel marché ? Un *marché organisé*, c'est-à-dire un espace économique obéissant à des règles du jeu et un espace social placé sous le signe de la *solidarité*. Brûler l'Etat après l'avoir trop adoré, basculer de la bureaucratie dirigiste au libéralisme sauvage, reviendraient à tomber d'un extrême dans l'autre, alors que toutes les expériences occidentales, et notamment l'expérience française, montrent le besoin d'humaniser le marché en lui donnant sa dimension sociale et en reconnaissant à l'Etat son rôle d'arbitrage.

Phase 1 : l'adoption des règles du jeu

Cette phase comporte une décision politique globale et quatre décisions économiques fondamentales.

La décision politique globale est la mise en œuvre d'un *pacte politique et social* sur la transition. Il faut bien voir que le passage du plan au marché constituera une véritable révolution culturelle. Les mentalités devront changer, intégrer les idées de responsabilité individuelle, de succès ou d'échec, donc de différences, de disparités, d'inégalités.

Aussi est-il exclu qu'un gouvernement puisse aller « en cachette » du plan vers le marché.

C'est exclu *économiquement* si l'on veut que les anticipations, les comportements et les actions s'orientent vers ce but. C'est exclu *socialement* si l'on veut que les citoyens comprennent et acceptent l'apparition de phénomènes nouveaux, comme l'inflation ou le chômage, et de disciplines nouvelles.

Certains pays choisiront pour cette phase un gouvernement d'union nationale, d'autres joueront le jeu démocratique d'une majorité et d'une opposition mais, dans tous les cas, un pacte politique et social, un véritable « compromis historique » doit pouvoir réunir les forces démocratiques, les forces économiques et les forces syndicales sur l'objectif du marché. L'expérience nous a montré, en France, que la *concertation*, telle que celle réalisée dans les commissions du Plan et le *dialogue social* sont les meilleurs moteurs du succès économique.

Cela fait, quatre décisions économiques sont à prendre dès cette première phase.

1. Adoption du système de prix de marché : il faut basculer du système de prix fixé par les producteurs au système de prix issu de la demande des consommateurs.

Ce basculement exige, si l'on veut éviter le risque d'hyperinflation, d'éponger au préalable les stocks de *surliquidités existantes*, notamment en URSS et en Pologne. Elles peuvent provenir de *stocks* d'encaisses liquides constituées par les ménages, faute de trouver à quoi les dépenser. Elles peuvent aussi trouver leur origine dans les *flux* de dépenses excessives de l'Etat, dans le cas de déficits budgétaires importants (13 % du PNB en URSS). Des solutions peuvent être trouvées rapidement, soit par un emprunt national à des conditions très favorables, soit par l'importation massive et temporaire de biens d'équipement ménager demandés par les consommateurs, soit par la privatisation de logements ou de parcelles de terres agricoles, soit par la participation des travailleurs au capital de leur entreprise.

Contrôle des salaires

Ce basculement vers les prix de marché peut être possible et immédiat pour nombre de produits banaux, il ne l'est certainement pas pour les produits correspondants aux fonctions de première nécessité : se nourrir, se chauffer, se loger. Ces prix doivent rester administrés jusqu'à ce que l'offre et la demande se rapprochent, soit par augmentation de la production, soit, si possible, par recours à l'importation.

Ce basculement exige, toujours en raison du risque d'inflation, que l'Etat garde un *contrôle des salaires* tout au long de la phase de libération des prix.

Il exige enfin la mise en place rapide d'un *appareil statistique* de base pour connaître la situation véritable de l'économie.

2. Droit de propriété privée : s'il paraît exclu de transformer brutalement une économie d'Etat en économie privée, il est, en revanche, indispensable de permettre immédiatement à l'entreprise privée d'apparaître. Ce droit de création a une double portée : au niveau *national*, il encourage la création d'une petite agriculture privée, du commerce, de l'artisanat, des services, de la petite entreprise ; au niveau *international*, il encourage la création de filiales de groupes étrangers. Cet encouragement implique la libre circulation des capitaux pour ces entreprises et, peut-être, un statut de « zones franches » pour lever leurs craintes d'être isolées du marché international.

3. Création d'un marché de l'argent : il s'agit moins de créer des banques, une Bourse, un marché financier, que de mettre en œuvre rapidement des points de rencontre entre l'offre et la demande de capitaux et de fixer un taux d'intérêt réalisant l'équilibre correspondant.

L'urgence d'un tel marché implique que l'on utilise au plus vite les circuits existants (caisses d'épargne ou autres), sans attendre de structurer des institutions financières nouvelles et que l'on rendre négociables, par tous moyens, les créances ainsi apparues.

4. Libération des changes : le problème le plus urgent est celui du Comecon. Il est impossible de créer une économie interne de marché avec une importante partie des approvisionnements des pays de l'Est fondés sur des « balances roubles » et des échanges en volume. Il faut donc, en premier lieu, « monétariser » la zone rouble, ce qui nécessite des négociations d'égal à égal entre les partenaires en présence.

Peut-on être plus ambitieux et entrer d'emblée sur le marché international, grâce à la convertibilité externe par rapport au dollar ?

On a souvent dit que la convertibilité d'une monnaie ne peut être assurée avant que l'économie nationale soit remise en ordre : de nombreuses expériences historiques montrent que c'est faux et je crois, bien au contraire, que la décision de convertibilité facilite la remise en ordre de l'économie nationale.

La décision de convertibilité est typique de ces « sauts » dans l'inconnu que nécessite le passage au marché : non seulement elle doit être prise d'un seul coup, brutalement, mais surtout elle doit être irréversible et perçue comme telle par tous, faute de quoi elle déclenche une spéculation massive par crainte de retour au rationnement.

Phase 2 : la gestion des déséquilibres

Les décisions de la phase 1 vont créer une série de déséquilibres à identifier et à traiter :

1. La protection sociale : tandis que la hausse de plusieurs prix de marché et le contrôle des salaires vont appauvrir certains, le chômage issu des baisses de production d'activités inutiles ou non rentables va exclure certains autres de la vie économique.

Il est donc vital de mettre en place les garde-fous nécessaires, en particulier :

– un système de revenu minimum ou d'aide contre l'exclusion,

– un système d'indemnisation du chômage avec un service de formation et d'emploi pour réinsérer les chômeurs.

Symétriquement apparaîtra une nouvelle classe riche à qui il sera équitable de demander sa contribution à la solidarité nationale : un système fiscal comportant un impôt sur le revenu et le patrimoine devra donc être progressivement mis en place.

2. La reconversion des activités : le passage au prix du marché et l'ouverture internationale vont immédiatement développer cetaines activités et en mettre d'autres en difficulté. Cela va obliger l'Etat à établir un diagnostic économique et social pour distinguer les activités inutiles, les activités utiles mais mal gérées, les activités non compétitives.

Dans cette phase de gestion des déséquilibres, il serait tout à fait dangereux de trop exiger des entreprises, ce qui oblige à mettre en place un double système : un système de *reconversion* pour permettre de remplacer les activités inutiles par d'autres activités, avec une aide transitoire de l'Etat, en particulier sous forme d'un plan social ; un système de *droits de douane temporaires* pour éviter la confrontation trop brutale des activités nationales avec les entreprises les plus performantes du monde. Ces droits doivent être fixés à un niveau qui engendre l'émulation sans créer le découragement.

3. La sauvegarde des grands équilibres : le budget, la monnaie, les *réserves de devises* vont connaître des secousses d'une ampleur jusque-là inconnue et, en outre, imprévisibles. L'Etat doit se donner le temps de mesurer ces déséquilibres, d'apprécier ses marges de manœuvre et de voir comment fonctionnent ses leviers d'action. Il ne faut pas dramatiser ces secousses, si brutales soient-elles, car nombreux sont les pays qui ont dû en passer par là, et nombreux sont les moyens d'y faire face quand il s'agit de déséquilibres momentanés.

Ne pas brader le patrimoine national

Phase 3 : Les réformes de structure

1. La liberté d'entreprise : il était illusoire, dans les phases précédentes, de croire que l'entreprise pouvait s'orienter librement sur le marché et il eût donc été dramatique de la rendre totalement responsable de ses résultats. Dans la phase 3, il s'agit de la mettre en milieu concurrentiel, de lui restituer la liberté des salaires, du crédit, afin d'arriver au résultat final : une entreprise responsable dont l'Etat souhaite le succès, mais dont l'Etat accepte la faillite, *sans la renflouer*. Tant qu'une entreprise sait que l'Etat l'empêchera de faire faillite, elle n'a pas véritablement un comportement responsable.

La liberté d'entreprise n'a de sens qu'associée à une concurrence véritable au niveau de ses fournisseurs comme de ses clients. C'est ce commerce qui va donner au système sa vitalité dans le cadre des règles du jeu du marché. Comme le rappelle N. Petrakov (1), *« le commerce sans le marché, c'est une absurdité »*.

2. Les privatisations : l'Etat n'a pas besoin de posséder des entreprises qui produisent des casseroles ou des chaussettes. Il serait en revanche bien inspiré d'y réfléchir à deux fois avant de privatiser (surtout à des capitaux étrangers) ses compagnies aériennes, ses services publics, ses entreprises stratégiques. C'est sans doute à une économie mixte que l'on aboutira.

Il convient donc, avec pragmatisme, d'analyser ce qui peut passer sans dommage sous propriété privée, nationale ou étrangère, et de mettre en place des procédures de privatisation bien étudiées afin de ne pas brader le patrimoine national.

Il convient également que l'Etat passe, avec les entreprises dont il conserve la propriété, des *contrats de plan Etat-entreprises* qui leur permettent d'être concurrentielles sur le marché, dans le cadre de règles du jeu définies avec l'Etat.

3. Le marché financier : déniant tout rôle à la loi de la valeur, l'économie planifiée se caractérise par l'absence quasi totale d'une sphère financière : banques; compagnies d'assurances, marché financier, Bourse. L'économie de marché, elle, a besoin de telles structures qu'il faut donc progressivement mettre en place.

4. La spécialisation internationale : quand un pays entre sur le marché international, il se trouve soumis aux disciplines, bien connues depuis Ricardo, des avantages comparatifs. Par-delà les protections transitoires, il doit donc analyser ses atouts structurels.

Sauf à être un libéral naïf, tout le monde sait qu'au Japon, aux Etats-Unis, dans les pays de la CEE, l'Etat intervient massivement, notamment par les programmes de recherche, pour influer sur ces mécanismes essentiels de spécialisation et de différenciation.

Une nouvelle forme de coopération

Si tel est le schéma possible d'une transition de plusieurs années du plan vers le marché, on peut se demander si les démocraties naissantes pourront relever un tel défi. Seules ? Peut-être pas. Mais, avec l'aide de l'Europe de l'Ouest, certainement oui.

Certains ont parlé d'un nouveau plan Marshall. Il est vrai que le plan Marshall a parfaitement réussi à faire repartir l'économie européenne après la guerre, en lui donnant de l'essence à mettre dans son moteur. Mais, dans le cas de l'Europe de l'Est, le problème n'est pas de mettre de l'essence, c'est de mettre un moteur.

D'autres ont évoqué un *plan FMI*, à l'image de ceux que le Fonds monétaire international essaie de faire prévaloir en Amérique du Sud. De tels plans sont nécessaires – on le voit bien en Pologne – pour assainir l'économie d'un pays mais ils n'ont pas pour but d'en changer le système économique.

En fait, on voit bien que la transition plan-marché à l'Est est un problème nouveau pour lequel il faut inventer une nouvelle forme de coopération : une *coopération structurante*.

On peut s'inspirer de l'intuition de Jean Monnet en 1945 qui avait compris, pour l'Europe de l'Ouest, à quel point il était important de faire progresser à la fois l'unification économique et la coopération politique.

Dans cette conception, le partage des responsabilités s'impose à l'évidence. Aux pays de l'Est de faire le choix politique de la démocratie, des élections libres et d'emprunter le chemin vers l'économie de marché. Aux pays de l'Ouest de leur permettre de parcourir ce chemin jusqu'à son terme.

Dès lors, l'idée directrice de ce second plan Monnet apparaît dans toute sa clarté : il s'agit, pour l'Europe de l'Ouest, d'aider l'Europe de l'Est à payer le coût de la transition du plan vers le marché.

Ce coût est multiforme, et comporte notamment les priorités suivantes : aide alimentaire pour résorber les pénuries, aide en formation pour améliorer la gestion, aide commerciale pour créer des débouchés, aide financière pour apporter des capitaux.

La Commission européenne, à l'initiative de Jacques Delors, y joue un rôle actif. Deux institutions européennes, créées à l'initiative de la présidence française, vont y contribuer : la Banque européenne de reconstruction et de développement, et l'Institut européen de formation.

D'autres coûts doivent y être englobés, par exemple les coûts culturels et sociaux, pour parvenir à une vision globale, dans le temps et dans l'espace, de ce processus de coopération.

Le jeu en vaut la chandelle : que pèse le coût par rapport au risque ? Imagine-t-on un échec économique compromettre les chances démocratiques de l'Europe de l'Est et la possibilité historique, après que la CEE a effacé les conflits militaires de 1914 et 1940, de voir une Confédération européenne effacer les conflits idéologiques qui déchirent l'Europe depuis 1917 ?

L'Histoire frappe à notre porte. Ne la laissons pas repartir bredouille.

LIONEL STOLERU

(1) N. Petrakov : *« L'économie et l'Etat »*. Ogoniok, nº 10, mars 1989.

TRAIT LIBRE

MARX

LENNON

" GORBACHEV'S GOING TOO FAST! "

MARLETTE

© 1990 MARLETTE—NEW YORK NEWSDAY

« Gorbatchev va trop vite ! ». Dessin paru dans **Newsweek**, *le 19 février.*

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

AU COURRIER DU Monde

Les Français et le mur

J'ai essayé plusieurs fois de passer à la porte de Brandebourg d'un secteur à l'autre.

Le seul passage autorisé pour les Français reste le Check Point Charlie. Tous les autres lieux de passage m'ont été refusés sous les regards goguenards des Allemands de l'Est et de l'Ouest.

Pour quelle raison dit-on aux Français que le passage est libre partout ?

Le premier mur est à peine ébréché, le no man's land reste intact : les miradors s'allument toujours la nuit par instant ; le deuxième mur est toujours formidable.

DOCTEUR PAUL VOISIN
Cachan

URSS : sur fond d'affrontements ethniques au Tadjikistan

Le Soviet suprême a imposé à M. Gorbatchev un compromis sur le rythme des réformes

MOSCOU

de notre correspondant

M. Gorbatchev avait à peine fini son allocution d'ouverture de session que les débats partaient dans tous les sens, et que commençait la bataille. Ce n'était pourtant pas le Tadjikistan, où l'émeute se développe hors de tout contrôle, ravageant même les hôpitaux. Mais à Douchanbé, comme dans l'hémicycle du Soviet suprême, le totalitarisme n'était décidément plus, mercredi 14 février, qu'un lointain souvenir.

Moins d'un an après leur élection, les nouveaux députés soviétiques viennent en effet de signifier au secrétaire général qu'ils n'étaient plus disposés à se laisser imposer quelque décision que ce soit – et notamment pas sur des sujets aussi importants que le passage au pluripartisme et l'instauration d'un régime présidentiel. Ce n'est pas, bien au contraire, qu'ils soient opposés à ces changements. Ce qu'ils ne veulent plus, c'est que les réformes soient introduites à la hâte, si vite qu'ils n'ont que le temps d'entériner des textes préparés à l'avance par ce qu'il faut déjà appeler l'exécutif – l'entourage, en l'occurrence, de M. Gorbatchev.

Demande de « garanties »

Les députés ont donc dit « non » au chef de l'Etat en refusant purement et simplement d'accepter de convoquer dès le 27 février prochain une session extraordinaire du Congrès, c'est-à-dire de l'assemblée plénière du Parlement, seule habilitée à modifier la Constitution. M. Gorbatchev, qui s'était félicité dans son discours d'ouverture, de la *« colossale politisation »* de la société, s'attendait si peu à voir l'Assemblée se retourner contre lui qu'il a laissé percer son exaspération et protesté contre la *« perte de temps »* qu'imposait ainsi le Soviet suprême.

S'il était libre de n'être pas d'accord et de le dire, il n'avait cependant pas le pouvoir d'imposer sa volonté. La convocation du Congrès étant du seul ressort du Soviet suprême, le chef de l'Etat a dû se contenter d'un compromis qu'il a lui-même proposé : l'inscription à l'ordre du jour de la convocation du Congrès avec débat ultérieur sur sa date. *« Il s'agit d'une question très importante requérant un très sérieux travail préparatoire »*, avait auparavant expliqué de la tribune un élu radical de Leningrad, M. Anatoli Sobtchak.

« Sur le principe, nous ne sommes pas contre [les modifications constitutionnelles], *mais nous exigeons des garanties et un contrepoids au pouvoir du président »*, déclarait dans les couloirs M. Eltsine, qui copréside le « groupe interrégional » où se retrouvent l'ensemble des élus les plus réformateurs. *« La clé*, renchérissait Mme Lauristin, la présidente du Front populaire estonien, *c'est l'équilibre entre le président et le Parlement. »* Et puis, autre problème fréquemment évoqué : beaucoup des radicaux, les nationalistes des républiques périphériques en particulier, voudraient attendre les résultats des élections locales et donc, espèrent-ils, leur victoire, avant de négocier avec le Kremlin l'évolution des institutions soviétiques.

Qui dit renforcement des pouvoirs présidentiels dit, en effet, effacement du Parti communiste mais aussi affirmation de l'Etat et affirmation par là du pouvoir central.

Bref, après avoir préféré le recul tactique à l'épreuve de force et à la cristallisation des positions qu'aurait impliqué un vote, M. Gorbatchev va devoir négocier le contenu de son projet. Nul doute qu'il y parvienne au prix de quelques concessions, promesses et manœuvres, mais jamais encore on n'avait ainsi vu la politique affirmer ses droits – cette vie politique qu'il veut développer pour y canaliser ce qu'il appelait, mercredi matin, *« l'énergie libérée »*, mais qui a aussi ses difficultés.

Car plus les Soviétiques, et leurs députés en tête, se convainquent qu'ils peuvent réellement user de leurs droits et s'exprimer, plus ils le font contre l'homme qui incarne à la fois, sous sa double casquette de secrétaire général et de chef de l'Etat, le pouvoir mourant et le pouvoir naissant.

Sur lui pèse déjà un double soupçon, celui des Soviétiques envers le parti et celui du législatif envers l'exécutif. D'un côté, il y a un homme engagé dans une formidable partie entre l'appareil qui peut encore le limoger à chaque instant, l'explosion accélérée du pays, la crispation conservatrice et l'exigence réformatrice. De l'autre, il y a un corps de parlementaires qui découvrent seulement leur pouvoir, apprennent très vite, font déjà de la politique et ne savent pas encore en faire.

Le résultat est plus que complexe et d'autant plus difficile à comprendre qu'il faut ajouter la dimension indépendantiste, dans la mesure où beaucoup de ces députés, les Baltes en tête, veulent en même temps faire valoir, devant le Parlement fédéral leurs droits à la sortie de l'URSS et ne pas s'associer au jeu parlementaire d'une union dont ils ne se considèrent pas partie prenante.

« Indemnités d'occupation »

Au nom des élus estoniens, Mme Lauristin a ainsi demandé la constitution d'une commission chargée d'étudier les conditions d'accession à l'indépendance de sa république. Parallèlement, la plupart des députés nationalistes tempêtaient contre le projet de loi sur la sécession des républiques qui poserait des conditions, notamment financières, si difficiles à remplir qu'il interdirait de fait toute possibilité de sortie légale de l'Union. Cette affaire des « indemnités » de sortie provoque une telle indignation parmi les nationalistes qu'ils parlent de plus en plus de demander des *« indemnités d'occupation »* à l'URSS, c'est-à-dire, concrètement parlant, à la Russie.

Cette seule idée a, elle, le don de faire voir rouge aux députés russes, même les plus réformateurs, qui font valoir à leurs amis baltes qu'ils ont tout autant souffert qu'eux des déportations, de la collectivisation et de la terreur. Unis, ou à peu près, contre Moscou, les nationalistes ne le sont en revanche pas entre eux, et la crise caucasienne a naturellement pesé sur cette première journée de débats parlementaires depuis l'instauration de l'état d'urgence à Bakou.

L'intervention militaire n'était pas la *« réponse adéquate »*, a ainsi déclaré un élu azéri, tandis que députés arméniens et azerbaïdjanais polémiquaient sur les responsabilités respectives de leurs républiques, et que la délégation arménienne réclamait des indemnités financières pour le blocus ferroviaire imposé par l'Azerbaïdjan.

Le tout était à la fois encourageant, puisque le Parlement existe, et consternant puisqu'il en est encore à l'adolescence. Mais à mi-journée M. Gorbatchev a carrément explosé, vidant son sac sur tous les problèmes d'un coup. Bakou ? *« Où étaient*, a-t-il demandé, *la milice et le KGB locaux quand il y avait des pogroms ? Où ? Je vous le demande. Des mots, tout cela des mots* [car] *la chose la plus importante, c'est l'ordre dans le pays. »*

Un photographe tué

La crainte d'une nouvelle forme de pouvoir personnel ? *« Je sais que certains comparent Gorbatchev à Ceausescu* [mais] *si la démocratie n'est pas protégée elle périra et nous perdrons tous (...) »*, a-t-il déclaré en expliquant qu'il avait été longtemps opposé à l'idée d'un pouvoir présidentiel, mais que *« la vie impose des changements, et les plus décisifs »*. Par moments, les mots se bousculaient aux lèvres de M. Gorbatchev et lui qui garde toujours son calme se retenait visiblement pour ne pas employer de qualificatifs trop vigoureux. Pendant ce temps, le Tadjikistan continuait de brûler. Trente-sept morts, comme le disait mardi soir la télévision ? Douze comme l'affirmait le lendemain le commandant militaire de Douchanbé ? La confusion des chiffres donne une idée de la confusion tout court, beaucoup plus grande encore que pendant les violences de Bakou puisqu'il n'y a pas, au Tadjikistan, de front populaire suffisamment organisé pour présenter sa version des événements et qu'on ne peut plus, de toute façon, appeler Douchanbé depuis Moscou.

Même les grands journaux nationaux commencent à peine à publier des reportages, pauvres le plus souvent car leurs correspondants et envoyés spéciaux n'osent pas circuler en ville. Ils sont « russes », menacés donc de se faire écharper. L'un d'eux, un photographe de Leningrad a été tué. Un autre est grièvement blessé. Les autorités locales les ont mis en garde : Ne circulez pas sans protection. Mais pour ce qui est de la protection... on manque d'hommes.

L'essentiel des informations est en conséquence diffusé par Interfax, la nouvelle agence de presse mise sur pieds par Radio-Moscou. Selon *Interfax*, des dizaines de jeunes filles auraient été violées parce qu'elles étaient habillées à l'occidentale. D'autres sources sont plus sobres, mais, s'il ne faut pas oublier qu'une information soviétique n'est plus forcément une information officielle et que l'URSS découvre le sensationnalisme, il est certain que le niveau de violence est extrême.

Après avoir tenté, mercredi après-midi, de s'emparer de l'aéroport de Douchanbé, les émeutiers (un noyau dur de cinq mille jeunes gens, selon des sources concordantes) cassaient systématiquement tout ce qui leur tombait sous la main. Mercredi soir, la télévision montrait ainsi des images de voitures brûlées, de magasins pillés et de bâtiments officiels lapidés et parfois incendiés.

Jeudi matin, il semblait que les dirigeants du parti aient accepté de démissionner, comme le récamaient depuis dimanche les manifestants.

BERNARD GUETTA

Les Tadjiks : un peuple sunnite aux confins de l'Afghanistan et de la Chine

Le Tadjikistan, séparé de l'Afghanistan par le fleuve de l'Amou Daria et de la Chine par le Pamir, est limitrophe au nord des républiques soviétiques d'Ouzbékistan et de Kirghizie, turcophones alors que les Tadjiks sont un peuple iranien bien que sunnite, réparti entre l'URSS, l'Afghanistan et la Chine.

Ils ne représentent que quelque 60 % des 5,13 millions d'habitants du Tadjikistan, les autres étant Russes, Ouzbeks, Kirghizes, Allemands, Tatars, etc. Pays montagneux (un cinquième seulement de son territoire de 143 000 kilomètres carrés est à moins de 1 000 mètres d'altitude), il connaît une urbanisation rapide, le plus fort taux en URSS d'accroissement de la population et un chômage en progression.

La capitale Douchanbé (ancienne Stalinabad), ville-oasis contruite en 1924, à 100 km de la frontière afghane, sur le type de toutes les villes soviétiques aux avenues à angles droits, compte six cent mille habitants, deux fois plus qu'il y a 20 ans.

Pays agricole (principale culture, le coton), le Tadjikistan contrôle, par ses barrages sur le haut bassin de l'Amou Daria, tout le système hydraulique de l'Asie centrale soviétique. Pechiney a contruit une usine d'aluminium à l'est de Douchanbé.

La complexité du tracé territorial, fixé en 1924 par Staline, est source de revendications et de conflits frontaliers avec l'Ouzbékistan (où des troubles ont opposé l'an dernier Tadjiks et Ouzbeks à Samarkande) et avec la Kirghizie. La région autonome du Gorno-Badakchan, une zone stratégique sur le massif du Pamir reliée au reste du Tadjikistan par des cols à 4 000 mètres, a été le théâtre de déplacements tragiques de populations montagnardes durant le conflit afghan.

Depuis la perestroïka, un musée a été ouvert pour un héros national ayant lutté au dix-neuvième siècle contre l'armée du tsar, mais les élections legislatives du printemps 89 se sont déroulées à l'ancienne au Tadjikistan, avec un candidat par siège. Des manifestations ont cependant été signalées l'an dernier pour la reconnaissance du tadjik comme langue nationale et au moins deux mouvements politiques d'opposition se sont formés. Un responsable du KGB avait dénoncé, fin 1988, les infiltrations de moudjahidines afghans au Tadjikistan, la montée de l'islamisme et des refus de servir dans l'armée soviétique. En janvier 1989, un tremblement de terre a fait 1 400 morts à l'ouest du Pamir.

La visite de M. Ryjkov en Australie

Moscou ne renonce pas à sa souveraineté sur les Kouriles du nord

L'URSS ne renoncera pas à sa souveraineté sur quatre îles Kouriles du nord, bien que Tokyo exige leur restitution préalablement à tout accord commercial avec Moscou, a déclaré, jeudi 15 février à Canberra, M. Nikolaï Ryjkov, premier ministre soviétique. Tokyo, a-t-il dit, doit « cesser de s'obstiner » à vouloir récupérer les îles Etofuru, Kunashiri, Shikotan et Habomai, occupées par l'Union soviétique à la fin de la seconde guerre mondiale.

CANBERRA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

Annoncée en 1986 dans le fameux discours de M. Gorbatchev à Vladivostok, l'offensive de charme de moscou dans la zone Asie-Pacifique connaît une nouvelle actualité avec la tournée du premier ministre soviétique dans la région. Après Bangkok et avant Singapour, M. Ryjkov a achevé, jeudi 15 février à Canberra, une visite australienne de trois jours à l'issue de laquelle une série de six accords a été signée. Perestroïka oblige, ces échanges se sont déroulés dans un climat de confiance qui tranche singulièrement sur la suspicion, voire la psychose, manifestée par l'Australie et son voisin néo-zélandais vis-à-vis des premières approches soviétiques en 1986 et 1987.

Certes, l'Australie n'en est pas à concéder à Moscou des droits de pêche dans ses eaux territoriales. Mais elle a donné son feu vert pour que deux chalutiers s'y livrent, pour une période d'un an et dans des aires soigneusement définies, à des travaux de recherche (évaluer les zones poissonneuses). En outre, les bateaux de pêche soviétiques seront désormais autorisés à relâcher dans certains ports australiens, à des fins de ravitaillement ou de changement d'équipages. Soucieux de dissiper toute inquiétude à ce sujet, Canberra affirme s'être entouré du maximum de garanties quant *« aux possibles implications de cet accord sur la sécurité australienne »*.

En contrepartie de cette bonne volonté, l'Australie obtient l'alléchante perspective d'entrer en force sur le marché soviétique. Ses livraisons de matières premières et de produits agricoles feront l'objet de contrats à long terme, alors qu'elles étaient jusque-là soumises à des commandes irrégulières de la part de Moscou. Des investissements australiens seront également sollicités pour contribuer au développement de l'Extrême-Orient soviétique.

La visite de M. Ryjkov a permis aux deux pays de confirmer leur identité de vues sur d'autres sujets, parmi lesquels l'Antarctique, que Canberra souhaiterait voir transformer en réserve internationale, mais aussi le plan australien de règlement du conflit cambodgien, auquel Moscou s'est déclaré favorable.

FRÉDÉRIC BOBIN

EUROPE

Yougoslavie : que faire du Kosovo ?

Aucun des problèmes qui provoquent régulièrement des flambées de violences dans cette région n'a été résolu

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Bombe à retardement, brûlot, quadrature du cercle ; de quelque façon que l'on qualifie la crise du Kosovo, une constatation s'impose de plus en plus : elle relève de ces problèmes aussi insolubles que l'énoncé en est simple, à savoir une terre pour deux peuples – serbe et albanais – au nationalisme aussi exacerbé l'un que l'autre. « Région autonome » intégrée à la République fédérée yougoslave de Serbie, situé aux confins de l'Albanie, le Kosovo est peuplé à près de 90 % d'Albanais de souche (essentiellement musulmans) réclamant une très large autonomie, sinon le statut de République à part entière, mais est considéré comme le « berceau » de leur histoire par les Serbes qui, après avoir réduit l'an dernier l'autonomie que Tito avait accordée à la Région, excluent de la « lâcher ».

« Le Kosovo est la patrie ancestrale des Serbes et représente pour eux ce que représente la Palestine pour les juifs ». Ce jugement d'un observateur yougoslave – Serbe d'origine – donne la mesure du problème auxquels sont confrontés les dirigeants d'un pays passé du stade *« d'un Etat ultra-centralisé, dominé par un homme ultra-puissant, Tito – le bon Dieu, – à celui d'une désintégration avancée où huit Etats* (six Républiques fédérées et deux régions autonomes), *en mauvais rapport les uns avec les autres, se sont érigés en Etats dans l'Etat »*. Et, pour ne rien arranger, cet ensemble toujours plus branlant est régi par une Constitution *« confuse, imprécise et dont les articles se contredisent les uns les autres »*. Or, depuis la disparition de Tito, en 1980, plus personne n'est en mesure de jouer le rôle incontesté d'arbitre suprême qu'il occupait, interprétant souverainement une Constitution dont la principale caractéristique réside dans l'abondance des amendements.

La libéralisation menacée

Le ciment de la Fédération effrité, il ne reste plus qu'un édifice de plus en plus fragile où, à côté des velléités séparatistes de moins en moins cachées des Slovènes, s'ajoutant à la décomposition de la Ligue des communistes (le PC yougoslave, *« seule organisation politique fédérale existante »*, selon l'expression d'un dignitaire communiste serbe), la crise du Kosovo est susceptible de jouer le rôle de détonateur pour faire exploser le pays ou, au moins, l'affaiblir considérablement.

Car – et c'est peut-être le seul point d'accord, actuellement, en Yougoslavie – la crise du Kosovo est le *« problème numéro un »* du pays, dont l'évolution, comme l'explique M. Moustafa Cengic, secrétaire adjoint à l'information du conseil exécutif fédéral, *« influencera le destin de la Yougoslavie ainsi que celui des réformes politiques et économiques »* en cours. Le jeune président (slovène) de la Fédération, M. Janez Drnovsek, avait été encore plus direct lorsque, venu à Pristina – la capitale du Kosovo – le 2 janvier, au lendemain des affrontements entre manifestants albanais et forces de l'ordre, qui ont fait près de trente morts en moins de quinze jours, il avait déclaré que cette crise *« freinait et bloquait, objectivement, le processus »* de libéralisation engagé. Seulement, dans le même temps, tout le monde explique avec autant de conviction que la crise du Kosovo ne peut se régler que politiquement et *« démocratiquement »*, autrement dit quand le processus de réformes sera achevé dans toute la Yougoslavie...

Le problème est encore compliqué par le fait que chaque amorce, chaque tentative de solution envisagée se heurte à l'un ou l'autre des deux nationalismes et porte en elle les germes d'une nouvelle explosion. *« Dialogue et démocratie »* : deux mots-clés brandis par les uns et les autres, mais où chacun voit un paravent servant à cacher les motivations inavouables des autres. Si, du côté fédéral comme de l'opposition albanaise, on ne voit de salut que dans le *« dialogue »*, les Serbes – qui considèrent toute revendication comme une manifestation de *« séparatisme »* ou de *« terrorisme »*, – de même que la direction communiste du Kosovo, inféodée à l'administration serbe et largement déconsidérée dans la population, l'excluent presque ouvertement. Les fédéraux eux-mêmes soulignent la difficulté qu'il y a à engager aujourd'hui un tel dialogue faute d'interlocuteurs *« sûrs »*, c'est-à-dire qui ne puissent être soupçonnés de séparatisme. *« Il est difficile de savoir qui et quels intérêts se cachent derrière les groupes »* politiques qui viennent d'émerger au Kosovo sous couvert de démocratie, estime ainsi M. Cengic, pour assurer : *« Nous avons la preuve que, parmi ces groupes, les plus bruyants sont séparatistes »* et que *« la crise est alimentée par des gens qui rêvent de la Grande Albanie »* et cherchent à faire sécession. Avec qui, dans ces conditions, dialoguer ? *« Avec la majorité albanaise* (d'origine), *favorable à la Yougoslavie. »* On ne peut faire appel à notion plus vague, on ne peut avouer plus clairement son impuissance.

Quant à la démocratie, réclamée par les milliers d'Albanais de souche descendus dans la rue fin janvier et début février, elle n'est, aux yeux des Serbes, que la feuille de vigne cachant l'essentiel, à savoir une revendication purement nationaliste, donc inacceptable. Et il est vrai qu'il ne fallait pas beaucoup insister, en ces jours de violence, pour faire admettre aux Albanais du Kosovo que seul compte pour eux de retrouver une identité politique par l'obtention d'une très large autonomie. *« Je suis partisan d'une autonomie plus large* (qu'actuellement) *puisqu'il paraît impossible que les autres* (surtout les Serbes) *acceptent l'octroi du statut de République au Kosovo »*, explique M. Ibrahim Rugova, animateur du mouvement d'opposition albanais le plus important de la région, l'Alliance démocratique du Kosovo (ADK). Ecrivain, c'est la « bête noire » des Serbes, pour lesquels il personnifie le *« terrorisme »* et le *« séparatisme »* albanais. Auteur de nombreux appels à l'arrêt de toute violence, de part et d'autre, il craint surtout que la rigidité serbe n'exacerbe encore les sentiments nationalistes albanais, pour déboucher sur une véritable guerre interethnique.

Le calme revenu sur le Kosovo après la dernière en date des explosions que connaît régulièrement la province, c'est certainement à l'intervention des autorités fédérales qu'on le doit pour l'essentiel. Mais la faiblesse du pouvoir central, dans un pays où la Constitution – et la pratique depuis la mort de Tito – font primer l'autorité des Républiques fédérées sur celle de l'Etat, laisse penser que l'on se trouve plutôt dans l'une de ces périodes de répit qui permet à chacun de reprendre son souffle. Car, au-delà de la démonstration de force à laquelle s'est livrée l'armée pour mettre fin aux troubles et des bonnes paroles sur le dialogue nécessaire – et malgré le crédit dont bénéficie le chef du gouvernement fédéral, M. Ante Markovic, – on voit mal, *a priori*, comment le pouvoir central pourrait imposer une solution qui irait à l'encontre de l'une ou l'autre des revendications en présence.

Un « gêneur » populaire

D'autant que, s'il a pu pâtir des derniers événements au Kosovo, l'homme fort et président de la Serbie, M. Slobodan Milosevic, est loin d'être aussi « fini » que certains l'affirment haut et fort à Belgrade, comme cet avocat connu pour lequel *« Milosevic s'est fait par le Kosovo en attisant la crise ; c'est sur le Kosovo qu'il tombera »*. Beaucoup lui reprochent de ne pas avoir réussi à régler un problème dont il a fait son cheval de bataille depuis qu'il est arrivé, en 1986, à la tête du parti serbe – avant d'accéder à la présidence de la Serbie, en 1989. Regardé comme un « gêneur », il s'est, certes, quelque peu isolé par l'outrance de ses discours à la tonalité populiste prononcée. Il suscite une certaine crainte, voire une haine féroce, dans d'autres Républiques – en particulier en Slovénie et en Croatie – où la hantise d'une domination de la Serbie (la plus grande et la plus peuplée des six Républiques) est toujours présente. Mais il bénéficie incontestablement d'un large soutien populaire dans son fief, où son nationalisme fait recette, comme l'a montré l'ampleur des manifestations organisées en Serbie pour dénoncer *« le terrorisme albanais »* au Kosovo. Jusque dans l'opposition serbe naissante, on reconnaît certaines qualités à Slobodan Milosevic, comme d'avoir *« récupéré le Kosovo »*, selon les mots de M. Milan Mladenovic, opposant de longue date (emprisonné dans le passé, il est toujours interdit de passeport) et membre du comité directeur du Parti radical, toute nouvelle résurgence du *« plus ancien parti de Yougoslavie »*.

Et quand M. Mladenovic estime que *« l'envoi de volontaires serbes armés au Kosovo est prématuré »*, il ne dit, finalement, rien d'autre que M. Milosevic lorsque celui-ci laissait planer cette menace, le 6 février : *« Ces jours-ci, beaucoup de gens* (des Serbes) *se sont portés volontaires pour prendre les armes et aller au Kosovo défendre les femmes et les enfants, la terre et le peuple. Nous sommes convaincus, cependant, que l'Etat de droit protégera le territoire et la paix au Kosovo, comme le lui ordonne la Constitution, et que nous ne serons pas obligés de réunir des volontaires pour défendre le pays si l'Etat se décomposait. »*

Même convergence en ce qui concerne l'une des *« conditions »* mises par certains – dans l'opposition et au sein de l'appareil du parti serbe – à tout règlement du problème du Kosovo : *« rétablir l'équilibre ethnique dans la province, en inversant les flux migratoires »*. Plus crûment dit, stopper l'émigration serbe – continue ou par vagues massives, depuis des siècles, en fonction des « accidents » de l'Histoire, de la conquête ottomane à la deuxième guerre mondiale – et repeupler le Kosovo de Serbes et de Monténégrins.

Appels au repeuplement serbe

Pendant des années, explique – tout comme M. Mladenovic – une personnalité communiste serbe, M. Vladimir Stambuc, membre de la présidence de l'Alliance socialiste (organisation de masse du PC), l'état civil a été complètement désorganisé au Kosovo, au point qu'il est impossible de tenir le compte exact du nombre d'immigrants d'Albanie et que l'on ne sait plus, aujourd'hui, *« qui est qui, ressortissant yougoslave ou albanais »*. Conséquence : de nombreux habitants de la région n'ont pas la citoyenneté yougoslave bien qu'ils vivent sur place depuis des dizaines d'années.

M. Stambuk va plus loin et assure que l'on a mis des années avant de s'apercevoir que trois cents professeurs avaient enseigné à l'université de Pristina alors qu'ils étaient citoyens albanais. En outre, affirme encore M. Stambuk, *« les nationalistes albanais ont tout fait pour faire partir les Serbes* (du Kosovo) *en exerçant notamment des pressions psychologiques et en faisant régner un climat d'insécurité »*. La solution, ajoute-t-il, consiste à *« inverser le mouvement »*. *« Tout Yougoslave doit pouvoir aller au Kosovo, tout comme les Albanais doivent pouvoir s'installer où ils veulent en Yougoslavie »*, selon M. Stambuk, pour qui il faut que *« le Kosovo s'ouvre* (vers la Yougoslavie) *et ne soit plus un abcès »*.

Une préoccupation démographique qui cache surtout une peur certaine face à un phénomène bien réel : la natalité albanaise au Kosovo est la plus forte d'Europe. Déjà, des appels abondent, principalement adressés aux Serbes, pour qu'ils aillent s'installer dans une province qui reste la plus déshéritée de la Fédération et, ne serait-ce que pour cela, demeure aussi peu attractive que possible. De 1981 à 1990, cent cinquante à deux cent mille Serbes ont quitté le Kosovo, selon Belgrade.

Reste une priorité, pour M. Stambuk : *« démanteler le noyau nationaliste »* albanais qui, selon lui, *« organise »* les troubles au Kosovo. Une priorité on ne peut plus explosive, étant donné la cohésion de la société albanaise, et qui vient justifier les craintes exprimées à Pristina sur l'éventualité d'une vague d'arrestations dans la province après les troubles de janvier.

Quoi qu'il en soit, tout processus de normalisation au Kosovo – s'il réussissait à être sérieusement engagé – ne pourrait que prendre du temps, alors que les tendances nationalistes au sein de la Fédération yougoslave se développent, elles, toujours plus rapidement. *« Il est facile d'empoisonner lentement des peuples par le nationalisme. Il faut s'attendre à ce que les décontaminer prenne du temps »*, estime, quant à lui, M. Cengic.

YVES HELLER

ROUMANIE

La contestation s'étend au sein de l'armée

« A bas les traîtres communistes ! Le peuple est avec l'armée ! Dehors Militaru le KGBiste et Chitac le ceausiste ! » Le jeu de massacre continue. Sur la grand place de la Victoire le cycle infernal manifestation-capitulation poursuivait mercredi 14 février sa course folle.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

A l'issue d'une rencontre de plusieurs heures entre une délégation de quarante officiers grévistes et le premier ministre, M. Petre Roman, ce dernier a virtuellement désavoué deux de ses ministres : celui de la défense, le général Militaru, et celui de l'intérieur, le général Mihai Chitac. Bien que le jeune chef du gouvernement, que les Roumains « branchés » n'appellent plus désormais que Petre Lambada, en raison de ses valses-hésitations, n'ait pas encore cédé aux manifestants la tête des deux ministres conspués, l'un et l'autre apparaissent bel et bien condamnés *(voir ci-dessous l'interview du général Chitac)*.

A la demande de quelques centaines de manifestants en uniforme qui campent depuis près de trois jours et trois nuits au pied de l'ancien bâtiment des affaires étrangères – siège actuel du gouvernement provisoire, – le premier ministre a d'abord annoncé mercredi soir la constitution d'une commission d'enquête sur les activités présentes et passées des deux ministres en cause.

Cette commission gouvernementale, qui sera coposée *« de personnalités impartiales »*, rendra ses conclusions d'ici deux semaines, et celles-ci seront soumises, entre autres, au président Ion Iliescu, confirmé la veille à la tête du Conseil provisoire de l'unité nationale (CPUN). *« Pas question ! »*, rétorquait en fin de soirée un jeune officier de l'armée de l'air : *« Il leur a fallu une seule journée pour nommer ces deux généraux à leur poste. Une minute devrait leur suffire pour les renvoyer à l'asile de vieillards dont ils n'auraient jamais dû sortir. »*

En clair : un grand nombre d'officiers manifestants ont décidé de rester sur place *« jusqu'à la satisfaction complète »* de leurs revendications. *« Deux semaines s'il le faut ! »* M. Petre Roman ayant promis de satisfaire la première demande des grévistes, à savoir l'impunité pour leur indiscipline, mais à condition qu'ils retournent dans leur casernement dès le jeudi 15 février, l'affrontement tant redouté entre le « gouvernement de la révolution » et une partie de son armée n'était plus jeudi matin à exclure totalement.

Menée par le corps de l'aviation, qui comprend au total 32 000 hommes, dont un grand nombre de cadres techniques, la contestation a perdu, au fil des jours, un peu de sa dignité militaire. Outre que la « grande muette » s'est mise à bavarder comme une pipelette de bas quartier, on pouvait même respirer mercredi soir autour d'un ou deux officiers, certains effluves d'alcool frelaté... Il semble bien que le mouvement ait tendance à s'étendre à l'armée de terre et à la marine.

Mercredi, en tout cas, les uniformes kaki de l'infanterie étaient nettement moins noyés dans la marée bleue des tenues d'aviateur. Rameutés le matin même par des affiches placardées sur les murs de Bucarest et par des groupuscules en civil, les civils, précisément, étaient devenus en fin d'après-midi presque aussi nombreux que les uniformes.

« Militaru a consigné tout le monde dans les casernes », confiera un colonel quinquagénaire de la défense antiaérienne. Certains officiers qui soutiennent les revendications *« ont même été arrêtés »*, ajoute un commandant de chasseurs de montagne. *« Hier »* renchérit le lieutenant-colonel d'aviation Stan Radu, seul à accepter de donner son identité, *« le lieutenant général Iosif Rus, notre commandant, a été démis de ses fonctions et remplacé par le camarade général Horia Opruta, qui était en retraite. »*

Une partie de l'amertume des militaires est là. *« Quand on est allé à la recherche des officiers en retraite, dont la plupart ont d'ailleurs été formés dans les académies militaires soviétiques*, dira un jeune pilote moustachu, *nous nous sommes sentis blessés dans notre dignité. »* Ajoutez à cela qu'un grand nombre d'hommes de l'ancienne Securitate ont été intégrés dans l'armée régulière *« et vous vous retrouvez*, juge un expert occidental, *avec un tableau de promotion virtuellement bloqué pour les jeunes et pour longtemps »*.

Se rendant aux arguments des manifestants, le premier ministre a annoncé la constitution d'une autre commission d'enquête chargée d'examiner le rôle de l'armée pendant les événements de Timisoara et de Bucarest. Et une troisième commission sera créée pour étudier *« tous les problèmes spécifiques de l'armée »*. En définitive, la seule revendication que Petre Roman a catégoriquement rejetée concerne la nomination d'un ministre civil de la défense.

P. C.

Un entretien avec le ministre de l'intérieur

« Je ne pensais pas que notre révolution tournerait de cette façon » nous déclare le général Chitac

BUCAREST

de notre envoyé spécial

« Général Chitac, une partie de l'armée est dans la rue ; elle vous accuse d'avoir participé à la répression de Timisoara en décembre et réclame votre démission...

– C'est faux. Je n'ai pas participé à la répression. D'ailleurs, je ne commandais pas de soldats, j'étais responsable des troupes de l'unité militaire chimique de la ville (1).

- Pourtant, de nombreux officiers protestataires nous ont affirmé disposer d'une cassette vidéo vous montrant l'arme au poing dans les rues de Timisoara, avant la chute de Ceausescu...

- Je suis effectivement sorti dans la rue le 18 décembre et il est possible qu'on m'ait filmé discutant avec des troupes chimiques. Mais je n'avais certainement pas d'arme au poing. Je vous répète que je n'ai pas participé à la répression. J'aimerais bien voir cette cassette dont on parle tant, mais que personne n'a vue.

- Reste que les officiers qui manifestent depuis trois jours devant le siège du gouvernement provisoire réclament avec insistance votre démission.

- Ecoutez, à l'heure où je vous parle *(19 h, mercredi)*, le gouvernement ne m'a rien demandé. Cela dit, il est possible que, cédant à la pression de la foule, on me contraigne à partir. D'ailleurs, si les pressions se poursuivent comme ça, je démissionnerais de moi-même, car, pour être franc, dans ce climat mieux vaut être à la retraite...

- Quel climat ?

- Vous savez, je crois que la liberté mal comprise peut mener à l'anarchie et je crains qu'on y aille. Franchement, je ne pensais pas que notre révolution tournerait de cette façon. On lui demande des choses de plus en plus compliquées. On est entré dans une spirale de revendications et de doléances émises par toutes les catégories de la population et elles ne peuvent pas toutes être satisfaites. Le pays est déjà dans une situation économique difficile. Or voilà maintenant que l'armée elle-même entre dans cette spirale de réclamations.

- Elle se plaint notamment de l'intégration dans ses rangs des anciens membres de la Securitate...

- Cela a été fait pour mieux les contrôler et pour mieux dissoudre lentement ce corps. Peut-être cela aurait-il dû être mieux expliqué. *Mais les officiers se plaignent* aussi de la réactivation des cadres militaires qui étaient en retraite. Les jeunes officiers croient ainsi leurs promotions compromises. C'est la raison pour laquelle ils demandent la démission de Militaru (*le ministre de la défense*). Et puis, comme j'ai été nommé à mon poste en même temps que lui, ils réclament aussi ma tête.

- L'obtiendront-ils ?

- Le général Militaru, quant à lui, reste ferme sur ses positions et, autant que je sache, il n'a pas l'intention de démissionner. Cela dit, les choses s'agitent de plus en plus : je crois donc que la conclusion probable de ces événements sera notre mise à l'écart à tous les deux. Quoi qu'il arrive, c'est la révolution qui vaincra. »

Propos recueillis par **PATRICE CLAUDE**

(1) Troupes spécialisées dans la reconnaissance radio et chimique. Ce sont aussi parfois, selon un expert militaire, des troupes combattantes.

PROCHE-ORIENT

LIBAN : après les combats meurtriers entre chrétiens

De nouvelles lignes de démarcation traversent le pays

Le chef de la milice chrétienne des Forces libanaises, M. Samir Geagea, a reconnu, mercredi 14 février, l'autorité du général Michel Aoun sur le « pays chrétien », mais a réaffirmé son refus de voir intégrer sa milice dans l'armée. Il a, en outre, donné son accord à la formation d'un comité national (chrétien) placé sous la présidence du général Aoun et « chargé de prendre les décisions importantes concernant les relations avec l'extérieur ». Les duels d'artillerie n'en ont pas mois repris à Beyrouth-Est, jeudi 15 février.

BEYROUTH

de notre correspondant

« Le duel Aoun-Geagea est un désastre pour les chrétiens du Liban : ceux du réduit comme ceux vivant à l'extérieur de Beyrouth-Est (...), ils ne se relèveront peut-être pas de leur guerre intestine. » : finie la gouaille d'antan en « pays chrétien ». On ne trouve plus, à Beyrouth-Est, que des hommes et des femmes brisés, la tête courbée, le dos voûté, le pas traînant.

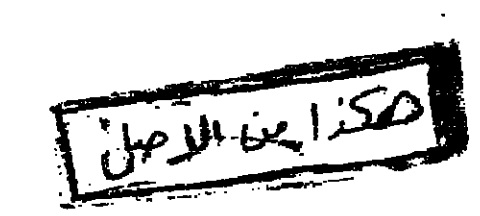
Mais, plus que les destructions – paysage familier après chaque bataille, – ce sont les nouvelles lignes de démarcation sillonnant le « réduit » chrétien qui caractérisent le conflit en cours. Depuis 1976 – en tout cas, depuis 1984, – ces lignes étaient immuables. Après chaque flambée, on retrouvait le même décor. Cette fois, c'est le grand chambardement.

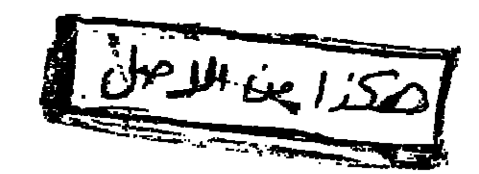
A peine a-t-on traversé, d'ouest en est, la « vieille » ligne, qu'on tombe, à moins de 100 mètres sur une nouvelle ligne, *« entre la Buick et l'hôtel-Dieu »*, séparant les soldats du général Michel Aoun des miliciens de M. Samir Geagea. A peine 500 mètres plus loin, nouvelle démarcation, en direction de Furn-el-Chebback, puis une autre, en direction de Hazmieh. A 1 kilomètre de là, une ligne sépare Achrafieh de Sinn-el-Fil, du côté *« de la Fiat »*, et à un kilomètre supplémentaire, Dora de Jdeideh. Entre les deux, au *« rond point du Prisunic »*, encore une ligne de front. Mais ce ne sont pas les seules : d'autres passent, plus au nord, au tunnel de Nahr-el-Kalb (qui est miné) et dans le Kesrouan, au milieu du village de Koleyate.

On les traverse, ces lignes – mais pas toutes – très difficilement, à pied et non sans risques, depuis trois jours seulement. Mille fois tronçonné, le « pays chrétien » est pitoyable. Il est, de plus, coupé du monde extérieur. Quand les obus ne s'en sont pas chargés, les belligérants ont intentionnellement coupé certaines lignes téléphoniques. C'est tout juste si l'on peut communiquer à l'intérieur d'un même quartier, et les membres des familles écartelées sont sans nouvelles les uns des autres.

L'eau et l'électricité sont inexistantes, que ce soit à Beyrouth-Est ou à Beyrouth-Ouest, le secteur musulman, qui ne pavoise guère au spectacle de la débâcle du camp chrétien. On enregistre même des gestes de solidarité concrète, notamment dans le domaine médical, comme celui de ces secouristes musulmans qui se rendent quotidiennement à la Croix-Rouge, en secteur chrétien, pour recenser les besoins et apporter des secours.

LUCIEN GEORGE




مكتبة عن الاصل

Sur les traces de Petre Roman à Toulouse

Celui qui devait devenir le premier ministre de la Roumanie a laissé dans la « ville rose » où il a passé plusieurs années le souvenir d'un marxiste antistalinien

Le premier ministre roumain, M. Peter Roman, est attendu samedi 17 février à Paris, pour une visite de trois jours. M. Roman, qui fait partie de l'équipe arrivée au pouvoir après le renversement de Ceausescu, sera reçu par MM. Mitterrand, Rocard et Dumas, et participera mardi à un colloque organisé à la Sorbonne par plusieurs journaux européens.

TOULOUSE

de notre envoyée spéciale

Sur une étagère blanche, entre deux traités de médecine, le docteur Stéphane Barsony conserve un épais volume sur la deuxième guerre mondiale. *« Un souvenir »*, dit-il en souriant. La page de garde est couverte d'une grande écriture allongée. *« Au camarade docteur Stéphane Barsony, avec les plus chaleureux sentiments d'amitié. »* La dédicace, datée de septembre 1971, est signée Valter Roman. Le père de « Petru ». *« Petru était arrivé à Toulouse l'année précédente*, raconte le docteur Barsony.

Il est arrivé un matin à la porte de mon cabinet, sur les allées Jean-Jaurès. Il venait de la part d'un ami de Bucarest, que j'avais connu après la guerre d'Espagne, le docteur Bonifaci. Il avait fait partie des Brigades internationales, comme moi. » Petre Roman, sa lettre de recommandation à la main, débarquait tout juste de Bucarest. Il avait alors vingt-quatre ans. Arrivé en France en décembre 1970, Petre roman, diplômé de l'Institut polytechnique de Bucarest, préparait une thèse sur *« l'aération naturelle des écoulements à surface libre »* à l'ENSEEIHT (1).

Il cherchait une chambre d'étudiant. Le docteur Barsony lui proposa alors de s'intaller chez sa mère. L'appartement était vaste, et Nora Barsony accueillit le jeune Petre à bras ouverts. *« Elle est un peu devenue sa marraine toulousaine*, raconte le docteur Barsony. *Il lui faisait des pâtisseries roumaines, qu'elle adorait. »* A peine arrivé, Petre Roman retrouvait une famille : Nora Barsony, qui avait passé une bonne partie de sa vie en Roumanie, était issue de la minorité hongroise de Transylvanie, comme la famille de Petre Roman. Et elle était juive. Comme le père de *« Petru »*. *« Nous avions à peu près le même âge, et les mêmes racines familiales*, explique Piotr, le fils du docteur Barsony. *De plus, nous avions tous les deux des pères communistes qui avaient fait partie des Brigades internationales. »*

Le docteur Barsony avait franchi à pied la frontière espagnole pour combattre aux côtés des républicains, en 1936. Valter Roman, qui portait encore son vrai nom, Ernest Neulander, commandait alors une unité des Brigades internationales. Après la guerre, le père de Petre Roman, qui avait rencontré en Espagne sa future femme, Hortensia Vallejo, était rentré dans son pays après un détour par Moscou : membre du Komintern pendant la seconde guerre mondiale, il était revenu à Bucarest, où il avait rapidement fait partie des cercles dirigeants.

La Roumanie devenait communiste. Valter Roman, membre du comité central du PC roumain, était l'un des fondateurs du régime. *« Il a ensuite été écarté du pouvoir*, raconte le docteur Barsony. *Dans les années 50, les anciens brigadistes n'étaient plus très bien vus. »* Valter Roman restait malgré tout l'un des dignitaires du régime ; membre de l'Académie des sciences sociales et politiques de la République socialiste de Roumanie, il vivait dans les années 70 dans une grande maison du quartier résidentiel de Bucarest. Il mourut en 1983.

Petre Roman arrivait en France en pleine tourmente politique, aux lendemains de mai 1968. Hébergé chez Nora Barsony, boulevard Bonrepos, à Toulouse, il traversait tous les jours les allées Jean-Jaurès pour aller déjeuner chez le docteur Barsony. La table était ouverte, les discussions souvent vives. *« Il y avait là mes parents, ma sœur et moi, et des étudiants qui habitaient alors chez nous*, raconte Jacques Barsony, le second fils. *Mon père était communiste, ma sœur et moi, nous étions trotskistes, et les étudiants qui habitaient chez nous étaient plutôt proches des socialistes. C'était une forum politique permanent ! »* Petre Roman, fraîchement débarqué de Roumanie, ne s'en émouvait guère.

Comment définir le Petre Roman de ces années 70 ? Certainement pas comme un néophyte de la politique. Le docteur Barsony parle d'un jeune communiste influencé par les idées *« ouvertes et internationalistes »* de son père. Lucien Masbernat, son directeur de thèse, d'un *« marxiste antistalinien »*. *« En fait, Petre avait une mentalité de jeune Occidental de gauche de cette époque*, souligne-t-il. *Il était marxiste, c'est sûr, mais il portait beaucoup d'attention aux mouvements « gauchistes ». C'était nouveau pour lui, et il y était très sensible. »*

Petre Roman, qui avait adhéré au SNES-sup, se gardait toutefois bien de militer. A une exception près : une manifestation contre la guerre du Vietnam, où il avait été pris en photo sous une banderole. Le lendemain, il avait retrouvé son visage dans un quotidien. L'Institut de mécanique des fluides avait alors reçu la visite de la DST.

Le choix du retour

Pendant ces années à Toulouse, Petre Roman vivait de son salaire d'assistant à l'ENSEEIHT, où il enseignait la mécanique des fluides. Un pécule de 1 700 F par mois qui lui permettait de mener une vie *« correcte »*. Sept heures et demie de cours par semaine rue Charles-Camichel, un travail de recherche sur sa thèse, dans le laboratoire de Banlève, et une vie de *« jeune homme de l'époque »* dans ses moments de liberté. *« Petre Roman ne donnait pas l'impression d'être étranger*, raconte Floréal Elias, le chef d'atelier de l'Institut de mécanique des fluides. *Il parlait parfaitement français, et il participait à toutes les discussions de plain pied, comme s'il avait toujours vécu en France. Au point qu'à la fin, je me suis demandé s'il repartirait. »*



Petre Roman aurait sans doute pu rester en France. Il était déjà assistant à l'ENSEEIHT et, sa thèse terminée, l'Institut aurait pu lui trouver un poste. Mais Petre Roman a voulu rentrer. Comme beaucoup. *« J'étais moi aussi en thèse à l'époque*, raconte Vladan Milisic, un des amis de Petre Roman, *et je venais de Yougoslavie. A la fin de notre séjour, on s'est posé tous la question, bien sûr. Mais on est tous repartis pour faire du bien à nos pays... »* Vladan, qui a aujourd'hui la nationalité française, a fini par revenir. De retour à Bucarest, Petre Roman, lui, est devenu professeur à l'Institut polytechnique, où il dirigeait ces dernières années le département d'hydraulique.

Les contacts avec Toulouse *n'ont pas été rompus pour autant*. Lors d'un congrès à Bucarest, en 1980, l'un des maîtres de conférences de l'ENSEEIHT, Robert Caen, décidait de mettre en place des accords de coopération entre les deux instituts. Le texte était signé le 28 octobre 1981. *« Je suis allé à Bucarest en 1981 et en 1983*, raconte Robert Caen. *Petre Roman vivait dans un appartement de trois pièces avec sa femme et ses deux filles. Le logement était sommaire, sans plus. Il correspondait au standing d'un professeur d'université. »* La vie était déjà difficile. *« Pour les repas, chacun apportait quelque chose*, raconte Robert Caen, *mais on sentait qu'ils avaient mis le paquet pour nous recevoir. »* L'accord aurait dû faciliter la venue de professeurs roumains, mais les autorités résistaient.

Dans une lettre au doyen de la faculté d'énergétique de Bucarest, le 9 janvier 1986, le professeur Nougaro invitait une nouvelle fois Petre Roman à venir en France. *« Il est maintenant indispensable que M. Roman se rende compte sur place des possibilités scientifiques et techniques de l'IMFT et de leur complémentarité avec celles de la chaire d'hydraulique de votre faculté*, écrivait-il. *Nous souhaiterions qu'à cette occasion M. Roman puisse faire une série de conférences, en particulier dans le domaine de la pollution. »* Il faudra pourtant attendre l'été 1988 pour que Petre Roman soit à nouveau autorisé à venir à Toulouse. *« Il est venu sans un sou*, raconte Lucien Masbernat. *Nous avons réussi à lui trouver des crédits pour qu'il puisse vivre un mois ici. »*

Dernière visite

Cet été-là, Petre Roman était arrivé en France à bord d'une Axel fatiguée qui était tombée en panne pendant le voyage Bucarest-Toulouse. *« Nous lui avions refait des pièces pour sa voiture à l'atelier*, raconte Floréal Elias. *Elle ne tenait plus debout. »* Logé pendant les premiers jours à l'Hôtel du Père-Léon, à Toulouse, il s'installait finalement avec sa femme dans un studio vide appartenant à l'un des maîtres de conférences de l'ENSEEIHT, Benoît Le Guennec. *« Ils nous parlaient sans arrêt de la pénurie alimentaire roumaine*, explique-t-il. *Lorsqu'ils sont repartis, la voiture était tellement remplie de nourriture et de vêtements qu'il n'a même pas pu emporter les dossiers sur lesquels nous avions travaillé. Tout était bon pour gagner de la place ! »*

Petre Roman est revenu à Toulouse une dernière fois pendant l'été 1989. Sans financement roumain. A Bucarest, la pénurie s'était aggravée et les travaux du Conducator épuisaient le pays. *«Il m'a parlé des travaux mégalomaniaques lancés par Ceausescu*, raconte le docteur Barsony. *Il était exaspéré par les complexes industriels gigantesques qui travaillaient à perte en Roumanie. »*

Petre Roman avait toutefois conservé sa carte du Parti communiste. Aujourd'hui, Lucien Masbernat s'en étonne à peine. *« Sans elle, il n'était pas question de continuer à travailler une minute de plus à l'institut*, explique-t-il. *Il aurait immédiatement perdu son travail. »* Au cours de ce dernier voyage, Petre Roman avait longuement parlé de Mikhaïl Gorbatchev à ses hôtes français. Il captait à Bucarest la télévision bulgare, qui retransmettait alors bon nombre de débats venant de Moscou. *« Il y voyait un espoir*, note Lucien Masbernat. *Il s'agissait d'un phénomène tellement nouveau qu'il ne pouvait imaginer qu'il n'ait pas de conséquences. »*

En décembre dernier, tous les compagnons français de Petre Roman ont passé les fêtes devant leur poste de télévision. Le lendemain de Noël, Robert Caen apprenait dans sa voiture la nomination de Petre Roman au poste de premier ministre. *« Je me suis dit qu'il y avait peut-être deux Roman, mais sans doute pas deux Petre Roman »*, raconte-t-il. La première interview du premier ministre roumain ne laissait plus aucun doute. *« J'ai reconnu sa voix un peu cassée. »* L'Institut de mécanique des fluides faisait alors parvenir à Bucarest de grandes enveloppes remplies de vœux et de coupures de presse. Le docteur Barsony, lui, envoyait dès les premiers jours un télégramme de félicitations à l'ancien pensionnaire de sa mère. Quant à Benoît Le Guennec, maître de conférences à l'ENSEEIHT, il y gagnait, dit-il en souriant, une *« exclusivité »* : il publiera le mois prochain, dans sa revue *Solid, liquid, flow*, le premier article du nouveau chef du gouvernement roumain : « Les transferts d'énergie cinétique turbulentes près d'une paroi à rugosité uniforme. »

ANNE CHEMIN

(1) *L'Ecole nationale supérieure* d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique et d'hydraulique de Toulouse est l'une des quatre écoles d'ingénieurs de l'Institut national polytechnique de Toulouse.

Fausses rumeurs

Petre Roman est-il, ou a-t-il été, un agent, et au service de qui ? Bien des rumeurs ont couru. Certains l'ont suspecté d'avoir travaillé pour les services secrets roumains lors de son passage à Toulouse, de décembre 1970 à février 1974.

D'autres d'avoir été à la solde du KGB dans les années qui ont précédé la révolution du 22 décembre 1989. Ces derniers notent que le père de Petre Roman, membre influent du Komintern, avait passé les années de guerre à Moscou avant de revenir à Bucarest fonder le régime communiste.

Les renseignements généraux, qui précisent que le dossier de Petre Roman concernant ces trois années passées à Toulouse est *« très mince »*, ne possèdent aucun élément *« suspect »* sur son compte. Tout juste un avis *« réservé »* concernant un visa pour la Roumanie accordé en juin 1972, pour son cinquième séjour dans son pays : Petre Roman avait émis un chèque sans provision quelques mois auparavant...

La DST, quant à elle, affirme ne détenir aucun dossier *« compromettant »* sur Petre Roman. *« Aucun élément sérieux ne vient étayer une telle hypothèse »*, précise-t-elle. S'intéressait-il de près, lors de son séjour à Toulouse, aux activités aéronautiques, comme il a parfois été dit ? *« L'aéronautique n'était pas du tout sa spécialité*, note-t-on à la DST. *Cette hypothèse paraît très peu crédible. »*

Petre Roman, qui a passé trois ans à Toulouse, a *« sans doute eu affaire »* aux services secrets roumains, remarque toutefois l'un de ses compagnons. *« Il venait en France pour plusieurs années, ce qui n'était pas très fréquent dans les milieux universitaires roumains. Je suppose que, lorsqu'il revenait à Bucarest, on lui posait des questions sur ce qu'il avait vu et entendu à Toulouse. »*

L'Institut de mécanique des fluides de Toulouse (IMFT), où il faisait sa thèse, était-il un endroit *« sensible »* ? Les chercheurs de l'institut le nient. L'IMFT a parfois travaillé avec les militaires, mais, à l'époque, il n'existait aucun contrat de ce type au laboratoire de Banlève.

Quant aux industriels, ils exigent parfois des clauses de confidentialité, mais les travaux de recherche menés pour leur compte concernent rarement des *« secrets d'importance »*. *« Petre Roman s'était spécialisé dans les problèmes de l'environnement*, note un enseignant de l'ENSEIHT. *Il travaillait dans un domaine à publication. »*

A. C.

DIPLOMATIE

Les perspectives de réunification de l'Allemagne

M. Hans Modrow se dit « déçu » par les résultats de sa visite à Bonn

Alors que le chancelier Kohl s'entretient jeudi 15 février à l'Elysée avec M. Mitterrand des perspectives de l'unification allemande au lendemain de la réunion d'Ottawa, on rappelait dans l'entourage du président français, mercredi soir, que la France « veut avoir un langage amical vis-à-vis des Allemands tout en leur rappelant que les autres ont besoin de garanties ». Paris juge également *« intéressante sur le fond »* la suggestion de M. Delors de réunir un sommet extraordinaire des Douze, tout en rappelant que la décision appartient à la présidence irlandaise. Cette proposition a été soutenue mercredi par les gouvernements belge et portugais.

Neutralité ou pas pour l'Allemagne ? Après les déclarations de M. Chevardnadze à Ottawa selon lesquelles une Allemagne sans lien avec l'OTAN était la « *solution la plus acceptable* » pour son pays, le ministre soviétique des affaires étrangères a semé le *doute, rapporte* notre correspondante Martine Jacot, à l'issue d'un entretien mercredi avec son homologue canadien, M. Joseph Clark. « *Cette solution idéale* [celle de la neutralité] *est-elle réaliste ? C'est toute la question* », a-t-il dit à la presse.

Pour sa part, la Pologne a fait savoir qu'elle souhaite participer à la conférence consacrée à l'unité allemande, aux côtés des quatre puissances garantes du statut de Berlin et des deux Etats allemands, telle qu'elle a été décidée à Ottawa. Parlant mercredi à Londres, à l'issue d'une visite de trois jours en Grande-Bretagne, le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, a noté que cette conférence abordera les questions de sécurité, et « *il est donc normal que la Pologne soit présente* ». « *Nous ne pouvons pas donner de procuration pour discuter de nos problèmes de sécurité* », a-t-il ajouté. Sur le statut d'une Allemagne réunifiée, M. Mazowiecki est resté vague : « *Je ne pense pas qu'une Allemagne neutre serait une bonne chose. La meilleure solution serait que l'Allemagne fasse partie d'un système européen uni* », a-t-il dit.

Cette demande polonaise est pratiquement rejetée à Bonn . « *Inclure la Pologne dans les entretiens des Six n'aurait pas de sens* », indiquait mercredi une source proche du gouvernement fédéral, qui précisait que les deux Etats allemands tenteraient de trouver un accord d'unité au sein de leurs frontières actuelles et ne formuleraient pas de revendication concernant la Pologne.

Une négociation « à deux plus quatre »

M. Genscher a précisé mercredi, à propos de cette conférence à six – qu'il préfère appeler « *négociations à deux plus quatre* ». – qu'elle se déroulera en Allemagne (Est ou Ouest), en un lieu non encore décidé, mais qui ne sera en aucun cas le bâtiment du Conseil allié à Berlin-Ouest. Ce bâtiment, qui avait notamment servi aux négociations sur le statut quadripartite de Berlin en 1971, avait été spectaculairement remis en vedette avec une réunion des ambassadeurs des quatre début décembre. Inquiets de l'évolution des deux Allemagnes un mois après l'ouverture du mur de Berlin, les quatre s'étaient alors réunis sans consulter la RFA ni la RDA. Cette réunion, qui n'avait débouché sur aucune décision, avait été considérée comme un avertissement à Bonn et à Berlin-Est.

La visite de M. Hans Modrow à Bonn s'est terminée mercredi dans les récriminations, le chef du gouvernement est-allemand et son ministre de l'économie, Mme Christa Luft, exprimant ouvertement leur irritation devant l'attitude du gouvernement ouest-allemand. Interrogé par des journalistes sur le fait de savoir s'il était déçu après sa rencontre de mardi avec le chancelier Kohl, M. Modrow a répondu : « *Si vous me le demandez, oui.* » Mme Luft a reproché à la RFA de n'avoir aucun concept précis dans les négociations qu'elle mène avec la RDA. « *Nous attendons toujours que l'autre partie* (la RFA) *nous présente ne serait-ce que la moitié d'un projet écrit* », a-t-elle dit. Le ministre ouest-allemand des finances, M. Theo Waigel, a aussitôt rejeté ces accusations en déclarant que Bonn ne pouvait pas prendre de mesure décisive face à gouvernement est-allemand « *de transition* » et arrivant « *sans marge de manœuvre* ».

Le gouvernement ouest-allemand, qui a refusé au cours des conversations la demande d'aide massive immédiate de la RDA, a neanmoins approuvé mercredi en conseil des ministres une rallonge budgétaire de 7 milliards de deutschemarks pour l'année en cours afin de faire face à ses nouvelles obligations. Ces fonds seront destinés à diverses mesures en faveur de la RDA et d'autres pays de l'Est, mais aussi à faire face aux dépenses dues à l'afflux de réfugiés est-allemands arrivant en RFA.

A Washington, M. Bush a qualifié mercredi d'importantes « *percées* » les deux accords conclus la veille mardi à Ottawa sur des négociations pour la réunification allemande et sur une réduction des troupes en Europe. Le président américain s'est déclaré quelque peu surpris par la rapidité avec laquelle ces accords ont été conclus, expliquant que les événements vont « *très vite* » et qu'il n'était pas « *au courant lundi qu'un accord serait conclu mardi* ». – (*AFP, Reuter.*)

□ **Le ministre des affaires étrangères bulgare à Paris.** – M. Boïko Dimitrov, chef de la diplomatie bulgare, et le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, ont signé mercredi soir 14 février à Paris un accord sur la création de centres culturels français à Sofia et bulgare à Paris. M. Dimitrov, qui a choisi la France pour sa première visite en Occident, avait été reçu dans la journée par M. François Mitterrand.

□ **Lisbonne soutient la proposition de M. Delors sur un sommet extraordinaire des Douze.** - Le gouvernement portugais a annoncé, mercredi 14 février à Lisbonne, qu'il soutenait la proposition du président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, en faveur d'une réunion extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Communauté après les élections du 18 mars en RDA, *pour discuter de la réunification* allemande. – (*AFP.*)

□ **Visite de M. Arens en RFA.** – Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Arens, s'est rendu, mercredi 14 février, en RFA pour une brève visite, alors que la perspective de réunification de l'Allemagne suscite certaines appréhensions en Israël. Peu avant son départ, M. Arens a indiqué qu'il ne voyait aucun danger à une telle réunification si l'Allemagne réunifiée « *est une Allemagne démocratique, pleinement consciente de ses responsabilités à l'égard du peuple juif.* »

M. Giscard d'Estaing estime que les Douze doivent être consultés au même titre que les Grands

Les députés européens ont manifesté, mercredi 14 février, leur inquiétude quant aux conséquences de l'unité des deux Etats allemands sur l'union de la Communauté. A la demande du groupe socialiste, l'assemblée devait décider jeudi de la création d'un groupe *ad hoc* pour étudier la question allemande.

BRUXELLES,

Communautés européennes
de notre correspondant

De la gauche à la droite de l'hémicycle, une préoccupation commune s'est exprimée : que la marche forcée vers la réunification *n'ait pas pour effet de laisser* à la traine la construction européenne.

Ainsi M. Emilio Colombo, (démocrate-chrétien italien) a estimé que « *la réponse à l'Allemagne était la transformation de la CEE en union politique* ». Il a demandé, à l'instar de M. Mitterrand, que la conférence intergouvernementale sur l'union économique et monétaire se tienne avant la date prévue (décembre 1990). De son côté, M. Valery Giscard d'Estaing, président des libéraux, a insisté sur le manque de consultation, de la part de la RFA, auprès de ses partenaires européens. Pour le président de l'UDF, les Douze devraient être informés au même titre que les Etats-Unis et l'Union soviétique . Il a aussi relevé le danger d'un deutschemark dont le poids dans le système monétaire européen (SME) constituera 35 % de l'ensemble des monnaies des Douze lorsque l'union allemande sera réalisée. « *A ce moment-là*, a-t-il affirmé, *le SME dépendra de la seule devise allemande* ». Aussi demande-t-il l'usage d'une monnaie gérée en commun, c'est-à-dire l'écu.

S'agissant des idées du président de la République en matière de confédération européenne, M. Giscard d'Estaing déplore « *que la France n'établisse pas une hiérarchie forte entre l'intégration communautaire* » et ce qu'il appelle « *la fumée d'une vague paneuropéaniste* ». Selon lui, la France assiste en spectateur aux initiatives du chancelier Kohl.

M. Franz Schönhuber, le chef de file de l'extrême droite ouest-allemande, a évoqué les frontières de l'Allemagne pour dire que le problème devait être réglé par un traité de paix. Un traité qui permettra, selon lui, « *le départ de toutes les troupes d'occupation, qu'elles soient américaines ou soviétiques, afin que l'Allemagne devienne un Etat libre et armé* ».

M. Delors a tenu des propos moins critiques que la veille (*le Monde* du 15 février). Selon lui, il ne convient pas de compromettre les discussions du groupe de travail créé par la RFA et la RDA sur l'union monétaire. Sans compter, a-t-il ajouté « *qu'une campagne électorale est en cours en Allemagne de l'Est* ». A propos de son idée de conseil européen extraordinaire, Mme Maire Geoghegan, ministre irlandais chargé des affaires européennes, a indiqué, au nom de la présidence de la CEE, qu'il appartenait aux gouvernements membres de prendre l'initiative. Elle a laissé entendre toutefois que cette réunion devrait se dérouler avant la fin de juin prochain.

MARCEL SCOTTO

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : cité de M. Nelson Mandela

Soweto est en proie au chômage et à la violence

Aucune information n'a encore filtré de la réunion des dirigeants de l'ANC qui s'est ouverte le 14 février à Lusaka (Zambie) en l'absence de M. Nelson Mandela. Le comité exécutif national du Congrès national africain discute de la nouvelle situation politique créée par la légalisation de l'organisation et par la libération de son chef historique. Ce dernier n'a pas indiqué s'il se rendrait lui-même à Lusaka pour assister à la réunion. La session du comité exécutif de l'ANC devrait se clore le 16 février, mais M. Nelson Mandela pourrait venir en Zambie, où est installée toute la direction de l'ANC, après la réunion.

A Johannesburg, plusieurs milliers d'enseignants noirs ont manifesté sans incidents, mercredi 14 février, contre l'apartheid dans l'enseignement.

La veille, M. Nelson Mandela, dans son meeting de retour à Soweto, avait particulièrement insisté sur la crise que vit l'enseignement noir, appelant écoliers et lycéens *« à retourner à l'école et à apprendre ».*

Six prisonniers politiques noirs ont par ailleurs été libérés le 14 février du pénitencier de Robben Island. Ils avaient été condamnés à des *peines allant de trois à dix ans de prison pour* avoir milité en faveur de l'ANC. Les six militants ont déclaré que trois cent cinquante-quatre autres prisonniers politiques étaient toujours détenus à Robben Island.

SOWETO

de notre envoyé spécial

Les visites guidées de Soweto sont suspendues jusqu'à lundi prochain. « *Vous comprenez, ce n'est pas une bonne semaine* », explique, à peine sibylline, cette employée d'une agence de tourisme de Johannesburg. Conduit par un « *Africain qui y a passé toute sa vie* », le tour de cette township dure quatre heures. Le temps de « *se rendre compte de beaucoup d'aspects de la vie locale* », de monter au sommet de la tour Oppenheimer pour avoir une vue d'ensemble, de visiter la fameuse boîte de nuit A Train.

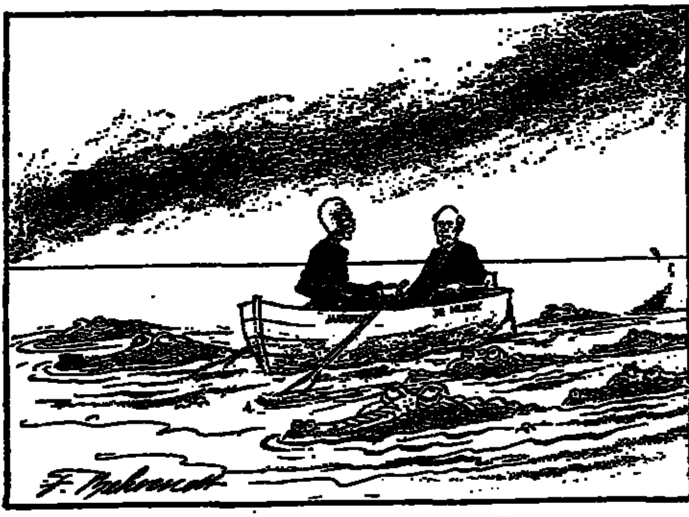
Les autorités sud-africaines *sont plutôt fières d'exposer ainsi* en vitrine cette township-pilote où s'entassent, aux portes de Johannesburg, plus de deux millions de personnes. Soweto est en effet, de toutes les cités noires du pays, celle dont le revenu moyen annuel par tête d'habitant – environ 900 rands, soit 2 000 F – est le plus élevé . Pourtant, selon une enquête réalisée en 1986 par un institut de recherches américain, 40 % des gens vivent ici au-dessous du seuil de pauvreté.

Un certain nombre d'habitants de Soweto n'apprécient guère ce genre de visite-conférence. A quelques pas de la petite maison de M. Nelson Mandela, dans le quartier d'Orlando-Ouest, des slogans peints sur un mur le laissent assez clairement deviner : « *Cochons de touristes, retournez chez vous avec les marionnettes qui vous servent de guides. Soweto n'est pas un zoo pour blancs racistes !* » A écouter le chef historique du Congrès national africain mardi 13 février au stade de Johannesburg, on n'avait pas l'impression que Soweto était ce paradis décrit par les dépliants touristiques. Des habitants de cette cité noire auxquels ses propos s'adressaient en priorité ont été étonnés qu'un homme qui vient de passer vingt-sept ans en prison se montre si averti de leurs problèmes. Les grandes tirades *idéologiques, les* habitants de Soweto s'en moquent un peu. Ce qui compte pour eux, ce sont les tracas de la vie quotidienne sous un régime – celui de l'apartheid – qui jusqu'alors ne la leur facilitait pas. « *Nelson Mandela a visé juste* », remarque un observateur. *Il a été très concret et a tenu un langage responsable* ».

72 % d'échecs scolaires

Ainsi le « camarade Nelson » a-t-il insisté sur le fait que « *les gens devaient vivre dans des habitations convenables et non pas dans des ghettos* ». A Soweto, au moins trois cent mille personnes n'ont pas de logement décent. Certains ont élu domicile sous des abris de fortune, dans des bidonvilles (il y en a six). D'autres occupent les garages ou les arrière-cours que les locataires de ces maisons – les « *boîtes d'allumettes* » *qui* composent le paysage de cette immense township – leur sous-louent à prix d'or.

Pour décourager l'installation de nouveaux venus, la construction de logements a été interdite ici pendant vingt ans. Elle n'a été à nouveau autorisée qu'après les troubles de 1984-1985. Mais c'est aujourd'hui le secteur privé qui a la maîtrise des opérations, si bien que les habitations qui sortent de terre sont loin d'être à portée de bourse du plus grand nombre. Résultat : sur chaque parcelle de terrain s'agglutinent en moyenne quatorze personnes...



Dessin paru dans « Frankfurter Allgemeine Zeitung »

La situation scolaire n'est guère plus brillante à Soweto, comme s'en est inquiété M. Nelson Mandela. Plus de cinquante élèves par classe devant des professeurs dont près des trois quarts sont sous-qualifiés. A cela s'ajoutent les consignes de boycottage des cours lancées par l'ANC qui, entre 1984 et 1987, ont vidé les écoles et l'absence totale de discipline. Pas étonnant donc que l'an dernier moins de 28 % des candidats aient réussi leur examen de fin d'études secondaires et que parmi eux une infime minorité d'entre eux aient obtenu la mention nécessaire pour pouvoir entrer à l'université.

L'appel insistant à la reprise des cours lancé par M. Nelson Mandela sera-t-il entendu par les intéressés ? Préoccupation majeure pour les responsables locaux du mouvement nationaliste car, à Soweto, près de la moitié de la population a moins de dix-huit ans. Plus s'accroît le nombre des laissés-pour-compte, plus se développent le banditisme et l'insécurité. D'autant que cette township compte 40 % de chômeurs frustrés d'en être réduits à cette triste condition alors qu'ils vivent aux portes de Johannesburg, la ville la plus riche d'Afrique du Sud.

Le chef historique de l'ANC s'est dit « *très inquiet* » du nombre de crimes commis à Soweto et a condamné sans équivoque ceux qui au sein du mouvement nationaliste estiment que la fin justifie les moyens. « *Il est urgent*, a-t-il affirmé, *de mettre un terme à cette situation malsaine.*

Mille trois cents morts par an

Réglements de comptes politiques, conflits d'intérêts, affaires de cœur, bagarres d'ivrognes, violences tout simplement gratuites : au total environ mille trois cents morts par an. Et autant de viols déclarés à la police.

Les gangs, dont la police a parfois utilisé les services pour semer la zizanie au sein de la communauté noire, ont ici pignon sur rue depuis bien longtemps. Celui des Russians, par exemple, qui opère dans le quartier de Phiri, a été créé dans les années 40. Leur font aujourd'hui concurrence des bandes de désœuvrés moins experts en la matière que leurs aînés mais tout aussi violents.

« *Beaucoup de gens vivent de manière déshumanisante*, raconte un habitant de Soweto. *On ne peut pas attendre d'eux qu'ils se comportent toujours de manière correcte.* » Les campagnes anti-crime n'ont pas encore porté leurs fruits. Le mépris de la loi, ou plutôt des lois, des bonnes comme des mauvaises, est le fruit amer du système de l'apartheid. Jusqu'aux années 70, Soweto faisait corps avec Johannesburg et profitait donc des ressources de cette métropole industrielle et commerciale. Conformément à la politique du « chacun chez soi », elle en a été détachée pour former une municipalité autonome qui se retrouve sans moyens. Aussi les habitants de cette township réclament-ils aujourd'hui d'en revenir à l'état de choses antérieur. Les organisations que les gens de Soweto avaient mises en place pour tenter de gérer eux-mêmes cette immense cité noire – associations civiques, comités de rue, etc. – ont eu maille à partir avec les autorités qui les tenaient en haute suspicion et se sont employées à réduire au silence ceux qui les dirigeaient. *Aujourd'hui il n'y a* donc plus d'autorité qui vaille.

La police a encore un certain pouvoir d'intimidation. « *Vous êtes vue comme un instrument de répression et d'injustice* » lui a dit M. Nelson Mandela, qui l'a invitée à « *servir les intérêts du peuple* ». Restent les élus municipaux, mais ils sont discrédités aux yeux de beaucoup pour avoir accepté de « *collaborer avec le pouvoir blanc* ». Comme le constate un habitant, « *Soweto est devenu un troupeau sans berger.* »

Cette population qui a longtemps vécu dans la peur éprouve aujourd'hui un sentiment de force. Elle relève la tête et réalise *que l'avenir est entre ses mains.* « *Nous entrons dans une zone de fortes turbulences* », avertit un habitant de Soweto. Les appels au calme et à la discipline du « camarade Nelson » ne sont pas de simples clauses de style.

JACQUES DE BARRIN

ASIE

« Bataille d'éléphants » au Japon

Suite de la première page

. Cette fois, une Mme Doi pimpante et rajeunie, en chemisier et veste rose sur le bras – le rouge n'est plus de mise, le PSJ se voulant désormais centriste – nous apprend que *« le Japon bouge ! »*. Le premier ministre Kaifu, assis en tailleur avec deux enfants (qui ne sont pas les siens), promet *« une vie heureuse »*.

Les ressentiments provoqués par le scandale politico-boursier Recruit, partie émergée d'un iceberg de malversations, s'estompent. L'entreprise, qui domine le marché des petites annonces, attend pour 1989 des bénéfices en hausse de 10 %, démontrant que le scandale n'a pas entamé sa réputation en affaires. Quant aux grandes figures politiques impliquées, elles se représentent comme si de rien n'était, ou presque. C'est le cas de M. Nakasone, ancien premier ministre, et de son bras droit, M. Fujinami. Ce dernier a commencé sa campagne sur l'esplanade de la Purification du sanctuaire d'Ise, le plus vénérable du Japon. Pour eux, être élu vaut une absolution. Ils font *« misogi »* (rite de purification du culte shinto), dit-on.

Si le *Tokyo Shimbun* dénonçait récemment le caractère *« intolérable »* de telles pratiques, il n'est pas sûr que les électeurs de Mié, au sud de Nagoya, où se présente M. Fujinami, ressentent la même indignation. En province, on aime être représenté par une personnalité, même si sa réputation est un peu flétrie.

Les socialistes, grands vainqueurs en juillet, n'ont pas su capitaliser les mécontentements. L'électorat féminin (quarante-six millions), mobilisé contre les politiciens *« corrompus »* et *« licencieux »* à la suite du scandale d'alcôve du premier ministre Uno, a perdu sa virulence. Les femmes s'interrogent : *« C'est un vote crucial mais sans choix »*, dit Miyako Yano. Militante féministe, elle a voté en juillet contre le PLD après lui avoir été fidèle pendant quatorze ans. Elle pense s'abstenir : le PSJ, incapable de présenter une alternative crédible, l'a déçue et Mme Doi a montré ses limites.

L'opération « Madonna » (multiplication des candidates femmes) lancée par les socialistes en juillet a fait long feu : il n'y a que 66 candidates sur 944, la moitié communistes, les autres indépendantes. Le PSJ n'en présente que dix : les luttes de clans et les rentes de situation ont empêché Mme Doi d'envoyer plus de femmes au combat. Erreur tactique, car les femmes travaillant à temps partiel constituent un électorat « naturel », et peu encadré, pour les socialistes.

« Les circonscriptions où souffle le vent »

Le PLD ne présente aucune candidate, sinon indirectement, parmi les indépendantes. On a fait grand cas dans les médias de Mme Makiko Hamada, épouse d'un député, qui se serait *« révoltée »* contre son mari et se présente comme indépendante dans une circonscription voisine, à Saitama (au nord de Tokyo). Simple partage des tâches en réalité : ou bien les Hamada sont élus tous les deux et Madame se ralliera au PLD, ou bien elle sera élue seule – son mari étant en difficulté, – et cela fera au moins un siège pour les conservateurs et pour la famille...

Plus que sur les thèmes de la campagne, les candidats comptent sur la machine électorale pour ramasser les votes. Au Japon, quand une campagne électorale commence, le gros du travail de rassemblement des voix est déjà fait. Les comités de soutien aux candidats ont mobilisé leur clientèle. Il s'agit de rassembler les votes flottants et de concentrer les efforts sur les *« circonscriptions où souffle le vent »*. Le PSJ paraît sur la défensive, ne présentant que 148 candidats (et non 180 comme prévu). Les alliances électorales entre opposants sont en outre en recul par rapport à 1986. Le parti bouddhiste Komeito en serait le principal responsable. Lui aussi sur la défensive en raison de son implication dans le scandale Recruit, il préfère compter sur ses propres voix, mobilisées par la secte dont il est issu, la Sokagakkai.

Les conservateurs, galvanisés par une remontée de leur popularité dans les sondages, sont en revanche passés à l'offensive avec d'énormes moyens financiers (leur trésor de guerre s'élève à quelque 30 milliards de yens) et une mobilisation générale de leurs supporters, notamment des associations professionnelles et des entreprises. La Fédération des distributeurs automobiles (2 000 entreprises et 350 000 salariés) soutient ainsi cinquante-neuf candidats du lobby du ministère des transports. Pour désamorcer le mécontentement des paysans opposés à l'ouverture des marchés agricoles, le gouvernement a momentanément gelé sa décision sur le riz. Le PSJ dépend, quant à lui, des syndicats (près de 70 % de ses candidats sont d'ex-syndicalistes).

La *« bataille entre éléphants »* que sont les machines électorales des grands partis laisse peu d'espace aux petits partis ou aux candidats marginaux, des Verts menés par un vieux « permanent » de la révolution, Ryu Ota, à un célèbre travesti du quartier de Shinjuku, en passant par le chef d'une nouvelle secte, Aume, le parti de la Vérité, dont les supporters font campagne portant un masque représentant le visage de leur gourou, barbu et chevelu. Agé de trente-quatre ans, celui-ci affirme avoir un pouvoir de lévitation et exerce une certaine attraction sur les jeunes. Une secte au demeurant controversée, qui serait mêlée à la disparition d'un avocat de Yokohama qui enquêtait, à la demande de parents inquiets, sur ses méthodes d'endoctrinement...

PHILIPPE PONS

AFGHANISTAN : le premier anniversaire du retrait soviétique

Moscou et Kaboul proposent un nouveau plan de paix

A la veille du premier anniversaire, jeudi 15 février, de la fin du retrait militaire soviétique d'Afghanistan, Moscou et Kaboul ont proposé un plan de paix comprenant notamment un cessez-le-feu sur place, un moratoire sur les livraisons d'armes étrangères, une conférence de paix sous l'égide de l'ONU, des élections générales en présence d'observateurs étrangers et la démilitarisation du pays sous supervision internationale. Entretemps, la guerre continue et les protégés de Moscou tiennent toujours les villes, certains grands axes et quelques campagnes. Moscou et Washington, qui se sont pourtant prononcés, le 10 février, pour la formation d'un gouvernement « largement représentatif » à Kaboul, continuent leurs livraisons à leurs alliés locaux respectifs.

Depuis un an, rien ne s'est passé, en Afghanistan, comme annoncé. Malgré leurs importantes livraisons d'armes, les Soviétiques ne pensaient sûrement pas qu'au lendemain de leur retrait, le régime de Najibullah ferait si bonne figure . Les Américains, de leur côté, n'auraient jamais pensé que, tout aussi généreusement dotés en armes par leurs soins, les moujahiddine ne marqueraient pas de points décisifs. Certes, les assauts frontaux contre les villes-garnisons de Jalalabad et de Khost, approuvés sinon commandés par les Pakistanais, ont constitué une erreur tactique. Il aurait mieux valu ne pas imposer à une coalition hétéroclite de moujahiddine une guerre conventionnelle à laquelle ils n'étaient pas habitués. Mais cette faute n'explique pas pour autant le piétinement, depuis, des mouvements de résistance.

Ces derniers mois, alors que des roquettes s'abattent encore assez régulièrement sur Kaboul, les zones de combats se sont retrécies. Pour l'essentiel, les accommodements locaux l'emportent entre groupes de moujahiddine et milices qui dépendent, au moins nominalement, de Kaboul. Certains chefs de la résistance en profitent pour renforcer leur assise régionale. D'autres y laissent des plumes, puisque la « guerre sainte » a perdu, aux yeux des populations locales, une partie de sa raison d'être avec la fin de l'occupation soviétique. Chacun reste, le plus souvent, sur ses positions. Les unités du khâd, – à la fois police secrète et force militaire d'élite de Najibullah –, tiennent les grandes villes. Ailleurs, moujahiddine et miliciens de Kaboul cohabitent souvent.

D'autre part, les incidents, parfois sérieux entre mouvements de résistance, sont demeurés l'exception. Le gouvernement provisoire de la résistance, qui siège à Peshawar (Pakistan), est trop divisé pour s'imposer aux chefs locaux des moujahiddine, qui s'organisent sur place avec plus ou moins de succès selon leur autorité et leur tempérament. La situation qui en résulte est trop incertaine pour que la masse des réfugiés – environ cinq millions de gens au Pakistan et en Iran – songe au rapatriement. Mais, sur le terrain, selon des témoignages concordants, la circulation des biens et personnes en est facilitée.

La position personnelle du président Najibullah en est-elle, pour autant, réellement consolidée ? L'appareil politico-militaire sur lequel il s'appuie ferait sans doute les frais de l'application, même progressive, d'un moratoire sur les livraisons d'armes aux camps en présence, sans parler de la mise en place du *« gouvernement largement représentatif »* souhaité par Moscou et Washington. Najibullah et son équipe restent, pour l'essentiel, les instruments d'une guerre. On peut douter que leur régime policier ne survivrait pas à un réglement.

Les Américains commencent à le comprendre, ce qui expliquerait, au moins en partie, pourquoi ils semblent avoir assoupli leur position en ne réclamant plus le départ de Najibullah comme préalaible à toute négociation. Les autres raisons de cet infléchissement sont, bien entendu, l'échec de leurs efforts en faveur des moujahiddine et la crainte, plus récente, qu'en déteignant sur les républiques musulmanes soviétiques voisines, la guerre d'Afghanistan coomplique encore la tâche de M. Mikhaïl Gorbatchev. Plusieurs commandants de la résistance invitent, en effet, ouvertement les musulmans *« opprimés »* d'Asie centrale à *« se libérer »* du *« joug »* soviétique, ainsi que l'a fait encore fait, cette semaine, le commandant Massoud, le célèbre « Lion du Panshir ». Mais même quand Washington et Moscou semblent s'opposer, avec moins de rigidité, sur le conflit, un réglement politique reste loin de se dessiner. Cependant, si les deux Grands s'entendaient sur une réduction progressive de leurs livraisons d'armes dans les mois à venir, ils encourageraient ainsi la cohabitation, selon la tradition afghane, entre des pouvoirs dont la base reste, avant tout, régionale.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AMÉRIQUES

COLOMBIE : le sommet de Carthagène

La principale bataille doit se livrer aux Etats-Unis

WASHINGTON

de notre correspondant

Quand on a solennellement déclaré la guerre à la drogue, il faut livrer bataille, y compris en territoire « ennemi ». Le président Bush est donc parti pour cette Colombie de tous les dangers où – les sondages l'attestent – ses compatriotes ne voulaient absolument pas qu'il aille, de crainte d'un mauvais coup.

M. Bush s'est mis en route bien avant l'aube pour limiter au strict minimum son séjour sur place et être de retour dès le soir même à Washington. Toutes les précautions possibles et imaginables ont été prises. *« Je ne veux rien faire de stupide ou de macho »*, avait lui-même déclaré avec un sourire M. Bush, comme pour se défendre de jouer les bravaches qui se jettent dans la gueule du loup. Mais le président américain n'a jamais sérieusement envisagé de renoncer à ce déplacement. Pas seulement parce que les craintes manifestées par le public américain sont très exagérées et qu'aucune menace crédible n'est venue les étayer depuis plusieurs semaines, mais surtout parce que ne pas venir aurait eu un effet lamentable sur les gouvernements et les populations des pays andins auxquels les Etats-Unis demandent de prendre eux-mêmes des risques autrement plus grands pour enrayer la production de la drogue.

M. Bush avait tout particulièrement à cœur de manifester son appui au président colombien Barco, qu'il ne manque jamais de citer comme un exemple de *« courage »*. Et sa présence était d'autant plus nécessaire que les Américains doivent se faire « pardonner » leur intervention à Panama, menée, du moins en théorie et pour partie, au nom de la lutte contre le trafic de drogue, mais qui a été fort mal reçue par les pays d'Amérique latine (Washington a pris soin d'évacuer quelques jours avant le sommet les dernières troupes d'invasion). M. Bush devait profiter du sommet pour faire part de son intention d'augmenter substantiellement l'aide américaine à la Colombie, à la Bolivie et au Pérou (pour l'année en cours elle ne représente que 260 millions de dollars). Les Américains voudraient bien mettre en place un système de surveillance électronique de l'espace aérien colombien pour détecter les transports de drogue. Mais l'affaire a été très mal engagée, bien que les responsables de Washington se défendent à qui mieux mieux d'avoir jamais eu l'intention d'imposer un *« blocus »* à la Colombie.

Selon certaines télévisions américaines, le déploiement du dispositif de surveillance serait imminent. Des avions AWACS seraient arrivés à Porto-Rico, tandis que des radars basés à terre seraient actuellement acheminés. Mais les dirigeants américains continuent à adopter un profil bas : les projets de surveillance radar *« sont en attente jusqu'à ce que les pays andins manifestent de l'intérêt »*, a déclaré mercredi 15 février le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater.

« Du coté de la demande »

M. Bush doit aussi rassurer ses interlocuteurs sur un point essentiel : que les Etats-Unis s'acquittent de leurs obligations propres, c'est-à-dire qu'ils luttent énergiquement *« du côté de la demande »*, pour réduire l'appétit des consommateurs américains. Depuis quelques semaines, et en dépit du scepticisme affiché par de nombreux spécialistes, le ton officiel est à l'optimisme. *« Nous sommes en train de gagner la guerre contre la drogue »*, s'est écrié au mois de janvier M. William Bennett, le responsable de la politique antistupéfiants.

Certaines études récentes sont en effet encourageantes : une enquête publiée deux jours avant le sommet de Carthagène fait apparaître que la consommation de drogue parmi les élèves en fin d'études secondaires est actuellement à son niveau le plus bas depuis quinze ans. Moins de 17 % d'entre eux consomment de la marijuana (contre 40 % dix ans plus tôt), et moins de 3 % font état d'une consommation de cocaïne (contre près de 7 % cinq ans plus tôt). Si approximatives que puissent être les études de ce type, elles confirment une tendance observée depuis plusieurs années : le nombre relatif d'utilisateurs de drogue se réduit ; ce qui ne veut pas dire que la consommation ne s'intensifie pas et ne cause pas des dommages considérables dans les secteurs de la population qui s'y adonnent.

Mais d'autres élements d'observation sont beaucoup moins encourageants. De l'avis de la plupart des jeunes interrogés, il est toujours aussi facile de se procurer de la cocaïne . L'usage de certains produits chimiques particulièrement dangereux est en augmentation. D'une manière générale, l'offre de drogue, sous une forme ou sous une autre, semble à peu près inépuisable. Elle peut venir d'Amérique latine, en passant par le Mexique, le Texas, la Floride, la Californie ou bien les îles Vierges, par camion, par bateau, par avion. Elle peut aussi venir d'Asie, en passant par les îles du Pacifique, d'où elle est expédiée vers le continent américain ... par la poste.

Même les opérations les plus spectaculaires – comme l'offensive, largement couronnée de succès, contre les cartels colombiens –, n'ont pratiquement pas réduit le flux de cocaïne vers les Etats-Unis. En un mot, les fronts extérieurs – y compris celui qui se situe dans les pays andins – ne sont que des fronts secondaires : la bataille principale doit être livrée sur le sol américain même.

JAN KRAUZE

M. Bush veut relancer la lutte contre le trafic de drogue

Suite de la première page

« C'étaient des laboratoires inutilisés depuis longtemps, a déclaré le général Maza mercredi. *Quant aux otages ils ont été libérés après avoir payé une rançon. »* Il ne croit pas à la volonté de paix de la Mafia mais il estime en revanche qu'elle est en perte de vitesse. *« Le cartel de Medellin qui assurait 85 % du trafic de cocaïne a perdu, avec la mort de Rodriguez Gacha* [tué par la police en décembre dernier] *sa principale organisation »*, déclare-t-il, avant de conclure : *« Une certaine trêve s'est instaurée en Colombie. »*

Dans la presse, on va plus loin. *« Les sicaires sont au chômage »*, écrit l'hebdomadaire *Semana* de Bogota – environ 3 000 hommes de main sont disponibles sur le marché du crime organisé. Le même hebdomadaire voit le *« narcoterrorisme »* toucher à sa fin. Mais pas le *« narcotrafic »*. Et c'est bien tout le problème, celui qui justifie l'organisation d'un sommet.

Les présidents des pays producteurs de cocaïne n'ont pas *a priori* les mêmes dispositions d'esprit que le chef du principal pays consommateur. Ils parlent même un langage qui, il y a quelques années encore, aurait surpris. Pour le Bolivien Paz Zamora comme pour le Péruvien Alan Garcia, la feuille de coca n'est pas seulement une culture traditionnelle des Andes, c'est aussi une importante source de devises . M. Garcia précise : *« La seule matière première qui en Amérique latine maintient sa valeur et son prix. »* Les plantations de coca qui se sont étendues dans leurs pays respectifs, malgré les programmes d'éradication subventionnés par les Etats-Unis, fournissent de nombreux emplois que ne permettrait pas leurs économies appauvries. Autant dire que si les Américains insistent pour que la coca soit remplacée par d'autres cultures, il faut qu'ils compensent le manque à gagner : en finançant des produits de substitution et aussi des programmes globaux de développement. Bref, contre la coca, des crédits !

Dépenalisation progressive

Or sur ce point les Américains sont accusés de promettre plus qu'ils ne donnent. Ils sont également accusés de faire porter aux pays producteurs la responsabilité du trafic. Mais à Bogota comme à La Paz on affirme que la source du problème se trouve aux Etats-Unis, qui comptent quinze millions de consommateurs habituels de drogue et « lavent » quelque 100 milliards de narcodollars chaque année.

A l'approche du sommet, les techniciens des quatre pays intéressés ont évidemment fait la synthèse des différents points de vue. Le projet de texte mis au point à l'issue d'une réunion préparatoire, en janvier, montre que les Etats-Unis reconnaissent leur responsabilité et sont conscients des bouleversements économiques qu'une suppression de la production de coca risque de créer. Ils se disent donc prêts à aider au rétablissement de la balance des paiement des pays affectés, par le développement de l'agriculture et par de nouvelles exportations. Promesse qui suscite le scepticisme en Colombie où 500 milions de dollars risquent d'être perdus avec la rupture par les Américains du pacte sur le café et avec les obstacles mis aux importations de fleurs aux Etats-Unis.

Autres points du programme d'action commun envisagé à Carthagène : le contrôle des ventes d'armes et de composants chimiques entrant dans la fabrication de la cocaïne ; la coopération entre services secrets et les échanges d'information destinés à empêcher le blanchiment des dollars ; l'assistance américaine aux armées engagées dans la lutte contre les trafiquants, l'envoi de troupes étant définitivement exclu.

Dire qu'un tel programme suscite l'enthousiasme de ce côté de la mer des Caraïbes serait exagéré. Mercredi les deux principaux quotidiens de Bogota, *El Tiempo* et *El Expectador*, ont paru avec une déclaration occupant une pleine page publicitaire d'un ancien ministre de l'intérieur, M. Jaime Castro, candidat à la candidature pour l'élection présidentielle, cette année. L'ancien ministre affirme qu'il ne sortira rien du sommet, sinon une stratégie *« qui a montré son inefficacité »*. La solution de rechange, selon lui, c'est une dépénalisation progressive, une légalisation *« contrôlée »*, une production *« réglementée »*. Une opinion qui a gagné beaucoup de terrain récemment en Colombie où l'on est bien placé pour connaître le prix sanglant des *« guerres »* provoquées par la drogue.

CHARLES VANHECKE

□ **ÉTATS-UNIS : refus de visa pour un membre du gouvernement nicaraguayen.** – Le département d'Etat a refusé au vice-ministre des affaires étrangères nicaraguayen, M. Victor Hugo Tinoco, un visa qui lui aurait permis de prendre la parole cette semaine à Washington et à New-York. Cette décision a été révélée, mercredi 14 février, par un responsable américain qui a demandé à conserver l'anonymat et a expliqué que la mesure répond au refus des autorités nicaraguayennes d'accorder des visas à tous les membres du Congrès américain souhaitant se rendre au Nicaragua en tant qu'observateurs avant les élections du 25 février. *(AFP.)*

Le dynamitage du Boeing d'Avianca attribué à l'ETA

L'organisation armée basque ETA est responsable de l'explosion en vol du Boeing d'Avianca qui, le 27 novembre dernier, au sud de Bogota, avait fait cent onze morts : c'est ce qu'a affirmé, mercredi 14 février, à Carthagène, le directeur du département colombien de la sécurité, le général Miguel Maza. *« Il existe des preuves qu'une bombe a été placée (à bord de l'appareil) par deux terroristes de l'ETA »*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, à la veille du sommet antidrogue. Le général a ajouté qu'il allait remettre ces preuves au juge chargé de l'enquête. Le Boeing-727 d'Avianca avait décollé de l'aéroport Eldorado de Bogota à destination de la ville de Cali (500 km au sud-ouest de Bogota). Il avait explosé quelques minutes plus tard, à 25 km au sud de la capitale. Le jour même, un inconnu avait revendiqué la responsabilité de l'attentat, dans un appel à une radio privée, au nom des « extradables », un groupe qui s'oppose à l'extradition vers les Etats-Unis de trafiquants de drogue colombiens. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Le PCF et la réunification de l'Allemagne

M. Marchais affirme que « la grande Allemagne, c'est la France écrasée »

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, s'est déclaré très inquiet, mercredi 14 février, sur TF 1, de la perspective d'une réunification des deux Allemagnes. A la question *« une Allemagne réunifiée, ça vous inquiète? »*, M. Marchais a répondu : *« Oui, beaucoup »*, avant d'ajouter : *« Evidemment, c'est au peuple allemand de décider de son avenir. On sent bien qu'il est dans sa majorité favorable à la réunification : elle se fera probablement. » « Il est incompréhensible que ce soient quelques hommes politiques qui prennent les décisions sur une question aussi importante »*, a-t-il ajouté.

« La France est concernée et contrairement à M. Giscard d'Estaing, je ne suis pas, moi, pour qu'on se contente d'en discuter à Strasbourg (...) Il faut saisir le peuple français . C'est l'avenir de la France qui est en question. Il faut un grand débat. Les Français doivent donner leur avis sur cette grande question et sur ce que cela représente pour notre pays à un double point du vue », a ajouté M. Marchais.

« Premier aspect : aux plans économiques et financiers, la grande Allemagne, c'est la France écrasée. Comment allons-nous réagir, redonner à notre économie le dynamisme qui lui est nécessaire pour retrouver notre place comme grande puissance économique en Europe? », s'est interrogé le secrétaire général du PCF, avant d'affirmer : *« si nous ne le faisons pas, les Françaises et les Français en subiront durement les conséquences »*.

Le *« deuxième aspect »* de la réunification allemande, selon M. Marchais, est que *« la grande Allemagne est la deuxième puissance militaire, après l'Union soviétique, du point de vue des forces conventionnelles en Europe. Par conséquent, je suis contre l'appartenance de la grande Allemagne à l'OTAN »*, a-t-il réaffirmé. *« Une Allemagne neutre, c'est une garantie non seulement pour le peuple français mais pour l'ensemble des peuples européens »*, a-t-il ajouté.

« Cette non-appartenance à l'OTAN, je la vois dans un processus de développement du désarmement » qui concerne à la fois *« les forces conventionnelles, la dissolution des blocs militaires »* et la perspective de *« zéro arme nucléaire à l'horizon de l'an 2000 »*, a conclu M. Marchais.

Une vieille inquiétude

par Jean-Louis Andréani

AVEC les déclarations de M. Georges Marchais, mercredi 14 février à TF1, qui font suite à celles de M. André Lajoinie la veille, à l'occasion de la réunion du comité central du parti (*le Monde* du 15 février), le PCF semble bien avoir décidé de « mettre le paquet » sur le thème du refus de l'appartenance à l'OTAN d'une Allemagne réunifiée.

Au-delà de la vigilance sur la question allemande du *« parti des 75 000 fusillés »* selon l'expression utilisée par le PCF après la deuxième guerre mondiale, le choix de ce thème de campagne pourrait présenter trois avantages tactiques pour la direction du PCF.

D'une part, sur le terrain de la neutralité d'une Allemagne réunifiée, le PCF donne l'impression de « coller » parfaitement à M. Mikhaïl Gorbatchev – au moins pour le moment, – alors que la direction du parti français éprouve parfois quelque mal, jusque dans ses propres rangs, à convaincre de la réalité de son soutien sans arrière-pensée à la perestroïka soviétique. D'autre part, en lançant un nouveau grand combat, la direction peut espérer ressouder ce qui lui reste de forces et faire passer au second plan un débat interne qui enchante probablement moins M. Marchais qu'il ne l'a dit mercredi à TF1.

Enfin, et peut-être surtout, le PCF – qui tente de se définir une nouvelle identité « révolutionnaire », *sans modèle ni référence*, dont il n'est pas prouvé qu'elle ramènera vers lui les suffrages populaires qu'il a perdus – peut espérer trouver sur la question allemande une résonance dans l'opinion.

Si personne n'est allé, jusqu'à maintenant, aussi loin que M. Lajoinie expliquant qu'il faut montrer au peuple allemand qu'il existe *« une autre voie que la voie guerrière, la voie du Reich »*, l'inquiétude diffuse d'une partie de l'opinion au fur et à mesure que se précise la perspective de la réunification, n'est pas une invention de la direction communiste. Même si une telle inquiétude ne s'identifie évidemment pas d'office, comme le souhaiterait le PCF, à un ralliement au mot d'ordre de la neutralité allemande.

La préparation du congrès du PS à Rennes

La querelle sur les mandats prend le pas sur le débat d'orientation

La préparation du congrès de Rennes donne lieu à d'âpres discussions entre les courants issus de la majorité mitterrandiste sur le recensement des mandats dans certaines fédérations ou sections. Après une réunion mouvementée de la commission d'organisation du congrès, mercredi 14 février, M. Pierre Mauroy a reproché à M. Marcel Debarge, lors de la réunion du bureau exécutif, de porter devant cette instance le contentieux interne, alors que l'ordre du jour était consacré aux problèmes internationaux.

Les partisans de MM. Pierre Mauroy et Lionel Jospin reprochent à ceux de M. Laurent Fabius de multiplier les contestations sur les mandats de certaines fédérations plutôt que d'animer le débat qu'ils réclamaient.

Les fabiusiens, eux, estiment suspects les nombres de mandats annoncés, par exemple, dans l'Hérault, où ils mettent en cause les partisans du maire de Montpellier, M. Georges Frêche, signataire de la motion Mauroy. N'excluant pas d'arriver en tête des trois principales motions – la leur, celle de MM. Mauroy, Mermaz et Jospin et celle de M. Michel Rocard, – ils craignent d'en être empêchés par des manœuvres déloyales. Du moins souhaitent-ils entretenir, chez les militants, un soupçon sur la bonne foi de l' « appareil » du parti, globalement taxé de jospiniste.

Les méthodes des uns et des autres sont mises en cause, dans leur ensemble, par M. Jean Poperen et ses amis, qui, dans leur bulletin *Synthèse-Flash* du 12 février, parlent de *« détournement bureaucratique »* du congrès. *« Des témoignages concordants*, écrivent les poperénistes, *permettent de ne pas douter que des pressions s'exercent sur des militants, y compris de la part de certains notables : les cas de maires sommés de se ranger derrière la motion choisie par tel président de conseil général sont particulièrement significatifs. (...) Ces petitesses sont méprisables, mais pas forcément inefficaces pour fausser le choix démocratique. »*

Ces préoccupations ressortent d'autant plus que le débat d'orientation se révèle particulièrement atone. Les rocardiens y voient un bon signe, puisque, selon ce qu'ils écrivent dans leur bulletin *Convaincre*, cette semaine, cela signifierait que *« malgré les gesticulations très « pom-pom girls » de supporters, les divagations existentielles de zébulons arrivistes, beaucoup ont, tout de même, trouvé le temps de s'asseoir pour observer le champ du changement »* .

Mauvaises notes

Les partisans du premier ministre attribuent, cependant, quelques mauvaises notes : à M. Dominique Strauss-Kahn, jospiniste, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, pour avoir voulu *« distribuer les trois tiers de la récolte à ceux qui ont déjà : les chômeurs sont bien vite oubliés »* ; à M. Max Gallo, membre du secrétariat national du PS, proche de M. Jean-Pierre Chevènement, pour avoir assimilé le revenu minimum d'insertion aux Restaurants du cœur ; à M. Jacques Delors, enfin et surtout, pour avoir invité *« la fine fleur de la droite modérée »* sur le plateau de *l'Heure de vérité*, sur Antenne 2, le 23 janvier, tout en signant la motion Mauroy, *« qui prône à juste titre le « rassemblement à gauche » et qui stigmatise la « dérive vers le centre »*.

M. Mauroy, de son côté, continue à souhaiter un débat sur le désarmement. A Céret, dans les Pyrénées-Orientales, le 13 février, le premier secrétaire a affirmé que, après le congrès de Rennes, les socialistes devront agir pour *« un désarmement général, équilibré et contrôlé »*. L'évolution des pays de l'Est amène *« un grand vent de paix et exige que l'on s'engage résolument dans la voie du désarmement »*, a expliqué M. Mauroy devant plus de quatre cents militants.

« Il n'y a pas de sujets tabous », a lancé le maire de Lille, qui souhaite que le PS engage un débat sur la réduction des crédits militaires et sur une réforme du service national. Le même jour, à Montpellier, M. Mauroy avait rappelé que *« comme Jean-Pierre Chevènement »*, ministre de la défense, il avait proposé l'organisation, avant la fin de l'année, d'une *« convention du PS sur le désarmement ayant pouvoir de congrès »*.

M. Mauroy a réaffirmé, d'autre part, qu'il est *« absolument indispensable que le gouvernement réfléchisse à une nouvelle étape sociale »* en faveur des salariés. *« Dans la motion que signe M. Rocard*, a-t-il observé, *il y a aussi cette volonté. Alors, très bien, avançons ! »* Soulignant que les socialistes n'entendent pas *« remettre en cause la possibilité de partir en retraite à soixante ans »*, le premier secrétaire a affirmé : *« Qu'on ne compte pas sur nous pour remettre en cause les élections pour la direction de la Sécurité sociale ! »*

Histoires de chevaux

M. Chevènement, qui présentait la motion de Socialisme et République à ses amis parisiens, mardi, a déclaré que les socialistes ne doivent pas *« faire du congrès de Rennes la ligne de départ du prix du président de la République »*. *« La succession de François Mitterrand n'est pas ouverte et, de toute façon, il y a assez de canassons au départ »*, a lancé le ministre de la défense, devant environ deux cents militants. *« La seule question qui semble se poser aujourd'hui, c'est de savoir si c'est celui qui a des cheveux ou celui qui n'en a pas qui l'emportera, alors qu'il n'y a aucune différence entre leurs motions »*, a ironisé M. Chevènement, en faisant allusion à MM. Jospin et Fabius.

Pour le ministre de la défense, *« l'électroencéphalogramme du congrès paraît plutôt plat, les idées ont du mal à passer »*. Plaidant pour une *« politique de gauche raisonnable »*, M. Chevènement a vivement dénoncé les nouvelles démarches d'ouverture vers les centristes : *« Il y a une ligne jaune à ne pas franchir, nous y perdrions notre âme »*, a-t-il affirmé. Le ministre estime que la France vit *« une crise d'identité républicaine »*, qui explique, selon lui, le désintérêt des Français pour la politique et l'ascension du Front national.

D'autre part, à propos de l'union monétaire entre la RFA et la RDA, M. Chevènement a affirmé que *« l'on peut comprendre que les Allemands suivent leur intérêt national »*, mais qu'ils doivent *« aussi comprendre notre souci d'une Europe équilibrée, ouverte vers l'Est et le Sud »* et que *« pour la France, le Maghreb est aussi important que la RDA »*.

M. Claude Evin, rocardien, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, a déclaré, mardi à Nancy, que *« la rénovation au PS ne consiste pas à repasser des plats réchauffés sous couvert de modernisme »* et que ce n'est pas *« une question d'homme »*, mais *« un défi posé collectivement »*. M. Evin, qui participait, en compagnie de M. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire, à une réunion avec les militants et sympathisants de la fédération de Meurthe-et-Moselle, s'en est pris à M. Fabius, dont la « rénovation » est le thème principal de campagne PS.

« M. Fabius a choisi de poser davantage sa place plutôt que les questions de fond », a dit M. Evin, en regrettant qu'il n'y ait pas de débat d'idées à l'occasion du congrès de Rennes . *« On nous annonçait un congrès idéologique et nous allons tout droit au concours hippique ! »*, a-t-il lancé.

M. Fabius estime pour sa part que la préparation des élections législatives de 1993, et non celle des présidentielles de 1995, doit *« être au centre »* des débats du congrès. Le président de l'Assemblée nationale, qui s'exprimait à Rennes, a ajouté que sa motion connaît *« une progression tranquille »* et que son *« langage »* commence à *« passer dans le parti »*. Il faudra, a-t-il dit, *« mettre l'accent sur l'ancrage du PS à gauche car nous avons, dimanche après dimanche, lors des élections locales, des déceptions »*.

P. J.

□ **M. Delebarre annule sa visite à Lyon.** – M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, a décidé d'annuler sa visite à Lyon, prévue jeudi 15 février, en raison du refus du maire de Lyon, M. Michel Noir, de signer une *« déclaration d'intention »* sur le contrat d'agglomération en préparation entre la communauté urbaine de Lyon (COURLY) et l'Etat. A la mairie de Lyon, on précise que M. Noir *« attend une position plus claire de l'Etat sur sa participation financière, notamment sur les dossiers de grandes voiries et de transports en commun qui représentent chacun 5 milliards de francs »*. Ce contrat d'agglomération, l'un des treize actuellement en projet en France, porte notamment sur le logement social, l'action en faveur des jeunes, l'accueil et l'insertion des groupes sociaux en difficulté.

Une mission du groupe UDF en Roumanie et en Hongrie

Petites leçons de l'Est

M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a conduit, du 11 au 14 février, la première mission parlementaire de l'opposition en Roumanie et Hongrie. Une occasion appréciable pour constater la réalité des vrais bouleversements sur le terrain.

Deux jours à Bucarest, deux jours à Budapest : M. Charles Millon a conduit, du 11 au 14 février, la première mission du groupe UDF de l'Assemblée nationale dans les pays de l'Est (1). *Quatre jours de rencontres*, de déjeuners et de dîners de travail, de réceptions dans les ambassades, dont M. Millon est revenu de son aveu même *« enchanté »*, tout à fait disposé à réitérer l'expérience sous d'autres latitudes.

Expérience, c'est en effet le mot qui convient, tant il est vrai que, dans leur très grande majorité, les hommes politiques français ont souvent omis d'élargir leurs horizons et en viennent à débarquer aujourd'hui à l'étranger comme Tintin sur la Lune.

Les bouleversements à l'Est auront sans doute utilement contribué à éveiller chez eux de nouveaux intérêts, à bâtir dans leur esprit une conscience internationale et à éloigner du coup les vieux réflexes pervers franco-français.

Ainsi M. Millon : plus de quinze années de politique active, député, président de conseil régional, qui, hormis quelques escapades d'étudiant, n'avait jusqu'à présent jamais éprouvé un réel besoin d'aller à la rencontre de l'Est. Le fait que les hommes politiques de France soient de plus en plus nombreux à ressentir ainsi le besoin de... s'exporter participe certainement et en profondeur de la rénovation de la politique.

On a pu même relever ces derniers mois une certaine frénésie chez certains d'entre eux pour être les premiers à aller toucher le mur de Berlin ou se faire photographier pour la postérité avec les nouveaux hommes de l'Est. La mode de ces visites « gadgets » semble être heureusement passée.

Les réalités du terrain

Pour être fructueux – c'est la première leçon que M. Millon et ses amis parlementaires tiraient au terme de ce voyage – ces déplacements demandent *« une bonne préparation »*. Quelques petits « trucs » bons à savoir : des contacts sérieusement pris d'avance de Paris, l'association au voyage d'industriels qui en retour financeront sans déguisement superflu le déplacement des politiques et une mission politiquement monocolore – de préférence aux missions parlementaires habituelles – qui, selon *la conception de M. Millon*, évitera ainsi sur place le risque des débats franco-français.

Les parlementaires UDF ont également pu vérifier s'il en était besoin que rien ne remplacera jamais ces visites sur le terrain. Les hommes politiques de l'Est, ils l'ont dit et répété au cours de ces quatre jours, se réjouissent de ces rencontres. *« Plus vous ferez du bruit, mieux ce sera »*, leur fut-il souvent dit dans les partis d'opposition, certains de la crainte constante des communistes à l'égard de l'opinion internationale.

Les hommes politiques français auront pu, eux, vérifier que toucher du doigt les réalités procure une autre dimension des enjeux. Comprendre par exemple quel fossé sépare la Hongrie de la France depuis les amputations du *traité de Versailles de la première* guerre mondiale. Comprendre aussi et peut-être surtout que rien n'est acquis en Roumanie. Voir le triste immeuble de la Securitate, à Bucarest, de nouveau éclairé le soir, inquiétante lumière d'une réapparition. Se faire expliquer comment le pouvoir en place, comme au temps du dictateur tombé, est capable d'organiser ses contre-manifestations. Affronter les ministres du moment qui, selon l'opposition, ne sont que des *« communistes déguisés »*. Passer cinq heures à l'aéroport de Bucarest pour faire dédouaner des photocopieurs destinés à des partis qui ne sont pas du Front de salut national.

Devant de tels signes, les parlementaires UDF sont *revenus « inquiets »*. Inquiets de voir *« l'entreprise de mythification du premier ministre Petre Roman porter ses fruits à l'Ouest »* et inquiets d'avoir rencontré sur place un ambassadeur *« mort de trouille »*, selon M. Millon, face au nouveau pouvoir. Le président du groupe UDF compte s'en ouvrir très prochainement au quai d'Orsay et projette d'organiser rapidement à Paris une conférence de tous les responsables de l'opposition roumaine.

Enfin, M. Millon pense pouvoir tirer de ce voyage une dernière leçon, sans doute plus essentielle : *« Le message le plus fort que nous ayons reçu dans ces deux pays*, explique-t-il, *est que nous avons plus à recevoir d'eux qu'eux n'ont à recevoir de nous. »* Réhabilitation du politique, retour aux vraies valeurs spirituelles, choix fondamental entre les deux grands vrais courants social-démocrate et libéral d'inspiration chrétienne. *« Si les responsables de l'Est voient que nous ne sommes capables que de leur apporter des McDonald's et des clubs Méditerranée, ils refermeront leurs frontières »*, prétend M. Millon.

A l'aune de ces vrais enjeux, les délices de la politique du *microcosme français paraissent* évidemment empoisonnants. Les assises nationales du RPR vues, un dimanche, de Bucarest !... M. Millon n'avait pour tout commentaire que ce mot : *« péripétie »*.

DANIEL CARTON

(1) Accompagnaient M. Millon : MM. Maurice Dousset, Pierre Lequiller, Jean Brocard, François d'Aubert, Denis Jacquat et Georges Durand.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

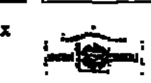
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.



Nos bibliothèques permettent à tout le monde d'étaler sa culture.



Comme on dit chez IKEA, rien ne vaut une bibliothèque pour assurer le rayonnage de la pensée et étaler sa culture du sol au plafond.

Et les bibliothèques, IKEA en connaît un rayon... Bois naturels, vernis, teintés ou métal chromé, laqué : autant de styles, de couleurs, de modèles différents. Vaste choix...

Ensuite, vous décidez la hauteur, la largeur, la profondeur. Avec toutes les combinaisons possibles, vous faites du sur-mesure. Vous avez même des éléments de rangement à incorporer : vitrines, tiroirs, portes, éléments hifi, etc.

Tout cela à des prix si petits que vous allez pouvoir acheter plein de bouquins, de disques, etc. Et même quelques étagères de plus pour étaler tout ça !

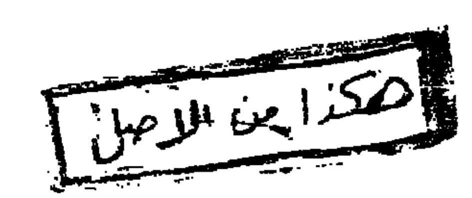
Offre valable jusqu'au 25 Février 1990 dans la limite des stocks disponibles.

PEYRAT & ASSOCIES



IKEA PARIS NORD II. AUTOROUTE DU NORD. SORTIE ZI PARIS NORD. LUN - VEN : 10 H -20H SAM : 9H -20H DIM : 10H -19H NOCTURNE MER 22H TEL. (1) 48.63.20.25.	IKEA PARIS EVRY AUTOROUTE DU SUD. SORTIE EVRY LISSES MENNECY. LUN-VEN : 10 H-20H. SAM : 9 H-20 H. NOCTURNE JEU ET VEN 22H TÉL : (1) 64.97.71.20.	IKEA LYON. ZAC DU CHAMP DU PONT ST-PRIEST. LUN - VEN : 10 H -20H SAM : 9H -20H NOCTURNE JEU ET VEN 22H TEL. (1) 78.26.49.49.	IKEA MARSEILLE. RN 113 CENTRE CIAL VITROLLES ESPACE. LUN - VEN : 10 H -20H SAM : 9H -20H DIM : 10H -19H TEL. (1) 42.89.96.16.	IKEA LILLE. C. CIAL DE LOMME. BUS - METRO, STATION. ST-PHILIBERT LUN - VEN : 10 H -20H SAM : 9H -20H NOCTURNE MER 22H TEL. (1) 20.93.36.77.

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS - MINITEL 3614 IKEA



POLITIQUE

Au conseil général de la Gironde

Le ralliement d'un centriste à la majorité présidentielle provoque des tensions

BORDEAUX

de notre correspondante

Le ralliement à la majorité présidentielle, en Gironde, de M. Yves Lecaudey (centriste), membre du bureau politique de l'association des démocrates, s'est rapidement traduit par son entrée dans l'exécutif départemental présidé par M. Philippe Madrelle (PS). Deux vice-présidences étaient vacantes en raison de la démission pour cumul des mandats de M. Barande et du décès de M. Sango. M. Lecaudey a obtenu l'un de ces deux postes. Il a été élu mercredi 14 février et aura en charge le tourisme et la culture. Auparavant, M. Lecaudey avait voté le budget départemental le 9 février, ce qui constituait un gage d'ouverture.

M. Lecaudey a obtenu 29 voix, celles des socialistes. On a comptabilisé un bulletin nul. Les trois communistes, qui participent à l'exécutif dans le cadre d'un accord d'union de la gauche avec le PS, ont refusé de participer au vote. Ils ont quitté la séance après avoir fustigé *« les opérations politiciennes du Parti socialiste »* qui introduit selon eux *« un homme de droite »* au sein de l'exécutif. La droite n'a pas pris part au vote, elle non plus : *« Cette vice-présidence était proposée pour le prix d'un ralliement »*, s'est exclamé l'orateur du RPR, M. Hugues Martin, président départemental de cette formation.

M. Martin ne s'est pas privé de rappeler les *« dix ans d'une démarche politique dans le camp modéré et libéral »* de M. Lecaudey. Ce dernier fut en effet porte-parole de l'opposition pendant cinq ans puis premier vice-président du conseil général de 1985 à 1988, lorsque cette assemblée était présidée par M. Jacques Valade (RPR), le dauphin de M. Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux.

L'affaire Lecaudey a eu pour effet de créer des différends entre PC et PS d'une part et d'accentuer d'autre part les divergences à droite. L'intergroupe de l'opposition au sein duquel se retrouvaient les quatre composantes RPR, UDF, CNI et centristes est dissous. L'UDF et le RPR exigent avant de le reconstituer que les centristes s'engagent *« sur une discipline de vote »*.

M. Madrelle a en revanche réussi à obtenir l'unanimité des élus socialistes bien que certains d'entre eux estiment que le PS paie trop cher le ralliement d'un seul homme. Ils auraient souhaité mettre leur nouvel allié à l'épreuve avant de lui confier des responsabilités. Ils espéraient également que M. Lecaudey serait suivi par d'autres élus de droite.

L'affaire continue de provoquer des remous au conseil régional d'Aquitaine. M. Lecaudey avait expliqué son rapprochement avec la majorité présidentielle par le refus de continuer à partager le pouvoir avec le Front national. Le président du conseil régional, M. Jean Tavernier (RPR), lui a retiré sa délégation aux finances. Mais M. Lecaudey n'entend pas démissionner de son poste de vice-président.

Cela plonge la droite dans l'embarras. Il faudrait en effet pour s'assurer du départ de M. Lecaudey que l'ensemble de l'exécutif démissionne et que l'on procède à une nouvelle élection du bureau régional. La droite dont la majorité tient aux 4 voix du Front national ne tient pas à prendre ce risque.

GINETTE DE MATHA

En Polynésie française

M. Léontieff exclut M. Vernaudon de son gouvernement

PAPEETE

de notre correspondant

M. Emile Vernaudon, maire de Mahina, député non inscrit, ne fait plus partie du gouvernement de la Polynésie française au sein duquel il exerçait, depuis le mois de juillet 1988, les fonctions de ministre de la régionalisation, du développement des archipels et de l'office des postes et télécommunications.

Il en a été évincé, mercredi 14 février, par l'autre député non inscrit, M. Alexandre Léontieff, qui préside aux destinées du territoire depuis décembre 1987.

Celui-ci a expliqué que cette révocation était motivée *« par le comportement politique déloyal de M. Emile Vernaudon, dont les rencontres et tractations pour une nouvelle majorité avec M. Gaston Flosse* (ancien secrétaire d'Etat et ancien député RPR) *sont désormais de notoriété publique ; par les actions de dénigrement de M. Vernaudon à l'égard de la majorité au cours de ses tournées politiques ainsi que par l'utilisation abusive du sigle du Ai' A Api dans les inaugurations officielles, M. Vernaudon confondant intentionnellement, dans ces circonstances, son action gouvernementale et la propagande pour son parti ; par le comportement caractériel de M. Vernaudon, devenu insupportable en conseil des ministres par ses injures et violences verbales à l'égard des autres membres du gouvernement »*.

M. Vernaudon – qui s'était déjà mis *« en congé de la majorité présidentielle »* en septembre 1989, pour marquer son désaccord avec les orientations de M. Michel Rocard après que le premier ministre eut rendu hommage à M. Léontieff – a réagi en se déclarant *« outré »* par cette éviction.

Quel que soit le bien-fondé des accusations qui ont motivé la décision de M. Léontieff à l'encontre de son ancien allié, qui l'avait aidé à renverser, à la fin de 1987, le gouvernement territorial de M. Flosse, cette révocation fait perdre un siège de plus à la majorité locale, la réduisant désormais à vingt et un élus sur quarante et un.

MICHEL YIENGKOW

□ **Nouvelle-Calédonie : une nouvelle convention de formation.** – M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, et M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, viennent de signer une nouvelle convention pour la formation, en métropole, d'une quarantaine de cadres néo-calédoniens. Ce programme s'inscrit dans le cadre des actions décidées après la signature des accords de Matignon. En mars 1989, une première convention entre les deux ministères avait déjà été signée.

Au conseil des ministres

La lutte contre la discrimination pour des raisons de santé

Le conseil des ministres du mercredi 14 février a adopté un projet de loi organique présenté par M. Pierre Joxe relatif au financement des campagnes électorales dans le cadre des élections présidentielle et législatives. Ce texte reprend les dispositions de la loi organique qui avait déjà été adoptée par le Parlement, mais que le Conseil constitutionnel, saisi par le premier ministre, avait annulé en janvier à cause d'un défaut de procédure (*le Monde* du 13 janvier).

M. Claude Evin a présenté un projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap. M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, a précisé que ce projet de loi concerne aussi bien des cas tels que le refus d'attribution d'une chambre à un étudiant séropositif ou le refus d'entrée dans une discothèque pour un handicapé. Les entreprises ou les administrations qui se rendront coupables de tels comportements discriminatoires pourront désormais faire l'objet de poursuites pénales. Les peines prévues sont celles déjà existantes pour les discriminations en raison du sexe, de la race, de la religion. Les associations de défense pourront, avec l'accord des victimes, se constituer partie civile. *Le gouvernement* précise que la France est un des premiers pays à se doter d'une telle législation.

D'autre part, M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, et M. Hubert Curien, ministre de la recherche, ont présenté au conseil la réforme de la recherche polaire française.

□ **Une délégation du PS en Afrique du Sud.** – Le bureau exécutif du Parti socialiste a décidé, mercredi 14 février, de l'envoi d'une délégation de la direction du parti *« d'ici quelques jours »* en Afrique du Sud, pour y rencontrer notamment M. Nelson Mandela et les dirigeants de l'ANC. La direction du PS a jugé *« maladroites et pour le moins prématurées »* les déclarations de M. Jeanny Lorgeoux, député PS de Loir-et-Cher, qui s'était prononcé dès vendredi dernier, en Afrique du Sud, en faveur d'une levée rapide des sanctions économiques de l'Europe contre le régime de Pretoria. Dans un communiqué, le bureau exécutif du PS indique que les socialistes français ne veulent pas se *« démobiliser »*, car *« les lois fondamentales de l'apartheid ne sont pas abolies »*. *« Le pas qui vient d'être franchi ne saurait à lui seul suffire et ne nous dispense pas de continuer à maintenir les pressions et les sanctions que la communauté internationale et l'Europe en particulier ont décrétées »* à l'encontre de l'Afrique du Sud.

□ **Conférences à Sciences Po.** – Le service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris organise un cycle de dix conférences sur le thème suivant : « La vie politique en France en 1990 et les bouleversements européens ». Ce cycle, placé sous la direction de M. Alfred Grosser, s'ouvrira le 5 mars.

▶ **Renseignements : Sciences Po formation, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél : 45-49-50-99.**

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SANS VISA

POLITIQUE

Après les assises du RPR

Confusion dans l'opposition

Les assises du RPR ont montré que le parti de M. Jacques Chirac était partagé entre ceux qui privilégient l'union de l'opposition et ceux qui plaident pour le rassemblement des Français. Le même débat divise les autres formations de l'opposition.

L'union de l'opposition doit-elle aller jusqu'à la fusion des formations qui la composent ? Chacun s'accorde à incriminer division et concurrence exacerbée comme principales causes des échecs passés de l'opposition. Les divergences commencent sur le choix du – ou – des remèdes.

L'offensive lancée par le tandem Pasqua-Séguin avait, entre autres objectifs, celui de prendre de court M. Michel Noir et de priver les assises du RPR d'un débat entre fusionnistes et antifusionnistes. Les portes du Bourget ne se sont pas sitôt refermées que cette question-là revient avec force.

M. Jacques Chirac et ses deux anciens ministres disent non à la création du parti unique. M. Charles Pasqua va plus loin encore en prônant une transformation du RPR en *« grand parti central »* à vocation quasi majoritaire. Le sénateur des Hauts-de-Seine privilégie le *« dialogue direct avec le peuple »*, faisant peu de cas des rapprochements entre états-majors des partis.

Ce *« peuple »*, justement, ne partage pas, selon les sondages, une stratégie de *« rapport de forces »*, comme l'appelle M. François Léotard, telle qu'elle se profile au RPR. L'électorat de droite souhaite une formation unique de l'opposition. Le président du Parti républicain formule le même vœu. M. Noir aussi. Ces deux-là se sont retrouvés, mercredi soir 14 février, avec Mme Michèle Barzach, MM. Dominique Baudis et Pierre-André Wiltzer (M. Charles Millon, l'un des mousquetaires de la rénovation au printemps 1989, s'était abstenu). Ils veulent garder secrètes leurs réflexions, mais ils se revoient ce jeudi pour discuter de l'opportunité de lancer ce que M. Noir appelle le *« Forum civique de l'opposition »*.

M. Raymond Barre, *« inclassable »*, comme il se définit, a beau ne se situer *« nulle part »*, il n'est guère favorable à l'idée de création d'un parti unique de l'opposition. Il lui préfère une *« alliance loyale (...) sur le plan électoral comme sur le plan gouvernemental »*.

Le même ancien premier ministre ajoute à sa singularité en repoussant la proposition de M. Chirac de constitution d'un *« contre-gouvernement »* au nom du réalisme ou celle de primaires à la française pour désigner un candidat unique à l'élection présidentielle au double motif que ce système serait contraire à *« l'esprit de la Ve République »* et qu'il n'empêcherait pas certains d'être candidats malgré tout.

Le maire de Paris a écrit à ses partenaires de l'opposition au lendemain des assises du RPR pour relancer son idée de contre-gouvernement, qui a suscité plus d'ironie jusqu'à présent que d'adhésion, le PR y voyant principalement un élément du débat interne au RPR. Dans une seconde lettre, M. Chirac propose d'enclencher le processus de primaires à la française, cheval de bataille de M. Pasqua. M. Alain Madelin, numéro deux du PR, a aussitôt salué une telle *« volonté d'union »*, jugeant au passage *« déraisonnable »* la fusion préconisée par M. Noir, tandis que la *Lettre* de son parti, anticipant sur les propos de son président au *Figaro*, réclamait cette fusion...

Les obstacles ne résident pas seulement dans ces choix stratégiques différents. S'y ajoutent – à moins qu'ils ne les expliquent – les désaccords sur les problèmes de société. L'enthousiasme des centristes pour participer aux états généraux de l'opposition, censés aboutir à des propositions communes sur les grands sujets comme l'éducation ou l'immigration, l'illustre.

ANNE CHAUSSEBOURG

La composition du nouveau conseil national

Le conseil national du RPR compte au total 735 membres, auxquels il conviendra d'ajouter les membres de la commission exécutive qui seront nommés par le secrétaire général après le conseil national du 17 février.

Le conseil national comporte : les 233 parlementaires nationaux et européens du mouvement (131 députés, 91 sénateurs, 11 parlementaires européens) ; 22 délégués régionaux ; 105 secrétaires départementaux ; 185 élus des fédérations ; 30 élus des sections professionnelles ; 26 élues de l'Action féminine ;26 élus des délégations à la jeunesse ; 8 membres de droit (anciens premiers ministres, anciens secrétaires généraux et anciens présidents de groupes parlementaires non membres du conseil national à un autre titre ; 100 membres élus directement par les assises nationales.

Parmi les 100 élus, le 11 février, il y avait 335 candidats, lors des assises, 63 sont des nouveaux par rapport aux sortants élus lors des assises de mai 1987. Le nom des nouveaux élus est publié en italique dans la liste ci-dessous : Andrieu Pierre, August Emile, *Aubert Alain, Balkany Isabelle*, Basdereff Alexandre, *Bechier Jean-Pierre, Béraud Jean-François, Bermond Bernard, Bertry Bernard, Blard Pierre-Jean, Bled Jean-Paul*, Bletner Gilbert, *Bœnnec Philippe*, Boério Henri, *de Boishue Jean, Bonnard Maryvonne, Borel Alain, Bouffier Bernard*, Boursin Jean-Louis, Bulte Michel, *Cabana Camille*, Cane Dominique, Chantalat Anne-France, *Chatelard Laure*, Clay Philippe, *Cointat Christian, Collet François, Cousin Bertrand*, Crepy Jacqueline, *Dacqmine Jacques, Dauget Simone, Debus Jean-Claude, Dechartre Philippe, Dewavrin Noëlle*, Donnay Jacques, *Duruy Dominique, Dutaret Jean-Louis*, Dux Pierre, *Engler Rodolphe, Esposito Marie-Thérèse*, Fraysse Marc, *Gaillard Yann, Galy-Dejean René, Garnier Etienne, Garrigue Daniel, Geffroy Marie-Thérèse*, Gerbaud Lydie, Giazzi Danièle, Goujon Philippe, *Grave Anne-Sophie*, Guggenheim Jacques, *Habib-Deloncle Michel, Josse Alain*, Kari Embarek, Kosciusko-Morizet Jacques, *Lafosse Robert, Lalle Jean-Michel*, Leban Gérard, *Leconte Daniel*, Le Royer Michel, *Llorca Jacques, Lousteau Jean-Claude, Martel Philippe*, Martin Claude, *Martin-Lalande Patrice*, Mass Gabrielle, Mathieu Gérard-Henri Méo Jean, *Mondet Marguerite, Nadal José, d'Ornano Christiane, Pastoret Isabelle*, Pecheul Armel, de Peretti Jean-Jacques, *Pertin Patrice*, Piazza-Alessandrini François, *Picollet Auguste, Pons Guy, Pringalle Claude, Quentin Didier, Refuveille Danièle*, Rémond Pierre, Renaud Line, Repeczky Georges, Richard Jean-Luc, *Romero Jean-Luc, Sadet Bernard, de Saint-Sernin Frédéric, Telmon Gisèle*, Teulet Michel, *Tirroloni Lucien, Tomasini Bernard, Tourreau Guy*, Troisier Solange, *Tron Georges, Villani Robert*, Violet Paul, *Waline Jean*, Wendling Emile, *Yvon Dominique*.

Parmi les 10 membres du conseil national élus aux assises du 11 février, 14 se rattachent au courant Pasqua-Séguin. Ce sont, selon l'ordre de classement en fonction des suffrages obtenus :

MM. José Nadal (élu à la 12e place), Bernard Bermond (30), Jacques Dacqmine (47), Alain Josse (51), Gilbert Bletner (64), Jean de Boishue (65), Mme Isabelle Balkany (78), MM. Auguste Picollet (83), Michel Le Royer (88), Bernard Tomasini (89), Jean-Paul Bled (92), Alain Aubert (93), Jacques Kosciusko-Morizet (99) et Mme Jacqueline Crepy (100).

Le Club de l'Horloge développe sa théorie de l'exclusion

Le Club de l'Horloge, club de réflexion qui refuse tout ostracisme envers le Front national, a organisé, samedi 10 février, un colloque consacré au *« droit d'exclure »* et au *« mythe de l'exclusion »* considéré comme une *« nouvelle expression de l'égalitarisme »*. Au cours de cette réunion, le président d'honneur du club, M. Yvan Blot, député européen (FN), a longuement présenté la lutte contre l'exclusion comme le *« thème central de la propagande néosocialiste »*.

M. Yvan Blot, député européen (FN), président d'honneur du Club de l'Horloge, s'est exprimé sur le thème de l'exclusion, samedi 10 février à Paris, au cours d'un colloque organisé par son club. M. Blot a repris pour l'essentiel une argumentation qu'il avait développée en 1987 alors qu'il était député du Pas-de-Calais et au mois d'août dernier, à La Baule, à l'occasion de l'université d'été organisée par le Front national (*le Monde* du 2 septembre 1989).

M. Blot a ainsi opposé *« les apparences »* à *« la réalité »* du discours socialiste contre l'exclusion, qui *« permet au socialisme de se donner un visage humain, une impression de motivation fraternelle et charitable propre à se concilier les obédiences maçonniques ou religieuses »*. Ce discours tend en fait, selon le député européen, à remplacer *« l'égalitarisme niveleur »*, qui *« a trop montré qu'il était destructeur de liberté »*.

Ce changement de thème entérine de surcroît l'évolution sociologique de la société française : *« Le prolétariat disparaît, mais le fonds de commerce des exclus peut s'accroître indéfiniment (...) L'immigration doit fournir de nouveaux prolétaires. »* M. Blot a insisté sur le fait que, selon lui, *« 90 % des beurs étaient prêts à voter pour la gauche »*. *« Ce sont des gens très mobilisés politiquement (...). On ne peut pas forcer les Français à accepter des flux migratoires illimités sur un territoire limité »*, a-t-il ajouté. Au sujet de l'immigration, M. Blot a d'ailleurs revendiqué le droit à l'exclusion, car *« une société multiculturelle est une société multiconflictuelle »*.

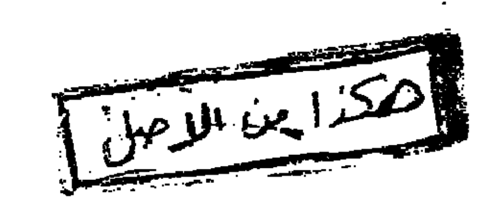
« Le besoin de survie biologique »

Selon lui, la lutte contre l'exclusion témoigne du *« constructivisme du socialisme »*, qui conçoit la société *« comme une machinerie qui doit permettre la confection de l'homme nouveau »*. Les obstacles à ce projet demeurent, pour M. Blot, *« l'identité et la liberté »*. *« Lutter contre l'exclusion, c'est se donner les moyens d'empêcher les hommes de choisir et donc détruire les libertés »*, a-t-il indiqué. Or *« toutes les institutions dites bourgeoises issues de notre civilisation sont des institutions d'exclusion : le mariage, la propriété, la nationalité, la liberté d'association »*, a-t-il affirmé.

M. Blot s'est montré soucieux de rattacher *« le droit d'exclusion »* à un principe vital et naturel : *« le besoin de survie biologique »*. Il conclut à *« la nécessité »* d'exclure, au *« droit des hommes honnêtes d'exclure les hommes malhonnêtes »*.

Le député européen a ensuite défini deux *« mobiles »* de l'utilisation par les socialistes du discours contre l'exclusion. D'une part, *« toute forme d'exclusion sécrète automatiquement un ressentiment et une jalousie »*, qui demeurent *« le fonds de commerce habituel du socialisme »*.

D'autre part, la lutte contre l'exclusion a *« l'immense avantage pour les socialistes et pour la classe technocratique de justifier l'interventionnisme de l'Etat jusque dans la vie privée des citoyens »*. *« La lutte contre l'exclusion justifie la nomination de fonctionnaires nouveaux, la levée d'impôts toujours plus importants, bref le renforcement du pouvoir technocratique socialiste »*, a-t-il dit.



Le Grand Turc au Grand Palais

L'exposition sur le siècle de Soliman le Magnifique illustre l'apogée de cet art islamique version ottomane qui n'a cessé d'éblouir l'Occident depuis le seizième siècle.

La Turquie l'an *passé* comptait particulièrement sur la France pour soutenir sa candidature à la Communauté européenne. Paris s'est finalement rallié au non — provisoire mais qui risque de durer — des autres Etats du Marché commun. Plutôt que de bouder, en ruminant que la croissance de leur pays dépasse maintenant *celle du Portugal* ou de l'Irlande, les Turcs ont décidé de se montrer beaux joueurs, et de ne pas priver Paris de la plus splendide ambassade ottomane jamais vue sur la Seine. Soliman le Magnifique conduit lui-même la cavalcade. Les verts et les bleus du grand siècle turc ont toutes chances de séduire les Français, comme naguère les ors d'un autre prince oriental, Toutankhamon.

Sans la décision politique *prise* par Ankara, en 1987, de laisser désormais sortir du pays, pour des manifestations exceptionnelles, des pièces du patrimoine national, le Grand Palais ne pourrait pas accueillir, en tout cas pas avec *cette largeur panoramique*, une exposition sur l'âge classique ottoman, sur le plus brillant des règnes sultaniens.

En 1987-1988, Washington, Chicago et New-York purent voir une exposition sur « Le temps du sultan Soliman le Magnifique » mais, quoique riche, elle ne comportait qu'à peine plus de deux cents pièces alors que celle de Paris en comporte trois cent vingt et une, grâce notamment à l'apport d'*objets des collections* françaises et européennes dont certains, fameux, sont montrés pour la première fois et valent le voyage.

Par exemple, *les Scènes de la vie de la cour et de la vie quotidienne turques* (1573-1582) dues à des artistes germaniques ayant séjourné sur le Bosphore. Cette aquarelle sur papier est comme peinte d'hier, mais elle est si fragile que même le conservateur de Dresde, en Allemagne de l'Est, *d'où elle vient*, ne l'avait, *paraît-il*, jamais vue. Sur 11 mètres de long et 37 centimètres de large, elle fait défiler avec une précision technique alliée à une remarquable qualité de dessin toute une façon de vivre et de gouverner.


PAUL VEYSSEYRE

Soliman le Magnifique (gravure française du dix-septième siècle).

Rien n'est omis, depuis la rituelle et dévote chevauchée du sultan-calife pour la prière du vendredi jusqu'aux bastonnades des délinquants, tout aussi rituellement prévues par le droit islamique ; les harems se rendant en chœur au hammam ou en promenade à cheval voisinent avec les têtes de deux officiers austro-allemands tués sur le front de Bosnie, le 22 septembre 1575, et exhibées au bout d'une pique dans les rues de Constantinople le 9 novembre suivant...

Cela n'empêche pas les défilés d'ambassades européennes dans les mêmes artères et les mêmes *années*. Cette méticulosité des chiffres et du trait nous permet aussi de contempler, toute fraîche bâtie, l'une des réalisations maîtresses du plus marquant des architectes ottomans, Sinan (« le Monde des arts et spectacles » du 15 février), la mosquée Souléманiyé.

Comme les Borgia

La « bande dessinée » de Dresde est sans doute à la fois la meilleure introduction et le meilleur fil conducteur d'une époque où le Stamboul des Ottomans, comme la Rome des Borgia ou la Touraine des Valois, fit coexister, dans ce qu'il faut bien appeler l'harmonie : l'invention artistique, la foi exaltée, la cruauté des lois et l'épicurisme des mœurs.

Malheureusement pour le pékin d'aujourd'hui, la longue aquarelle a été placée au tout dernier palier de l'exposition, et le catalogue (superbe et cher — 250 F — comme presque tous les catalogues de notre ère de « grande diffusion culturelle ») ne comporte que deux *très insuffisantes reproductions* de l'œuvre-guide.

Puisqu'on en est aux reproches, autant nous débarrasser tout de suite de celui qu'on pourrait adresser *également* à *maintes récentes* expos parisiennes (ainsi celle consacrée l'automne dernier par le Louvre à l'art islamique, *le Monde* du 3 novembre 1989) : en un mot comme en cent, les cartouches explicatifs sont souvent si mal placés *ou si mal éclairés* qu'il faut une lampe électrique ou risquer un torticolis pour être informé.

On découvre alors *parfois* des confusions entre objets (plats et pichets d'Iznik dans le cas de « Soliman ») et généralement des indications trop succinctes, sibyllines ou rédigées avec une transcription opaque des mots orientaux habituellement épargnée au grand public. Ainsi cette femme du monde mais de bonne volonté qui, lors de l'inauguration de « Soliman », restait perplexe devant ce « *Cadenas de la Ka'ba* ». La brave dame aurait probablement compris « *de la Kaaba à La Mecque* ». Et que dire de cette absurde préciosité consistant à supprimer le point sur l'i de Topkapi comme si on s'adressait à des turcophones !

Des boîtes à contre-poison

Ce qui fait un peu oublier l'inclination de tant de spécialistes à ne préparer que des expositions pour aussi savants qu'eux, c'est le spectacle audiovisuel présenté en deux parties, au début et à la fin du parcours, par le professeur d'urbanisme (Paris-VIII) d'origine grécostambouliote Stéphane Yerasimos.

On ne pouvait évidemment pas *transporter* un minaret ou un aqueduc de Sinan, sans l'œuvre duquel pourtant, la démonstration sur la magnificence du règne aurait été incomplète. Les photos font presque immanquablement pauvres dans ce genre de présentation, ou alors *il faudrait* chercher des photographes hors pair.

On aurait pu se contenter peut-être de cette autre interminable et extraordinaire aquarelle détaillant tout le système d'adduction d'eau des *mosquées* Souléманiyé et Chehzadé (les musulmans se lavent avant de prier), avec, au passage, branchement particulier pour la maison de Moïse Hamon, médecin juif du Palais.

Non seulement on a cette pièce éloquente sortie pour la première fois, nous dit-on, des magasins du Musée d'archéologie turque et islamique d'Istamboul, *mais on* a en outre la seconde partie du montage son-photo de M. Yerasimos qui apporte l'indispensable complément architectural à l'expo. (La première partie audiovisuelle est consacrée à la vie quotidienne, à partir d'agrandissements heureux de miniatures.)

Firmans et lettres (dont celles de Soliman adressées à François Ier), monnaies (aspres, paras, etc.), armes (dont un canon ottoman enlevé à Alger par les Français en 1830), meubles (parmi lesquels le trône de campagne du sultan Mourad IV), tapis, étoffes, boîtes (y compris pour les contre-poisons...), céramiques de tous les bleus avec parfois une giclée de ce rouge tomate appelé arménien par les artistes du temps, porte-aigrettes en or pour le turban du calife, casque de cérémonie avec des turquoises brutes serties dans l'or repoussé et ciselé, pages de Coran où le bleu lapis reçoit la Parole divine, le déjà cité cadenas en argent plaqué or de la mecquoise Kaaba (mais on a perdu la clé), et jusqu'aux chemises talismaniques (le Verbe protecteur) qui avaient été l'une des attractions de la manifestation « *Les civilisations anatoliennes* », à Istamboul en 1983 (*le Monde* du 27 mai et du 2 juin 1983).

Toute une société, un pouvoir, un art à leur zénith saisis juste au moment où, dira bien plus tard Jean Cocteau, devant la Corne d'or : « *La décadence est la grande minute où une civilisation devient exquise.* » (1).

Car si l'art ottoman durera jusqu'à Atatürk, jamais, après Soliman le Magnifique, il ne sera aussi novateur, imaginatif et équilibré, aussi grandiose sans être grandiloquent. Est d'ailleurs exposée une œuvre typique du moment où commence le basculement : une gourde, lointain écho à celles en cuir qu'apportèrent en Anatolie, de leur Asie centrale originelle, les premiers Turcs.

Mais la gourde de Topkapi visible au Grand Palais est une masse « *d'or ciselé, repoussé, appliqué et niellé, incrusté de rubis, d'émeraudes et d'améthystes* », sans compter un surornement de « *jade incrusté d'or, d'émeraudes, de rubis et d'améthystes* » ni oublier « *une perle* » dans la gueule d'on ne sait trop quelle bête en or. L'ensemble est hostile, les feuilletages de métal précieux finissent par ressembler à une maladie de peau et les pierres rouges à des furoncles.

Cette gourde est néanmoins bienvenue car elle sert de repoussoir au reste et vous donne envie de boire dans ce broc blanc d'Iznik (1580), piqueté d'une volée de simples lèvres rouges qui prouve, entre autres, qu'Andy Warhol n'avait rien inventé...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

● « Soliman le Magnifique », galeries nationales du Grand Palais, jusqu'au *14 mai*, de *10 heures* à 20 heures. Le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermeture le mardi.

(1) *Maalech*, Gallimard, 1949.

□ **Parmi les publications récentes,** on relève *Istamboul et la civilisation ottomane*, essai du turcologue anglo-américain Bernard Lewis (Lattès 200 p., 120 F) ; la réédition d'un classique du turcologue français Robert Mantran, *la Vie quotidienne à Istamboul au siècle de Soliman le Magnifique* (Hachette, 330 p., 118 F). Sous la direction du professeur Mantran a été éditée l'an passé une *Histoire de l'Empire ottoman* (Fayard). L'Harmattan vient de sortir *l'Orient du seizième siècle : une société musulmane florissante*, de Yvelise Bernard (420 p., 210 F). *Autrement* a demandé au jeune romancier turc Nédim Gursel, à Sylvie Colley et Vincent Duclert de composer un *Guide intime d'Istamboul* qui vaut son pesant de charme littéraire (avec sept photos noir et blanc de Magnum (80 p., 59 F). Enfin les enfants auront profit à se faire offrir *Une capitale musulmane sous Soliman le Magnifique : Istamboul* (avec des dessins d'Etienne Perrin, Albin Michel « Jeunesse »).

Plus proche de Justinien que de Mahomet

Comparé parfois à son allié *François Ier ou au Roi-Soleil*, Soliman II, par sa façon de vivre et de gouverner se rapproche plutôt de ses grands prédécesseurs orthodoxes sur le trône de Constantinople, tel Justinien Ier. Quand on le voit sur une gravure du temps, coiffé de sa tiare *d'or vénitienne* à aigrette, ruisselante de perles, diamants, *rubis*, émeraudes *et turquoises*, on pense aussitôt au superluxe byzantin. Et non pas à Mahomet dans sa robe monacale et limitant la parure masculine à quelques bagues d'argent...

Pourtant Soliman se voulut avant tout « *lieutenant sur terre du prophète d'Allah* » c'est-à-dire calife, *padichah islam*, « empereur de l'islam », protecteur des villes saintes et *gazi* suprême (pourfendeur en chef des infidèles). *Si* l'éclat des arts ottomans sous son long règne (1520-1566) *lui* a procuré en Europe le surnom de « *Magnifique* », il reste pour les mahométans, « *le législateur* » (*kanouni*, de *kanoun*, loi en arabe et en turc).

S'appuyant sur la loi islamique puisée dans le Coran et la Sunna, les deux livres saints de l'islam, le « *commandeur des croyants* », fort de son droit de réinterprétation *des textes, mit* en œuvre, avec les savants Eboussoud et Kémalpachazadé une œuvre législative immense dépassant le domaine *religieux*, tout en s'y référant. Cette œuvre toucha aussi bien l'armée que le fisc *ou une sorte de* régionalisation avant la lettre, intelligemment appliquée au *plus vaste empire* musulman jamais durablement édifié (1), allant de Tlemcen à Erivan, de Budapest à Moka. Aujourd'hui encore des Turcs attribuent le déclin de cet ensemble à l'abandon progressif du code solimanien.

D'autres analystes relèvent, au contraire, que le génial padichah introduisit lui-même des ferments de destruction dans le splendide édifice lorsqu'il laissa le sérail se mêler de gouvernement. Que pouvaient connaître de la politique, des recluses et des eunuques ? C'est l'épouse *préférée*, Roxelane, fille *d'un* pope ruthène razziée par les Tartares, qui profita d'un incendie du palais des femmes pour transférer le gynécée à Topkapi où l'empereur travaillait avec ses seuls vizirs. Dès lors l'Etat-harem était en marche.

Plusieurs historiens, dont André Clot dans sa passionnante biographie de Soliman (Fayard, *le Monde* du 30 juillet 1983) attribuent une part *déterminante* à Roxelane dans l'assassinat en 1556 d'Ibrahim, Grec converti à l'islam, ami du souverain et son grand vizir depuis 1523. Il n'en retrouvera jamais d'aussi efficace.

L'axe Paris-Stamboul

S'il est un point hérité du vizirat ibrahimien auquel Soliman resta attaché c'est la « *scandaleuse alliance* » avec la France : scandaleuse pour la chrétienté qui n'avait pas encore renoncé à *récupérer* l'arc méditerranéen sud, conquis sur elle par les musulmans depuis le septième siècle ; scandaleuse pour l'islam aux yeux desquels les Français étaient sans doute les pires des « *croisés* ». L'intérêt des Etats fut plus fort que ces préventions.

L'idée de la coalition contre-nature revient à une femme, Louise de Savoie, mère de François Ier, lequel ployait alors sous l'impérialisme *austro-espagnol*. Son premier ambassadeur secret ayant été assassiné par le pacha de Bosnie, elle dépêcha un Croate portant sa missive et celle de son fils dans ses bottes. Très monté contre Charles Quint, auquel il ne reconnaissait pas le titre impérial, dû à ses yeux au seul Ottoman, *Soliman embraya aussitôt*. Le pape piqua une colère.

L'axe Paris-Stamboul n'en fit pas moins *reculer le Habsbourg*. Cette jonction franco-orientale devait, sous diverses formes, *durer jusqu'à de Gaulle, conférant* à la France de nombreux privilèges en Méditerranée turco-arabe (protection des chrétiens du Levant, soustraction des Français d'Orient à la loi coranique, droit de pavillon, etc.).

L'autre gloire durable de Soliman fut son rôle culturel. « *Auteur lui-même de poèmes*, nous rappelle le jeune écrivain turc, Nedim Gursel, *il n'hésitait pas à les faire relire à Baki, le plus fameux poète de son époque* », un ancien sellier auquel le grand Turc pardonnait qu'il fît l'éloge du vin.

Cependant, au-delà des écrivains, professeurs, calligraphes, portraitistes, céramistes, tisserands qui font du règne de Soliman, le siècle ottoman classique, un seul nom aurait suffi à rendre inoubliable cette époque : l'architecte Mimar Sinan (1489-1588), dont la carrière est une épopée.

Né dans une famille chrétienne, probablement arménienne, d'Aghernas (Cappadoce), il fut enlevé par le *devchirmé*, ramassage forcé des jeunes non musulmans, qui, une fois islamisés, étaient formés pour le janissariat. Sinan tira le meilleur parti de cette situation : capitaine d'infanterie, « *commandant des catapultes* », constructeur de tours de siège puis de ponts, colonel dans la garde impériale, enfin, à cinquante ans, architecte en chef du sultan-calife.

Le Créateur lui accorda encore un demi-siècle où il ne cessa de construire ; s'inspirant de Sainte-Sophie et de la Perse pour créer un style original, grandiose, viril mais sans lourdeur. Les exemples les plus connus en sont la Soulemanieyé d'Istamboul et la Selimiyé d'Edirne (Andrinople) ; leurs *bouquets de minarets et leurs* coupoles géantes symbolisent jusqu'à nos jours l'art ottoman et ont fait école du Caire à Lahore. Il n'est pas de grand prince sans grand architecte. Et vice versa.

J.-P. P.-H.

(1) *Il n'avait pourtant que vingt-deux millions d'habitants, chiffre toutefois important pour l'époque.*

CULTURE

Romain Goupil, cinéaste à réactions

Comment faire un film en France entre fidélité, plaisir et morale ?

C'est courir un grand risque que de commencer sa carrière par une autobiographie. *Mourir à trente ans* était d'abord un film pour un ami défunt, mais on y apprenait beaucoup sur Romain Goupil. C'était d'abord la révélation d'un cinéaste, qui tournait presque depuis qu'il savait marcher, et aussi la rencontre avec un militant, qui avait cru entre 1966 et 1973 qu'il suffirait de beacoup d'énergie et de foi pour changer le monde du jour au lendemain.

Depuis *la Java des ombres*, en 1983, on était resté sans trop de nouvelles du trotskiste à la caméra, et la sortie de *Maman* devrait permettre de renouer le fil. Juste après *la Java* devait venir le troisième volet d'un triptyque sur la désillusion, après le suicide et la fuite dans le terrorisme, la drogue. Mais *l'Héroïne* n'a pu se faire dans les temps. Entre-temps est arrivé le sida, qui a changé le discours sur la drogue *« jusqu'à ce qu'on ait peur d'attraper une maladie mortelle en feuilletant le scénario »*, dit Goupil.

Il a tourné cette frustration en travaillant pour la télévision, pour lui-même, en continuant de peaufiner son scénario, jusqu'au jour où Emmanuel Schlumberger, qui venait de quitter la Gaumont, lui a demandé de lire un scénario, l'histoire de la révolte d'une prostituée qui devait être incarnée par Anémone. Goupil déteste le scénario et suggère de le proposer à ses pires ennemis. Mais le producteur s'entête et demande au cinéaste d'expliquer à l'actrice les raisons de son refus : *« Elle me demande ce que je propose à la place et je réponds que je ne peux pas réformer de l'intérieur, que je ne peux concevoir qu'il y ait un échange d'argent dans une relation amoureuse. Je ne suis jamais monté aux putes, je ne peux pas adopter la vision de gens qui ne connaissent de la prostitution que ce qu'ils ont vu au cinéma. »*

C'est la manière qu'a choisie Romain Goupil pour suivre une trajectoire aussi cohérente que le permet l'histoire. Il met la dialectique et les méthodes apprises sous les préaux au service de son cinéma, en essayant de garder celui-ci aussi près que possible des rêves d'il y a vingt ans.

Avant de se mettre à l'écriture d'un nouveau scénario, Romain Goupil demande à son producteur le temps de mener une enquête dans les milieux de la prostitution. Après des heures passées dans les cafés à convaincre les filles qu'il n'était pas journaliste, il se fait une idée de ce monde *« coincé entre les poulets et l'attitude ignoble des mecs »* et en arrive à la conclusion que seul un reportage pourrait en donner une image qui ne serait ni racoleuse ni complaisante. Mais l'idée de faire un film avec Anémone le séduit toujours autant et il propose une idée de film : *« Tout le monde voit Anémone comme une comédienne. Je voudrais que son personnage joue à la prostituée, mais dans un autre but. »* Pour mettre au point le mécanisme de cette arnaque, l'ex-guérillero de rue collabore avec un policier.

« Une farce atopique »

Quand il raconte sa rencontre avec Simon Michaël — anciennement du Quai des Orfèvres, coscénariste des Ripoux, — on sent la jubilation du militant qui voit enfin son ennemi héréditaire à visage découvert, et le désir irrépressible de lui tendre une petite embuscade : *« On s'est reconnu tout de suite dans le café. J'avais demandé à Emmanuel Schlumberger de ne pas lui dire que j'avais détesté le scénario original, pour voir si je pouvais travailler avec lui. Michaël m'a dit tout de suite qu'il avait bien aimé mes films, mais qu'il ne pouvait pas travailler sur un texte aussi mauvais. »* Ces deux hommes *« un peu de la même race »*, mais pas du même côté, ont donc écrit ensemble *Maman*.

Avec son équipe, Romain Goupil est parti en repérage, pour trouver des lieux qu'on ne filme pas, pour s'échapper de *« l'archétype du décor urbain dans le cinéma français, l'entrepôt vide un peu glauque, fait pour être cadré, avec les petites gouttes qui tombent pour montrer qu'on est dans un milieu dur »*. Dans ce cadre quotidien, le cinéaste a voulu conclure un contrat avec le spectateur : *« Dans la vie, Lulu et ses gosses se retrouveraient en prison ou en foyer au bout de cinq minutes. Dans le film, on part d'un désespoir absolu pour arriver à une morale de la liberté. C'est une farce utopique, un pied de nez, un bras d'honneur. »*

Maman s'écarte dangereusement de l'orthodoxie militante telle que la pratiquait Goupil et ses camarades. Le *lumpen prolétariat* de Lulu et de ses mômes n'a jamais été en odeur de sainteté chez les révolutionnaires professionnels, la délinquance — surtout quand elle n'épargne pas les autres prolétaires, — encore moins. *« Moi, petite Canadienne, petit sac,* Nouvel Obs', *si je les vois monter dans le même wagon de métro, je mets ma mallette de l'autre côté. Je sais pourquoi j'ai des privilèges et qui les menace »*, dit-il en riant. La morale de Lulu est celle de la liberté ; Goupil croit surtout à la responsabilité : *« Quand les réalisateurs disent que le cinéma ou la télévision sont nuls, c'est quand même avant tout de leur faute. Nous sommes responsables de nos images. »*

C'est là qu'il faut chercher le carburant qui fait filer *Maman* à toute allure sur les routes de France. C'est un film à réactions. Contre *« l'imbécibilité des propos, le peu d'intérêt des images du cinéma français, l'utilisation pornographique des enfants dans les films à grand succès »*. Il a trouvé une complice en la personne d'Anémone, encore auréolée des retombées de son coup d'éclat aux césars. Elle a accepté sa progéniture adolescente, d'avoir en permanence à partager l'écran avec une tribu de têtes inédites et fascinantes, et aussi les conditions de tournage qui collaient d'un peu trop près à la réalité de la cavale de Lulu et des enfants pour que les règles de confort habituelles soient toujours respectées.

A part Arthur H. (Johny), chanteur de son état, les autres enfants ont été recrutés en banlieue, dans ces endroits où personne ne va jamais au cinéma, où la principale source d'image est la télévision. William Lafon (Frédo), mécano à la ville, n'a plus trop envie de retourner au garage, Karim Massard (Abdel) est devenu chef de sa bande après le tournage du film. Ils ont été les premiers touchés par la *« toute petite étincelle »* que Goupil a voulu faire jaillir de son film.

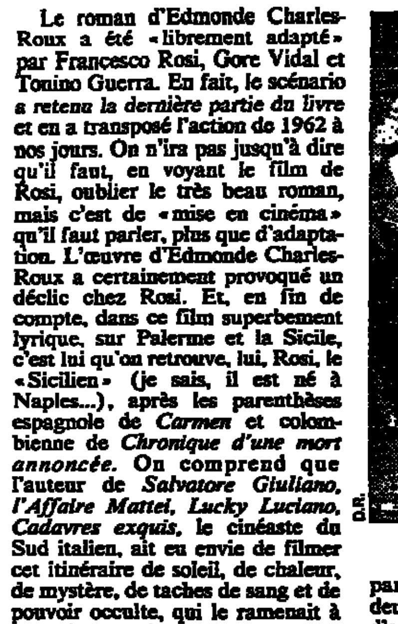
THOMAS SOTINEL

Oublier Palerme

Francesco Rosi renoue avec le Sud italien. Une réussite

Le roman d'Edmonde Charles-Roux a été « librement adapté » par Francesco Rosi, Gore Vidal et Tonino Guerra. En fait, le scénario *a retenu la dernière partie du livre* et en a transposé l'action de 1962 à nos jours. On n'ira pas jusqu'à dire qu'il faut, en voyant le film de Rosi, oublier le très beau roman, mais c'est de « mise en cinéma » qu'il faut parler, plus que d'adaptation. L'œuvre d'Edmonde Charles-Roux a certainement provoqué un déclic chez Rosi. Et, en fin de compte, dans ce film superbement lyrique, sur Palerme et la Sicile, c'est lui qu'on retrouve, lui, Rosi, le « Sicilien » (je sais, il est né à Naples...), après les parenthèses espagnole de *Carmen* et colombienne de *Chronique d'une mort annoncée*. On comprend que l'auteur de *Salvatore Giuliano*, *l'Affaire Mattei*, *Lucky Luciano*, *Cadavres exquis*, le cinéaste du Sud italien, ait eu envie de filmer cet itinéraire de soleil, de chaleur, de mystère, de taches de sang et de pouvoir occulte, qui le ramenait à ses préoccupations.

Au début, il y a New-York, et Carmine Bonavia (James Belushi), homme politique issu d'une famille sicilienne, mais qui n'a jamais mis les pieds sur la terre de ses ancêtres et fait une campagne agressive pour devenir le maire de l'immense ville américaine. Rosi peint, avec une sorte de sécheresse documentaire, la préparation d'une campagne électorale parfaitement démagogique. Un entretien avec Gianna, jeune journaliste de la télévision italienne (Carolina Rosi joue le rôle du destin) donne l'idée à Carmine de promettre, s'il est élu, la légalisation de la drogue. Promesse qu'il n'a pas l'intention de tenir, mais qui lui permet de gagner des points sur son adversaire. Carmine Bonavia vient juste de se marier avec Carrie (Mimi Rogers), importante journaliste américaine. Il fait son voyage de noces à Palerme. Et lorsque apparaît sur l'écran, vu d'avion, le panorama de la ville, couverte de buildings, avec un air de faux New-York, on sent bien qu'on entre dans le vif du sujet.




D.R.

James Belushi dans « Oublier Palerme ».

La Mafia, c'est prévisible, ne peut accepter la réforme annoncée par Carmine. Un homme entre deux âges, chauve, au regard bleu d'acier, aperçu à New-York dans le restaurant italien du père de Carmine, est arrivé lui aussi à Palerme. On ne saura pas son nom. C'est « l'homme de pouvoir » (Joss Ackland), un autre signe du destin.

Que les intérêts du trafic et du marché de la drogue soient en cause, qu'il s'agisse d'un grave phénomène mondial, on en est conscient, mais, fidèle à son ancienne manière (les dossiers politiques), Rosi pose le problème en plein jour et enregistre les enchaînement de causes à effets. L'aspect le plus passionnant, le plus beau du film, c'est le changement qui s'opère chez Carmine, cet Américain moderne cent pour cent, brusquement imprégné de l'âme noire et rouge de Palerme, de ses pierres, de ses odeurs, de cette culture sicilienne tiraillée entre l'immobilisme du passé et le modernisme mercantile, entre la clarté et l'ombre. Alors que Carrie, appareil photographique toujours prêt à fonctionner, se comporte en bonne touriste américaine, cherchant le folklore, même auprès d'un vieux prince (Vittorio Gassman fait quelques apparitions stupéfiantes) condamné à ne pas sortir d'un palace somptueux à l'ancienne mode. Carmine sent se réveiller en lui le sang sicilien, le machisme sicilien, la nature profonde que n'ont pu effacer sa naissance et sa culture américaines. A cause de cela, il tombe dans un piège habilement tendu par la Mafia, mais, pour traduire ce qui peut apparaître irrationnel, Rosi a filmé en grandes envolées lyriques les vieilles maisons délabrées qu'on laisse s'écrouler pour reconstruire avec profit à leur place, la fête de sainte Rosalie, le marché de la Vucciria (qui devient un lieu tragique), le palais Gangi où les lustres se rallument sur la valse de Verdi, entendue dans *le Guépard* de Visconti, un couvent où deux vieilles religieuses dansent le menuet. Et du tréfonds de cette Sicile nostalgique surgissent, avec les bouquets de jasmin annonçant la mort, les monstres froids qui manipulent la destinée des êtres humains.

La fin ne devrait pas surprendre quand on connaît tous les films du cinéaste. Et, pourtant, elle vous explose littéralement à la figure, plus sicilienne, en vérité, qu'américaine. Mais voilà bien, justement, du grand Rosi.

JACQUES SICLIER



« Maman » : la java des pauvres

Lulu n'est pas une femme convenable. Elle se retrouve de temps en temps en prison, pas pour des prunes, bien sûr. Ce jour-là, celui où le film commence, elle en sort, avec son baluchon, fait des signes à ses copines restées derrière les murs et les barreaux et retrouve son fils aîné Johny venu avec une voiture. Volée, bien sûr, et cela ne plaît pas à Lulu, qui engueule copieusement Johny. Pas la peine de tenter le — mauvais — sort.

Lulu a des enfants. De qui, on ne sait pas, et cela n'a aucune importance. Parce que, Lulu, c'est une vraie mère. Aimante, attentive, pensant au bonheur de sa nichée, et qui protège du *même coup le fils et la fille* d'une détenue nord-africaine, Abdel et Sandra. La gamine, il faut aller la récupérer à Lyon. C'est déjà toute une aventure, mais les aventures ne font pas peur à Lulu, chef de famille plutôt que chef de bande, obstinée à réaliser un rêve et qui, pour se procurer de l'argent, est beaucoup moins à cheval sur les principes qu'elle n'en avait l'air au début. La seule règle est de ne pas se faire prendre.

Révélé par *Mourir à trente ans*, un long métrage consacré à la mémoire de Michel Recanati, un compagnon de mai 68, Romain Goupil avait filmé avec une saine fureur et une fièvre d'auteur écorché, le monde des marginaux du gauchisme dans *la Java des ombres*. C'était en 1983. Depuis rien. On le regrettait. Mais Romain Goupil nous revient avec une sorte de « java des pauvres », une comédie de mœurs irrévérencieuse à l'égard du système social, tendre à l'égard des oubliés d'une société qui est toujours de « comsommation », des petits voleurs par nécessité, mal élevés, mal embouchés, et c'est Anémone qui emmène toute la petite bande en cavale.

Chère Anémone, « maman » en blouson de cuir râpé, en robes à fleurs de supermarché, coiffée à la diable, énergique et obstinée, criant fort pour se faire entendre, puis dédant au coup de cœur. Chère Anémone, qui ne semble pas avoir vingt ans de cinéma derrière elle et, sur ces vingt ans, plusieurs années de comique de café-théâtre. Chère Anémone, qui ne joue plus de son côté grande bringue gaffeuse ou délirante, qui a rajeuni en devenant la mère de cette folle équipe et se tire de toutes les situations inventées par Romain Goupil avec un grand talent de comédienne de composition et une sensibilité à fleur de peau. Ses partenaires s'appellent Arthur H., William Lafon, Karim Massard, Sabrina Houicha et ils forment vraiment une famille. Le film a un pied dans le rêve, si l'on peut dire, et un autre dans une réalité cinglée par une joyeuse satire. Paysages urbains, beaufs de tous poils, forces de l'ordre, mauvaises bêtes, en prennent pour leur grade. L'anticonformisme fait mouche et le « casse » bricolé d'une petite banque est, en son genre, un chef-d'œuvre de drôlerie.

J. S.

□ **Kirk Douglas président des césars.** — L'acteur américain Kirk Douglas présidera le 4 mars, la quinzième cérémonie des césars, au cours de laquelle un hommage sera rendu à Ava Gardner, récemment disparue. Outre les récompenses de l'année (*le Monde* du 31 janvier), l'Académie des arts et techniques du cinéma distinguera les césars de la décennie.

MUSIQUES

Soirée américaine sur les bords de la Moskova

Le premier concert de Mstislav Rostropovitch à Moscou : un grand show

MOSCOU

de notre envoyé spéciale

A la tête de l'Orchestre national de Washington, Mstislav Rostropovitch poursuit sa tournée de quatre jours en URSS, en donnant deux concerts à Leningrad, après ceux des mardi 13 et mercredi 14 février à Moscou. Le premier fut évidemment un triomphe pour *« Slava »*.

Malgré les ovations, l'ambiance ne fut pas celle des retrouvailles : si le premier concert de « Rostro » après seize ans d'exil fut un triomphe, ce fut aussi un événement mondain auquel les Moscovites ne furent guère associés. Certes, Mme Raïssa Gorbatchev était là (*Le Monde* du 15 janvier), dans la loge d'honneur. Certes, le programme était essentiellement composé d'œuvres russes. Certes, il y avait des Soviétiques dans la salle. Mais, pour la plupart, ils étaient au balcon.

Offensive de M. Jack Lang

Un parterre très chic, essentiellement composé d'Occidentaux, les micros de CBS au-dessus de l'orchestre pour l'enregistrement d'un disque live, des affiches Coca-Cola lors de la conférence de presse de la veille, une réception à l'ambassade américaine à l'issue du concert, dix minutes de reportage à la télévision soviétique sur la société américaine mécène de l'orchestre comme préalable à une diffusion différée, et pour couronner le tout, « Slava », cabotin, qui en rajouta au quatrième et dernier bis en dirigeant l'hymne américain *Stars ans Stripes...* Ce fut un grand show, réunissant des spectateurs avides d'être quand il faut là où il faut : dans la dernière capitale où l'on cause.

M. Jack Lang, qui était de la partie, sortit amer de la salle. Le ministre de la culture française, qui n'a jamais fait mystère de son aversion pour l'américaine, venait, pendant les trois jours de sa première visite officielle à Moscou, de répéter inlassablement le même discours à ses différents interlocuteurs : *« Méfiez-vous, l'Europe est menacée d'américanisation et vous, qui avez tout à construire, êtes plus vulnérable que quiconque. »*

Déçu par l'Europe des Douze qui, selon lui, ne laisse pas de place à la culture, M. Lang rêve d'une grande Europe qui, elle, ne se bâtirait pas sur l'économie. Depuis que les événements se bousculent à l'Est, il multiplie les contacts : voyage en Tchécoslovaquie, préparation d'une grande rencontre Est-Ouest, puis cette visite à Moscou motivée non seulement par le retour de Rostropovitch, mais aussi par la nomination d'un nouveau ministre de la culture, M. Nikolaï Goubenko, qu'il considère comme son premier homologue soviétique : ancien acteur et réalisateur, M. Goubenko a dirigé la Taganka, le théâtre d'avant-garde des années 70.

Enfin un ministre de la culture perestroïkiste, avec lequel M. Jack Lang peut parler de l'axe culturel Paris-Moscou de ses rêves ! Mais l'un et l'autre savent que pour l'instant l'urgence n'est pas là pour tout le monde. Comme dit un intellectuel soviétique, même un événement tel que le retour de Rostropovitch, aussi symbolique soit-il, laisse l'homme de la rue indifférent, qui le restera aussi longtemps que les magasins seront vides.

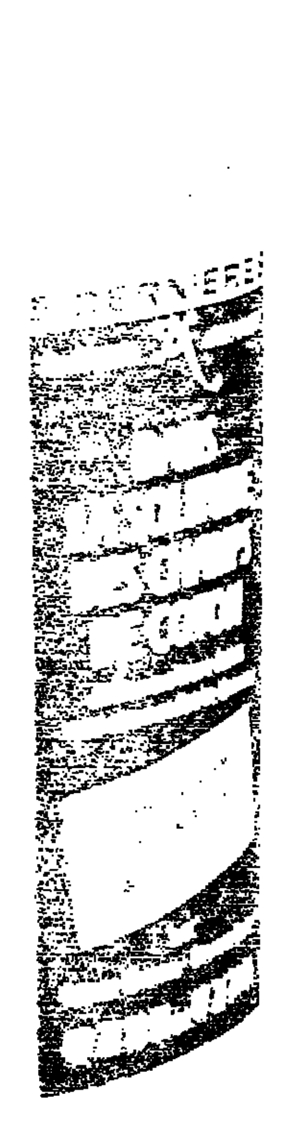
MARIE-PIERRE SUBTIL

La mort du chanteur Del Shannon

Le chanteur américain Del Shannon est mort à son domicile californien de Santa-Clarita. Selon la police, il se serait suicidé d'une balle dans la tête. Del Shannon était âgé de cinquante ans.

De son vrai nom Charles Westover, Del Shannon avait connu le succès avec *Runaway* en 1961. Venu du country (il avait enregistré un album de chansons de Hank Williams), Shannon avait su pendant quelques années adapter ses sources à la sensibilité pop du moment. Sans jamais retrouver un succès d'une ampleur comparable à celui de *Runaway*, il n'avait jamais cessé d'enregistrer et devait remplacer Roy Orbison au sein des Traveling Wilburys, le groupe de George Harrison, Bob Dylan, Tom Petty et Jeff Lynne.

…ublier Palerme



CULTURE

et rencontrer Rosi

Entretien à Marseille avec le metteur en scène et l'auteur du roman

Oublier Palerme a d'abord été un roman – d'Edmonde Charles-Roux – avant d'être un film de Francesco Rosi. Jean-Noël Schifano a réuni les deux auteurs à Marseille.

Francesco Rosi. – « Le titre du roman m'a fasciné. Beau, juste, provocateur... Le titre employé maintenant en Italie a un tel pouvoir de provocation, que j'ai dit tout de suite à Edmonde Charles-Roux que jamais je n'aurais voulu y renoncer. Palerme est une ville qu'on a oubliée longtemps : oubliée par l'Etat italien mais aussi par certains Siciliens eux-mêmes. Le titre veut donc clairement dire : il ne faut pas oublier Palerme.

Edmonde Charles-Roux. – Il y a deux significations, dans mon esprit. A la fois, l'impossibilité d'oublier Palerme et le désir auquel Francesco Rosi faisait allusion, le désir des citoyens de Palerme eux-mêmes d'oublier la ville dans laquelle ils sont nés, à cause des problèmes que cette ville pose. Et ce titre ne s'applique pas seulement à Palerme, je pense... Il s'applique à toute ville méditerranéenne qui pose les mêmes problèmes que Palerme. Je pourrais titrer : *Oublier Marseille.*

Jean-Noël Schifano. – Dans cette tragédie du déracinement, plus que dans le livre encore, le jasmin devient un étrange message de mort, lui qui d'habitude pare l'amour...

E. C.-R. – La force du film de Rosi, peut-être d'une façon plus évidente que dans le livre, c'est le *fatum* antique. A la minute où on voit arriver le héros à Palerme, pour des raisons mystérieuses qu'on ne s'explique pas, on sait que l'homme est mort. Cette fatalité si forte dans la religion antique, et qui fait qu'on montre la main au mauvais sort pour le repousser... Eh bien ! c'est le geste pour porter le jasmin, tendu à bout de bras, au-dessus de la tête des hommes, avec ce parfum fatal merveilleux, tellement trompeur... qui dit : attention, ce qui te guette, c'est la mort. La mort est tout le temps là, beaucoup plus présente dans la vie sicilienne qu'ailleurs : une conscience permanente de la mort au cœur de la vie et de la beauté mêmes, superbement forte dans le film.

Un combat cruel

J.-N. S. – *Oublier Palerme* (roman, 1966) : « *Or à New York comme à Marseille, comme à Naples, certaines carrières ne se font pas sans certains appuis. Les ennemis politiques de Carmine Bonavia disaient-ils vrai lorsqu'ils affirmaient qu'il devait sa carrière politique à des électeurs peu avouables ? Luciano* [Lucky Luciano] *en particulier...* » Nous sommes au dernier tiers du roman, et dans le vif du film : la corruption des hommes politiques, au niveau de notre planète droguée. Leader, pique et pique et dealer, anagramme et même combat ?...

F. R. – Même combat... On sait que la politique est un combat cruel, quotidien, et le combat d'un homme contre la mort, qui est apportée de plus en plus par la drogue ; c'est un combat tragique que nous voyons croître chaque jour sous nos yeux... Avec la nouvelle organisation criminelle internationale, qui est tout autre chose que la vieille Mafia – et c'est pour ça qu'avec mon ami Gore Vidal nous avons décidé d'ajouter la drogue à l'histoire du roman, étant donné que la drogue est maintenant la matière la plus pertinente pour pouvoir raconter cette transformation du pouvoir criminel implanté dans le monde entier.

« Comme la plupart de mes films, *Oublier Palerme* est un film sur le pouvoir. Et le pouvoir criminel aujourd'hui est étroitement lié à certains pouvoirs économiques et à certains pouvoirs politiques. On sait, on voit, on le dit, et on l'écrit dans tous les journaux de la terre, que le pouvoir économique de la nouvelle Mafia est tel qu'elle peut acheter n'importe quoi, n'importe quel pouvoir, n'importe quel homme politique, juge, policier.

J.-N. S. – « *Le dollar est votre gangrène* », dit un personnage du roman ; et le film nous dit : la drogue est votre gangrène, qui, dans les banques, est blanchie, prend la couleur des cols blancs qui sont de la blancheur du jasmin...

E. C.-R. – *Ils* peuvent tout acheter, même des choses extravagantes : un armement ; les narcos ont acheté, ont importé des missiles pour, si possible, descendre les avions des dirigeants. Il y a là accélération, nouvelle dimension dans le pouvoir : naguère, jamais on n'aurait parlé d'une chose pareille. *Ils peuvent tout acheter.* Le nerf de la guerre, aujourd'hui, c'est la drogue. Le trafic de la drogue nourrit, soutient, et fait vivre les guerres. Que serait la guerre du Liban si toutes les différentes factions n'étaient pas alimentées par le trafic de drogue, à différents niveaux ? Il y a ceux qui sont nourris – et ce sont les Syriens – par la simple culture, celui qui plante, coupe la plante et la vend fait de l'argent ; toujours en Syrie, il y a les laboratoires qui profitent à d'autres gens, à d'autres factions, en général rivales d'ailleurs et donc qui fomentent les guerres ; il y a les laboratoires qui donnent du fric à d'autres factions, et, tout à fait en bas, les milices populaires ne trouvent de possibilité d'acheter des armes et des munitions qu'à travers le *dealing*, la revente.

« *(...) Nous sommes donc* devant une menace générale autour de la Méditerranée. Et nous voyons une civilisation s'écrouler, un phénomène *de drogue vampiriser le* pays, qui ne renaîtra pas. Certaines scènes du film, de la ruine de Palerme, ruine voulue, d'ailleurs, les immeubles et les palais qui croulent, on multiplie ça par cent et on a le Liban. Probablement pour les mêmes raisons. Nous sommes devant un phénomène 0 méditerranéen qui peut entraîner *la mort* du bassin méditerranéen.

J.-N. S. – Car en plus de la main noire du ciment et de la pierre, il y a maintenant la drogue, la main blanche...

« Nous ne jugeons pas, nous racontons »

F. R. – *Ils* ont même changé toutes les règles anciennes de la vieille Mafia. La vieille Mafia, c'était à l'époque du roman d'Edmonde : c'était tout autre chose. Quand j'ai tourné *Salvatore Giulano*, la Mafia était encore une *mafia agricole*, mais elle commençait à...

E. C.-R. – ... s'internationaliser fortement...

F. R. – ... et surtout à devenir de plus en plus une force politique. Pour comprendre cette évolution de la Mafia, et cette importance énorme de la Mafia au niveau politique, il faut commencer par le massacre, le 1er mai 1947, à Portella-della-Ginestra, de paysans dont le cortège pacifique se terminait par un pique-nique. C'est le premier massacre politique. Là tombe le mythe de Salvatore Giulano, dix-sept morts, plus de quarante blessés, qui n'apparaît plus comme le bandit romantique. On se demande alors pourquoi tout ce sang ? Alors on envisage le lien entre le pouvoir de la Mafia et le pouvoir politique. Mais ce que *j'appelle la nouvelle Mafia* a quelque chose en plus, c'est le pouvoir de l'économie. C'est ça le tournant : le pouvoir économique. Et, aujourd'hui, *la Mafia se cache* derrière la façade propre de toute entreprise propre. C'est ça l'autre tournant...

J.-N. S. – Parlez-nous de cette drogue clandestine dont on recycle les profits dans les cliniques, par exemple, où on soignera, entre autres, des drogués. L'œuf de profit monstrueux est clos : que faire ? La légalisation briserait-elle la coquille, comme le craint l'homme de pouvoir ?...

F. R. – Que cela soit clair : Carmine Bonavia n'est pas Francesco Rosi, qui n'est pas non plus un missionnaire de la légalisation. Personnellement, je suis très angoissé ; mais l'hypothèse d'une légalisation *contrôlée sévèrement* par l'Etat et par des structures sanitaires très efficaces est à prendre en sérieuse considération. Mon film, lui, n'est *pas une proposition de loi* ! Je ne suis pas un homme politique. En tant que cinéaste, ma fonction c'est d'apporter un témoignage et une *provocation.*

E. C.-R. – Francesco a tout à fait raison de dire qu'un cinéaste, de même qu'un écrivain, ce n'est pas un juge. Nous ne jugeons pas, nous racontons. Cela dit, l'hypothèse qu'il exprime, et qui est celle de la légalisation, est une hypothèse de travail que, dans le drame que nous vivons, on n'a pas le droit d'écarter. »

Propos recueillis par
JEAN-NOËL SCHIFANO

□ **RECTIFICATIF.** – La légende de la photo du supplément « Arts et spectacles » du 15 février (page 32) sur Brigitte Engerer était erronée. *Le récital aura lieu* au Théâtre du Châtelet le lundi 19 février, à 20 h 30. Location, tél. : 40-28-28-40.

SOCIÉTÉ

Enquête sur la disparition de la compagne du docteur Peschard

L'ombre de Christine Barras

Christine Barras, compagne du docteur Jean-Jacques Peschard, a disparu le 6 décembre 1984. Trois ans après, en mars 1989, l'affaire a fait l'objet d'un non-lieu. *Mais l'assassinat du docteur Peschard vient d'entraîner la réouverture du dossier. En 1985,* Mme *Traverso, mère de Christine Barras* avait déposé plainte *« pour séquestration arbitraire ».* Aujourd'hui, elle porte plainte pour *« assassinat ».*

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Si elle avait emporté avec elle les médicaments nécessités par son état de diabétique, on pourrait croire à une fugue. Si elle n'avait *été aperçue, six mois après sa disparition*, tout près de son ancien quartier, on pourrait croire à un assassinat. Mais voilà, Christine Barras, *disparue depuis le 6 décembre 1984*, n'est aujourd'hui ni morte ni vivante et cette insupportable incertitude épaissit encore davantage le lourd mystère de l'affaire Peschard, le maire du septième secteur de Marseille assassiné le 16 janvier dernier.

Elle était aide-soignante, il était chirurgien. Ils ne pouvaient se rencontrer que dans une salle d'opération, et il arriva ce qui devait arriver : au début des années 80, Christine Barras et Jean-Jacques Peschard, à l'époque respectivement une et deux fois divorcés, se mirent en ménage. Une union de tous les instants : le jour, ils opéraient ensemble, et le soir se retrouvaient aux réunions de la section socialiste de Saint-Barnabé, quartier où était située la villa du chirurgien.

Christine Barras était amoureuse. Jean-Jacques Peschard le fut de moins en moins et, au désespoir *de la jeune femme, commença vers* 1984 à esquisser la préparation psychologique d'une rupture. Scènes. Cris. Tranquillisants. Le 6 décembre 1984, Mme Francine Traverso, mère de Christine, appelle comme chaque jour sa fille au téléphone. « *Christine est fatiguée, elle ne veut parler à personne* », répond le docteur Peschard. Le lendemain et le surlendemain, même appel, même réponse : « *Christine dort, elle va bien, elle se repose, elle fait le point* », répond le chirurgien.

Ce n'est que le 9 décembre que Mme Traverso, appelant à 7 heures du matin, demande avec fermeté : « *Passez-moi ma fille.* » « *Je vais voir* », répond Peschard, la voix pâteuse. Et cinq minutes après, déconfit : « *Elle n'est pas là. Elle n'est pas rentrée de la nuit.* »

Qu'est devenue Christine Barras ? Diabétique, elle a laissé son insuline à la villa de Saint-Barnabé. Et ses proches assurent tenir de la Sécurité sociale qu'aucune patiente nommée Christine Barras n'a, depuis lors, acheté de l'insuline dans une pharmacie du territoire français. Quelques semaines après sa disparition, Jean-Jacques Peschard a, en outre, remis à sa mère une petite croix, que la jeune femme portait en pendentif, et dont elle ne se séparait jamais.

De gros paquets de billets

La cause est-elle entendue ? Christine Barras a-t-elle été assassinée ? Ce n'est pas si simple. Quatre mois après sa disparition, sa voiture est retrouvée dans un quartier défavorisé de Marseille. A l'intérieur, sommeille un vagabond toxicomane qui, interrogé par les policiers, assure reconnaître Christine Barras sur une photo qu'on lui présente. « *Simplement, elle avait les cheveux plus courts que sur la photo* », rectifie-t-il. « *C'est exact* », confirme Mme Traverso, bouleversée. Lors de sa disparition, Christine portait des cheveux courts. Mais à peine a-t-il passé les portes de l'hôtel de police, que ce témoin miraculeux se rétracte : « *Votre fille, je ne l'ai jamais vue* », assure-t-il à la mère de Christine.

Quoi qu'il en soit, la conviction de la famille Traverso- Barras est forgée : c'est Peschard qui a tué, ou fait tuer Christine. Pourquoi ? Parce que la jeune femme, pour dissuader le chirurgien de la quitter, le menaçait de « *tout dire* ». Tout dire sur quoi ? Sur les gros paquets de billets qu'il l'obligeait à aller porter dans une banque suisse, « *pour la retraite* », assurait-il. Des gros paquets dissimulés dans ses chaussures, voire dans sa gaine, et qu'elle passait parfois à skis.

Dès lors, Jean-Jacques Peschard a beau s'associer à la plainte contre X, déposée en 1985 par Mme Traverso pour « séquestration arbitraire », les soupçons rôdent autour de lui. « Mystérieuse disparition dans l'entourage du maire » titre alors la presse locale d'opposition – Peschard est déjà conseiller municipal defferriste de Marseille. Le chirurgien s'affole. Et bondit de joie lorsque, au cours d'une réunion politique, une militante se lève et informe calmement l'assistance : « *Mais Christine, je l'ai vue, moi, l'autre jour, au supermarché Super M du boulevard Romain-Rolland.* »

Pardon ? Tu as vu Christine ? Oui, oui, je l'ai vue, à 3 mètres, elle portait une robe noire, je l'ai appelée par son prénom, mais à peine m'avait-elle repérée qu'elle s'est enfuie en courant. Ainsi parle la militante, qui s'est bien gardée de poursuivre la fugitive, « *parce que si elle se cachait, elle doit avoir ses raisons* », et qu'à Marseille, on respecte toujours toutes les raisons.

Non-lieu et nouvelle plainte

Pour le chirurgien cerné par les soupçons – dans quelques jours, les enquêteurs viendront même, en vain, retourner le jardin de sa maison de Saint-Barnabé pour tenter d'y découvrir le corps – ce témoignage spontané est providentiel. Quelques jours plus tard, la jeune militante est convoquée à l'hôtel de police. Soupçonnant que le chirurgien est à l'origine de cette convocation, elle l'appelle : « *Tu exagères, tout de même. Tu aurais pu me dire que tu prévenais les flics.*

– C'est très important pour moi. Je peux t'aider, tu sais. Tu es gênée, en ce moment ?

– Oui, mais je suis très chère.

– Combien ?

– Cinquante mille

– Ça marche. »

Finalement, elle ira gratuitement réitérer sa déposition, bientôt suivie de plusieurs autres témoins, pour la plupart des proches du chirurgien, qui tous, au cours de cette période, assurent avoir aperçu Christine Barras. Témoignages spontanés, ou généreusement récompensés par Jean-Jacques Peschard ? La question est évidemment capitale, mais ne recevra sans doute jamais de réponse définitive.

Il se passera pourtant encore trois ans avant que la justice ne se résolve à classer l'affaire : le non-lieu est prononcé le 9 mars 1989, quelques jours avant les élections municipales, auxquelles Jean-Jacques Peschard est candidat dans le septième secteur, sous l'étiquette vigouriste.

Et il faudra encore près d'un an pour que l'assassinat de Jean-Jacques Peschard n'amène Mme Traverso et sa fille cadette *Béatrice Barras à déposer une nouvelle plainte*, toujours contre X, mais cette fois pour « assassinat ». En effet, la publication dans la presse de portraits de Roger Memmoli, assassin présumé de Peschard et de Léonce Mout, a soudain frappé les deux femmes, qui ont reconnu en lui un habitué du restaurant de spécialités italiennes qu'elles avaient ouvert en compagnie de Jean-Jacques Peschard, et qu'elles continuent d'exploiter seules.

S'il était avéré que Roger Memmoli *connaissait sa future victime*, c'est alors toute la construction, déjà fragile, de l'enquête qui serait à rebâtir. Et voilà en tout cas un motif supplémentaire de perplexité, dans cette affaire qui n'en manque déjà pas.

DANIEL SCHNEIDERMANN

L'immigration clandestine au tribunal de Paris

Shan Kuan Po, le passeur d'élite

Shan Kuan Po et Chen Jian Min, de nationalité néerlandaise, comparaissaient, le mercredi 14 février, devant la 31e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Selon l'accusation, le couple a organisé *le passage en* France d'immigrés clandestins de Chine populaire à *l'aide de faux passeports.* Les accusés, eux, se sont déclarés victimes d'un terri*ble contresens avec l'inter*prète qui avait traduit leurs aveux.

*Ce n'était pas l'affaire du siè*cle. Une quinzaine de personnes seulement ont profité des services du couple, dont la plupart préférèrent poursuivre vers les Etats-Unis et l'Italie. Mais la justice entend tenir son rang dans la lutte contre l'immigration clandestine, renforcée depuis les déclarations de M. François Mitterrand en décembre dernier. L'Office des migrations internationales (OMI), qui détient le monopole de l'embauche d'étrangers, *s'était, de son côté, porté partie* civile, et il a décidé d'être désormais présent dans tous les procès de ce genre. Comme dit un avocat, *les « tarifs augmentent ».*

Les autorités, aussi, commencent à être sérieusement agacées par une filière asiatique qu'elles croyaient avoir démantelée en jugeant, en mai dernier, le passeur principal Xiao Ming et un policier de la PAF de Roissy, accusé de complicité, puis relaxé.

*Mais le réseau s'est reconsti*tué. Il a prudemment évité Roissy et fait un détour par les Pays-Bas, après le passage en RDA. Les clandestins viennent systématiquement de la région de Zhejiang. A Albertville, à *Charleville-Mézières*, on a trouvé trace de Chinois originaires de cette région. Et, à en croire le substitut Alain Blanchot, *« tous ceux qui peuplent le troisième arrondissement de Paris, après avoir peuplé le treizième, sont originaires de Zhejiang ».*

L'audience a commencé par un problème de traduction, lorsque le président Joly s'est aperçu que Shan Kuan Po, supposé ne pas parler français, opinait à ses questions. L'accusé *essayait en fait de récuser un* interprète ne parlant pas assez bien le mandarin pour traduire la complexité de son cas. *« C'est un phénomène classique de la part des Chinois*, a commenté le président Guy Joly. *Quand ils voient qu'ils sont pris dans la nasse, ils essaient de critiquer la police – ça, ils ne sont pas les seuls – et surtout les interprètes. »*

L'interprète, vexé, a demandé à se retirer et l'huissier a tenté de trouver un anglophone *dans le palais de justice*, puisque les deux sino-néerlandais n'entendaient plus s'exprimer qu'en anglais. Il a fallu suspendre la séance. Le tribunal a profité de l'intermède pour juger un taxi clandestin algérien qui avait profité d'une grève de métro pour tarifer 300 F le trajet gare du Nord-gare Montparnasse à un étudiant camerounais.

60 000 F le passage

Devant la police, Shan Kuan Po, trente-cinq ans, né à Zhejiang, arrivé en 1972 aux Pays-Bas, et arrêté le 31 juillet dernier, s'est flatté d'être le *« haut de gamme des passeurs »*. Le président a tendu la perche : *« Traduisez en anglais : je suis la Rolls Royce des passeurs. »* Mais l'accusé n'a pas voulu répéter. Il nie tout, il n'est que le modeste propriétaire de deux restaurants chinois en Hollande. Son passeport est constellé de tampons de Hongkong, car il y achète son pâté impérial. Il s'est rendu en Roumanie dans *le cadre de ses activités* d'import-export de tapis. *« Signalez à l'accusé que, au pays de Descartes, certaines choses se déduisent des preuves »*, soupire le président.

Selon les écoutes téléphoniques de la police, Shan Kuan Po a repris le réseau après l'arrestation de Xiao Ming. Six Chinois étaient en souffrance au Népal : *il a fallu aller les chercher et leur* fournir les faux passeports hollandais achetés à un certain Lauto, dont les seules caractéristiques connues sont d'être *« noir et hollandais »*. Tarif du passage, avec détour par Berlin-Est : 60 000 francs, dont 42 000 francs de bénéfice net. Les conversations témoignent aussi de réexportations de clan*destins vers l'Italie, parfois en* train autos-couchettes, et les Etats-Unis (60 000 francs avec une semaine d'attente). Une femme, Ai Mei, était chargée de collecter l'argent à Paris (ce sont les employeurs qui paient le voyage, avant de confisquer le passeport de l'ouvrier et de le mettre au travail) et les photos, de préférence avec cravate. Elle n'a pas été retrouvée.

Le représentant du ministère public a demandé une peine sévère : pas inférieure à trois *ans d'emprisonnement pour* Shan Kuan Po, et une condamnation non assortie de sursis pour sa compagne, inculpée de complicité. Pour l'OMI, Me Michel Schegin a dénoncé la *« complicité active »* de certains pays du tiers-monde et de l'Est. L'avocat de la défense, Me Michel Konitz, a minimisé le préjudice subi dans cette affaire *par la France. Il a rappelé que* les passeurs étaient vus comme des *« bienfaiteurs »* dans leur pays de pauvreté et que le problème de l'immigration clandestine était *« planétaire »*.

Le tribunal a mis son jugement en délibéré au 14 mars.

CORINE LESNES

Bataille de procédure dans l'affaire des fausses factures de Nancy

NANCY

de notre correspondante

M. Claude Renaud, l'avocat général, a posé, mardi 13 février, devant les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy la question des nullités pouvant entacher le dossier des fausses factures.

Selon l'avocat général, la procédure conduite par le juge Gilbert Thiel est valable. Mais il n'empêche que les avocats de M. Jacques Gossot, maire RPR de Toul, et de M. Gérard Bouthier, ancien secrétaire général de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, actuellement détenus, pensent avoir de sérieuses chances d'obtenir l'annulation d'une partie du dossier.

Selon les défenseurs de M. Gossot, Mes Behr et Haermmerlé, qui avaient soulevé le problème lors d'une précédente audience. Selon eux, le nom du maire de Toul apparaissait de façon précise dans le dossier dès juin 1989, lorsque M. Pierre Le Corre, promoteur immobilier spécialisé dans les grandes surfaces, avait été entendu par les services de police puis inculpé par le juge. D'où le sentiment des avocats de M. Gossot que leur client avait été l'objet le 15 décembre 1989 d'une inculpa*tion tardive*, compte tenu de son statut d'officier de police judiciaire et du privilège s'y rattachant. Me Michel, qui défend M. Bouthier, a contesté, lui aussi, la procédure suivie à l'encontre de son client. M. Bouthier était inculpé depuis le milieu de l'année pour destruction de document, de l'année 1988, lorsqu'il a été placé en garde à vue, en décembre 1989, par le juge puis inculpé de corruption.

En ce qui concerne M. Gossot, l'avocat général Renauld a estimé que les mises en cause de juin 1989 *n'étaient pas établies avec certi*tude et que ce dernier n'était pas à l'époque « *susceptible d'être inculpé* ». Pour M. Bouthier, il a *considéré que* la garde à vue avait été décidée pour des faits distincts de ceux qui avaient motivé la première inculpation. Mais, prudent, il s'en est tout de même remis « *à la sagesse de la cour* ».

MONIQUE RAUX

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Après le dessaisissement du juge lyonnais

L'instruction de l'affaire Touvier sera exclusivement menée à Paris

M. Jacques Hamy, doyen des juges d'instruction de Lyon, a signé, mardi 13 février, une ordonnance de dessaisissement au profit du juge parisien Jean-Pierre Getti, mettant ainsi fin à la double instruction du dossier Paul Touvier.

L'ancien chef du service de renseignement de la Milice dans la région lyonnaise en 1943 et 1944, arrêté en mai 1989 à Nice, avait alors été inculpé par M. Getti, une instruction étant ouverte à Paris depuis 1979.

Un peu plus tard, à l'instigation de parties civiles qui souhaitaient voir l'affaire Touvier instruite dans la cité où l'ancien milicien s'était rendu tristement célèbre, de nouvelles plaintes étaient déposées à Lyon où, le 27 octobre 1989, le procureur de la République requérait l'ouverture d'une seconde information, entraînant dans cette ville une seconde inculpation de Paul Touvier le 22 novembre dernier.

Pour dénouer cet imbroglio judiciaire, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait rendu, le 25 janvier (*le Monde* du 27 janvier), un arrêt de rejet d'une requête de M. Pierre Truche, procureur général de Paris. Ce dernier avait émis le souhait que l'instruction fût conduite exclusivement à Lyon. Ce rejet ouvrait la voie à une instruction unique de l'affaire Touvier à Paris. Le 9 février, le parquet de Lyon demandait au juge Lamy de se dessaisir pour faciliter une bonne administration de la justice.

La décision du juge Hamy, tout comme l'arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation, ne préjugent en rien du lieu de l'éventuel procès de Paul Touvier, le moment venu.

ÉDUCATION

La réorganisation de l'école élémentaire

● *Des cycles d'apprentissage de trois ans sans redoublements*
● *Possibilité d'aménagement des horaires au niveau local*

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a annoncé, jeudi 15 février, une série de mesures de réorganisation de la scolarité élémentaire. Ces années seront réparties en deux cycles de trois ans, les horaires seront plus souples, et les instituteurs devront travailler en équipe. Après une mise en place, à titre expérimental, en janvier 1991, l'ensemble du système sera opérationnel à la rentrée de 1991-1992, et une évaluation est prévue, deux ans plus tard.

Une à une, les pièces du puzzle se mettent en place pour former *« l'école de la réussite »* chère au ministre. Avec la refonte des cycles et des rythmes de l'école primaire, c'est le centre du dispositif de lutte contre l'échec scolaire, contenu dans la loi d'orientation du 10 juillet 1989, qui passe dans les faits. A partir de la rentrée 1990, le découpage du premier degré ne se fera plus en années scolaires, mais en cycles d'études pluriannuels de trois ans. Après la maternelle (« cycle de pré-apprentissage »), l'enfant entrera dans un « cycle d'apprentissage », recouvrant l'actuelle grande section de maternelle et les deux premières années du primaire (CP et CE 1). Les trois dernières années du primaire, du CE 2 au CM 2, seront un « cycle de consolidation et d'approfondissement ».

Cette répartition avait été préconisée en mars dernier (*le Monde* du 25 mars) par le recteur Michel Migeon, dans un rapport dont M. Lionel Jospin avait immédiatement retenu les grandes lignes pour les faire figurer dans sa loi d'orientation. Estimant que l'une des causes principales de l'échec scolaire était l'insuffisante maîtrise de la langue française, M. Migeon proposait de *« modifier les pratiques »* par un apprentissage en continu de la lecture. *« Le moment fondamental de son acquisition s'étale de deux à douze ans,* écrivait-il. *Toutes les études montrent qu'un redoublement au CP équivaut à une véritable condamnation. »* En effet, neuf redoublants du cours préparatoire sur dix n'atteignent pas le niveau du bac, et quatre d'entre eux subissent un nouvel échec, avant même l'entrée en sixième.

En remplaçant les années-couperets par des cycles, à l'intérieur desquels aucun redoublement ne sera imposé, le ministre entend que l'école tienne davantage compte de l'évolution de l'enfant. L'école au rythme de l'élève plutôt que l'inverse... Mais ce changement n'est pas sans poser des problèmes concrets. Les instituteurs devront reconsidérer certaines de leurs méthodes et se concerter pour assurer un meilleur suivi d'une année sur l'autre. Surtout, la constitution de groupes de niveau implique des modifications des rythmes scolaires à l'intérieur de la journée comme de la semaine.

Souplesse et autonomie

Les programmes et instructions ne sont certes pas changés, mais les nouvelles dispositions entendent donner de la souplesse au système et de l'autonomie aux maîtres. De nombreuses expériences existent çà et là ; il s'agit de les institutionnaliser à partir de janvier 1991 et de les généraliser à la rentrée suivante. Une nouvelle définition des horaires permettra de dégager une heure par semaine, soit trente-six heures sur l'année, pour favoriser le travail en équipe des enseignants. Dans chaque cycle, un conseil des maîtres aura la responsabilité du suivi de la cohorte d'élèves. Les équipes devront définir *« un projet d'école cohérent »*, pour lequel elles pourront recevoir des moyens complémentaires. La stabilité des équipes pédagogiques sera encouragée dans les zones difficiles par l'octroi d'indemnités et d'avantages divers.

Pour l'organisation du temps de travail sur la semaine (vingt-six heures hebdomadaires), plusieurs variantes sont proposées, depuis la semaine traditionnelle avec mercredi libre, jusqu'à différents découpages en neuf ou dix demi-journées, laissant libres des plages horaires, pour des activités facultatives ou extra-scolaires. Le choix entre les multiples variantes proposées par le ministère se fera localement, après concertation entre les partenaires intéressés, en fonction des contraintes locales de transport scolaire ou d'harmonisation entre les écoles d'une même commune. Le conseil d'école construira son projet d'organisation et le soumettra à l'aval de l'inspecteur chargé de la circonscription.

Les objectifs pédagogiques des nouveaux cycles seront fixés après avis du Conseil national des programmes. Mais ils viseront en premier lieu une meilleure maîtrise de la langue par l'intermédiaire d'un « plan-lecture », auquel 13,5 millions de francs de crédits vont être affectés. Des outils d'évaluation vont être fournis aux maîtres pour dépister plus finement les difficultés des enfants, et un système de suivi annuel des résultats du plan lecture sera mis en place.

JEAN-JACQUES BOZONNET

INTEMPÉRIES

Dans plusieurs régions de France

Des pluies torrentielles provoquent des inondations et des glissements de terrain

Après la sécheresse et le manque de neige, c'est le trop-plein. Vent, pluie et neige se sont abattus sur toute la France et une partie de l'Europe, les 14 et 15 février, provoquant des avalanches en montagne et d'importantes inondations, notamment en Bretagne.

Une fois de plus, c'est la Bretagne qui est la plus éprouvée par les intempéries de ces derniers jours. Dans le Morbihan, les eaux du Blavet ne cessent de monter et l'on craint des débordements pour jeudi ou vendredi. Dans le Finistère, la quasi-totalité des rivières du département ont atteint ou dépassé la cote d'alerte dans la journée de mercredi. Les villes de Quimper, Morlaix – où un éboulement s'est produit en pleine ville – Châteaulin, Pont-Aven et Quimperlé sont déjà partiellement inondées et plusieurs routes du département ont été coupées. A Saint-Herbot, près d'Huelgoat, une centrale hydroélectrique a été inondée, sans pour autant être arrêtée.

Les inondations frappent aussi la Normandie. A Condé-sur-Noireau, l'usine Valéo, qui emploie huit cents personnes, a dû être évacuée, ainsi que les jeunes pensionnaires d'un institut spécialisé de L'Aigle (Orne).

Inondations et glissements de terrain se sont multipliés dans tout le pays. L'autoroute Lyon-Clermont-Ferrand a été coupée dans le Puy-de-Dôme par une coulée de boue. Dans le Cantal, deux personnes ont trouvé la mort dans les décombres de leur maison, emportée par un glissement de terrain. La Dordogne et la Corrèze en crue menacent de nombreuses habitations dans le Sud-Ouest. Les trente-cinq occupants d'un village de vacances ont été évacués à Altillac (Corrèze).

En Franche-Comté, on ne compte plus les maisons évacuées et les routes coupées. Le rez-de-chaussée de l'hôpital de Nantua (Ain) a été évacué mercredi, et une trentaine d'immeubles avaient les pieds dans l'eau à Saint-Claude (Jura)). Inondations et glissements de terrain ont été signalés en Suisse dans la région de Lausanne et de La Chaux-de-Fonds. En Allemagne fédérale, le vent a provoqué d'importants dégâts. Une personne a été tuée à Ulm, écrasée par une baraque de marché.

En ce qui concerne les inondations, le pire reste à venir, car une nouvelle dépression océanique a été annoncée pour jeudi et vendredi. Pluie et vent vont encore accabler la façade atlantique de l'Europe.

ENVIRONNEMENT

Le Parlement européen conteste la future agence de la CEE

STRASBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le Parlement européen et la Commission de Bruxelles sont en désaccord sur la forme que devrait prendre la future agence de la CEE pour l'environnement. A telle enseigne que l'assemblée a renoncé, mercredi 14 février, à se prononcer sur le projet actuel. Elle a repoussé le vote sur la proposition de l'exécutif communautaire à la session qui se tiendra quelques jours avant la réunion du 22 mars des ministres des Douze.

D'ici là, il a été demandé au commissaire chargé du dossier, M. Carlo Ripa di Meana, de négocier avec les Etats membres les améliorations demandées par la grande majorité des députés européens. En réalité, les divergences portent sur la nature même de l'agence. L'assemblée reproche aux Douze de vouloir créer *« un gadget »* destiné simplement à archiver des données sur l'environnement. Strasbourg souhaite, au contraire, un établissement doté de véritables moyens, comme la constitution d'un corps de contrôleurs, destinés à vérifier la bonne application de la législation communautaire. Pour plusieurs gouvernements, cette revendication est inacceptable. Même la Commission est réticente, car elle ne veut pas déléguer ses pouvoirs à *« une police verte »*.

Quant au siège de la future agence, dont la création est prévue dans un an, le parlement demande qu'il soit désigné après qu'un accord soit intervenu sur le fond. Dans les milieux communautaires, les villes les plus souvent citées sont Madrid et Copenhague.

M. S.

« La montagne est en mouvement »

Avalanches exceptionnelles dans les Alpes

GRENOBLE
de notre correspondant

Deux personnes ont été tuées et une douzaine blessées ou bousculées par les avalanches qui se sont multipliées dans les Alpes du Nord. Selon le Centre d'étude de la neige de Grenoble à Saint-Martin-d'Hères, l'ensemble du massif alpin subit une *« situation avalancheuse exceptionnelle »* qu'il classe au niveau le plus élevé de l'échelle des risques.

Les skieurs, qui étaient arrivés il y a une semaine dans les stations, pour la plupart sinistrées en raison de l'exceptionnelle sécheresse qui régnait alors en montagne, sont aujourd'hui les premières victimes d'un brusque retour de l'hiver et des précipitations d'une intensité rarement atteinte.

Celles-ci n'ont pas cessé depuis le lundi 12 février, provoquant des accumulations de neige extrêmement instable qui atteignaient jeudi matin dans l'Isère 1,50 mètre à 2 000 mètres et près du double 500 mètres plus haut. En dessous de 1 500 mètres, la pluie se mélangeait à la neige, en raison du redoux. Ces fortes et soudaines précipitations ont déstabilisé certaines pentes de montagne, entraînant des glissements de terrain. *« La montagne est en mouvement »*, explique un gendarme de Bourg-Saint-Maurice (Savoie), qui observe avec inquiétude, à la veille du premier chassé-croisé des vacanciers de février, l'évolution de la situation dans les vallées et en altitude.

Les Alpes connaissent en ce moment une situation presque identique à celle de février 1970. Au cours de ce mois particulièrement meurtrier, qui fut lui aussi précédé par une période de sécheresse, les avalanches avaient tué une cinquantaine de personnes dans les stations de ski ou sur les voies d'accès aux champs de neige. Une énorme coulée avait submergé au centre de Val-d'Isère le chalet de l'UCPA, provoquant la mort de trente-neuf personnes.

Deux ans avant les Jeux olympiques

Dans cette station, les avalanches n'ont pas cessé pendant la journée du mercredi 14 février. Elles ont atteint un chalet au hameau du Châtelard, où un touriste anglais a trouvé la mort, et envahi le stade d'arrivée de la future piste olympique de descente, entraînant les installations de chronométrage et les filets destinés à la protection du public. A La Plagne, une dizaine de personnes ont été très fortement secouées par une avalanche qui a traversé une piste de ski de débutants située à proximité immédiate de la station : toutes les victimes ont été dégagées quelques minutes plus tard par les sauveteurs.

Les avalanches, qui se sont ainsi succédé à un rythme infernal sur l'ensemble du massif alpin ont atteint également les voies de communication, comme à Arc-2000 où trois voitures ont été ensevelies, provoquant la mort d'une jeune fille de dix-sept ans.

« Quand on atteint un *tel seuil de précipitation, on a du mal à maîtriser quoi que ce soit »*, affirme un ingénieur du Centre d'étude de la neige. Cette situation exceptionnelle a contraint le préfet de la Savoie à fermer pendant la nuit du 14 au 15 février la plupart des routes d'accès aux stations et à faire évacuer certains immeubles, comme à Val-d'Isère.

« La très chaude alerte que nous connaissons va remettre à l'heure les pendules du temps », affirme un moniteur de la station de Tignes, qui constate que cet *« accident météorologique »* survient deux ans jour pour jour avant l'ouverture des Jeux olympiques d'Albertville. Ceux-ci auront pour cadre entre le 8 février et le 23 février 1992 les stations de la Tarentaise. Organisé dans une région de haute montagne, soumise à des contraintes géographiques très importantes et éclaté entre une dizaine de sites sportifs très éloignés les uns des autres, le « spectacle olympique », s'il devait rencontrer de telles conditions météorologiques, serait gravement perturbé.

Les organisateurs du grand rendez-vous olympique devront, à la lumière de ce qui se passe en ce moment en Tarentaise, élaborer au plus vite un « scénario catastrophe » pour éviter dans deux ans d'être totalement prisonniers des éléments naturels.

CLAUDE FRANCILLON

Un projet de stockage de déchets industriels à Manosque

La Haute-Provence en émoi

Le projet de stockage de déchets industriels dans les cavités de sel du sous-sol de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), tel qu'il a été présenté par les compagnies pétrolières du groupe Géofix (*le Monde* du 11 octobre 1989), rencontre localement une forte opposition. Par dix-sept voix contre, dix pour et trois abstentions, le conseil général du département a rendu un avis défavorable, qui sera consigné dans l'enquête publique ouverte jusqu'au 21 février. Le préfet disposera alors d'un délai de trois mois pour prendre une décision.

DIGNE
de notre correspondant

Dans un département où l'environnement, la qualité de la vie et le climatisme sont reconnus, le projet Géofix a entraîné une levée de boucliers de la quasi-totalité des associations, qu'elles soient écologiques, culturelles ou professionnelles. A travers les prises de position des différents responsables et au-delà des problèmes liés au transport des déchets ou inhérents à leur stockage dans une zone sensible au risque sismique, une idée générale se détache : c'est la réputation du département qui est en jeu.

Pour l'Union départementale de protection de la nature, *« Il est hors de question d'accepter le stockage de déchets, aussi sophistiqués ou sécurisants soient-ils. »* L'association Dauphin-Saint-Maime Espace dresse pour sa part une liste de questions apparemment sans réponse : *« Peut-on aujourd'hui garantir la stabilité dans le temps des déchets stockés ? » « L'étanchéité des cavités est-elle garantie en cas de modifications des réseaux phréatiques profonds, comme en cas de séisme ? » « Que penser du cumul des risques (pétrole, essence, déchets chimiques et, à venir, du gaz) sur un même site ? Quelle est l'ampleur réelle du projet ? D'abord deux cavités, mais, ensuite, pourquoi pas toutes les cavités disponibles et d'autres qui pourront être creusées ? »*

Les A-H-P, zone sinistrée ? C'est, à terme, la vision des responsables de l'association qui clament haut et fort que la sauvegarde de l'environnement et de la qualité de la vie est le seul atout du département. Un avis que partagent les Verts qui, pour leur part, évoquent *« la fuite en avant vers toujours plus de gaspillage, toujours plus de poubelles, toujours plus de polluants dangereux »*.

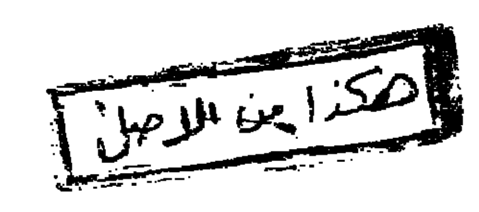
Parmi les élus qui, le 2 février, se sont prononcés à bulletins secrets, seulement deux conseillers généraux sur les dix qui ont émis un vote favorable au projet ont « osé » monter publiquement en première ligne. M. Robert Honde (MRG-Manosque-Nord) pour qui *« la solution proposée a l'avantage d'être propre »* et M. Fancis Galizi (UDF-CDS-Peyruis) qui, en séance, a livré le fond de sa pensée : *« On ne peut pas défendre la nature et dire qu'on se moque des déchets. Ils existent et nous devons les assumer en citoyens responsables. »* Tous deux ont été rejoints sur ce terrain par le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, qui, dans une lettre au député André Bellon, se déclare favorable au stockage souterrain : *« La France doit gérer ses propres déchets. Le stockage en cavités salines est le seul moyen d'élimination adapté aux déchets spéciaux. »*

Mais le ministre, *« tant qu'une étude nationale n'aura pas démontré qu'il n'y a pas dans notre pays d'autre site envisageable »*, rejette le projet Géofix au nom du respect des règles de protection de la nature. Il est vrai que les cavités de Géosel empiètent pour partie, aussi infime soit-elle, sous le parc naturel régional du Lubéron.

FRANÇOIS DE BOUCHONY

DÉFENSE

□ **Lancement de deux satellites d'étude pour la « guerre des étoiles ».** – Deux satellites destinés à tester la faisabilité des armes laser pour la « guerre des étoiles » ont été lancés, mercredi 14 février, par une fusée Delta depuis Cap Canaveral. L'expérience, qui durera deux ans et demi pour un coût de 313 millions de dollars, porte sur l'étude des perturbations causées par l'atmosphère sur la propagation des rayons lumineux. L'un des satellites servira de cible, l'autre, un « miroir de bataille », est destiné à renvoyer les rayons du site de tir à une autre base, au sol. Ces expériences seront menées avec des lasers de faible puissance – et inoffensifs – depuis le sol. *(UPI.)*



MÉDECINE

Avant la dernière négociation sur la convention

Les syndicats campent sur leurs positions

La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et la Fédération des médecins de France ont-ils déjà opté pour l'épreuve de force avec la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et le gouvernement ? Mercredi 14 février, ces organisations ont avancé, au cours d'une conférence de presse, une série de propositions *franchement* contradictoires avec les dernières offres de la CNAM et totalement inacceptables par les pouvoirs publics.

Pour ces syndicats, les médecins installés dans le secteur 2 (*honoraires libres*) doivent conserver leurs droits acquis et pourraient être rejoints par les jeunes internes et chefs de clinique, alors que les médecins du secteur 1 (tarifs conventionnels) seraient autorisés à davantage recourir aux *« dépassements exceptionnels »*. Ils proposent en outre une hausse sensible des remboursements... au profit des praticiens s'étant eux-mêmes exclus de la convention et réclament un plan de reconversion pour les médecins *« dont trop nombreux sont ceux qui se trouvent pratiquement dans la misère »*, assure le SML. L'instauration de quotas d'actes devant être effectués en tarifs conventionnels ou une limitation des dépassements d'honoraires sont donc écartées. Enfin, CSMF et FMF revendiquent un relèvement des honoraires, qui n'ont pas été réévalués depuis deux ans, et préfèrent le terme – vague et quelque peu désuet – de *« bon usage des soins »* à celui de maîtrise des dépenses de santé.

Estimant que leur appel à la grève des soins non urgents, mercredi, a été un succès, CSMF et FMF soulignent qu'un échec de la séance de négociation de vendredi déboucherait *« sur un conflit majeur »*. Quant à leur manifestation, dimanche prochain à Paris, elle a reçu le soutien du RPR qui appelle à y participer. Pour sa part, MG-France, le troisième syndicat représentatif, accepte désormais une convention unique mais avec des dépassements limités, des quotas d'actes et une revalorisation des tarifs avantageant le secteur 1.

La négociation de vendredi, par conséquent, s'annonce mal et un rapport de la Cour des comptes, révélé par *le Canard enchaîné*, faisant apparaître des aspects contestables de la gestion de la CNAM, ne renforce pas la position de son président, M. Maurice Derlin.

J.-M. N.

Une loi punira les discriminations envers les malades et les handicapés

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, a présenté au conseil des ministres du mercredi 14 février un projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap *(nos dernières éditions du 15 février)*.

Ce texte précise que les comportements discriminatoires dans la vie quotidienne, résultant du refus d'un droit ou du refus de fournir certains biens ou certaines prestations de services aux personnes malades ou handicapées, tomberont désormais sous le coup de la loi pénale. Avec l'accord de la victime, les associations de défense de personnes malades ou handicapées pourront, le cas échéant, se constituer partie civile devant les tribunaux.

Ce projet de loi, qui répond aux recommandations *exprimées par* l'Organisation mondiale de la santé et par le Conseil de l'Europe, concerne tout particulièrement les personnes contaminées par le virus du sida, qui ont, dans certains cas, en France déjà été menacées de mesures discriminatoires.

SCIENCES

Création d'une base en Antarctique et d'un institut

Le gouvernement veut donner un nouvel élan à la recherche polaire française

M. Louis Le Pensec, ministre *des DOM-TOM*, et M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, ont présenté au conseil des ministres du mercredi 14 février une communication sur la recherche polaire. Les deux ministres veulent donner un nouvel essor à la recherche française, car les zones antarctique et arctique occupent une place de plus en plus importante dans les domaines de la biologie, de l'astronomie, de la géophysique, de la météorologie, de la paléo-climatologie, etc.

Le gouvernement a décidé de développer la recherche antarctique par la construction d'une nouvelle base au « dôme C », soit à 1 000 kilomètres de la côte, qui abritera quinze personnes et qui sera la troisième station d'hivernage à l'intérieur du continent blanc (1). Cela coûterait plus de 35 millions de francs (soit vingt ou trente fois moins qu'un satellite scientifique et le lancement de celui-ci).

La recherche polaire sera complètement réorganisée. Elle comprendra trois éléments : un comité interministériel, présidé par le premier ministre, qui prendra les déci*sions stratégiques et arrêtera* les grandes orientations financières ; un comité de l'environnement polaire, présidé par une personnalité indépendante, qui gérera la compatibilité des activités de recherche avec la préservation de l'environnement ; un organisme opérationnel ; l'Institut pour la recherche polaire – Expéditions Paul-Emile-Victor, qui sera chargé de la logistique et de la coordination des programmes de recherche.

Cet institut sera constitué à partir des Expéditions polaires françaises créées en 1947 par Paul-Émile Victor et devenues en 1984 une association loi de 1901. Il aura donc la forme juridique d'une association mais pourra être transformé en fondation d'utilité publique si des financements privés sont trouvés. MM. Curien et Le Pensec ont préféré cette formule à celle d'un établissement public, moins souple qu'une assocation ou une fondation. Mais cela ne veut pas dire que l'Etat veut se désengager de la recherche polaire.

L'Institut absorbera les moyens de recherche du territoire d'outre-mer des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et coordonnera les contributions d'organismes tels que le CNRS et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer. Il ne fera pas lui-même de recherche.

Le domaine d'action de l'institut comprendra l'Antarctique et la zone subantarctique, où sont situées les stations de Port-aux-Français (Kerguelen), d'Alfred Faure (Crozet) et de Martin-de-Vivès (Amsterdam). Il s'étendra dans l'Arctique où la France travaille déjà au Groenland, au Svalbard, *au Canada et en Suède* en collaboration avec ces pays.

Ce double domaine, où les saisons sont inversées, permettra de mieux et de plus utiliser les deux navires dont disposent les TAAF, le *Marion-Dufresne*, tout à la fois navire de relève et bateau océanographique (le plus gros de la flottille scientifique française), et l'*Astrolabe* (seul navire polaire français).

Pour MM. Curien et Le Pensec, l'Institut pour la recherche polaire permettra de regrouper et donc de mieux coordonner les moyens de recherche dans les zones arctique et antarctique et de renforcer la coopération internationale et d'associer des partenaires privés à l'action publique.

Les TAAF ont été créées le 6 août 1955 dans le cadre du ministère de la France d'outre-mer devenu, par la suite, ministère des DOM-TOM. Elles se sont trouvées chargées dans les faits mais pas dans les textes de la recherche scientifique.

Pour des raisons historiques, l'*organisation de la recherche dans* les TAAF est très complexe. Pour l'Année géophysique internationale (AGI) 1957-1958 avait été créé un comité antarctique qui subventionnait la recherche dans les TAAF grâce à des crédits spéciaux attribués à l'Académie des sciences.

Les scientifiques non consultés

Après l'AGI, les crédits sont venus du CNRS et de l'enveloppe-recherche gérée par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, et cet argent transitait par le ministère des DOM-TOM. Les TAAF sont donc gestionnaires par la recherche faite sur place par elles-mêmes et par divers instituts et organismes *(2)*.

En avril 1989, la Cour des comptes s'est avisée que les TAAF n'étaient administrativement compétentes ni pour avoir la responsabilité de programmes de recherche, ni pour faire de la recherche elles-mêmes. Il fallait donc créer une nouvelle structure plus conforme au droit administratif et coordonnant aussi la recherche dans l'Arctique, comme le souhaitent les ministères de la recherche et des affaires étrangères.

Des consultations ont été engagées pendant l'automne 1989 entre les ministères concernés (DOM-TOM, recherche, finances, affaires étrangères, transports et mer, environnement et aussi défense). Mais les scientifiques travaillant actuellement dans les bases antarctiques et subantarctiques n'ont pas été invités à participer aux discussions ni même à donner leur avis.

Un rapport, demandé à MM. Claude Fréjacques et Frédéric Thiriez *(3)*, a été remis aux deux ministres le 24 novembre. Les scientifiques de toutes les disciplines concernées, tenus à l'écart, se sont réunis le 16 décembre et, à l'unanimité, ont demandé le maintien de l'unité de la recherche en Antarctique et dans la zone subantarctique aussi bien sur la terre que dans la mer, la création d'un établissement public sous la double tutelle des ministères de la recherche et des DOM-TOM, les moyens nécessaires à la recherche et à la logistique.

Le 3 février, les scientifiques se sont réunis à nouveau, mais cette fois avec MM. Fréjacques et Thiriez, Mme Françoise Praderie (ministère de la recherche), M. André Berroir (CNRS) et M. Pierre Papon (IFREMER). Ils ont répété leur demande, mais se sont déclarés prêts à travailler dans les zones arctique et subarctique.

YVONNE REBEYROL

(1) Les seules bases d'hivernage existant dans l'intérieur du continent antarctique sont Admundsen-Scott (Etats-Unis) au pôle géographique et Vostok (URSS). Une quarantaine d'autres stations d'hivernage, dont celle – française – de Dumont-d'Urville, ou seulement d'été sont installées sur la côte ou tout près de celle-ci.

(2) Les Expéditions polaires françaises ont en charge la logistique de la Terre-Adélie et celle de diverses campagnes de l'Arctique.

(3) Respectivement président du CNRS et directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer.

A Lyon, vingt et un ans après sa construction

Le Centre international de recherche sur le cancer devra être évacué et «désamianté»

Après la découverte d'amiante sur les plafonds du Centre international de recher*che sur le cancer* (CIRC), à Lyon, la municipalité a indiqué qu'elle entreprendrait une rénovation de l'immeuble, évaluée à 20 millions de francs. Les travaux devraient commencer à la mi-juin, date à laquelle le personnel évacuera le CIRC, pour au moins quatre mois. Cette opération *imposera aux* scientifiques un retard qualifié de *« catastrophique »* par le directeur, M. Lorenzo Tomatis.

LYON

de notre bureau régional

Dès les années 30, la communauté scientifique mettait en évidence le caractère cancérigène de l'amiante, mais c'est en 1978 seulement qu'un décret interministériel interdisait son utilisation *« par flocage »* dans la construction de tous les bâtiments (1). Ce procédé du *flocage*, qui *consiste* à pulvériser des fibres sur une paroi afin qu'elles y adhèrent, était alors couramment utilisé, car l'amiante constitue un coupe-feu efficace. Il avait été employé dans la construction de la tour de quatorze *étages* du CIRC, édifiée en 1969, soit neuf ans avant la nouvelle réglementation. Après la parution du décret, la ville de Lyon, propriétaire de l'immeuble, n'avait pas, néanmoins, entrepris de travaux de « désamiantation ».

Les plafonds de l'immeuble étant dissimulés par de faux plafonds sur lesquels courent câbles et tuyaux, c'est *seulement une* vingtaine d'années après la construction de l'immeuble que les chercheurs du CIRC ont découvert la présence d'amiante, à l'occasion d'une réparation. Ils ont alors constaté qu'en vieillissant la fibre se décrochait de la dalle de béton et se désagrégeait en une poussière extrêmement nocive. Les particules se sont déposées sur les faux plafonds qui deviennent, selon M. Tomatis, une véritable *« épée de Damoclès »*. Tirer un simple fil électrique suffirait à les projeter plus bas, dans les salles de travail. *« Or, s'il y a contamination quelque part, tout l'immeuble, aéré par climatisation, sera en danger, car nous ne pouvons pas ouvrir les fenêtres. »*

Depuis cette découverte, les chercheurs s'interdisent de déplacer le moindre ordinateur et contrôlent constamment la qualité de l'air qui, pour l'instant, n'a pas été altérée. Leurs examens révèlent la présence de moins d'une fibre par litre (un taux comparable à celui de la rue), alors que la limite à ne pas dépasser est de deux fibres par litre.

A la fin de l'année 1988, la ville de Lyon avait entrepris des travaux de « désamiantation » sur deux étages particulièrement exposés. *« Nous pensions arracher tout l'amiante petit à petit*, explique le conseiller chargé des marchés publics et des travaux de la ville de Lyon, M. Alain Dussauchoy. *Mais, pour des raisons de coût, nous préférons engager une rénovation globale. »* Celle-ci est évaluée à 20 millions de francs et devrait être prise en charge par *la ville.*

Pour des raisons administratives, le personnel du CIRC n'évacuera ses locaux qu'en juin, date à laquelle commenceront les travaux. Pendant quatre mois au moins, il devra occuper des installations provisoires, sans doute réparties sur plusieurs sites.

Cette évacuation va évidemment perturber les recherches des scientifiques, *« qui devraient travailler à 40 % de leur potentiel »*, selon M. Tomatis. Ce dernier estime qu'il s'agit là d'un *« véritable désastre »*.

RAFAËLE RIVAIS

(1) Une campagne avait été lancée parmi le personnel du centre universitaire Jussieu, à Paris, en 1975-1976, contre la présence d'amiante dans les revêtements des structures métalliques d'une grande partie des bâtiments. Cette campagne avait conduit l'administration à procéder à un certain nombre de travaux pour emprisonner ces revêtements dans des gaines étanches. Toutefois, ces aménagements, qui sont très coûteux et difficiles à réaliser, ne sont toujours pas achevés. On considère que, dans les locaux où ces revêtements demeurent et où l'amiante continue à s'échapper, la pollution est légèrement supérieure à celle qu'on peut observer en milieu urbain normal. On ignore encore à partir de quelle dose les risques cancérigènes, effectivement présents dans l'amiante, sont réels. Pour cette raison, le personnel du centre Jussieu est soumis à une surveillance particulière.

RELIGIONS

Pour la première fois depuis 1945

La hiérarchie catholique au complet en Tchécoslovaquie

Pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les treize diocèses de l'Eglise catholique, majoritaire en Tchécoslovaquie avec 15 millions de fidèles, sont *pourvus. Le pape a nommé*, mercredi 14 février, les évêques qui seront en charge des quatre diocèses encore vacants : Mgr Eduard Kojnok, à Roznava ; Mgr Alojz Tkac, à Kosice ; Mgr Miloslav Vlk, à Ceske-Budejovice ; et Mgr Vojtech Cikrle, à Brno. Les trois premiers sont des curés de paroisse, le quatrième est le recteur du séminaire de Litomerice.

La question des nominations d'évêques, que l'ancien pouvoir communiste voulait toujours recruter au sein de Pacem in terris, association de prêtres progouvernementale aujourd'hui *dissoute, avait été* le point de conflit majeur dans les relations entre Prague et le Saint Siège. – *(AFP.)*

□ **AUSCHWITZ : début des travaux du nouveau centre de prière.** – La première pierre de la construction, à cinq cents mètres du camp d'Auschwitz, d'un centre d'informations, d'études et de prière, sur l'holocauste – *dans* lequel s'intégrera le carmel contesté par les organisations juives – sera posée la semaine prochaine. *« C'est un pas tardif, mais positif »*, a déclaré Me Théo Klein, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives en France (CRIF). L'épiscopat français lance une souscription pour la construction de ce centre. Les fonds seront recueillis au Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme, 2 *bis*, quai des Célestins, Paris 75004, au nom des responsables, Mgr Gaston Poulain et le Père Jean Dujardin.

□ **Un quatrième voyage du pape en Pologne.** – Jean-Paul II a annoncé à des pèlerins polonais, mercredi 14 février à Rome, son *intention de se rendre l'année* prochaine une quatrième fois en Pologne, vraisemblablement en juin. Ses trois premiers voyages dans son pays natal avaient eu lieu également en juin : *en 1979, 1983 et* 1987, soit tous les quatre ans.

AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 15 FÉVRIER

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33)
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

EMILE AILLAUD. Galerie des dessins d'architecture Cci. Jusqu'au 4 mars 1990.

DESIGN AUTOMOBILE. Grande galerie. Jusqu'au 30 avril 1990.

DESSINE-MOI UN PIXEL. *Atelier des enfants.* Jusqu'au 31 mars 1990.

DONATIONS DANIEL CORDIER. Le regard d'un amateur. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 5 mars 1990.

EDITION TRAVERSIÈRE. Salle d'actualité. Jusqu'au 12 mars 1990.

FILONOV. Grande galerie, 5e étage. Jusqu'au 30 avril 1990.

GRAND PRIX DU PONT DE NEMOURS DE DESIGN INDUSTRIEL. Centre d'information Cci. Jusqu'au 4 mars 1990.

HYPNOSES. Salle d'actualité. Jusqu'au 14 mai 1990.

MILENA JESENSKA. vivre. Grand foyer premier sous-sol. Jusqu'au 25 février 1990.

Musée d'Orsay

Entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45-49-45-46.

LE CORPS EN MORCEAUX. Entrée : *25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée :* 40 F. Jusqu'au 3 juin 1990.

UN PHOTOGRAPHE VICTORIEN : LADY HAWARDEN (1822-1865). Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 29 avril 1990.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h (fermeture des caisses à 21 h 30).

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F. Jusqu'au 26 février 1990.

LÉONARD DE VINCI - LES ÉTUDES DE DRAPERIE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F (possibilité de billets couplés avec le billet d'entrée du musée). Jusqu'au 26 février 1990.

LE PAYSAGE EN EUROPE DU XVIe AU XVIIe SIÈCLE. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

LE PEINTRE, LE ROI, LE HÉROS. L'Andromède de Pierre Mignard. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeu. à 15 h.

L'ART CONCEPTUEL, UNE PERSPECTIVE. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 février 1990.

KUPKA OU L'INVENTION D'UNE ABSTRACTION. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février 1990.

SOPHIE TAEUBER. Rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

SAD 90, CINQUANTE-CINQUIÈME SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS. (43-59-66-10). *T.l.j. de 10 h à* 20 h, nocturnes les mer., ven. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Du 20 février 1990 au 11 mars 1990.

SOLIMAN LE MAGNIFIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h. mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 14 mai 1990.

CENTRES CULTURELS

LE BAUHAUS DE DESSAU. Centre culturel de la République démocratique allemande, 117, bd Saint-Germain (46-*34-25-97). T.l.j. sf dim. et lun.* de 13 h 30 à 20 h, sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 24 mars 1990.

CLICHÉS, LE CHOIX DES SENS. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles. Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

LE CORBUSIER, LE POÈME DE L'ANGLE DROIT. Fondation Le Corbusier, 8, rue du Docteur-Blanche (42-88-41-53). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au *28 février* 1990.

COUP D'ŒIL, TABLEAUX ET DESSINS DU HAAGS GEMEENTEMUSEUM. Choix et installation de Rudi Fuchs. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars 1990.

CÉLÉBRITÉS A L'AFFICHE. Cent ans de personnages célèbres dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.

EGYPTE - EGYPTE. Institut du *monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des* Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 20 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

BRACHA ETTINGER, LOTHAR BAUMGARTEN. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 28 février 1990.

FRED DEUX, ŒUVRE - 1949-1990. Textes, livres, dessins, gravures. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. *de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F.* Jusqu'au 11 mars 1990.

HOMMAGE A MAX JACOB. Maison de la Poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau (42-36-27-53). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 18 mars 1990.

INSTALLEZ-VOUS OU VOUS VOULEZ. Usine Ephémère, 14, rue David-d'Angers (42-02-30-11). T.l.j. de 11 h à 19 h, sam., dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 février 1990.

STANISLAO LEPRI. Mairie du VIe, salon du Vieux-Colombier, place Saint-Sulpice (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 24 février 1990.

JEAN-DENIS MALCLÈS. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon – 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.

MOHROR. Photographies. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Du 15 février 1990 au 8 avril 1990.

NICHOLAS NIXON. Pictures of people. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

OBJETS INTERDITS. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 7 avril 1990.

RENÉ PATOUILLARD-DEMORIANE (1867 - 1957). Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 février 1990.

PHILOLAOS, UN SCULPTEUR DANS L'ARCHITECTURE. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 24 février 1990.

LE TAPIS : PRÉSENT DE L'ORIENT A L'OCCIDENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 mars 1990.

KN THURLBECK. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mars 1990.

VOISINS ET ENNEMIS : LA GUERRE DES CARICATURES ENTRE PARIS ET BERLIN. 1848 - 1890. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-*23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim.* de 10 h à 20 h. Jusqu'au 23 février 1990.

GALERIES

ALECHINSKY. Livres et livres. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 15 mars 1990.

KAREL APPEL. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Du 15 février 1990 au 2 mai 1990.

BERNARD AUBERTIN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 24 février *1990.*

AUTOUR DE LA REVUE CLIVAGES. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 10 mars 1990.

ELIZABETH BALLET. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 3 mars 1990.

JEAN-MICHEL BASQUIAT. Onze œuvres sur papier. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 3 mars 1990.

MOHAMED BENNANI. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 3 mars 1990.

PIERRE BLANCHETTE. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 15 mars 1990.

OCTAVIO BLASI. Galerie Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 24 février 1990.

FRANÇOIS BOUILLON. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 3 mars 1990.

JEAN-PIERRE LE BOUL'CH. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Du 15 février 1990 au 31 mars *1990.*

PETER BRIGGS. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 14 mars 1990.

CHARLES BÉZIE. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Du 15 février 1990 au 17 mars 1990.

CARDENAS. Bois. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 3 mars 1990.

LE CARNET D'ARTISTE. The Artist's Notebook. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 8 mars 1990.

CARTE BLANCHE A DENISE BRETEAU : ANNICK DOIDEAU. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 3 mars 1990.

THIERRY CAUVET... PEINTURES MARTINIQUAISES. Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 28 février 1990.

PHILIPPE CAZAL. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Du 20 février 1990 au 1 avril 1990.

CHAMBAS. *Galerie Proscénium,* 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 10 mars 1990. / Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 17 mars 1990.

CLAUDIO COSTA. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 24 février 1990.

PARVINE CURIE. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 10 mars 1990.

DADO. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 3 mars 1990. / Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 20 février 1990. / Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 20 février 1990. / Galerie André-François Petit, 196, boulevard Saint-Germain (45-44-64-83). Jusqu'au 20 février 1990.

ALAN DAVIE. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 3 mars 1990.

DER MARKARIAN. Galerie Gorosane, 18, rue du Roule (42-33-91-22). Jusqu'au 3 mars 1990.

JOËL DUCORROY. Galerie Polaris, 8, rue Saint-Claude (42-72-21-27). Du 15 février 1990 au 24 mars 1990.

PETER FISCHLI ET DAVID WEISS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 20 février 1990.

ANDRÉ FRANÇOIS. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-55-31-93). Jusqu'au 24 février 1990.

DAN FRIEDMAN. Galerie Néotu, 25, *rue* du Renard (42-78-96-97). Du 16 février 1990 au 31 mars 1990.

HENRI GŒTZ. Galerie Belint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 3 mars *1990.*

LA GRAVURE BULGARE CONTEMPORAINE. Galerie Lehalle, 3, rue Augereau (45-55-80-99). Jusqu'au 2 mars 1990.

SCIALOM GREENBLATT. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 24 février 1990.

LOIC LE GROUMELLEC. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 17 février 1990 au 20 mars 1990.

HASHPA. Galerie Huit Poissy, 8, rue de Poissy (43-54-20-52). Jusqu'au 10 mars 1990.

LES ILLUSTRATIONS PUBLICITAIRES (1903-1940). Galerie de Nesle, 8, rue de Nesle (45-44-41-42). Entrée : 20 F. Jusqu'au 26 février 1990.

RAFFI KAISER. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 28 février 1991.

KONRAD KLAPHECK, WIFREDO LAM. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 3 mars 1990.

JOHN-FRANKLIN KŒNIG. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 10 mars 1990.

FERDINAND KULMER. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 3 mars 1990.

JEAN LEPPIEN. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 24 février 1990.

LES LEVINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 28 mars 1990.

MATTA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 3 mars 1990.

PIERRE MERCIER. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Du 17 février 1990 au 24 mars 1990.

FERNANDO MIGNONI. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 5 mars 1990.

LOUIS NALLARD. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 3 mars 1990.

PASSIONS, ARIENTI, CATELANI, DELLAVEDOVA, MARTEGANI, MAZZUCCONI. Galerie Montenay, 31, rue *Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au* 3 mars 1990.

PLUS OU MOINS RARES ÉDITIONS... Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 24 mars 1990.

SIGMAR POLKE. Peintures récentes. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 27 février 1990.

LES PRAGOIS. les années de silence. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 3 mars 1990.

ANTON PRINNER. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la *Roquette* (47-00-10-94). Jusqu'au 3 mars 1990.

REBEYROLLE. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 24 mars 1990.

MARIO REIS. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 30 mars 1990.

GERHARD RICHTER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-34-61). Jusqu'au 24 février 1990.

GEORGES ROMATHIER. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 24 février 1990.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, *rue* des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 28 février 1990.

SCIORA. Galerie de Franconу, 59, rue de Seine (46-34-50-71). Jusqu'au 31 mars 1990.

THIERRY SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Du 15 février 1990 au 31 mars 1990.

FRANÇOIS STAHLY. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 6 mars 1990.

FRANK STELLA. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 10 mars 1990.

HIROSHI SUGIMOTO. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2 étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au 9 mars 1990.

LIDIA SYROKA. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 2 mars 1990.

LUIS TOMASELLO. Galerie Carlhian, 35, rue de Charonne (47-00-79-28). Jusqu'au 3 mars 1990.

JACQUES TRUPHEMUS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Du 16 février 1990 au 17 mars 1990.

MITJA TUSEK. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 3 mars 1990.

BERNAR VENET. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 14 mars 1990.

MICHEL VERJUX. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 17 février 1991.

GARY WOODS. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 4 mars 1990.

MUSÉES

AFRIQUE, FORMES SONORES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 2 avril 1990.

LES AMÉRIQUES DE CLAUDE LEVI-STRAUSS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 24 avril 1990.

ANATOLIE ANTIQUE, FOUILLES FRANÇAISES EN TURQUIE. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de *13 h à 17 h. Entrée :* 20 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

L'ART DE CARTIER. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 22 h. Visites-conférences jeu. et sam. à 14 h 30. Prix : 22 F + droit d'entrée. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

L'ART NAIF ESPAGNOL. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-*Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12).* T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

BRONZES ANTIQUES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h. *Entrée : 20 F. Du 20 février* 1990 au 1 juillet 1990.

DEUX PALAIS SUR UN QUAL L'Institut de France et l'Hôtel de la Monnaie. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 18 h. Entrée : 18 F. Du 16 février 1990 au 16 mai 1990.

ETENDARDS DE LA LIBERTÉ. Quarante artistes internationaux. Hôtel national des Invalides, couloir de Nîmes, place des Invalides (45-55-30-11). T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 28 février 1990.

BERNARD EVEIN. Décorateur de cinéma. Cinémathèque française, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (45-53-21-86). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

EVOLUTION DU STYLE. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. *Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 31 mars, 15 au 30 juin, 15 au 30 sept).* Jusqu'au 15 mars 1990.

CAROLINE FEYT. Toros. Bibliothèque Nationale, rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 24 février 1990.

FORTS DU LITTORAL. Musée des Plans-Reliefs, hôtel national des Invalides, 4 étage, place des Invalides (45-51-95-05). T.l.j. de 10 h à 16 h 45. Fermé le 1 mai. Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

HENRI IV ET LA RECONSTRUCTION DU ROYAUME. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 25 février 1990.

NIJINSKY. un dieu dansé à travers moi. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au *17 février 1990.*

NOS ANNÉES 80. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 avril *1990.*

P.A.B. A LA B.N. Petits livres majuscules. Bibliothèque Nationale, galerie Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 *h*. Jusqu'au 4 mars 1991.

PARIS ET LE DAGUERRÉOTYPE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à *17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h.* Cycle de conf. : Histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février 1990.

PARIS, ARCHITECTURE ET UTOPIE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 21 février 1990.

PARIS, LA VILLE ET SES *PROJETS*. Pavillon de l'Arsenal, galerie d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars 1990.

PROJETS ARCHITECTURAUX DE RESTRUCTURATION DU MUSÉE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h. Entrée : 16 F (prix d'entrée du musée). Du 20 février 1990 au 11 mars 1990.

SAINT-SERNIN DE TOULOUSE. *Trésors et métamorphoses.* Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Visites commentées, rens. au 48.87.24.14. Entrée : 22 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

SEIGNEURS, ARTISANS, PAYSANS : ARCHÉOLOGIE D'UN VILLAGE MÉDIÉVAL. Musée national des Thermes et de l'hôtel de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (43-25-62-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F. dim. (8 F). Jusqu'au 28 mai 1990.

SNOOPY FÊTE SES QUARANTE ANS. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

UN CÉRAMISTE AUJOURD'HUI : KAMAL LAHBABI. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h à 17 h 15. Jusqu'au 21 février 1990.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. *sf mar. et fêtes* de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1 octobre 1990.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Paris-Théâtre 1873-1878 et Paris-Portrait 1878-1880 Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 *mars* 1990.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Affiches du cinéma français : des années trente aux années cinquante. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-85). T.l.j. de 9 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 8 avril 1990. Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach (46-05-22-64). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 8 avril 1990.

CORBEIL-ESSONNES. Gérard Alary. Centre d'Art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). *T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h et de* 13 h 30 à 18 h 30, dim. de 16 h à 19 h. *Du 17 février 1990 au 19 mars 1990.*

LA DÉFENSE. *La Traversée de* Paris. Grande Arche, entrée sous l'escalier de la Grande Arche (40-90-05-18). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 19 h 30, ven. de 10 h 30 à 22 h 30. Réservations au 48.78.75.00. Entrée : 50 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

IVRY-SUR-SEINE. David Boeno, Jean-Paul Marcheschi, Michel Paysant. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). *Jusqu'au 25 mars 1990. Jean Clareboudt, Jean-Claude Ruggirello.* Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 25 mars 1990.

NEUILLY-SUR-MARNE. Acquisitions 1989 dont les œuvres exceptionnelles d'Henri Darger et. De Jules Leclercq. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). Mar. et jeu. de 14 h à 18 h, sam., dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février 1990.

PARIS-LA DÉFENSE. Jean-Paul Marcheschi. Onze mille nuits. Galerie La Défense Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 11 mars 1990.

PONTOISE. Bleu *Blanc* Rouge. Les couleurs de la France dans la peinture française. Musée Pissarro de Pontoise, 4, *rue* Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 *h* à 18 h. Jusqu'au 25 février 1990. Janice Biala, Chasse-Pot. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, *4, rue* Lemercier (30-38-02-40). *T.l.j. sf* mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février 1990.

SAINT-DENIS. Olivier Debré. Dessins 1945 - 1960. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 *h* 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 mars 1990.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 16 FÉVRIER

« L'oeil de Monet. L'impossible quête du réel », 10 h 30, 2, rue Louis-Boilly (L'art et la manière).

« Splendeurs des paravents d'Extrême-Orient », 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

La chanson bourguignonne pour voix et instruments », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Le monde de Picasso dans la deuxième partie de sa vie », 12 h 30, dans la cour, 5, rue de Thorigny.

« Art médiéval au musée des Monuments français : la sculpture gothique, de Chartres à *Reims* », 15 heures, hall du musée, place du Trocadéro (Monuments historiques).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous le rhinocéros (Arts et caetera).

Le musée Dupuytren et sa collection de lésions, de malformations et de monstres », 14 h 20, métro Odéon, pied de la statue de Danton (M. Banassat).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 11 heures et 14 h 30, métro Louvre (M.-C. Lasnier).

« Du quartier des Tournelles à la place des Vosges », 14 h 30, métro Sébastien-Froissart (Paris pittoresque et insolite).

« L'institut Pasteur », 14 h 30, 26, rue du Docteur-Roux (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons de réception de l'hôtel de Lassay », 14 h 30, métro Assemblée-Nationale. Carte d'identité (Mme Cazes).

« L'ancienne faculté de médecine et la crypte gothique des Bernardins », 15 heures, 15, rue de la Bûcherie (D. Bouchard).

« Secrets d'Etat garantis. Sceaux de cire et d'or et manuscrits essentiels », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Haulier).

« Kupka, pionnier de l'art abstrait », 15 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (G. Marbeau-Caneri).

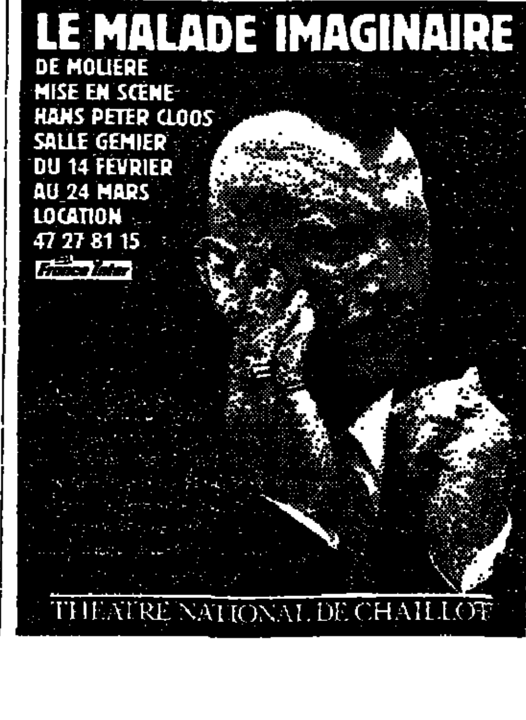
« *Nijinsky, « un dieu danse à travers moi* », 16 h 15, galerie de la SEITA, 11, rue Surcouf (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 12 h 30 : « De A comme accrochage à Z comme Zurbaran. Les différentes étapes de l'organisation d'une exposition temporaire », par F. Cachin (20 F) ; 14 h 30 : « Le vidéodisque « Louvre », présenté par les conservateurs des départements concernés et par A. Hatala, éditeur (*Accès libre*).

Centre Georges-Pompidou (petite salle de la BPI), 18 h 30 : « Grande pauvreté, illettrisme et culture » (Grande pauvreté et solidarité. Journées d'ADT quart-monde).

11 *bis*, rue Kepler, 20 h 15 : « Le yoga royal de la bhagavad-gîtâ ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).





هكذا في الأصل

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Constantin Paneff LANCELLOTTI

à la joie d'annoncer la naissance, le 25 janvier 1990, de son frère

Dimitri.

11 *bis*, rue Lord-Byron,
75008 Paris.
6, via Gaspari,
61100 Pesaro.

Décès

– Mme Michel BRUNET,
née Suzanne BRODU,

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 14 février 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année.

De la part de ses enfants,
Joseph et Françoise Garnier,
Georges et Jacqueline Gerrier,
Marie-Claude Priou,
Yuko Brunet,
Aymar et Catherine Delacroix,
Patrice et Nathalie Brunet,
De ses petits-enfants
Et de ses arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 février, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, suivie de l'inhumation au cimetière de Passy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

137, avenue Achille-Peretti,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Pierrette, Alain Guedj
et David,
Cécile Cattan, Paul Ouazan
et Léo,
M. et Mme Gustave Bessis
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Cattan
et leurs enfants,
Mme veuve Yvon Bessis
et ses enfants,
M. et Mme Gilbert Solal
et leurs enfants,
Les familles Chiche,
Parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Léon CATTAN,

âgé de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 février 1990, à 16 h 15, au cimetière de Pantin.

4, rue de Laborde,
75008 Paris.

– *Joseph et Colette Debizet,*
Mme Julienne Bernardon,
Michel et Danica Debizet, Marc, Laura,
Agnès Debizet et Lucien Glowinski,
Hélène, Elisabeth, Vincent,
font part du décès de

Isabelle DEBIZET,

leur fille, petite-fille, sœur, tante.

La cérémonie religieuse aura lieu le 16 février 1990, à 10 heures, à la « Chapelle de la Maison », 36, boulevard du Montparnasse.

107, rue Bobillot,
75013 Paris.

– M. et Mme André Guinand,
ses parents,
Ses frères et sœurs
Et leurs familles,
Tous ses proches et amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jeanne-Laurence GUINAND,
restauratrice des Musées de France.

Elle sera inhumée à Genève, le vendredi 16 février 1990.

A l'intention de tous ceux qui l'aimaient et l'estimaient, une cérémonie commémorative aura lieu le mardi 6 mars, à 17 heures, au temple de l'Oratoire, à Paris.

– Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris
Et la société des Amis du Musée,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jeanne-Laurence GUINAND,
restauratrice et collaboratrice
du Musée depuis 1980.

– La direction des Musées de France
Et la Réunion des Musées nationaux,
ont le regret *de faire part* du décès, survenu le 11 février 1990, de

Jean PALADHILE,
conservateur honoraire
du Musée Gustave-Moreau.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 février, à 8 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

– Mme Jacques Rolland,
Mme Marie-José Rolland-Logeais,
Annick et Olivier Logeais,
Mme Francine Pictet-Rolland,
Patrick, Eric et Nicolas Pictet,
M. et Mme Daniel Rolland,
Bénita, Stanislas
et Timothée Rolland,
Les familles Rolland, Sueur, Henry et Magnier,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Jacques ROLLAND,
chevalier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
des Laboratoires Albert-Rolland,

survenu à Paris, le 14 février 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 février, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e).
Ni fleurs ni couronnes.
20, avenue de Lamballe,
75116 Paris.

Remerciements

– Profondément touchée par les marques d'affection et de sympathie que vous lui avez témoignées, la famille de

Christian LEDIEU

vous adresse ses remerciements émus.

Anniversaires

– Lundi 19 février 1990, jour anniversaire de la mort de

André DALMAS,

une messe chantée sera célébrée, à 19 heures, à l'église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple, 75003 Paris.

Pour que ses amis puissent se réunir dans son souvenir.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le vendredi 16 février à 14 h 30, salle 318, Institut d'arts plastiques, 162, rue Saint-Charles, Michel Jacquelin : « *Thesaurus index photographicus* ».

– Université Paris-I, le vendredi 16 février à 9 heures, amphi 102, 9, rue Malher, Mlle Isabelle Lefort : « Géographie savante-géographie scolaire *(1870-1970)* ».

– Université Paris-I, le vendredi 16 février à 14 heures, salle appartement décanal (centre Panthéon), Mme Nicole Belloubet-Frier : « Pouvoirs et relations hiérarchiques dans l'administration française ».

– Université Paris-I, le lundi 19 février à 14 h 30, salle appartement décanal (centre Panthéon), M. Farhad Ameli : « La saisie-arrêt en droit international privé ».

– Université Paris-II, le lundi 19 février à 16 h 30, salle des Conseils, M. Michel Farag : « L'infraction contre la vie anténatale. Etude comparée en droit pénal français et égyptien ».

– Université Paris-X, le mardi 20 février à 14 h 30, salle C 22, M. Dominique Auffret : « Une vie de Kojève, histoire et sagesse ».

– Université Paris-V, le mardi 20 février à 14 h 45, salle 224. M. Mostafa Basso : « L'impact de l'instabilité sur la scolarité des enfants d'immigrés maghrébins en France ».

– Université Paris-V, le mercredi 21 février à 13 h 30, salle 224, Sorbonne. M. Kee Wong Lee : « Analyse de la catégorie grammaticale de la voix en russe « littéraire » ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03.
●
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communications diverses 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 février à 0 heure et le dimanche 18 février à 24 heures :

Cette fin de semaine s'annonce très nuageuse et bien humide, mais les précipitations deviendront tout de même moins intenses et toucheront dimanche le nord du pays, alors qu'ailleurs un temps plus clément reprendra le dessus.

Vendredi : couvert, faiblement pluvieux sur l'Ouest, éclaircies sur l'Est.

Dès le matin, les nuages seront très présents de la Bretagne aux Pyrénées et au Languedoc-Roussillon. Quelques pluies éparses se produiront. En cours de journée, cette limite nuageuse se déplacera faiblement vers l'est. Elle sera située en soirée de la Basse-Normandie au Languedoc-Roussillon.

Sur le reste du pays, il y aura des éclaircies, principalement sur le Nord-Est. De la Haute-Normandie aux Alpes, les nuages seront plus nombreux, surtout le matin.

Mistral et tramontane souffleront encore fort le matin, jusqu'à 90 km/h, puis se calmeront l'après-midi.

Les températures minimales seront douces sur l'ouest du pays, où elles atteindront 8 à 12 degrés et près de la Méditerranée avec 10 à 13 degrés. Elles seront fraîches sur le Centre et le Lyonnais avec 3 à 9 degrés et sur le grand Nord-Est avec 0 à 5 degrés.

Les températures maximales iront de 5 à 8 degrés sur le Nord-Est, 9 à 12 degrés sur le Centre, 10 à 12 degrés près de l'Atlantique, 13 à 15 degrés dans le Sud-Ouest et 15 à 17 degrés près de la Méditerranée.

Samedi : couvert et faiblement perturbé de l'Aquitaine au Nord-Picardie. Eclaircies ailleurs.

Dès le matin, le ciel sera couvert et faiblement pluvieux des Landes au Nord-Picardie ; le vent de sud-ouest soufflera à 60-70 km/h sur les côtes bretonnes et 40 à 50 km/h dans l'intérieur.

Sur tout le reste du pays, les éclaircies seront prédominantes sauf sur le golfe du Lion, où il y aura des entrées maritimes.

Les températures minimales iront de 1 à 5 degrés dans le Nord-Est et le Centre, 2 à 6 degrés dans le Lyonnais, 6 à 7 degrés près de l'Atlantique.

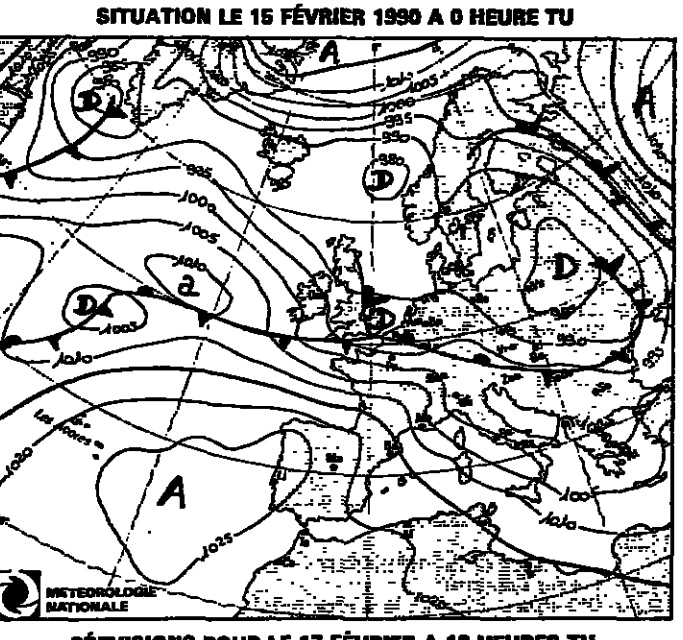
Dimanche : grisaille au Nord, soleil au Sud.

Au lever du jour le temps sera gris et il bruinera des côtes de la Manche aux Pays de Loire, au Bassin parisien et à la Champagne-Ardenne. Du Bordelais à l'Alsace des passages nuageux voileront le soleil par moments mais plus au sud celui-ci dominera.

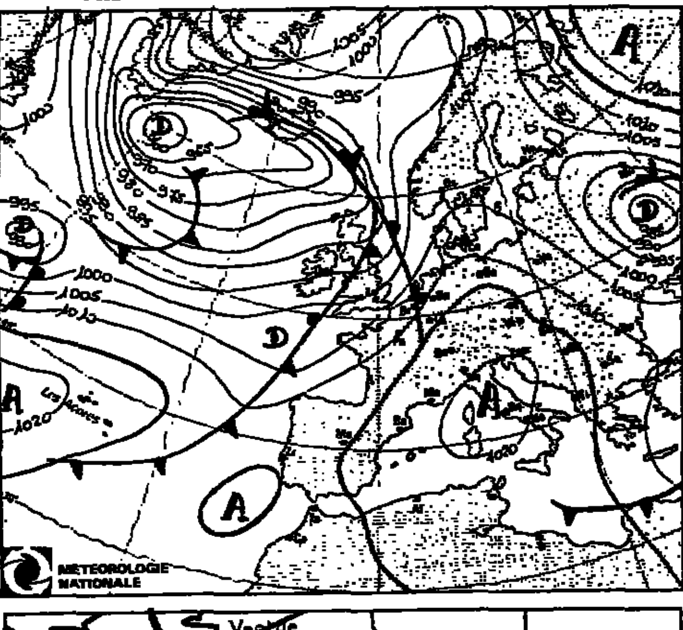
En cours de journée, le temps très nuageux se généralisera à toute la moitié nord du pays, mais les précipitations faibles se limiteront progressivement du Centre au Nord-Est ; ailleurs, le temps sera bien ensoleillé malgré quelques passages nuageux, plus nombreux vers le Sud-Ouest.

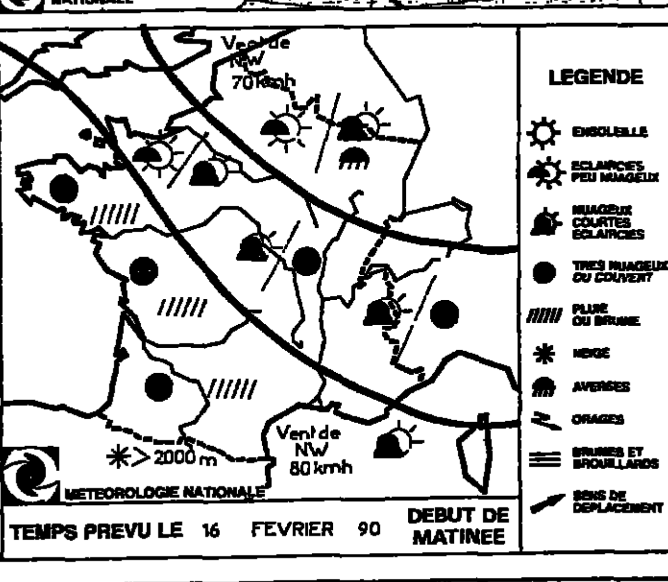
Les températures resteront douces pour la saison, les minimales varieront en général de 7 à 9 degrés, avec localement 11 degrés sur les côtes, dans le Massif Central elles pourront descendre jusqu'à 4 degrés, les températures maximales, de 13 à 16 degrés au Nord, grimperont jusqu'à 21 degrés dans le Sud-Ouest et 19 degrés vers la Méditerranée.

SITUATION LE 15 FÉVRIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 FÉVRIER A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-2-1990
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-2-1990 à 6 heures TU et le 15-2-1990 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	17	15	C
BIARRITZ	15	12	P
BORDEAUX	14	12	P
BOURGES	12	10	P
BREST	12	9	P
CAEN	12	9	P
CHERBOURG	11	7	P
CLERMONT-FER	14	11	C
DIJON	12	10	P
GRENOBLE St-M-H	9	8	P
LILLE	8	3	P
LIMOGES	9	9	P
LYON	11	10	C
MARSEILLE-MAR	16	13	N
NANCY	8	6	P
NANTES	12	12	P
NICE	26	12	N
PARIS-MONTS	13	8	P
PAU	15	9	C
PERPIGNAN	19	13	N
RENNES	13	11	P
ST-ÉTIENNE	13	10	C
STRASBOURG	9	5	P
TOURS	12	12	P
TOULOUSE	16	11	C
POINTE-A-PITRE	30	18	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	23	7	D
AMSTERDAM	8	3	P
ATHÈNES	16	9	D
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	24	10	D
BELGRADE	6	4	C
BERLIN	5	1	C
BRUXELLES	7	2	P
LE CAIRE	20	11	D
COPENHAGUE	5	-4	*
DAKAR	25	19	C
DELHI	19	11	D
DJERBA	21	14	D
GENÈVE	9	9	P
HONGKONG	23	17	C
ISTANBUL	9	6	C
JÉRUSALEM	16	5	P
LISBONNE	16	10	D
LONDRES	7	4	P
LOS ANGELES	15	5	D
LUXEMBOURG	7	0	P
MADRID	18	1	B
MARRAKECH	26	9	D
MEXICO	24	12	B
MILAN	18	8	D
MONTRÉAL	3	-10	C
MOSCOU	0	-2	*
NAIROBI	29	15	C
NEW-YORK	14	5	P
OSLO	3	-1	*
PALMA-DE-MAJ.	21	9	D
PÉKIN	1	-1	B
RIO-DE-JANEIRO	27	24	N
ROME	16	6	B
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	2	0	C
SYDNEY	25	20	C
TOKYO	7	2	P
TUNIS	20	10	N
VARSOVIE	1	-1	C
VENISE	7	1	D
VIENNE	8	3	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement du mardi 13 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 70-210 ; Aussois : 45-70 ; Avoriaz : 70-120 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 50-100 ; Bessans : 65-70 ; Bonneval-sur-Arc : 80-60 ; Les Carroz-d'Arâches : 40-85 ; Chamonix : 40-160 ; La Chapelle-d'Abondance : 25-50 ; Châtel : 25-120 ; La Clusaz : 25-130 ; Combloux : 25-120 ; Les Contamines-Montjoie : 40-150 ; Le Corbier : 5-30 ; Courchevel : 110-130 ; Crest-Voland-Cohennoz : 90-110 ; Flaine : 67-165 ; Flumet : 50-100 ; Les Gets : 35-65 ; Le Grand-Bornand : 30-*100 ; Les Houches : 35-50 ; Megève :* 50-150 ; Les Ménuires : 55-110 ; Méribel : 40-90 ; Morillon : 5-50 ; Morzine : 40-120 ; La Norma : 0-70 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 30-110 ; La Plagne (altitude) : 100-145 ; La Plagne (village) : n.c. ; Pralognan-la-Vanoise : 45-65 ; Praz-de-Lys-Sommand : 50-60 ; Praz-sur-Arly : 50-80 ; La Rosière 1850 : 95-80 ; Saint-François-Longchamp : 20-100 ; Saint-Gervais : 10-90 ; Les Saisies : 35-85 ; Samoëns : 15-120 ; Thollon-Les Mémises : n.c. ; Tignes : 50-190 ; La Toussuire : 20-75 ; Val-Cenis : 25-80 ; Val-Fréjus : 30-80 ; Val-d'Isère : *80-130* ; *Valfréjus : 30-*80 ; Valloire : 50-100 ; Valmeinier : 35-75 ; Valmorel : 60-130 ; Val-Thorens : 80-130.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : n.c.-150 ; Alpe-du-Grand-Serre : 30-40 ; Auris-en-Oisans : 45-70 ; Autrans : 20-40 ; Chamrousse : 60-80 ; Le Collet-d'Allevard : 25-50 ; Les Deux-Alpes : 70-180 ; Gresse-en-Vercors : 25-30 ; Lans-en-Vercors : 35-50 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 20-60 ; Les Sept-Laux : 35-60 ; Villard-de-Lans : 20-35.

ALPES-DU-SUD

Auron : 70-110 ; Beuil-Les-Launes : 30-50 ; Briançon : 30-100 ; Isola-2000 : 60-90 ; Montgenèvre : 70-90 ; Orcières-Merlette : 50-150 ; Les Orres : 50-100 ; Pra-Loup : 40-95 ; Puy-Saint-Vincent : 30-160 ; Risoul-1850 : 90-130 ; Le Sauze-Super-Sauze : 20-80 ; Serre-Chevalier : 40-140 ; Superdévoluy : 50-50 ; Valberg : n.c. ; Val d'Allos-le-Seignus : 50-80 ; Val-d'Allos-la-Foux : 60-90 ; Vars : 60-120.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : n.c. ; Barèges : 0-10 ; Cauterets-Lys : 25-50 ; Font-Romeu : 30-25 ; Gourette : 17-n.c. ; Luz-Ardiden : 20-30 ; La Mongie : 35-50 ; Peyragudes : 30-70. ; Piau-Engaly : 30-130 ; Saint-Lary-Soulan : 10-30 ; Super-Bagnères : 20-40.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 10-30 ; Besse/Super-Besse : 30-30 ; Super-Lioran : 5-20.

JURA

Métabief : 20-40 ; Les Rousses : 25-60.

VOSGES

Le Bonhomme : 30-50 ; La Bresse-Hohneck : 25-50 ; Gérardmer : 15-30 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 10-40 ; Ventron : 30-70.

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 47-42-45-45.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 15 février 1990 :

DES DÉCRETS

● Nº 90-139 du 9 février 1990 portant publication de la convention internationale du travail nº 156 concernant l'égalité de chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes : travailleurs ayant des responsabilités familiales, adoptée à Genève le 23 juin 1981.

● Nº 90-140 du 9 février 1990 portant publication de la convention internationale du travail nº 158 concernant la cessation de la relation de travail à l'initiative de l'employeur, adoptée à Genève le 22 juin 1982.

● Nº 90-141 du 9 février 1990 portant publication de la convention internationale du travail nº 159 concernant la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées, adoptée à Genève le 20 juin 1983.

● Nº 90-143 du 14 février 1990 relatif aux programmes régionaux d'insertion des populations immigrées.

AGENDA

CAMPUS

L'enfant et l'ordinateur

L'atelier des enfants du Centre Georges-Pompidou propose, jusqu'à la fin du mois d'avril, une exposition intitulée « Dessine-moi un pixel » pour sensibiliser les enfants à l'ordinateur comme outil de création graphique. L'exposition se présente sous la forme d'un parcours initiatique composé d'espaces ludiques où se côtoient des écrans d'ordinateurs, des caméras vidéo ou simplement des miroirs déformants. Les enfants, sous la conduite de leurs instituteurs ou de leurs parents, passent d'un point à l'autre pour créer des images ou les transformer. Du mur à pixels (le pixel étant le plus petit élément d'une image informatique) à manipuler manuellement, ils passent aux motifs à éditer sur ordinateur, puis très vite aux images numériques que l'on modifie à sa guise grâce à des programmes graphiques. Chacun peut ensuite repartir avec l'image en couleurs qu'il a conçue grâce à une imprimante laser.

Cette exposition, qui invite les enfants à explorer les interactions possibles entre l'informatique, l'audiovisuel et les arts plastiques, sera ensuite itinérante à travers la France et à l'étranger, pendant deux ans. Auparavant, une journée de rencontre sur le thème « L'ordinateur, outil de création pour les enfants », organisée en collaboration avec l'INRP, aura lieu le 21 mars à Paris.

J.-J. B.

▶ *Exposition ouverte tous les jours de 14 heures à 18 heures, sauf mardi, dimanche et jours fériés. Entrée gratuite. Pour les groupes scolaires, inscriptions au 42-77-12-33, poste 4920.*

Maintenance

Les journées AMIE (automatisme, mécanique, informatique et électronique), organisées par le département de l'Aube, auront lieu les 22 et 23 février, à l'IUT de Troyes. Elles comprendront un colloque sur le thème de la maintenance et une exposition de plus de cent vingt sociétés.

▶ *IUT de Troyes, M. Damiot. Tél. : 25-82-06-67.*

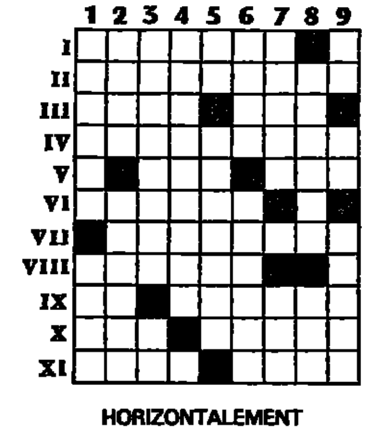
Environnement urbain

L'Ecole d'architecture de Paris-La-Villette propose, du 26 février au 10 juillet, un stage de spécialisation sur le thème « Eco-conseiller en environnement urbain », ouvert aux aménageurs, urbanistes, architectes, ingénieurs ou techniciens urbains.

▶ *Ecole d'architecture de Paris-La-Villette, 144, rue de Flandre, 75014 Paris. MM. Chenieux ou Littoz. Tél. : 40-36-79-70, de 11 heures à 18 h 30.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5198



HORIZONTALEMENT

I. Passe par des hauts et des bas. — II. Contiennent quelque chose qui va aux pieds. — III. Avait de multiples talents. Un qui s'est bien battu. — IV. Propre à celle qui est têtue comme un âne. — V. Possessif. Qui ne convient pas pour percer et creuser. — VI. Est de bon poil. — VII. Sont là pour que l'on en rajoute. — VIII. Inutiles pour ceux qui n'ont rien à cacher. — IX. Pronom. Mettent du vent dans les voiles. — X. Il est préférable qu'il quitte le foyer. Moyen d'avoir la ligne. — XI. Lieu de travail. Font la galette.

VERTICALEMENT

1. En sa présence, on se frotte souvent les mains. Est à l'origine de certaines aspirations. — 2. Portait l'écharpe. Poche qui ne se remplit pas facilement. — 3. Agit avec précision. Possessif. — 4. Le cerceau ne lui sert pas à jouer. — 5. En France. On y fait des devoirs. — 6. Faisait parfois voler la poussière. Qui ont fait travailler à la chaîne. — 7. Sont futiles, pas utiles. Fait raisonner. — 8. Un père et un fils qui ont bien réussi. A gagné la bataille. — 9. Début de quinte. Conjonction. Qui ont une plus ou moins bonne situation.

Solution du problème nº 5197

Horizontalement

I. Faussaire. — II. Lentilles. — III. Orientées. — IV. Râ. Rio. — V. Igues. Bai. — VI. Ce. Othe. — VII. Israël. — VIII. Lescot. Il. — IX. Et. Oserai. — X. Soupe. Onc. — XI. Mite.

Verticalement

1. Floricoles. — 2. Aérage. Eton. — 3. Uni. Is. — 4. Stéréoscope. — 5. Sinistrose. — 6. Alto. Hâte. — 7. Ile. Bée. Roi. — 8. Rée. Liant. — 9. Essais. Lice.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ *Signalé dans « le Monde radio-télévision »* □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 15 février

TF 1

20.40 Série : Police. Encore vous, Imogène !
22.15 Magazine : Ex libris. Expliquez-moi : Marguerite Duras (*la Pluie d'été*), Jean Raspail (*Pêcheur de lune*), Anny Duperey et Bernard Giraudeau ; Extérieur livre : *le Fantôme de l'Opéra*, de Gaston Leroux, Yeguel Didier (*la Médiumnité en question*). Portrait de Bruce Chatwin ; Les archives du Palais de la principauté de Monaco.
23.15 Série : Agence tous risques.
0.05 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin. Spécial drogue : Le blanchiment de l'argent en Suisse ; Les familles françaises victimes de la drogue.
21.40 Cinéma : Les diplômés du dernier rang. □ Film français de Christian Gion (1982).
23.10 Informations : 24 heures sur la 2. Avec le magazine européen Puissance 12.
23.25 Météo.
23.30 ▶ Magazine : Du côté de chez Fred. De Frédéric Mitterrand. Jurgis Baltrusaitis.

FR 3

20.35 Cinéma : Noyade interdite. ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1987).
22.15 Journal et Météo.
22.40 Cinéma : The dumb waiter. ■■ Film américain de Robert Altman (1987).
23.40 Cinéma : The room. ■■ Film américain de Robert Altman (1987).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Colère en Louisiane. ■■ Film américain de Volker Schlöndorff (1987).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : La lectrice. ■■■ Film français de Michel Deville (1988).
23.40 Cinéma : Le plus secret des agents secrets. ■ Film américain de Clive Donner (1979).

LA 5

20.40 Cinéma : Les surdoués de la 1re compagnie. □ Film français de Michel Gérard (1980).
22.15 Série : Deux flics à Miami.
23.10 Magazine : Désir.
23.35 Série : Le voyageur.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : La taverne de l'enfer. ■ Film américain de Sylvester Stallone (1978).
22.30 Série : Brigade de nuit.
23.20 Feuilleton : Jo Gaillard.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Histoire parallèle (v.o.). De Philippe Grandrieux.
20.45 Jazz Soundies collection.
21.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
22.00 Documentaire : Pierre Boulez, naissance d'un geste. D'Olivier Mille.
23.00 Documentaire : Cobra, the snake god (v.o.). De Naresh Bedi.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 octobre 1988 au Théâtre des Champs-Elysées) : Andrea del Sarto, poème symphonique de Lesur ; Gloria pour soprano, chœur et orchestre de Poulenc ; Symphonie nº 4, de Landowski, par l'Orchestre national de France et le Chœur de Radio-France, dir. Georges Prêtre ; sol. : Michèle Lagrange, soprano.
22.30 Musique légère. Œuvres de Gabaye, Rixner, Hall, J. Strauss, Lohr.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

FRANCE-CULTURE

20.30 Soirée spéciale en direct du Centre d'art et de culture de Marne-la-Vallée.
22.40 Nuits magnétiques. Les jeux du hasard et de l'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.05 Musique : Coda. Le groupe Can.

Vendredi 16 février

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.10 Série : Tribunal.
15.40 Variétés : La chance aux chansons.
16.15 Club Dorothée vacances. Mes tendres années ; Série : Cap danger ; Série : Salut les musclés ; Le clip ; Les jeux.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Variétés : Avis de recherche. Invitée : Rika Zaraï. Variétés : Philippe Lafontaine, Stephan Eicher, Francis Lemarque, Dee Dee Bridgewater.
22.45 Magazine : 52' sur la Une. De Jean Bertolino. Les bêtes de la guerre, de Patrick Forestier. *Légionnaires aujourd'hui.*
23.45 Magazine : Futur's.
0.20 Journal, Météo et Bourse.
0.40 Série : Intrigues.
1.00 Série : Des agents très spéciaux.
1.50 Info revue.
2.50 Feuilleton : Cités à la dérive (5e épisode).
3.40 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Série : Hôtel de police.
14.55 Magazine : Tout, tout, tout... sur A 2. Présenté par Lionel Cassan.
15.20 Série : Les voisins.
15.45 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro. Les jeux et les loteries.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.25 Magazine : Graffitis 5-15. Présenté par Groucho et Chico. COPS ; Grafficurieux ; Archie classe ; La fête à la maison.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : SOS-Disparus. Fati et ses frères, de Claude Grinberg.
21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : Blessures. Invités : Nancy Bosson (*Maîtresse-Détresse*), Madeleine Chapsal (*Si aimée, si seule*), Michel Droit (*le Rendez-Vous d'Echingen*), Hugues de Montalembert (*A perte de vue*), Robert Sabatier (*la Souris verte*).
22.55 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Soupçons. ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1941).

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. Invitée : Bridget Gee, arbitre de rugby.
14.03 Magazine : L'heure du tee.
14.30 Magazine : La vie à cœur.
15.03 Feuilleton : La tante de Frankenstein (dernier épisode).
16.03 Magazine : Télé pour, télé contre.
16.30 Magazine : Télé-Caroline.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : Thalassa. Si tous les enfants du monde..., de Jérôme Caza. *Le voyage de la « Charte des enfants ».*
21.30 Feuilleton : Moravagine. De Philippe Pilard, d'après Blaise Cendrars.
22.30 Journal et Météo.
22.55 ▶ Documentaire : La Lettonie. 2. Entre mémoire et oubli, d'Ivars Seleckis.
23.45 Musique : Carnet de notes.
0.05 Documentaire : Aventures de l'esprit. La chouette (2), de Chris Marker ; La nuit des toiles, d'Alain Fleisher.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Rambo 3. □ Film américain de Peter McDonald (1988).
15.12 Pochettes surprises. Les raboteurs, de Cyril Collard ; L'aïeule, de Claude Palardy.
15.30 Cinéma : Papa est parti, maman aussi. ■ Film français de Christine Lipinska (1988).
17.15 Cabou cadin. *Barney ; Polluards ; Super Mario Bros et princesse Zelda ;* Charlotte, Fléo et Benjamin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Téléfilm : La lutte acharnée de Ryan White. De John Herzfeld.
22.00 Magazine : 24 heures. D'Hervé Chabalier et Erik Gilbert.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : L'ouragan vient de Navarone. □ Film britannique de Guy Hamilton (1978).
0.55 Cinéma : Starman. ■ Film américain de John Carpenter (1984).
2.45 Cinéma : La lectrice. ■■■ Film français de Michel Deville (1988).
4.20 Cinéma : L'initiation d'une femme mariée. Film français classé X de Burd Tranbaree (1983).
5.35 Les superstars du catch.
6.20 Documentaire : Les allumés...

LA 5

13.30 Série : 200 dollars plus les frais.
14.30 Série : L'inspecteur Derrick.
15.30 Série : Le renard.
16.45 Dessins animés. Les triplés ; Alice au pays des merveilles (rediff.) ; Bosco ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord.
18.30 Série : Arnold et Willy.
18.55 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters. De Patrick de Carolis.
19.40 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime. Flic et femme à la fois, de Jise Hofmann.
22.20 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Michel Strogoff (rediff.).
1.05 Série : Les cinq dernières minutes (rediff.).
2.25 Chéri-Bibi (rediff.).
2.40 Le journal de la nuit.
2.50 La calanque (rediff.).
3.20 Série : Les cinq dernières minutes.
4.40 Série : Voisin, voisine.
5.40 Tendresse et passion (rediff.).
6.05 Musique : Aria de rêve.

M 6

13.20 Série : Madame est servie (rediff.).
13.45 Feuilleton : Dynastie.
14.35 Chasseurs d'images (rediff.).
17.25 Informations : M 6 info (et à 18.25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Cagney et Lacey.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Le train de l'angoisse. De David Lowell Rich.
21.55 Série : Brigade de nuit.
22.50 Feuilleton : Jo Gaillard.
23.45 Chasseurs d'images (rediff.).
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Capital.
0.10 Sexy clip.
2.00 Rediffusions. Jo Gaillard ; Adieu mes quinze ans ; Jo Gaillard ; Culture pub ; Adieu mes quinze ans ; Destination santé ; Culture pub.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Cinéma : Le dossier 51. ■■■ Film français de Michel Deville (1978).
16.50 Court métrage.
17.00 Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité (6). D'André Langaney et Gérald Calderon.
18.00 Téléfilm : Beauty is not easy (v.o.). D'Anders Wahlgren.
19.15 Court métrage : Le miracle. De Philippe Brach.
19.30 Magazine : Ici bat la vie.
20.00 Documentaire : Le miroir de Baudelaire. De Robert Bober.
21.00 Spectacle : Le cirque de demain. De Michel Torend.
22.30 Documentaire : L'histoire de Margot Fonteyn (v.o.). De Patricia Foy.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Spécial Sartre (2e partie).
21.30 Musique : Black and blue. Jazz en kiosque.
22.40 Nuits magnétiques : *Les jeux du hasard et de l'amour.*
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le groupe Can.

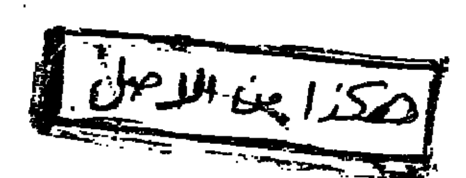
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 octobre 1988 au Théâtre des Champs-Elysées) : Andrea del Sarto, poème symphonique de Lesur ; Gloria pour soprano, chœur et orchestre, de Poulenc ; Symphonie nº 4, de Landowski, par l'Orchestre national de France et le Chœur de Radio-France, dir. Georges Prêtre ; sol. : Michèle Lagrange, soprano.
22.20 Musique légère. Œuvres de Gabaye, Rixner, Hall, J. Strauss, Lohr.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

Audience TV du 14 février 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	54,6	Roue fortune 15,5	L. N. C. 12,2	Actual. rég. 19,4	Bande ann. 1,8	Reporters 3,6	Gagney... 2,2
19 h 45	58,2	Roue fortune 27,7	Dessinez 9,4	19-20 infos 11,8	Nulle part 3,0	Journal 3,3	Roseanne 2,5
20 h 16	72,0	Journal 30,6	Journal 15,6	La classe 11,9	Nulle part 2,0	Journal 6,7	Mme est servie 6,0
20 h 55	28,4	Sacrée soir. 20,3	Lien du sang 9,1	Cyrano de... 9,2	Appelez-moi 3,2	Histoires vr. 7,7	Mode d'emp. 3,1
22 h 08	62,3	Pub. 22,8	Lien du sang 21,9	Cyrano de... 6,4	Appelez-moi 1,6	Histoires vr. 7,6	Mode d'emp. 2,2
22 h 44	33,7	Le cimetière 10,2	My télé is... 7,5	Cyrano de... 6,3	Volley-ball 0,8	Débat 5,3	Pub 3,6

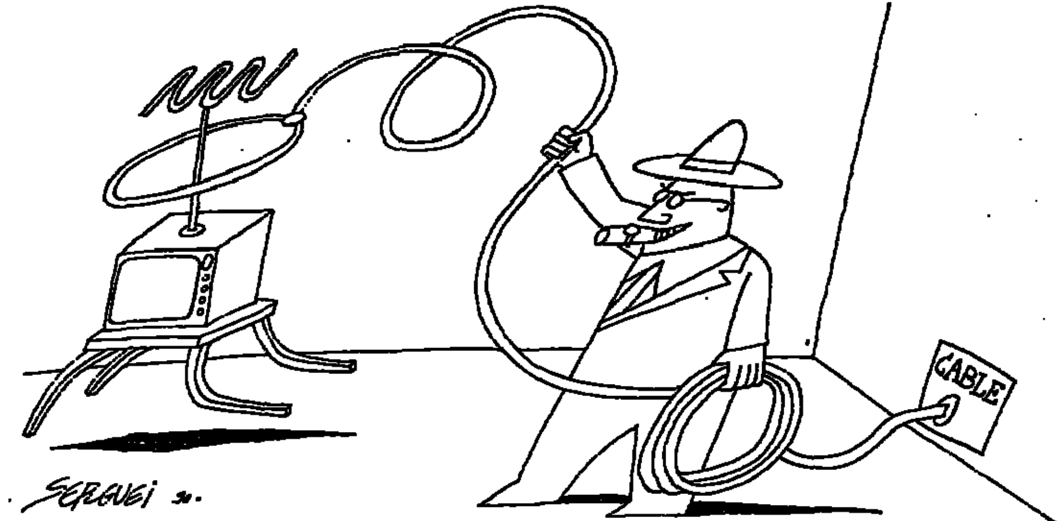


COMMUNICATION

L'attribution des dernières fréquences hertziennes

Septième réseau : Canal Plus contre France Télécom

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel doit se réunir le 20 février pour définir sa politique dans l'affaire du septième réseau de télévision (*le Monde* du 7 février). Mais les « sages » ne prendront sans doute pas de décision avant qu'un prochain conseil interministériel arbitre entre partisans du satellite et défenseurs des réseaux câblés. Le gouvernement lui-même est encore fort divisé et embarrassé par le conflit ouvert qui oppose depuis quelques semaines Canal Plus et France Télécom.



Pour son premier anniversaire, le CSA a reçu un cadeau empoisonné : l'attribution des dernières fréquences hertziennes disponibles en France. Au départ tout semblait pourtant simple. Trois chaînes candidates au satellite TDF 1 avaient demandé à bénéficier d'un réseau terrestre pour promouvoir leurs programmes et soulager leurs finances. Canal Enfants et Sport 2/3 acceptaient de partager une même fréquence. Euromusiques ne réclamait qu'une diffusion sur Paris. Deux fréquences étant disponibles dans la capitale, rien ne semblait s'opposer à leur attribution.

Mais voilà que la Lyonnaise des Eaux, qui soutenait, il y a encore trois mois, l'opération, change soudain d'avis. Opérateur du réseau câblé de Paris, la société de M. Jérôme Monod affirme aujourd'hui que la création de nouvelles chaînes hertziennes est incompatible avec le développement du câble. Tout le monde comprend que M. Monod se fait là le porte-parole de France Télécom, la puissante administration des P et T, qui reste officiellement plus discrète. Et, comme par hasard, Télédiffusion de France, filiale de France Télécom, commence à douter de l'existence des fréquences ou de leur disponibilité.

L'imbroglio est d'autant plus redoutable que chacune des parties en présence se fait l'avocat des *« intérêts supérieurs de la nation »*. Les utilisateurs du satellite – M. André Rousselet, PDG de Canal Plus et actionnaire de Canal Enfants, en tête – affirment que le succès de leurs chaînes sera celui de la norme D 2 Mac, porteuse des espoirs de l'industrie électronique européenne face à la haute définition japonaise. France Télécom rétorque que le câble est, depuis 1982, la grande priorité des pouvoirs publics.

Peu désireux de trancher entre des enjeux aussi éminemment stratégiques, le CSA appelle discrètement à l'aide le pouvoir politique. A l'Elysée, on fait savoir officiellement que le président de la République n'entend pas se mêler de l'affaire, mais on prie le gouvernement de trancher rapidement un conflit qui ne peut que dégénérer.

Pour le conseil interministériel, qui pourrait se réunir avant la fin de la semaine, le problème n'est pas simple. Les arguments des défenseurs du câble ont quelques faiblesses. Dans une note à diffusion très restreinte, datée du 5 février, les dirigeants de la Lyonnaise des Eaux brandissent l'exemple allemand : *« En RFA, où les développements de programmes hertziens terrestres ont pratiquement été gelés pendant cinq ans* (...), *on compte aujourd'hui vingt fois plus d'abonnés qu'en France. »* L'argument est spectaculaire mais faux. Les chaînes privées allemandes Sat 1 et RTL Plus ont commencé à émettre en 1984 sur le câble. Deux ans plus tard, au bord de l'asphyxie financière, elles demandaient et obtenaient des fréquences hertziennes, acceptant en échange de monter sur le satellite TV Sat. Cette concurrence n'a nullement gêné le câble allemand, qui est passé de 2,3 millions d'abonnés en 1986 à 6 millions en 1989, tandis que Sat 1 et RTL Plus arrosaient par voie hertzienne plus de 9 millions de foyers.

Si les réseaux allemands ont survécu à la diffusion terrestre de deux grosses chaînes commerciales, que peut redouter le câble français d'une *« vitrine hertzienne »* de trois petits programmes thématiques ? Vitrine temporaire de surcroît puisque M. André Rousselet comme les dirigeants d'Euromusique se disent prêts à abandonner la diffusion hertzienne dès que le câble et le satellite offriront un public suffisant pour rentabiliser leurs émissions.

Le marché de la télévision payante

Il faut donc chercher ailleurs les raisons du conflit. S'agit-il de la vieille hostilité des responsables de France Télécom à l'égard du satellite TDF 1 ? C'est ce que pourrait faire supposer un autre passage de la note confidentielle du 5 février où les dirigeants de la Lyonnaise des Eaux affirment péremptoirement : *« Le câble ne supportera pas la concurrence de chaînes hertziennes thématiques et payantes pas plus que la réception directe par satellite et l'utilisation de la norme D 2 Mac Paquets. »* Un aveu inquiétant pour la cohérence de la politique audiovisuelle française !

Mais, au-delà des rivalités d'ingénieurs, un vrai conflit d'intérêts oppose aujourd'hui Canal Plus et France Télécom. Les deux groupes se disputent le marché de la télévision payante. M. André Rousselet y a cru le premier. L'exceptionnelle réussite de Canal Plus lui donne aujourd'hui les moyens de créer de nouvelles chaînes à l'étranger et sur le satellite. M. Rousselet investit lourdement pour y parvenir. Il a racheté une société d'antennes de satellite. Il fait fabriquer ses propres décodeurs pour protéger son marché et préparer la prochaine étape de la télévision à la carte *(« pay per view »)*.

France Télécom, de son côté, tente d'empêcher M. Rousselet de verrouiller le marché à son profit. L'administration des P et T a longtemps bloqué le développement de la télévision payante sur le câble. Elle pense aujourd'hui que ce marché est peut-être plus rentable que celui du simple transport de données. Sa contre-offensive est claire : France-Télécom entre au capital des exploitants de réseaux, lance son propre décodeur, le Visiopass, et songe à investir dans des sociétés de production d'images. Mais cet effort n'est pas suffisant. M. Rousselet dispose d'une confortable avance avec son portefeuille d'abonnés et ses chaînes sur le satellite TDF 1...

Si elle parvient à obtenir le gel des fréquences hertziennes, France Télécom peut déstabiliser la stratégie du patron de Canal Plus. Sans réseau terrestre, Canal Enfants n'est pas rentable et devra renoncer à l'aventure. Du coup, l'investissement dans les décodeurs devient problématique. Si, à l'inverse, M. Rousselet gagne la partie, France Télécom devra attendre le développement du câble pour accueillir ou lancer d'autres chaînes payantes grâce à son propre décodeur.

Piégé par la manœuvre de France Télécom, le gouvernement va donc se retrouver arbitre d'un bras de fer entre une puissante société publique et un tout aussi puissant groupe privé. Une position qui n'a rien d'enviable. Certains profitent de la situation pour tenter des manœuvres de dernière minute. Ainsi M. Ronald Blunden, porte-parole de Thomson Consumer Electronics, a-t-il souhaité publiquement la montée de A 2 ou FR 3 sur le satellite (*le Monde* du 9 février). Une façon peu discrète de pousser Canal Enfants et Euromusique vers la sortie en tendant une perche au gouvernement. Mais, deux jours plus tard, le porte-parole de M. Alain Gomez, président du groupe Thomson, contredisait sa filiale et affirmait que la société *« n'a pas à s'impliquer dans la politique de diffusion »*. Il est vrai que M. Rousselet siège au conseil d'administration de Thomson.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Décentralisation et ouverture internationale

Le nouveau visage de RFO

Décentralisation, formation, vocation internationale et relance d'une production propre qui puisse être vue partout, telles sont les priorités que le PDG de Radio-France outre-mer, M. François Gicquel, reconduit récemment pour trois ans, entend inscrire bientôt dans un projet d'entreprise et dans un contrat d'objectifs avec sa tutelle.

Elaboré lentement, dans la concertation, souligne M. Gicquel, ce projet doit remédier au *« dialogue social bloqué »* et à *« la centralisation excessive »* qu'il affirme avoir trouvés à son arrivée à RFO il y a neuf mois.

Traduction concrète de la décentralisation, un journal télévisé unique de trente ou trente-cinq minutes dans chaque station régionale viendra, dès le 19 février, se substituer aux deux journaux de vingt minutes actuels, l'un local et l'autre fait à Paris. Les nouvelles nationales et internationales (transmises par satellite) viendront s'insérer dans ce journal unique à la demande des rédactions régionales, qui piloteront l'ensemble. De ce fait, la rédaction parisienne sera plus disponible pour tourner ses propres sujets.

Côté programmes, le second canal de télévision continuera de diffuser la grille d'Antenne 2, et le premier sera enrichi. Outre les programmes de TF 1 et FR 3, il accueillera des images de la SEPT, mais aussi de l'INA ou de la Cité des sciences de La Villette. La production propre, à laquelle l'essentiel des nouveaux moyens est consacré, sera multipliée, notamment par des coproductions. L'ambition de RFO, sans renier la nécessité d'une télévision de proximité avec des rendez-vous quotidiens pour les magazines, est en effet de fournir des émissions qui puissent être vues bien au-delà des antennes régionales, sur les chaînes métropolitaines ou étrangères.

Les émissions de RFO ne se limitent plus aux seuls départements et territoires français d'outre-mer. Le programme polynésien, grâce au satellite, arrose le Pacifique, des Etats-Unis à l'Australie, où des accords sont en négociation. Haïti, Madagascar et les Seychelles s'apprêtent à recevoir les programmes de RFO.

Cette ambition trouve son corollaire côté information, avec une ouverture plus grande des stations sur leur zone géographique. Ainsi, RFO Réunion noue des liens avec les télévisions de Maurice, de Madagascar ou des Seychelles. Et l'AITV, Agence internationale d'images télévisées née au sein de RFO, pourra ainsi renforcer sa fourniture d'informations, notamment vers l'Amérique latine, l'Afrique ou l'Asie.

Un budget de 830 millions de francs

En métropole, RFO élargit sa « vitrine » du dimanche matin sur FR3. « Mascarines », une nouvelle émission d'une heure et demie mélangeant reportages, variétés, sport, information, remplace « Latitudes » et « RFO-Hebdo » à compter du 18 février.

Un effort de relance de la radio (18 heures par jour en moyenne dans les stations) se traduira notamment par la nomination de rédacteurs en chef adjoints spécialisés (les rédactions sont communes à la radio et à la télévision dans les stations régionales).

Pour soutenir ce développement sur trois ans, RFO dispose en 1990 d'un budget de 830 millions de francs, en hausse de 10 %. A titre de comparaison, ce budget était de 400 millions en 1983. Il est vrai que, depuis, la généralisation d'un deuxième canal de télévision et des liaisons par satellite (6 135 heures en 1989) ont considérablement amplifié l'offre de RFO (110 heures de télévision par semaine en moyenne).

Enfin, RFO met une touche de couleur sur son nouveau visage, avec un logo composé de trois carrés vert, orange et bleu, censé symboliser l'ouverture d'une société en neuf morceaux, qui émet de la Réunion à Saint-Pierre-et-Miquelon, de la Martinique à la Nouvelle-Calédonie, en passant par la Guadeloupe, la Guyane, Wallis-et-Futuna, Mayotte et la Polynésie.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

EN BREF

□ **La SEPT sur FR 3 : protestation de la CFDT.** – Le syndicat CFDT de FR 3 menace de faire grève tous les samedis aux heures de diffusion des programmes de la SEPT sur l'antenne de FR 3 au cas où l'Etat ne dédommagerait pas la chaîne à hauteur de 80 millions de francs. La CFDT se déclare favorable au développement d'une chaîne européenne, mais *« pas au détriment de l'autre priorité tout aussi impérative, celle du développement des TV régionales »*. Reconnaissant la pertinence des arguments économiques et culturels avancés pour promouvoir la SEPT, elle exige que *« l'Etat en paye le prix »*, reprenant d'ailleurs le raisonnement de la directrice générale de FR 3 qui, dans une interview au *Monde* le 10 février, estimait à 89 millions de francs l'indemnisation nécessaire à l'équilibre budgétaire. Enfin, dans un communiqué, la CFDT fustige *« la suffisance »* des dirigeants de la SEPT et déplore la déclaration faite par un présentateur, le 3 février, en clôture des programmes de la chaîne : *« Et maintenant comme dans* Cendrillon, *le carrosse redevient citrouille, et la SEPT redevient la Trois. »*

□ **Cinquante emplois supprimés à *la Voix du Nord.*** – Le quotidien régional *la Voix du Nord* (Lille) devrait supprimer une cinquantaine d'emplois, a annoncé sa direction le 13 février. La direction propose en effet le départ volontaire de 150 salariés âgés de plus de cinquante-six ans et deux mois dans le cadre du Fonds national de l'emploi (FNE). Elle procéderait ensuite à une centaine d'embauches *« sur des critères de jeunesse et de qualification professionnelle »* tout en précisant *« qu'il ne s'agirait pas de réembauches poste pour poste »*. *La Voix du Nord*, qui a vendu 355 777 exemplaires par jour en 1988 et se classe à la seconde place après *Ouest-France* au sein des quotidiens régionaux, emploie 1 250 salariés dont 318 journalistes.

SPORTS

FOOTBALL : la refonte des championnats

M. Roger Bambuck contre les « lobbies »

Les présidents de clubs de football professionnels, réunis lundi 5 février à Paris, s'étaient prononcés pour le maintien d'une première division à vingt clubs, au moins jusqu'en 1992 (*Le Monde* du 7 février). M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, favorable à une compétition regroupant dix huit équipes, appelle à la concertation mais critique sévèrement les *« conservateurs du football »*.

Le football français s'est donc offert une nouvelle marche arrière. Une de plus, spectaculaire. En juin 1989 à Nice, lors de l'assemblée générale de la Ligue nationale, les présidents de club de première et de deuxième division avaient voté en faveur d'une réduction de la première division de vingt à dix-huit équipes à partir de 1991, afin d'alléger le calendrier, de protéger l'équipe de France et plus généralement de resserrer l'élite. Huit mois plus tard, lundi 5 février, réunis en séminaire à Paris, ils ont renié leur vote. Arguant des conséquences économiques d'une telle mesure (perte de deux recettes pour chaque club), ils se sont prononcés en faveur d'un *statu quo* à vingt clubs au moins jusqu'en 1992 (1).

Cette réforme, recommandée à la fois par M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, et Michel Platini, sélectionneur national, constituait l'un des points essentiels du rapport de la « mission Sastre », chargée par M. Bambuck d'assainir le football (*le Monde* du 20 et du 27 octobre 1989). En relançant ainsi un débat qui semblait clos, les dirigeants ont pris le risque d'un conflit avec la Fédération et son ministère de tutelle.

A plusieurs reprises lors du séminaire, la possibilité d'une rupture entre la Fédération, qui gère l'ensemble du football et la Ligue qui a la charge du secteur professionnel, a été entrevue. L'hypothèse de la création d'un championnat parallèle, géré et contrôlé par les clubs professionnels eux-mêmes, a également été évoquée.

« Il n'y a pas lieu de parler d'affrontement ou de « clash » entre les différents protagonistes », déclare aujourd'hui M. Bambuck, soucieux de calmer les esprits. Il rappelle à juste titre que les propositions du séminaire devront être adoptées par l'assemblée générale de la Ligue, qui aura lieu le 17 mars, puis par l'assemblée fédérale, en juin, pour annuler définitivement le vote de l'an dernier. Il parle de *« dialogue »*, *« d'esprit positif »* et souligne que les autres mesures préconisées dans le rapport Sastre ne sont pas remises en cause. Il rappelle enfin que M. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération, va s'efforcer de rencontrer tous les présidents pour les convaincre d'ici l'assemblée fédérale de juin, qui s'annonce décisive.

Le ministre se veut optimiste. Comme M. Fournet-Fayard, lui aussi favorable à une refonte des championnats, il table sur le bon sens d'une nouvelle génération de dirigeants – MM. Fiolet (Caen), Laurent (Saint-Etienne), Aulas (Lyon), Bouyer (Nantes)... – connus pour leur ouverture d'esprit et désireux de s'investir davantage dans la conduite du football français. Pourtant, il sait également que le coup d'éclat des dirigeants traduit la résistance d'une partie du milieu.

L'ombre de Jean Sadoul

Guy Roux, l'entraîneur de l'AJ Auxerre, fidèle à son personnage d'homme de terrain fort en gueule, s'est ainsi montré très virulent. Mais derrière les différents contestataires se profilait surtout l'ombre de Jean Sadoul, président de la Ligue nationale. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *France Football* quelques jours avant le séminaire, il parlait déjà de *« monceau d'imbécillités »* à propos de la réduction et avouait avoir songé à la création d'un championnat *bis*. Le mouvement de révolte qui n'était donc guère surprenant. M. Sadoul règne sur le football professionnel. Il a lancé ses troupes à l'assaut du rapport Sastre et du ministère.

« Il y a énormément de conservateurs dans le milieu du football, contre-attaque M. Bambuck, soudain plus offensif. *Ils sont allergiques au changement. Je n'ai pas été surpris par ces turbulences. Les « lobbies » ont voulu agiter leurs gris-gris. Mais ce ne sont que menaces et gesticulations, de la stratégie de croquemitaine »*. L'hypothèse d'un affrontement plus violent, si elle n'est plus d'actualité, n'est donc pas à écarter. M. Jean Sadoul et ses fidèles ne sont plus à un coup d'éclat près.

M. Bambuck, qui n'envisage pas de céder du terrain, les met en garde contre toute velléité d'indépendance : *« N'importe qui peut effectivement organiser une telle compétition mais, agissant contre l'avis de la Fédération et de l'Etat, il n'aurait pas le droit d'utiliser le terme de « football », ni d'appeler cela « championnat de France ». De plus, les clubs participants ne seraient pas reconnus par les instances internationales de ce sport. Ces menaces des « groupes de pression » ne sont donc pas bien sérieuses... »*

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Seuls Marseille et Montpellier ont voté contre. Les dirigeants proposent en fait une sorte de période d'essai : ils demandent que la première division regroupe toujours vingt clubs en 1991-92, afin de voir si les aménagements du calendrier prévus (suppression des matchs aller et retour en Coupe de France, réduction de la trêve hivernale) s'avéreront suffisants ou s'il faudra également, en 1992-93, réduire le nombre des équipes.

BOXE : la mort de Jean Bretonnel

Un gentleman des rings

Le manager de boxe français Jean Bretonnel, qui était âgé de quatre-vingts ans, est mort à son domicile de Saint-Mandé (Val-de-Marne) le 14 février des suites d'une longue maladie.

Une silhouette à la Gabin, un corps massif, des cheveux blancs impeccablement peignés, une éternelle chemise noire, une voix basse, une distance gardée avec tout le monde : Jean Bretonnel dans les dernières années de sa vie ressemblait jusqu'à la caricature à ce qu'il avait été toute son existence, un manager de boxe, l'homme qui, dans le coin du ring, incite le pugiliste à donner encore des coups, et, ensuite, encaisse 30 % des gains de cette infinie douleur que génère un combat.

En quittant la scène, le 14 février, Jean Bretonnel est devenu un personnage de légende, « Monsieur Jean », un homme dont on oubliera qu'un de ses « protégés », François Pavilla, a perdu la vie en combattant, qu'un autre, Théo Nallet, est devenu aveugle. Il restera le fils du créateur de la revue *Boxing*, le frère du champion d'Europe des légers (1924) qui, piètre étudiant, ouvre une salle de boxe dans le Paris populaire de l'entre-deux-guerres, où le Central, rue du Faubourg-Saint-Denis, est l'Eldorado de ceux qui cherche fortune avec leurs poings.

Dans ce milieu de série B, Jean Bretonnel a un style, une morale diront certains. Il donne du « monsieur » à ses boxeurs. Il les amène aussi au lendemain de la dernière guerre à la conquête de l'Amérique. Villemain y battra La Motta sans lui prendre le titre mondial des poids moyens et y enverra Ray Sugar Robinson au tapis. Mais bien que les meilleurs pugilistes français aient défilé dans sa salle, Jean Bretonnel n'a obtenu pour aucun la consécration mondiale, pas même pour Jean-Claude Boutier.

Est-ce pour cette raison qu'il est resté jusqu'au bout dans un monde où il n'avait plus sa place depuis le début des années 80 ? Lâché peu à peu par ses derniers boxeurs de talent, comme Freddy Skouma, Jean Bretonnel était dépassé par la nouvelle génération d'organisateurs comme les frère Acariès. Mais cela aussi fait partie de sa légende.

A. G.

□ **Championnat du monde des lourds.** – Après trois jours de polémiques, les deux principales fédérations mondiales de boxe professionnelle, la WBA et la WBC, ont reconnu le 14 février que l'Américain James « Buster » Douglas était bien champion du monde des poids lourds, titre qui lui avait été immédiatement accordé par une troisième fédération, l'IBF, à la suite du KO qu'avait subi son compatriote Mike « Iron » Tyson le 11 février à Tokyo. La WBA et la WBC ont reconnu avoir commis une erreur en considérant que Douglas aurait dû être considéré comme KO à la huitième reprise.

Le Monde

SECTION C

LIVRES • IDEES

Ecrire au pays de l'apartheid

Une rencontre avec Nadine Gordimer,
mais aussi avec l'écrivain indien Ahmed Essop et les écrivains noirs Sipho Sepamla et Es'kia Mphahlele.
Quatre regards sur l'Afrique du Sud, au moment de la libération de Nelson Mandela

UNE grande maison blanche, de style colonial à demi dissimulée par un mur élevé, dans l'un des quartiers les plus riches de Johannesburg. C'est ici que vit Nadine Gordimer. Née en 1923, dans une petite ville minière, d'un père fraîchement immigré de Russie et d'une mère anglaise, Nadine Gordimer, romancière et nouvelliste, est depuis longtemps engagée aux côtés des nationalistes noirs de l'ANC (Congrès national africain). Petite, fluette, vive, elle passe pour une femme au caractère trempé, peu sensible aux louanges et dotée d'un certain charisme.

« Ma prise de conscience s'est faite peu à peu, je suppose, lorsque je me rappelle la naïveté politique de mon adolescence. Ma mère avait toujours montré une certaine sympathie pour le sort des Noirs. Mais je n'en connaissais pas un seul. La bibliothèque municipale était réservée aux Blancs. Elle l'est toujours, cinquante ans plus tard. J'ai vécu l'enfance typique d'une petite fille blanche en Afrique du Sud. Avant la guerre, personne ne parlait des droits des Noirs. L'heure était à la lutte entre Afrikaners et Anglais. Lorsque je suis allée – brièvement – à l'université, en 1949, j'ai rencontré des jeunes qui étaient rentrés de la guerre avec des idées de gauche. Puis, j'ai fait la connaissance de jeunes Noirs, qui voulaient écrire, comme moi. C'est à leur contact que j'ai peu à peu évolué. Dans les années 60, alors que je vivais déjà de mes livres, certains de mes amis allèrent dans les townships (1), furent arrêtés et jetés en prison. Pour moi, les prisons étaient des lieux réservés aux criminels. J'y ai rendu visite à l'une des mes amies. Je me souviens de la fouille, des gardiens... Cela m'a appris quelques vérités. (...) Plusieurs de mes livres ont été interdits. J'ai été le premier écrivain anglophone victime de la censure, en 1956. Tous mes ouvrages sont en vente libre aujourd'hui. Je suppose que c'est dû, en partie, à ma notoriété. (...)

» Ici, le rôle de l'écrivain est le même qu'ailleurs ; peut-être est-ce seulement un peu plus difficile. La véritable fonction de l'écrivain est d'exprimer ce qui semble inexprimable aux autres. La vie et le sens moral des gens sont terriblement dévoyés par le système. Mais les Sud-Africains ne s'en rendent généralement pas compte. L'écrivain sert à réveiller les consciences. Il montre les effets à long terme de l'apartheid. A l'étranger, nous avons largement contribué à la mobilisation de l'Occident. Dans le pays, notre action est plus difficile à apprécier. Le taux d'illettrisme est très élevé. La proportion de gens vraiment lettrés est infime. Il n'y a pas de bibliothèque dans les zones noires. Nous avons créé des « bibliothèques-valises » pour remédier à cette carence. Il faut apporter les livres dans les townships. Si l'on ne procure pas de vraie littérature aux gens des ghettos, ils finiront par ne plus lire que des bandes dessinées. (...) Sur le long terme, je suis optimiste. J'ai confiance dans les Noirs de ce pays. Ils nous bâtiront une Afrique du Sud décente. » (Lire en page 29, la critique d'Hector Bianciotti à propos du dernier roman de Nadine Gordimer, *Un caprice de la nature*).


MAGNUM

Lors des manifestations au Cap pour saluer la libération de Nelson Mandela.
Le photographe, P. Zachmann, est aujourd'hui hospitalisé, victime des tirs de la police sud-africaine.

Lenasia, une banlieue indienne de Johannesburg, sans âme, récente, toute de maisonnettes de béton et de jardinets tirés au cordeau. Quelques belles villas baroques, vaguement orientales, attirent le regard hors de la monotonie générale.

Racines indiennes

Dans l'un des pavillons modestes vit Ahmed Essop, musulman, indien, auteur de nouvelles et de romans. Très brun, calme, aux petits soins pour ses visiteurs, Ahmed Essop a, comme beaucoup de ses confrères, été longtemps professeur avant de se consacrer à l'écriture. Il revendique haut et fort ses convictions religieuses et sa culture.

« Né en 1931, en Inde, je suis arrivé en Afrique du Sud en 1934. Mon père était vendeur dans un magasin. Les premières années, je suis allé à l'école, au nord de Johannesburg, puis dans un institut islamique. J'ai vécu à Fordsburg (l'ancien quartier indien de Johannesburg). *Mais, en 1963, nous avons dû nous établir à Lenasia. En 1974, j'ai refusé mon transfert dans une école à 140 km d'ici. J'ai été suspendu et accusé de désobéissance aux ordres du ministère de l'éducation. On m'a viré. Je suis resté chez moi pendant un an. J'ai beaucoup lu et écrit.*

» Bien qu'à l'école et à l'université on nous enseigne surtout la littérature anglo-saxonne, j'ai lu les auteurs sud-africains noirs, ainsi que les écrivains antillais, indiens, africains et arabes. J'écris sur les gens de ce pays, en particulier sur la communauté indienne. J'ai été l'un des premiers à la décrire en détails. Je trouve mes racines dans la littérature indienne, bien que j'écrive en anglais. Fordsburg était une ville fermée, nous y vivions une existence confinée mais nous étions très proches les uns des autres. La vie était très intense et les portes toujours ouvertes. Nous nous connaissions intimement. Cette générosité nous procurait beaucoup de bonheur social, même si nous habitions un ghetto. Puis, Lenasia a été bâtie, sous la pression croissante de nos voisins blancs qui voulaient nous éloigner. Ici, les gens sont divisés. La vie n'est plus la même. Elle ressemble davantage à celle des Blancs. Nous sommes plus solitaires. Avec le boom économique de 1968, nos valeurs sont devenues plus matérielles : une voiture, une maison... La littérature n'est guère valorisée dans notre communauté. (...) »

Propos recueillis par
Nathalie Prévost

Lire la suite page 29

André Breton ou la tentation du silence

Henri Béhar sur les pas d'un écrivain « trop humain »

ANDRÉ BRETON
LE GRAND INDÉSIRABLE
de Henri Béhar.
Calmann-Lévy, 475 p., 160 F.

« Si la vie, comme à tout autre, m'a infligé quelques défaites, pour moi, l'essentiel est que je n'ai pas transigé avec les trois causes que j'avais embrassées au départ et qui sont la poésie, l'amour et la liberté », déclarait André Breton (1896-1966), quelques années avant sa disparition. Henri Béhar, qui dirige le Centre de recherches sur le surréalisme et anime la revue *Mélusine*, s'est attaché dans une biographie subjective à démontrer, preuves et faits à l'appui, la justesse de ce propos d'André Breton.

La réussite du biographe est totale car, malgré la passion qui l'anime, il ne verse jamais dans l'hagiographie. Loin du mythe et des clichés, le plus souvent négatifs, qui s'y attachent, Henri Béhar a mis ses pas dans ceux d'un homme complexe et contradictoire, *« infiniment humain, trop humain, avec ce que cela implique de rires et de larmes, de passions et de désespoirs, de grandeurs inconscientes et de faiblesses manifestes »*.

Rares sont les enfances qui échappent à l'ennui. Celle de Breton, qui se passa en majeure partie à Pantin dans la banlieue parisienne, ne fut guère exaltante, entre un père athée convaincu et une mère bigote avec qui il eut toujours des relation difficiles. Dans ses *Entretiens* avec André Parinaud en 1952, André Breton fixait à l'âge de dix-sept ans le moment où il eut des goûts et des résistances bien à lui.

Une seule éclaircie dans cette apparente grisaille : la formule de Blanqui, *« ni Dieu ni maître »*, qu'il lut, enfant, sur une dalle dans un cimetière et dont le souvenir ne devait jamais le quitter. Est-ce ce jour-là qu'est née sa vocation de *« décrypteur de signes »* ? Peut-être ! Mais l'important se situe bien ailleurs et il se résume en une phrase : toute sa vie durant, Breton considéra Dieu comme un *« porc »*, et il serait bien difficile de lui attribuer un maître à vivre ou à penser. Ses engouements intellectuels ou politiques, pour entiers qu'ils furent, ne firent jamais de lui un dévot. Le doute, toujours, gouverna son intelligence.

« Se saouler de vie »

Henri Béhar, comme tous ceux qui avant lui ont écrit sur André Breton (1), considère l'œuvre comme un prolongement de la vie et souligne, à juste titre, combien le poète se voulut un homme tendu vers l'*« action collective »*, quelles que soient les difficultés et les désillusions qu'engendre, fatalement, une pareille démarche. Que pèsent, en définitive, certaines indélicatesses en regard de la présence d'un Vaché, qui lui apprendra à *« se saouler de vie pour noyer l'angoisse »*, ou d'un Benjamin Péret à la révolte irréductible ?

D'ailleurs, contrairement à une légende entretenue, André Breton ne rompit jamais avec un ami sur une foucade. Bien au contraire, à chaque fois, il ne se résolut à cette blessure qu'après avoir épuisé toutes les possibilités de réconciliation. Il en fut ainsi avec Aragon, Desnos, Eluard et quelques autres. André Breton souffrait moins d'être trahi par un proche que de voir celui-ci trahir *son* passé et abdiquer *son* avenir.

Henri Béhar met à mal bien d'autres légendes dans son ouvrage. Ainsi, sous prétexte que sa pudeur lui interdisait de se plaindre, d'aucuns en ont conclu que, somme toute, André Breton avait eu une existence facile. La réalité fut tout autre. De santé fragile, le poète fut sans cesse la victime de difficultés matérielles.

« Il n'est pas admissible que la pensée soit aux ordres de l'argent. » Cette phrase, extraite d'un tract, résume bien la démarche poétique de Breton. Inutile, donc, de chercher à distinguer, sous cet angle, la période dada de celle du surréalisme. De même, il n'y a aucune différence entre le Breton qui, en 1925, condamne la guerre du Rif et celui qui, en 1960, se joint à Maurice Blanchot, Dionys Mascolo et Jean Schuster pour rédiger la « Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie ». Entre ces deux prises de position, tout en s'opposant au fascisme et au nazisme, il aura, parmi les premiers, dénoncé les procès de Moscou et les crimes du stalinisme.

En lisant la biographie d'Henri Béhar, on se demande si tous les combats de cet homme d'un *« pessimisme foncier »* ne participèrent pas de sa lutte contre *« la tentation du silence »* qui, si souvent, l'assaillait. *« Vaincre l'ennui. Je ne pense qu'à cela nuit et jour »*, confiait-il à Tzara en 1920.

Plus personne, aujourd'hui, sous peine de ridicule, ne conteste l'importance de l'œuvre de Breton. Il semble même que, avec le temps, celle-ci gagne chaque jour en jeunesse, sans doute parce que la révolte et la beauté en sont les énergies fondatrices. *« Quand vous serez grande, j'essaierai de vous expliquer ce que j'ai su de l'amour, de la vie, de la révolution et du reste. Vous penserez que ce n'était pas très pratique, mais que c'était honorable quand même »*, écrivait André Breton, le 12 août 1936, à sa fille Aube, âgée de quelques mois seulement...

Pierre Drachline

(1) *Breton*, de Philippe Audoin, Gallimard, 1970 ; *André Breton, naissance de l'aventure surréaliste*, Corti, 1975 ; *André Breton a-t-il dit passe ?*, Lettres nouvelles/Denoël, 1969 ; *André Breton*, de Julien Gracq, Corti, 1948 ; *André Breton en son temps*, de Gérard Legrand, Le Soleil noir, 1976.

EN POCHE

Le livre de Grégoire l'Arménien

Il y a deux Grégoire à l'origine de la culture et de la vocation chrétiennes de l'Arménie : saint Grégoire l'Illuminateur, qui évangélisa le pays au troisième siècle et en fut le premier patriarche ; six siècles plus tard, Grégoire de Narek (945-1010) gratifia l'Arménie de son extraordinaire lyrisme mystique.

C'est dans la région du Vaspourakan, au sud du lac de Van, près du sanctuaire prestigieux d'Aghtamar, que se trouvait le monastère de Narek. Grégoire y composa les quatre-vingt-quinze prières de son *Livre des lamentations* ; livre dans lequel la liturgie arménienne puisa certains de ses chants. Chacune de ces élégies sacrées débute par l'exergue suivant : *« Addition nouvelle au gémissement redoublé par le même Veilleur pour la même requête, avec des paroles de supplication. »* Les données principales de cet immense dialogue de l'homme avec Dieu, les termes essentiels du procès que Grégoire de Narek met en scène, en poésie, et qui oppose la créature à son Divin Juge, se retrouvent dans cet avertissement : la répétition, la douleur du péché, la supplication.

Le *Livre des lamentations* ou des *prières* constitue une fabuleuse scène mystique sur laquelle se tient le moine et d'où il laisse déferler son chant, la soif inextinguible de son âme pour Dieu. A la tradition biblique, celle de Job et de Jérémie, il ajoute une dimension personnelle, lyrique, qui peut nous rendre son œuvre admirable encore proche.

Il existait une traduction intégrale du livre de Grégoire, parue il y a trente ans dans la collection « Sources chrétiennes » (nº 78), aux Editions du Cerf, dans une traduction due au Père Isaac Kéchichian. Vahé Godel présente et traduit (d'une manière fort convaincante) des extraits de ces *Prières*. Trop fragmentée, cette édition ne donne, hélas, pas toute la mesure du génie torrentiel de Grégoire.

P. Ke.

▶ **PRIÈRES**, de Grégoire de Narek, traduit de l'arménien et présenté par Vahé Godel, bilingue. Ed. La Différence, collection « Orphée », 122 p., 29 F.

● Toujours dans la collection « Orphée », Marcel Paquet présente un choix de poèmes de Jean Richepin, *« vilain bonhomme »* qui ne fut pas un grand poète mais un habile cabotin sachant jouer de l'absurdité de l'ordre moral défendu par le siècle finissant. *La Chanson des gueux* (nº 37).

● Dans la collection « Qui êtes-vous ? » à la Manufacture, un essai sur l'écrivain sicilien récemment disparu *Leonardo Sciascia*, par James Dauphiné.

● La grande biographie de *François Mauriac* par Jean Lacouture est reprise en « Points-Seuil » en deux volumes (nºˢ 206 et 207).

● L'histoire idéologique française s'est nourrie de nombreux *Mythes et mythologies politiques*, tels « l'Age d'or », « le Sauveur », « l'Unité » ou « la Conspiration ». C'est à l'étude de ceux-ci que s'est attaché Raoul Girardet dans un ouvrage publié en 1986 (« Points-Seuil », nº H129).

● Un numéro spécial de la revue *l'Histoire* avait été consacrée aux *Années trente*. Il est repris dans la même collection du Seuil, avec une introduction de Michel Winock (nº H128).

● Dans un ouvrage paru en 1964, Robert Folz analysait la portée historique considérable du *Couronnement impérial de Charlemagne*, le 25 décembre 800. Ce livre, revu et mis à jour, est réédité en « Folio-Histoire » (nº 26).

● Toujours en « Folio », Anne-Marie Meininger présente deux contes peu connus de Balzac qui ont l'argent pour thème commun : *la Maison Nucingen*, qui date de 1838 et appartient aux « études de mœurs », et *Melmoth réconcilié*, « étude philosophique » publiée trois ans plus tôt et reprenant le thème du grand roman noir de Maturin (nº 1957).

● Dans le domaine étranger, trois titres dans la collection « Biblio » du Livre de poche : *la Troisième balle*, de Leo Perutz, traduit de l'allemand par Jean-Claude Capèle (nº 3128) ; *la Mission*, de Friedrich Dürrenmatt, parabole philosophique en vingt-quatre phrases, traduit de l'allemand par H. Durand (nº 3129) ; *Honte*, un court conte cruel d'Hugo Claus, traduit du néerlandais par Alain Van Crugten (nº 3130).

● Plusieurs collections de poche se vouent à l'apprentissage des langues étrangères par la littérature. Signalons quelques titres de trois de ces séries : en bilingue (avec force notes de vocabulaire et de grammaire), les « Langues modernes », au Livre de poche, publient des *Nouvelles fantastiques* anglaises, par Jean-Pierre Naugrette (nº 8729) et italiennes, par François Livi (nº 8728) ; dans la même série, des *Nouvelles* d'O. Henry, par Jeanine Parot (nº 8727) et les *Lettres à un jeune poète* et autres proses de Rilke, par Claude Mouchard et Hans Hartje (nº 8712) ; bilingue également, le volume de la collection Presses-Pocket « Langues pour tous », avec deux nouvelles de Kleist, *le Duel* et *la Mendiante de Locarno*, par Pierre Blanchaud (nº 3094), accompagné d'une cassette ; pour « étudiants » plus avancés, des *Stories of New Orleans* de William Faulkner, choisies et annotées par Michel Viel, dans la série du Livre de poche « Lire en anglais », également accompagnées d'une cassette (nº 8613).

□ **Colloque Roger Nimier** – Un colloque international sur Roger Nimier aura lieu, les 23 et 24 mars, à la Bibliothèque nationale (auditorium, galerie Colbert, 2, rue Vivienne à Paris), sous la responsabilité scientifique de Marc Dambre.

□ **Kazuo Ishiguro à Paris.** – L'écrivain anglais d'origine japonaise Kazuo Ishiguro sera présent à la librairie Millepages (174, rue de Fontenay, 94300 Vincennes), vendredi 16 février à 19 heures, à l'occasion de la sortie en France de son roman *les Vertiges du jour* (Presses de la Renaissance), qui a obtenu le Booker Prize 1989.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Le lièvre et le cygne

LE CYGNE DE PROUST
de Henri Raczymow
Gallimard, 196 p., 88 F.
VIGILES
de Renaud Camus
P.O.L., 522 p., 170 F.

LE Charles Swann de *la Recherche du temps perdu* est sans doute un composite de réel et d'imagination, comme tous les personnages du roman (sinon *de* roman), mais on lui connaît de bonne source un fameux modèle en la personne de Charles Haas, dandy parfait, mort le 14 juillet 1902, à l'âge de soixante-neuf ans. Et on est d'autant plus enclin à le croire que Proust prend soin de nier s'être emparé de ce Haas au chapeau tube doublé de vert qui le fascinait, avec une belle indifférence pour lui, le pâle Marcel, le « petit imbécile ». Toutes les précautions dont il s'entoure pour dire que Haas n'est pas Swann montrent assez que le peintre a bien voulu cacher qu'il l'était à l'évidence, que seul son cas l'avait intéressé, quitte à multiplier les postiches, assez gauchement : le lapsus n'est pas rare chez Proust, qui attribue un jour à Albertine le cou puissant du robuste Agostinelli, et tantôt fait de Swann un blond coiffé en brosse ou crêpelé, tantôt un chauve.



LES AMIS DE MARCEL PROUST

Charles Haas (au centre) : le modèle de Swann

C'est en familier du déchiffrement psychanalytique que Henri Raczymow publie dans la collection de J.B. Pontalis, *l'Un et l'Autre*, un des plus intelligents et lumineux essais sur *la Recherche*, un témoignage de sympathie profonde d'un auteur pour un autre, une très rare et remarquable leçon de lecture, cet art nécessaire qui disparaît à mesure que la production d'imprimé de l'édition française s'emballe un peu dans le vide. Tous les cheminements lui sont propices pour aller à la recherche – dans *la Recherche* et ses alentours – de quelque chose dont il n'a pas vraiment idée au départ, sinon qu'il décèle de-ci, de-là, des vacillements, des fausses explications données pour évidentes, des étourderies, comme la calvitie intermittente de Swann, qui l'étonnent, le tracassent, lui reviennent dans ses rêves ou rêveries en promenade et l'obligent à remuer le passé, de bibliothèques en archives, à *« remuer la vase »* (*« Remuer la vase est une démarche que je vénère »*).

Autant dire qu'il ne procède pas en ligne droite. En zigzag plutôt, en dérives parfois paresseuses et curieusement opiniâtres sur des détails dont le sens apparaît un temps évasif et soudain capital. Ainsi, d'un geste de la main que l'on attribue à Haas (décidément, après le geste de la baigneuse de Kundera, les années 90 seront placées, en littérature, sous le signe des gestes qui nous échappent, nous trahissent, nous dépassent), une façon d'écarter les trois derniers doigts de la main, en formant un rond avec le pouce et l'index, Raczymow s'interroge, mime le geste, ça lui dit quelque chose, il l'a déjà vu faire par untel et tel autre. *« J'en suis à présent définitivement convaincu : ce geste n'est pas d'élégance. C'est un geste juif. »*

SWANN est juif, comme Haas, et la question de la judéité est un fil tendu d'un bout à l'autre de *la Recherche*, tendu avec quelques lacets où les personnages trouvent leurs pièges. Proust distingue deux périodes chez Swann, deux personnages. *« Plus il est juif, plus il est snob et grossier, apparenté alors à un Bloch. Moins il est juif, plus il est fin. Alors peut-il n'être que simple. A ceci près : sa « simplicité » n'est qu'une forme plus raffinée de la vanité. »* Tout au long du roman de leur vie, bien des personnages juifs de Proust – comme les contemporains du milieu qu'il fréquentait – s'efforcent d'esquiver leur judéité, de la faire oublier, de *« se faufiler »* comme le dit Nietzsche, dans une société ouvertement antisémite (il faut lire les pages consacrées à l'antisémitisme de Degas, ami des Halévy, qui sont hallucinantes, comme le ton des journaux de l'époque, *la Libre Parole*, de Drumont ; et encore, si l'on pouvait croire qu'il ne s'agissait que de cette époque-là, révolue, celle de l'affaire Dreyfus, et non de la nôtre, en veilleuse...).

Pour cela, se *« franciser »*, les personnages changent de nom ou de prénom. A l'exemple de Jakob de Rothschild, qui, arrivant à Paris, ne se fait pas appeler Jacques, mais a l'idée proprement géniale d'opérer un détour par l'Angleterre et de se prénommer James (*« Passer par l'anglais permet l'équivoque : ne pas celer l'étrangeté de la personne mais la déplacer de l'espace péjoratif (juif et « boche ») à l'aire acceptable, voire prestigieuse et snob,* fashionable : *l'Angleterre. »*). Proust va transformer le nom de Haas (lièvre, en allemand) en Swann (cygne en anglais), ce qui, par-dessus le marché, présente un bénéfice esthétique indiscutable.

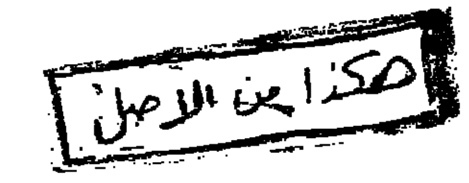
DE ce passage au cygne, notre coureur de lièvres tire de belles spéculations sur le symbole du cygne comme métaphore de la vie, notion pour laquelle Proust a un peu de dédain : *« La beauté de la vie, mot en quelque sorte dépourvu de signification, stade situé en deçà de l'art et auquel j'avais vu s'arrêter Swann. »* Fabuleux, cet *« en-deçà de l'art »* qui renvoie Swann à sa mort, à sa vérité en un portrait sadique : (*« Le nez de Polichinelle de Swann, longtemps résorbé dans un visage agréable, semblait maintenant énorme, tuméfié, cramoisi, plutôt celui d'un vieil hébreu. »*) et permet à Proust, qui n'a cure, lui, de ce gâchis qu'on appelle communément la vie, de se placer dans la position d'un grand prêtre égyptien. Ce dandy dont rien ne devrait rester, aucune œuvre – Haas mettait un point d'honneur à ne rien faire, c'est en passant qu'il fit une fille à la marquise d'Audiffret, – lui, Marcel, l'ex-« petit imbécile » va l'embaumer, le vider comme un poulet, le remplir de sa farce à lui, en faire pour l'éternité que durera *la Recherche* dans les tombeaux de papier, non plus l'effigie du Haas qu'il fut, mais *« l'homme qui servit de modèle à Swann »*. Patrick Modiano a bien décrit ces photos de vacances, de loisirs, où l'on apparaît en été sur une plage, près d'une piscine, dans un soleil immuable, perpétuel, année après année, et puis où l'on n'est plus, tout à coup. Mort, oublié, notre nom ne dit plus rien à personne, n'est plus mentionné. Ce que Proust entreprend en cannibalisant Charles Haas, c'est, par l'art, de sauver de l'oubli quelques traits d'un illustre « homme de plage ».

Au fil de son enquête, le détective Raczymow rencontre une jolie proustologue, Bernadette A., des descendants des Haévly, une princesse R., petite-fille de Luisita, la fille de Haas ; ne croise jamais que des fantômes, en quoi sa démarche est celle de Swann telle que la définit Proust, la même que celle de Proust, bien sûr. La proustologue Bernadette A. lui fait quelques avances et lui demande ce qui l'a poussé à une enquête aussi vaine, de registres poussiéreux en témoins amnésiques, une course aussi décevante. Il l'ignorait, le découvre pour son compte : c'était le fantasme de toucher la réalité de *la Recherche*, vérifier quelque part dans les coulisses de l'œuvre sa profondeur (*« Alors que je n'ignorais pas qu'une œuvre est sans profondeur, car les seuls mots la constituent. »*) ; aussi réinscrire le nom de Haas, le sortir de l'oubli. Pour *« quelque obscure raison »*, dit Raczymow. Pas obscure du tout : ce qu'il refuse, c'est son propre anonymat à venir, l'oubli de son nom. Ce roman policier subtil, cultivé, souvent drôle est aussi fort émouvant parfois, très proche, intime. La fameuse immortalité vient aussi par les livres de chevet.

VIENT-ELLE par les mémoires, les journaux intimes ? Renaud Camus a dû se poser la question en se lançant à corps perdu dans la rédaction de son journal pendant la durée de son séjour à la Villa Médicis. Un premier volume en est paru en 1987 (*Journal romain*, POL), assez copieux. Voici le deuxième tome consacré à l'année 1987, sous le titre de *Vigiles*, soit 480 pages bien remplies et 39 pages d'index. Dans son prière d'insérer, l'auteur de *Tricks* et de *Roman Roi* avoue avoir le vice d'un de ses aïeuls : prendre du pain pour finir son fromage puis l'inverse, etc. *« La graphomanie s'affiche ici pour ce qu'elle est, entreprise échevelée d'écriture de la vie. »* Dans ce journal aux proportions *« déraisonnables »*, on trouvera de tout : des ciels romains, des souvenirs de Paris, des notes de lecture, des virées dans les boîtes homos de la ville, des réflexions sur la peinture, la statuaire, les comédiens, le cinéma et des remarques pertinentes sur Caligula et Hitler. Mais cette auberge espagnole, décorée en trattoria romaine, reste on ne peut plus parisienne.

A quoi songe en son exil notre amateur d'églogues ? A « Apostrophes ». *« Pourquoi Pivot ne m'invite-t-il pas ? »* A-t-il été trop discret comme Echenoz, faut-il être une grande gueule comme Grainville et Van Cauwelaert ? L'index est un outil très divertissant, en amour comme en lecture, et celui de Camus est bien établi pour cela. On ne peut que céder à la curiosité. Barre à « Apostrophes » (le 11 septembre). *« L'homme est dégoulinant de satisfaction de soi. »* Camus traite de Barre ou de Chirac comme de Pergolèse ou d'Hortense de Beauharnais, tous convoqués au fil de la plume. Un cas le hante : Rinaldi. Le 26 septembre : *« Je devrais me décider à lire Angelo Rinaldi. »* Le 31 octobre : *« Le dessein en est pris, je vais lire Rinaldi. »* le 16 novembre *« Comment ne pas penser ici à Angelo Rinaldi, dont je suis en train d'achever* les Roses de Pline » ? Le 18 novembre, il se fâche tout rouge contre Angelo Rinaldi et déclare sa réputation d'écrivain *« disproportionnée »* mais, tout en protestant ainsi, devrait reconnaître à Angelo R. le génie de l'avoir obsédé pendant un an, au moins.

ET ce n'est pas fini, nous dit le docteur. Le 18 décembre : *« Descente en flamme du* Journal romain *par Poirot-Delpech dans* le Monde *d'hier. Moi qui me plaignais que personne n'écrive d'article à mon sujet, me voilà servi ! »* Et de se demander pourquoi seul Hugo Marsan, du *Gai Pied*, aime son livre, et pourquoi Patrick Thevenon de *l'Observateur*, est si tiède, alors qu'avec J.-F. Josselin, ce serait autre chose... Les notes de cette même journée, décidément passionnante, se terminent par une ligne : « Speaking of *Marguerite Yourcenar, elle est morte hier...* » On dirait le journal de Louis XVI par moments. Du même auteur, dont les frivolités ci-dessus relevées ne doivent pas masquer le charme disert et vagabond, on lira aussi aux éditions Sables, sur le thème « Qu'est-ce que je fais en ce monde », une *Elégie à Chamalières*, son pays natal.



Kourouma en procureur

Monnè, outrages et défis est un réquisitoire acerbe et moqueur contre les méfaits de la colonisation

MONNÈ, OUTRAGES ET DÉFIS
d'Ahmadou Kourouma, Le Seuil, 290 p., 85 F.

Les « *Nazaras* » – entendez l'armée de Faidherbe en train de créer l'AOF – avancent irrésistiblement. L'empereur du Mandingue a décidé de raser ses cités. Toutes le sont sauf Soba où règne le roi Djigui Keita. La magie, les sacrifices humains, Allah et le « tata » – un mur *dérisoire – lui* permettront, pense-t-il, de repousser l'envahisseur. Vaincu, *O Monnè !* – ce qui veut dire à la fois honte, humiliations, mépris, injures, – Keita reste fidèle à ses fois et traditions mais collabore, ce qui ne va pas sans dommage pour ses sujets. Cependant que des griots, qui « *dramatisent et amplifient tout ce qu'ils rapportent* », chantent la gloire de son règne, qui durera plus de cent ans, son peuple est enrôlé dans une espèce de STO et participera, pour et avec la France, aux deux guerres mondiales.

L'auteur de *Soleils des indépendances* (1) confirme, avec ce deuxième roman, les qualités d'écriture d'un francophone qui sait, sans exotisme tape-à-l'œil, enrichir notre vocabulaire de sa langue originelle, le malinké. Né en 1927, l'Ivoirien Ahmadou Kourouma, après des études au Mali d'où il est expulsé, fait son service militaire en Côte-d'Ivoire. Refusant de réprimer une émeute, il est envoyé en Indochine au plus fort de la guerre et, après des études en France, il connaît une vie si tumultueuse – ce qui ne l'empêche pas de créer la Caisse de retraite des salariés de Côte-d'Ivoire – qu'un temps on ne douta pas qu'il fût mort.

La rencontre de deux cultures

Mathématicien, Kourouma ne pensait pas à la littérature, marquée pour lui par deux phares, Beckett et Céline, mais, en accumulant une documentation historique, il sentit que le roman était l'idéal support pour transmettre ce qu'il savait et ce qu'il découvrait, pour faire passer, à travers des êtres imaginaires qui ne sont pas sans modèles, l'âme de peuples finissant par rejeter une forme de vie qu'ils ont voulu intégrer avant d'en apercevoir les dangers. Keita et les « *Nazaras* », c'est la rencontre de deux cultures et, sur un siècle, ses conséquences.


ULP ANDERSEN/GAMMA

Ahmadou Kourouma : une sévérité qui ne va pas sans humour

En rapportant un moment du passé de l'histoire africaine, Kourouma dénonce des faits plus actuels et ce, sans didactisme ni discours moralisateur partisan mais par l'agréable truchement d'un regard qui *ne laisse rien* passer de l'aveuglement des uns et des autres. Acerbe ou plaisamment moqueur, s'il critique les peuples conquérants sûrs de leur supériorité, l'incompréhension du Blanc pour qui Noir ne saurait être que synonyme d'inculte, il n'oublie pas les corruptions des Etats africains, l'antidémocratisme des partis uniques, les fastes côtoyant la misère.

Il y a de la violence chez le *procureur Kourouma, mais* la sévérité ne va pas sans humour, sans tendresse parfois. Passant de leurs mythes aux nôtres qu'ils ont trop vite acceptés, Kourouma nous montre les Africains sur une route pénible et longue. Par notre intrusion conjuguée au désir de gloriole de leurs chefs, il voit ses frères « *sceptiques, pelés demi-sourds, demi-aveugles, aphones, bref plus nègres que nous ne l'étions avant eux* ».

Il y a du courage dans ce livre. La dénonciation des maux n'est pas toujours aisée. Raison de plus pour le lire. D'autant que la plaidoirie, constamment soutenue par l'anecdote, est aussi l'œuvre d'un écrivain qui ne manque pas de poésie.

Pierre-Robert Leclercq

(1) Le Seuil.

Romancer le sida ?

Le Malheur des uns... *aurait pu être une fable glacée sur les enjeux commerciaux de la maladie. Mais Pierre Boulle manque de souffle...*

LE MALHEUR DES UNS...
de Pierre Boulle. Editions de Fallois 234 p., 90 F.

Est-il possible, aujourd'hui, d'écrire un roman sur les enjeux éthiques et surtout commerciaux du sida ? Pierre Boulle l'a cru. Dans *le Malheur des uns...*, il met en scène Alexandre Shark, un homme d'affaires, administrateur de la SIHM (Société internationale des hévéas de Malaisie) qui voit dans la fabrication massive des préservatifs une source de profit considérable et le moyen de rétablir la « *splendeur d'avant-guerre* » de l'empire d'arbres qu'il laissera, un jour, à son fils Alain.

Pierre Boulle dépeint l'euphorie cynique d'un homme qui entend s'assurer le contrôle du marché mondial du caoutchouc et, pour y parvenir, suit la logique implacable d'une idée fixe, éliminant les « *bifurcations secondaires qu'elle pourrait comporter* ». Souhaitant que l'inquiétude générale devant le sida se transforme en « *terreur* », Shark utilise, sans le moindre scrupule, une cour de serviteurs idéologiques chargés de propager les bienfaits du préservatif dans divers milieux : le psychiatre George, bien introduit dans les sphères de la médecine, le journaliste Draille, bénéficiant de nombreuses relations politiques, et l'ancien séminariste Lorens, en contact étroit avec les hautes autorités ecclésiastiques.

Rivalités entre laboratoires

Mais il ne s'agit pas seulement pour Shark d'établir sa prospérité, il lui faut aussi la faire durer. La principale menace qui pèse sur sa réussite vient des progrès éventuels accomplis par la recherche biologique. Avec le concours du milliardaire chinois Han qui, dans sa villa de Kuala-Lumpur, espère que l'épidémie suivra en Asie la même progression qu'en Amérique, Shark entreprend de déstabiliser le milieu de la recherche médicale. Dissimulant son machiavélisme derrière une emphase humanitaire et une parade de générosité, il envenime, sous prétexte de *leur apporter des aides médicales*, les rivalités entre les laboratoires : il manipule la jalousie morbide du professeur Langri envers son concurrent Steine jusqu'à ce que le chercheur, amené au « *degré d'abjection souhaitable* », sabote le système informatique de son rival.

Pierre Boulle montre comment la fièvre manœuvrière de Shark, sa rage rancunière envers ce qui pourrait entraver son désir de puissance, son incapacité de concevoir le moindre remords, ressenti comme un simple inconfort passager, virent peu à peu à la démence meurtrière : Shark donne l'ordre de détruire les centres de recherche des professeurs Hertz en France et Bliss en Amérique. Il ne s'effondre qu'au moment où il apprend que son fils est atteint du sida. Shark choisit une fin aussi inhumaine que l'a été sa vie : se faire tuer par Tchong, un ancien employé de ses plantations de Malaisie.

Même si le lecteur ne peut se défendre d'une certaine impression de malaise devant un personnage aussi uniformément antipathique, le livre de Pierre Boulle aurait pu constituer une fable glacée sur le monde contemporain des affaires et, au moment de la dérive de Shark vers la folie destructrice, figurer une épopée du mal. Malheureusement, à cause d'un style plat, dénué de chair, de l'absence de tout véritable souffle tragique, d'un manque de profondeur dans les perspectives psychologiques ou historiques, le roman se contente d'être le simple constat de la mégalomanie d'un homme, insoucieux du malheur des autres.

J. N.-P.

PORTRAIT

Albert Cohen vu par Bella

AUTOUR D'ALBERT COHEN
de Bella Cohen, Gallimard, 164 p., 90 F.

Si elle peut être préservée de son vivant, la personnalité privée d'un écrivain devient, à sa mort, l'objet de sollicitudes diverses, d'attentions plus ou moins bienveillantes. Attentions où un certain journalisme d'investigation ne gagne pas toujours ses lettres de noblesse... Une image contrastée, souvent contradictoire, se constitue ainsi, au gré des curiosités et des intérêts supposés du public, à partir de témoignages partiels, de souvenirs qui ne sont pas toujours pieux, d'enquêtes diversement informées.

Mort en octobre 1981, Albert Cohen n'a pas échappé à cette règle. Bella Cohen, veuve de l'écrivain, qui détient sur l'image de celui-ci les droits que la loi lui donne, a voulu corriger certains traits, certaines surcharges qui lèsent, selon elle, la simple vérité. Chantre de l'amour, il était inévitable que l'auteur de *Belle du Seigneur*, qui avait accédé à la grande notoriété à partir de la publication, en 1968, de son maître livre, suscitât la curiosité appliquée sans ménagement à sa vie intime.

A l'image, largement reprise et amplifiée, du grand amoureux mondain, de l'homme couvert de femmes, Bella Cohen oppose dans son livre celle d'un époux aspirant à la fidélité amoureuse. Seuls la mort prématurée, en 1924, de sa jeune femme, Elisabeth Brocher, puis, cinq ans plus tard, celle d'Yvonne Imer à la veille du mariage projeté, enfin le divorce avec Marianne Goss en 1947, l'empêchèrent de réaliser ce vœu de stabilité matrimoniale durant la première partie de sa vie. Première partie à laquelle, avec pudeur, s'arrête Bella Cohen qui, pour corriger l'« *image falsifiée* », s'appuie sur de nombreux documents et lettres. La dernière partie du livre est consacrée à l'action humanitaire d'Albert Cohen.

Le même combat

Rien cependant ne dépasse dans ce portrait soigneusement restauré, dans lequel peu d'ombre subsiste. Ainsi, l'épisode de la liaison avec Jane Fillion à la fin des années 20 ne donne lieu qu'à une note de bas de page. On se souvient que Bella Cohen et Myriam, la fille unique de l'écrivain, avaient gagné le procès intenté à la suite de la sortie du livre de Nathalie de Saint Phalle, *Jane Fillion ou la Belle d'un Seigneur*, (Robert Laffont) sans cependant obtenir sa saisie ou le changement de son titre. En outre, le tribunal s'était déclaré incompétent sur le fond proprement littéraire du débat (1).

Dans un texte publié par « le Monde des livres » du 23 septembre 1988, Bella Cohen défendait d'une manière talentueuse et convaincante la mémoire de l'écrivain contre ce qu'elle appelait « *les prédateurs* ». Ce livre s'inscrit dans le même combat. Mais, pour reprendre un air connu, le *vrai* portrait d'un artiste, n'est-ce pas d'abord dans son œuvre qu'il faut le chercher ? Les circonstances biographiques, les anecdotes et autres échos psychologiques ne sont, somme toute, qu'un décor sur lequel cette vérité se détache.

Patrick Kéchichian

(1) Voir « le Monde des livres » du 4 novembre 1988, et, pour le procès, *le Monde* des 17 mars et 22 avril 1989.

ENQUÊTE

Comptes et mécomptes de

Face aux mastodontes du* publishing business, *qui se disputent les auteurs-vedettes à coups de millions de dollars, les Presses universitaires jouent la qualité. Grâce à elles, on trouve encore de vrais livres aux Etats-Unis

DEUX auteurs américains à succès, Stephen King et Jean Auel, auraient récemment encaissé 30 millions de dollars chacun. Le premier pour quatre livres, la seconde pour trois ouvrages seulement. Le magazine *Publishers Weekly*, qui avance ce chiffre, en mentionne quelques autres tout aussi extravagants, comme ces 7 millions de dollars que Tom Wolfe aurait empochés pour son prochain roman, après le triomphe du *Bûcher des vanités*, qui s'est vendu aux Etats-Unis à 732 862 exemplaires, rien que sous couverture cartonnée.

Friande de superlatifs, la presse américaine ne parle plus, aujourd'hui, de bestsellers mais de « *megasellers* ». De mégacontrats signés avec l'espoir de mégaventes. C'est-à-dire, pour les éditeurs, de mégarisques.

Cette politique serait funeste à terme si les Presses universitaires n'existaient pas. Droits d'auteurs modérés, choix éditoriaux circonspects, souci de la qualité plutôt que de la rentabilité, les maisons dites « universitaires » voguent aujourd'hui à contre-courant du *publishing business*. Et cela paie. Econduits par les gros éditeurs (les éditeurs en gros), qui, pour certains, ne raisonnent plus qu'en millions de dollars (par livre !), les auteurs d'ouvrages de bonne tenue, mais aux tirages moyens, échappent, grâce aux Presses universitaires, à la marginalisation.

Du coup, les catalogues des « Presses » se sont enrichis ces dernières années d'ouvrages, sinon « grand public », du moins plus accessibles que ceux, érudits, qu'elles publiaient surtout jusque-là.

Si elles conservent une certaine spécificité, celle, en particulier, de n'éditer qu'au compte-gouttes des romans et de la poésie, leur politique éditoriale est aujourd'hui comparable à celle de n'importe quelle maison commerciale exigeante. A côté de thèses universitaires et d'ouvrages savants, elles n'hésitent plus, à l'occasion, à publier des livres d'art, des guides touristiques et même des bandes dessinées, brouillant, du même coup, les frontières traditionnelles entre éditeurs commerciaux et Presses universitaires.

Une année de mauvaise augure

La centaine de « Presses » qui existent aux États-Unis ont édité 6 964 ouvrages nouveaux en 1988, soit 12 % environ de ce que les éditeurs ont lancé sur le marché cette année-là. Le chiffre a beau rester modeste, le rôle des Presses universitaires ne cesse de s'affirmer comme un antidote à la déraison du *publising business*. Sans elles, l'édition américaine serait malade. Malade de la concurrence effrénée que se livrent les *blockbusters*, les gros calibres de la profession. Malade de la mégalomanie qui s'est emparée de ce secteur où les concentrations se sont multipliées ces dernières années. Malade de rentabilité immédiate, un régime que le livre supporte mal, sous toutes les latitudes.

Ces concentrations, rachats et fusions, obtenus parfois à prix d'or, ont introduit le ver dans le fruit. Les maisons indépendantes, comme Farrar, Straus and Giroux, se comptent aujourd'hui sur les doigts de la main, à côté des nouveaux géants que sont Time Warner, Bertelsmann (Doubleday, Bantam Books...) ou Murdoch (Harper and Row, Viking Penguin...), etc.

Ces regroupements ayant coûté cher, il fallait les rentabiliser. Et vite. C'est-à-dire disputer à ses concurrents leurs auteurs-vedettes, plutôt que de miser sur des talents naissants, au profit immédiat incertain. Dans ce climat de surenchère, rares sont aujourd'hui les géants de l'édition qui s'emploient à constituer ou à développer patiemment un fonds littéraire qui ferait pourtant, à terme, leur vraie richesse. Ils préfèrent jouer gros, sur des auteurs réputés gagnants, en espérant, parfois en pure perte, décrocher le *jackpot*.

Les agents littéraires, ces intermédiaires obligés de l'édition américaine, poussent à la même roue : sachant les éditeurs demandeurs, ils réclament désormais pour leurs auteurs des avances toujours plus astronomiques, que les nouveaux géants de l'édition, obnubilés par l'idée de se « refaire » rapidement, leur accordent pratiquement les yeux fermés.

L'avenir dira si Stephen King, qui n'en serait pas à son premier « megaseller », vaut les 30 millions de dollars (au moins) que la New American Library et Viking auraient misés sur lui. Pour Random House, en revanche, la roue de la fortune a d'ores et déjà tourné dans le mauvais sens : elle aurait perdu beaucoup d'argent avec *My Turn*, de Nancy Reagan, un succès pourtant. Mais un échec au regard des quelque 2 millions de dollars probablement versés à l'épouse de l'ancien président américain.

Victime d'un sort identique, Harper and Row a été contrainte d'avouer une perte d'au moins 300 000 dollars consécutive au demi-fiasco du *Triomphe de la politique* de David Stockman, l'ancien et remuant directeur du budget de Ronald Reagan. Valeur présumée plus sûre que l'épouse de son ex-patron, il aurait arraché 2,4 millions de dollars à son éditeur, qui s'en remet mal.

Cette fébrilité est en train de tourner à la mauvaise fièvre. Les ventes n'ont pas été bonnes en 1989, spécialement celles des romans à couverture cartonnée (*hardcover*), qui ont chuté de 16 % l'été dernier, la saison qui leur est en principe la plus favorable.

La situation est d'autant plus malsaine que les éditeurs ne peuvent plus augmenter leurs tarifs, comme ils l'ont fait constamment ces dernières années. De 1978 à 1988, le prix d'un *mass market paperback*, disons d'un roman de gare, est passé de 2 dollars à 4,5 dollars, celui d'un livre broché (*paperback*), de 7 dollars à 15 dollars. Et un ouvrage de type *hardcover* vaut en moyenne aujourd'hui 31 dollars contre 19 environ il y dix ans.

Cette période faste a vécu. Les clients se rebiffent dorénavant à l'idée de payer un livre l'équivalent de 200 F français. Peu leur importe si l'éditeur de l'ouvrage en question a été obligé de l'acheter 3 millions de dollars à un agent littéraire, d'autant plus gourmand qu'une maison concurrente lui en offrait 2,8 millions.

Après avoir atteint de tels sommets (de l'absurde), les transactions pourraient bientôt revenir à un niveau plus raisonnable. C'est en tout cas ce que pronostique Roger Straus, le président et fondateur de Farrar, Straus and Giroux, interrogé récemment par le magazine new-yorkais *7 Days* dans un article au titre symptomatique : « Qui a tué l'édition ? ».

L'affaire Gallimard

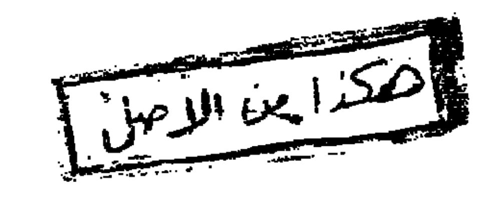
A un moment où l'on ne parle plus des éditions Gallimard qu'en termes financiers, depuis que Mme Françoise Gallimard a décidé de vendre ses actions (*le Monde* du 9 février), les auteurs et les éditeurs de la maison veulent réaffirmer son identité culturelle et son caractère *« unique »*.

Pour les auteurs et les éditeurs qui sont chez Gallimard, parce que *« cela va de soi »*, comme le dit J.-B. Pontalis (il dirige notamment, depuis plus de vingt ans, la collection « Connaissance de l'inconscient »), cette maison ne saurait être considérée comme *« un formidable portefeuille d'auteurs »*. Contrairement à ce que croit et dit, pour attirer le client, la banque américaine Ansbacher, chargée de vendre les actions de Mme Françoise Gallimard. Si un quelconque groupe financier devait prendre le contrôle de l'entreprise, il risquerait bien de n'acheter qu'un fonds, – magnifique, certes, – mais pas une maison vivante et créatrice. Car les principaux « cerveaux » en seraient partis.

« C'est justement ce qui est frappant ici, chez Gallimard, une densité de personnalités et de cerveaux qu'on ne trouve nulle part ailleurs », explique Mme Teresa Cremisi, qui a quitté son poste de directrice des éditions Garzanti en Italie pour rejoindre, en avril 1989, l'équipe de Gallimard. *« J'ai connu bien des maisons d'édition, soit pour les avoir traversées, soit parce que j'y avais des amis, et celle-ci est unique »*, ajoute-t-elle. *« Du reste, en prenant la décision de venir, je savais qu'il y avait des problèmes entre les membres de la famille Gallimard. Cela ne m'a pas fait renoncer et, aujourd'hui, mon bilan personnel est plus que positif. Je sais exactement pourquoi je suis venue de loin pour travailler chez Gallimard : pour « la couverture blanche », qui a fait rêver tous ceux qui aiment la littérature. Les premiers livres que j'ai lus, dans mon enfance, à Alexandrie, étaient des livres Gallimard. Depuis j'ai toujours voulu travailler un jour pour cette maison. »*

Même son de cloche chez l'un des nouveaux membres du comité de lecture, Jean-Marie Laclavetine, et pour une nouvelle recrue – qui dirigera la collection « Le messager », – Danièle Sallenave. *« Pour moi, l'aventure de la NRF – la fondation de cette revue par Gide, Rivière et Schlumberger, et la création de la maison d'édition – a toujours été quelque chose d'éblouissant*, dit-elle. *Si l'on s'intéresse à la grande prose française, Gallimard est un passage obligé. » « C'est une des seules maisons en France, et peut-être au monde, où la littérature a le premier et le dernier mot »*, renchérit Jean-Marie Laclavetine. *« Quand on lit en ce moment les articles de presse sur l'affaire Gallimard, on a le sentiment qu'on décrit une entreprise moribonde, « aux enchères », comme l'affirmait* le Figaro. *Mais, ici, tout le monde continue de travailler, la maison vit, elle est dirigée par Antoine Gallimard, qui a notre confiance. Gallimard va bien, a des succès, et une bonne partie de la littérature vivante est dans cette maison. »*

Le dynamisme du PDG est aussi souligné par un autre éditeur, entré voilà deux ans, M. Jean-Loup Champion. *« Toutefois, les gens, ici, ne travaillent pas pour la famille mais pour une idée de la littérature*, précise-t-il. *Cela dit, cette idée est liée à la structure de Gallimard.*



LIVRES ◆ IDÉES

E N Q U Ê T E

l'édition américaine

Pour n'être pas encore à l'agonie, celle-ci paie néanmoins les conséquences *de son... inconséquence*. A se disputer les auteurs-vedettes comme des stars d'Hollywood ; à appliquer au livre les règles du capitalisme le plus rude, la machine avait toutes les chances de se dérégler.

Elle l'est aujourd'hui. D'autant plus que les librairies indépendantes et de taille humaine, auxquelles, ailleurs, le livre doit quelquefois d'avoir gardé la santé, ont, pour la plupart, succombé à l'offensive des grandes *chaînes de distribution*, Waldenbooks (un millier de succursales) et B. Dalton (quelque huit cents magasins au total). En 1989, l'ensemble de ces chaînes a écoulé 60 % des livres vendus aux Etats-Unis.

Rayées de la carte

Incapables d'accorder les mêmes remises que ces mastodontes, beaucoup de librairies de quartier ont *été* rayées de la carte. Dans la région de Los Angeles, par exemple, il n'existe pratiquement plus d'établissements où le livre soit considéré autrement que comme un article *de supermarché*.

Et donc soumis aux règles de la grande distribution, catégorie denrées périssables : pour peu qu'un titre tarde à « percer », il est aussitôt retiré de la vente, envoyé au pilon ou cédé, en gros, à un soldeur. Les stocks, voilà la hantise : beaucoup trop cher à gérer ! Du coup, la vie d'un livre *est devenue très brève*. Encore heureux si les B. Dalton et autres Waldenbooks ont consenti à le commander : selon certains, plus de la moitié des titres publiés chaque année outre-Atlantique sous jaquette cartonnée n'atteindraient jamais les rayons des librairies...

A consulter la liste des livres *qui se vendent le mieux* aux Etats-Unis, cela paraît finalement assez logique. Nulle place, dans la litanie des « megasellers » de la dernière décennie, pour des livres à contre-courant ou au ton neuf, de ces livres dont *on se dit qu'ils se vendront* encore dans un demi-siècle.

Au cours des années 80, vingt-cinq ouvrages ont atteint le million d'exemplaires, dans leur seule version *hardcover*, selon un classement établi récemment par *Publishers Weekly*. Le vainqueur toutes catégories de ce hit-parade est Lee Iacocca, le flamboyant patron de Chrysler, dont l'autobiographie (*Iacocca*) s'est vendue à 2 572 000 exemplaires.

Côté romans, le grand bénéficiaire de cette décennie prodigieuse et prodigue est Tom Clancy pour son *Clear and Present Danger*, un « polar » où il est beaucoup question de l'assassinat, sur ordre des barons de la drogue, de l'ambassadeur américain en Colombie... Tom Clancy a non seulement décroché le gros lot avec ce livre fort bien usiné, mais il a aussi vendu, au cours de la même période, 1 287 067 exemplaires de son *Cardinal du Kremlin*. Avec Stephen King et Danielle *Steel, il* est de ces trois auteurs auxquels on doit dix des treize romans qui ont dépassé le million de ventes dans les années 80.

L'aventure, l'amour et l'espionnage restent des ingrédients indispensables, sinon suffisants, pour prétendre à de pareils tirages. Mais ce qui en dit peut-être le plus long sur les goûts du public *américain* est la liste des *non fiction*, des non-romans, qui ont le mieux marché ces dernières années. Une certaine Amérique s'y révèle, obsédée par l'argent et la réussite (*Iacocca*). Et totalement obnu*bilée par le souci de soi* : *Votre cure anti-cholestérol en huit semaines* et *En forme pour la vie* se sont vendus chacun à plus de deux millions d'exemplaires en dix ans !

Les livres qui donnent envie de *lire*, ceux qui resteront, il faut plutôt les chercher dans les catalogues des Presses universitaires. *Bien sûr, il n'y a pas que celles-ci* pour publier des livres de qualité. Pantheon, Knopf et Farrar, Straus, pour ne citer qu'eux, éditent aussi de « vrais » livres. Mais les maisons universitaires ne font que cela.

C.G. Jung superstar

Le *New York Times* a publié en 1987 un classement des livres que les Presses universitaires ont le mieux vendu ces vingt-cinq dernières années : la comparaison est instructive avec l'autre liste, celles des ouvrages commerciaux à fort tirage. L'auteur « universitaire » qui a eu le plus grand succès en un quart de siècle est Carl Gustav Jung, qui fut un temps considéré comme le *dauphin* de Freud *avant de rompre* avec lui. Les Presses de Princeton ont écoulé 1 126 000 livres de Jung, tirés de la traduction de ses œuvres en trente-deux volumes.

Pour s'en tenir aux ouvrages les plus connus en France, on peut mentionner, parmi les best-sellers des Presses, *la Foule solitaire* de David Riesman (Yale, 500 000 exemplaires), les *Métamorphoses* d'Ovide (Presses de l'université de l'Indiana, 304 278 exemplaires) et *la Galaxie Gutenberg* de Marshall McLuhan, dont l'université de Toronto, *affiliée à l'Association* des presses universitaires américaines, a vendu 65 000 exemplaires en vingt-cinq ans.

Les éditeurs des Tom Clancy, Iacocca et autres *En forme pour la vie* n'apprécient guère, généralement, le dédain dans lequel les tiennent parfois leurs confrères des Presses. Ils font observer que la partie ne sera jamais égale avec celles-ci car elles sont exemptées d'impôts et sont souvent subventionnées : riches donateurs, universités-mères, *fonds fédéraux* ou aides locales contribuent en permanence à l'équilibre (fragile) des Presses. Il est plus facile, à entendre les gros éditeurs, de parier sur la qualité plutôt que sur la quantité lorsqu'on n'a pas *de tels soucis en tête !*

Dans son bureau de Cambridge (Massachusetts), Arthur J. Rosenthal, le directeur des prestigieuses Presses de l'université Harvard, abonderait presque dans ce sens. Il feint de ne pas se souvenir avec précision du chiffre d'affaires maison (deux cents titres nouveaux ou réédités prévus en 1990) et préfère rappeler que c'est Harvard qui publie aux Etats-Unis la monumentale *Histoire de la vie privée* due à Philippe Ariès et Georges Duby, *« l'un des plus gros risques que nous ayons pris »*. Et qu'il ne regrette pas : le quatrième volume vient d'être tiré à 27 000 exemplaires.

C'est effectivement aux Presses universitaires que les auteurs étrangers de qualité doivent, très souvent, d'être lus *outre-Atlantique. Plusieurs livres* de Roland Barthes y ont vu le jour sous le label « University of California press » et, pour ne citer que ces deux exemples, l'université Columbia (New-York) va bientôt publier *Femmes* de Philippe Sollers.

Les Presses universitaires ont, de ce fait, le sentiment de remplir une mission de service public, voire de sauvetage de l'édition américaine, qui aurait perdu la tête. Morris Philipson, patron des Presses de Chicago : *« Imaginez les éclats de rire chez Random House, ou McGraw-Hill, ou Little, Brown, à la lecture de la lettre du jeune professeur Untel proposant un manuscrit de 600 pages sur les interrelations des romans de Virginia Woolf... »*

Parce que les maisons commerciales *répugnent à prendre* de tels risques et mêmes de moindres, les « Presses » ont hérité de ce que James H. Clark, le directeur des éditions universitaires de Californie (Berkeley), appelle des « *academic trade books* ». Entendez par là que les éditions universitaires, sans renoncer à leur mission première, qui est scientifique, s'efforcent de plus en plus fréquemment de toucher aussi, sinon le grand public, du moins les Américains cultivés.

Un bon exemple de ces livres commerciaux de qualité est *Habits of the Heart* (les habitudes du cœur), un titre qui se réfère à *De la démocratie en Amérique* de Tocqueville et qui, fondé sur une très solide enquête sociologique, analyse la dérive des citoyens américains vers toujours plus d'individualisme. Publié en 1985, sous la direction de Robert N. Bellah, par University of California Press, ce livre, fort instructif sur les Etats-Unis d'aujourd'hui, s'est déjà vendu à 50 000 exemplaires.

Le maintien des traditions régionales

L'autre mission de service public dont s'enorgueillissent les Presses est de contribuer au maintien des traditions régionales. Beaucoup de petites Presses universitaires, celles qui ne publient que quelques titres par an, *éditent surtout* des livres sur l'histoire de leur région et de ses gens, sur la faune et la flore locales aussi. A Albuquerque, Elizabeth C. Hadas, la directrice des Presses de l'université du Nouveau Mexique, se félicite, *par exemple*, *d'avoir* vendu à 70 000 exemplaires *The Education of Little Tree*, de Forrest Carter, un témoignage émouvant sur l'enfance d'un jeune Américain d'origine cherokee, dans la veine du *Cheval d'orgueil* de *Pierre-Jakez Hélias*.

Ce genre d'ouvrage tranche avec le sentiment qu'on éprouve fréquemment, à parcourir les rayons des kiosques des aéroports, d'une Amérique qui ne s'intéresserait qu'à ses vedettes, au sexe et à la violence. Un autre type de livres existe outre-Atlantique, édités par les universités *et souvent difficiles* à trouver. A tel point que, par réaction, deux librairies, l'une à Manhattan, l'autre à Berkeley, vendent désormais exclusivement des ouvrages estampillés « Presses universitaires ». On n'en ressent que davantage l'impression qu'*il* existe deux mondes de l'édition aux Etats-Unis, de plus en plus étrangers l'un à l'autre.

Bertrand Le Gendre



et la résistance de l'esprit

Elle serait nécessairement remise en cause si un groupe financier s'emparait de la maison. »

Parmi les « barons », les très anciens, comme les plus récents, J.-B. Pontalis, Pierre Nora et Philippe Sollers se montrent les plus offensifs et les plus déterminés. Pour J.-B. Pontalis *« Gallimard est une maison où l'on pense que la littérature est une valeur. Elle a un rôle d'aimant pour tous les autres secteurs. Le goût de la littérature est présent et perceptible même dans les domaines non littéraires, comme le mien. Tout cela étant symbolisé par le comité de lecture composé d'écrivains. C'est en outre un endroit où les directeurs de collection ont toujours été libres, où les impératifs commerciaux n'ont jamais été mis en avant. Si cet esprit-là devait changer, je ne resterais pas. Car j'aime cette maison à cause de son histoire, de son mythe, de la NRF, ce sigle qui nous a tous fascinés, et qui continue de fasciner nos cadets. »*

Pierre Nora — qui dirige notamment « La bibliothèque des idées » et la revue *le Débat* — exprime lui aussi son attachement à l'actuel PDG de Gallimard : *« C'est Antoine Gallimard, qui, après avoir soutenu dès ses débuts, en 1980,* le Débat, *m'a poussé, pour le dixième anniversaire de la revue, en mai de cette année, à l'accompagner d'une collection,* indique-t-il. *Et il a su maintenir et développer ce qui rend cette entreprise exceptionnelle, un équilibre heureux entre l'indépendance de chacun des secteurs et une vraie dynamique de l'ensemble. Pour moi Gallimard est au reste des maisons d'édition ce que* le Monde *est au reste de la presse : autre chose. »* A ces maisons, bien sûr, on trouve, au quotidien, tous les défauts : leur lenteur, *leur légendaire « radinerie »*, leur propension à l'autosatisfaction. Mais devant la menace, devant leur fin possible *« on ne retient plus que leurs incomparables qualités,* conclut Pierre Nora, *on voit que ce qu'on y fait ne pourrait se faire nulle part ailleurs. »*

« Tout le monde devrait désormais savoir quel est le plan de destruction du journalisme libre et de l'édition indépendante pour la fin de ce siècle, affirme pour sa part Philippe Sollers. *Il suffit d'observer l'incroyable comédie qui se joue en Italie avec la prise de contrôle des éditions Mondadori par Berlusconi et de penser à ce que sera le marché européen, sous domination allemande, dans les dix ans qui viennent. Mais il est à craindre que les Français, anesthésiés, démissionnaires, ne regardent tout cela sans réagir, comme ils voient, passifs, ce qui risque d'arriver à Gallimard et qui serait une tragédie pour la mémoire même du siècle. »*

Ce que risquent l'édition et la presse indépendantes — la mort, — tout le monde, au fond, le sait, et personne ne veut vraiment le voir. On feint de croire que l'argent peut venir au secours de l'esprit. La manière dont va se résoudre l'affaire Gallimard sera sans doute exemplaire de la possible résistance du second au premier. Mais dès aujourd'hui on peut affirmer que si les groupes financiers nationaux ou étrangers, susceptibles de chercher à prendre le contrôle de Gallimard, avaient à leurs côté des Nora, des Sollers, des Pontalis et d'autres, prêts à prendre la relève, cela se saurait, et se verrait, dans les maisons d'édition qui sont déjà sous leur domination.

Josyane Savigneau

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

L'ETAT EN FRANCE DE 1789 A NOS JOURS,
de Pierre Rosanvallon.
Le Seuil, 378 p., 140 F

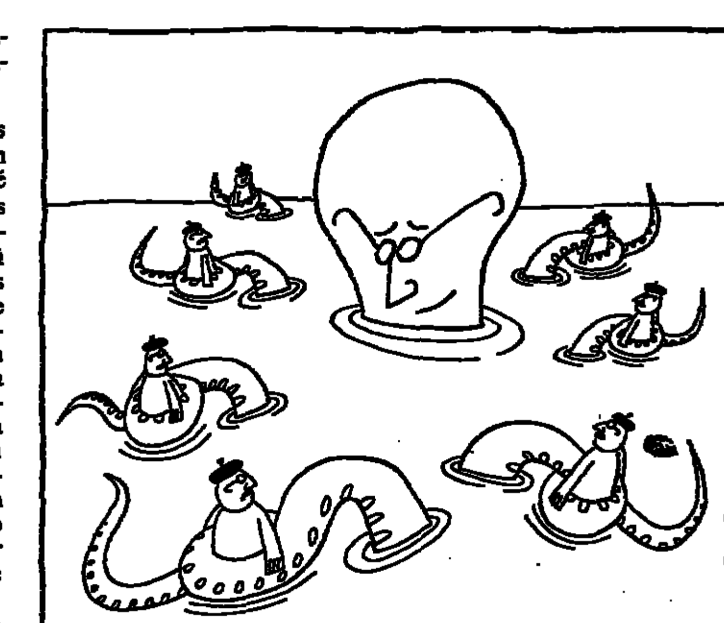
L'Etat en vieil instituteur

VOICI enfin du neuf, de l'intelligent, de l'excitant, sur un sujet d'histoire bien négligé et qui pourtant nous touche au vif. Pierre Rosanvallon, avec la placidité souriante mais têtue qui est la sienne, a décidé de nous faire rompre avec ces lieux communs de meetings et ces invectives en prêt-à-porter qui sont trop souvent notre lot quand nous méditons sur le *Léviathan* moderne, sur le monstre sans entrailles ni nuances, sur l'entité dévorante : l'Etat, notre Etat, tel qu'en lui-même la Révolution de 1789 nous l'a remis, tel qu'en nous-mêmes nous en avons intériorisé une image stéréotypée.

Il est vrai que l'analyse du phénomène étatique pèche souvent par excès de simplicité et une sorte de confiance implicite dans la linéarité d'un devenir. La France n'a-t-elle pas inventé l'Etat avant la nation, nous disent nos médiévistes, quand le roi sortit de la féodalité pour mieux laïciser le politique ? De colbertisme en jacobinisme revu par Napoléon, n'a-t-elle pas laissé l'initiative royale proliférer en toute quiétude ? Un peu de Tocqueville là-dessus, au nom des continuités entre l'Ancien Régime et la Révolution, et l'Etat devient une évidence historique dont on jase sans jamais l'appréhender de près. Cette indolence analytique laisse le champ libre aux divagations périodiques sur les « méfaits » de l'Etat, sur le sort de la malheureuse « société civile », accablée sous son autoritarisme, et sur la désastreuse suffisance d'une nomenklatura à la française tout droit sortie de l'ENA.

Le premier mérite de Rosanvallon est, au contraire, de poser qu'en ce pays où l'on prit la Bastille « *l'Etat est indissociablement une solution et un problème* ». Au carrefour de la philosophie politique et de l'histoire, il a bâti son livre sur une évidence mal formulée depuis 1789 et pourtant drastique : l'Etat contemporain est « *une forme efficace de représentation sociale* ». Et faire son histoire, pense-t-il, passe par l'examen concret, empirique même, désidéologisé en tout cas, des figures du rapport qu'il entretient avec la société. Il s'agit de dégager, dit-il, « *le code génétique* » de l'Etat. Les quatre « gènes », les quatre figures de base, sont le déroulement chronologique, dans une structure à double hélice, de quatre ambitions : de constitution (« *le Léviathan démocratique* »), d'institution (l'Etat comme « *instituteur du social* »), de protection (notre Etat-Providence) et de régulation (l'Etat interventionniste en économie).

LES deux derniers points, dont l'examen occupe plus de la moitié du livre, ne sont pas les plus neufs. Pierre Rosanvallon toutefois signale à bon escient les grandes étapes constitutives de notre actuelle protection : celle de la fin du siècle dernier, quand la loi de 1898 sur les accidents du travail donna enfin sa chance à un droit social qui ne pouvait pas être régi par un code civil de 1804 trop ignorant du producteur et du travailleur ; celle de l'après-Libération, qui fit de la vieille assistance une « aide sociale » plus diversifiée et qui nous lança dans la course à l'assurance généralisée.



SERGUEI

Les voies de l'interventionnisme économique sont ensuite explorées tout aussi classiquement, de l'Etat « *conservateur-propulsif* » d'avant 1914, qui sait manier l'oukase douanier et le tarif protecteur pour d'abord préserver l'agriculture, qui ordonnance de grands travaux et déteste l'économie politique, jusqu'à toutes les sophistications du XX[e] siècle, après le choc de la Grande Guerre qui fit naître le mot « étatisme ». Fut-ce du keynésianisme bien compris, de Blum ou Mendès France jusqu'à Rocard ? Pierre Rosanvallon ne se bat guère, à raison, pour la défense du terme. Il montre que fut autrement mobilisatrice, depuis 1944, l'ambition d'une modernisation où l'aide de l'Etat, soit dit en passant, fut bien davantage négociée directement avec les professionnels du développement économique qu'à coup d'injonctions venues du Plan.

EN fait, c'est dès le début que Rosanvallon a choisi de surprendre et, fort habilement, de convaincre avec des effets de *Blitzkrieg* tout à fait bienvenus. Il se retrouve, il est vrai, en terrain familier, dans ces premières décennies du XIX[e] siècle où l'on eut « sur les bras », pour parler vite, la gestion de l'héritage révolutionnaire, dont il nous avait déjà fait sentir l'importance dans *le Moment Guizot* (Gallimard, 1985). Là, dans l'analyse d'un non-dit, il nous offre cent vingt pages jubilatoires, nerveuses, informées et passablement accusatrices.

Sa première démonstration met en relief ces contradictions qui ont rendu si aléatoire l'édification en France du « *Léviathan démocratique* ». Car l'Etat, nous dit-il, est héritier d'une autonomisation du politique déjà ancienne, d'un corset administratif déjà joliment lacé. L'irruption, en 1789, de la notion de contrat, qui ouvre la voie à la démocratie politique, institue en fait la société tout entière comme puissance constituante de l'Etat nouveau : comment dès lors poursuivre un travail de démocratisation et de transparence tout en parachevant la rationalisation de l'administration qui était en cours avant 1789 ? Comment en outre gérer la définition passablement contradictoire de la souveraineté nationale donnée par les révolutionnaires, qui fait osciller l'Etat entre le libéralisme du droit et la démocratie de la volonté générale ?

Cette série de questions, qui hantera de grands juristes de la III[e] République comme Duguit ou Carré de Malberg, rendit fort embarrassante la gestion des rapports entre l'appareil d'Etat et le gouvernement, entre l'exécutif et l'administratif. Au point que, malgré l'élaboration tardive d'une philosophie du service public, on ne sut guère en France penser le rôle des fonctionnaires et des commis et que, de nos jours même, la prolifération de « fonctionnaires politiques » au sein des cabinets ministériels doit bien avoir quelque racine historique. Tous les statuts de la fonction publique, si utiles qu'ils aient été, conclut Pierre Rosanvallon, n'y feront rien : on n'a guère rassuré le vieux Duguit, qui souhaitait tant que « *l'Etat cesse d'être une puissance qui commande pour devenir un groupe qui travaille* ».

IL y a plus délicate question encore. La Révolution ayant brûlé les deux étapes à la fois, la libérale et la démocratique, elle a confondu rejet des privilèges et destruction des corps intermédiaires, déchirant ainsi pour longtemps le tissu social de la nation qu'elle souhaitait pourtant si ardemment régénérer. Dès lors, l'Etat nouveau devint ce que Mauss nomme un « *appareil juridique unique de la cohésion sociale* » et qu'un fier publiciste de la Restauration, Charles Dunoyer, désignait plus plaisamment sous le terme de « *producteur de sociabilité* ».

Le voici donc, cet Etat, remodelant l'espace avec application, de départementalisation en régionalisation, luttant contre les particularismes de la langue et des mœurs, enfiévré d'éducation uniforme et de grands symboles nationaux érigés au grand air, diligentant des enquêtes qui auscultent le corps social et lui renvoient une image scientifique de ses faiblesses, prônant l'hygiène, installant une foule de « *conseils supérieurs* » dans tous les domaines de l'industrie humaine, lançant des politiques culturelles tout en cajolant ses instituteurs. C'est, on l'a compris, l'envers de la difficulté précédente : à défaut de pouvoir être tout à fait démocratiquement institué par la société, l'Etat s'est fait instituteur du social.

Telle est, au cœur, l'originalité de l'Etat en France la plus frappante mais la plus secrète, celle qu'on n'observe guère et qu'on ne dénonce pas davantage : cette « *tâche inédite d'ordre sociologique et culturel qu'il s'assigne pour produire la nation, combler le vide provoqué par l'effondrement des structures corporatives et trouver un substitut à l'ancienne « concorde » du corps politique traditionnel* ». Cette ardeur-là, vigoureusement exhumée par Pierre Rosanvallon, justifiait l'inquiétude d'un Durkheim : le père des sociologues, qui était aussi un fier démocrate, avait bien saisi que, l'individualisme ayant disloqué le social, l'étatisme avait toutes ses chances dans les sociétés contemporaines.

Tel est le point d'orgue de ce petit livre percutant. On eût aimé, bien sûr, qu'il gratte un peu plus la densité sociologique de tant d'affirmations si neuves, que les administrés se fassent aussi bien entendre que les théoriciens, les juristes et les hygiénistes. Mais une immense bibliographie permettra d'aller plus loin que ce travail bienvenu, désigné trop modestement par son auteur comme « *une sorte de guide provisoire soumis à la discussion* ».

□ Signalons aussi *la Question de l'Etat*, actes du XXIX[e] colloque des intellectuels juifs de langue française, textes présentés par Jean Halpérin et Georges Lévitte, interventions, parmi d'autres, de Blandine Barret-Kriegel, Robert Badinter, Dominique Schnapper, Alain Finkielkraut, Miguel Abensour (Denoël, 244 p., 95 F), ainsi que *la Qualité dans les services publics*, par la société Delta, sous la direction de Gérard Bélorgey (Berger-Levrault, 274 p., 270 F) et *Pour en finir avec la bureaucratie*, de Christian Larger (First, 200 p., 148 F).

L'« héritage immatériel » ou le jeu de la règle

L'historien italien Giovanni Levi montre, à travers la carrière de deux notables piémontais du XVII[e] siècle, comment s'organisent les clivages majeurs qui déchirent une communauté

LE POUVOIR AU VILLAGE
Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII[e] siècle,
de Giovanni Levi,
traduit par Monique Aymard,
précédé de
l'Histoire au ras du sol
de Jacques Revel,
Gallimard, « Bibliothèque des histoires »,
231 p., 120 F.

Le livre de Giovanni Levi, publié en 1985 en Italie, aujourd'hui traduit chez Gallimard, est l'histoire d'un père et d'un fils. Le père avait pour nom Giulio Cesare Chiesa. Il était piémontais, notaire et fils d'un fermier des impôts. En 1647, les familles nobles qui se partagent la seigneurie de Santena, un village aux terres médiocres situé à une vingtaine de kilomètres de Turin, l'appellent comme podestat et juge de la communauté. Il est alors l'homme de la situation. Jeune (il a vingt-neuf ans), dynamique et entreprenant, lié à l'une des familles féodales du lieu, Giulio Cesare a tous les atouts en main pour imposer son autorité.

De fait, il parvient à protéger le village des demandes fiscales de Chieri, la ville voisine, qui prétendait lui imposer sa juridiction, et, à l'intérieur même de la communauté, il apaise l'hostilité entre les familles les plus riches (qui réclamaient la citoyenneté citadine) et celles qui demeuraient attachées à l'autonomie de leur terroir — à savoir les nobles et leurs métayers et fermiers.

En 1690, à sa mort, la réussite de Giulio Cesare est totale. Mais aux yeux des habitants de Santena, elle a quelque chose d'incongru : jamais, en effet, il n'a voulu la matérialiser par l'acquisition de terres. Tout au contraire, il a vendu celles qui lui étaient échues par don ou par héritage. Le capital accumulé qui fait son pouvoir tient au réseau de relations nouées à l'intérieur du village et, plus encore, à l'extérieur, avec les autorités de la cité toute proche ou les agents de l'administration ducale.

En un temps où l'Etat s'efforce d'établir son contrôle sur les communautés, ouvrant le champ à de multiples rivalités et obligeant à une meilleure information sur les conflits politiques, son rôle d'intermédiaire a fait merveille. D'où la première révision du livre de Levi qui en recèle bien d'autres : l'Etat moderne, centralisateur et unificateur, a renforcé, et non pas détruit, le pouvoir de leaders locaux qui, comme Giulio Cesare Chiesa, savaient utiliser avec intelligence, au mieux des intérêts de leur communauté (et, du même coup, de leurs propres intérêts), les tension existantes entre les différentes autorités qui s'affrontaient.

Mais cet « *héritage immatériel* » (selon la belle expression qui donnait son titre original au livre, malheureusement remplacée en français par une formule bien plate) peut-il être transmis de père à fils tout comme les terres et les maisons ? Le destin de Giovan Battista, le fils de Giulio Cesare, montre que la chose ne va pas de soi. Sa position, pourtant, pouvait paraître favorable : il est devenu curé vicaire de Santena, prolongeant ainsi, d'une autre façon, la fonction de médiation assumée par son père.

Pourtant, par deux fois, son autorité est violemment contestée. En 1694, d'abord, lorsque les plus notables du village l'accusent devant l'évêque d'abuser de son ministère, d'extorquer des sommes indues pour procéder aux sépultures et de détourner une part des revenus des confréries sous prétexte de célébrations de messes. Dans une conjoncture nouvelle, marquée par les ravages de la guerre et les mauvaises récoltes, une partie de la communauté en vient à rejeter les intermédiaires qui semblent menacer son ordre traditionnel en l'ouvrant dangereusement sur l'extérieur et qui, de plus, dérogent à leur vocation en essayant de convertir en espèces sonnantes leur autorité « immatérielle ».

Trois ans plus tard, c'est une autre accusation qui ramène Giovan Battista au tribunal du diocèse : il est alors inquiété pour les exorcismes et guérisons miraculeuses qui ont attiré à lui nombre de fidèles, de Santena et d'ailleurs (le cahier où il note les « libérations » qu'il obtient mentionne 593 noms pour le seul été 1697). Malgré sa défense, où il plaide la parfaite conformité de sa pratique avec les prescriptions des manuels d'exorcismes, il est écarté de sa cure. Les archives perdent alors sa trace et l'on ne sait plus rien de lui. Dans l'ultime réussite de son héros, qui draine derrière lui des foules de suppliants malades et infirmes, Giovanni Levi déchiffre, à la fois, un dernier avatar du singulier charisme détenu par les Chiesa et le sûr indice d'un formidable besoin de sécurité, largement partagé.

Les stratégies familiales

Pour Giovanni Levi, raconter la carrière des deux Chiesa n'est pas succomber aux tentations de la biographie historique. Son propos est autre : repérer comment, autour de personnalités d'exception et dans des conjonctures contrastées, s'organisent les clivages majeurs qui déchirent une communauté. Pour les comprendre, il abandonne des modes d'approche devenus classiques, après avoir été novateurs : ainsi la définition de la famille comme une unité biologique étroite, rassemblant dans une même résidence parents et enfants (et parfois un ou deux aïeuls), ou la construction de hiérarchies sociales univoques, stratifiant des groupes considérés comme stables et caractérisés par une commune occupation professionnelle.

Après une inventivité iconoclaste et en utilisant « *une technique intensive de reconstruction des événements biographiques de tous les habitants du village de Santena qui ont laissé une trace documentaire* » entre 1662 et 1709, Levi récuse ces définitions maintenant traditionnelles. Pour lui, le destin de chaque famille nucléaire ne peut être entendu qu'à la condition d'être replacé dans un réseau plus large — qu'il nomme « *front de parenté* » — et qui, sous une autorité unique, organise la collaboration entre plusieurs cellules conjugales, parentes ou alliées.

L'essentiel réside donc dans les stratégies familiales qui, par complémentarité des activités et échanges de biens, de services ou d'informations, visent à réduire, autant que faire se peut, la vulnérabilité du groupe en son entier. A partir du cas des métayers (qui, à part variable selon les fronts de parenté, associent la location des domaines nobiliaires, l'exploitation de leurs propres terres, le prêt à intérêt et les bénéfices du lien de clientèle) est construit un modèle formel dont les variations permettent de comprendre les logiques sociales propres à chaque milieu.

De ce changement de perspective, Giovanni Levi tire des conséquences essentielles. Il montre que c'est le système complexe de relations défini par les alliances ou les antagonismes entre les différents fronts de parenté qui commande aussi bien les choix politiques (par exemple, pour ou contre les Chiesa, père et fils) que les mécanismes du marché. C'est ainsi qu'à Santena le prix de la terre, à qualité égale, varie considérablement (de 1 à 25). La loi qui règle ces dénivellations de prix semble paradoxale : plus la proximité est forte entre le vendeur et l'acheteur, plus le prix de la terre est élevé.

C'est, en effet, la position réciproque des contractants et non le libre jeu de l'offre et de la demande qui fait le prix. Les prix élevés indiquent des ventes forcées et fictives qui, par un transfert de propriété, soldent une multiplicité d'avances et de prestations préalablement consenties de proche à proche. Les prix très bas, constatés dans les transactions passées avec les seigneurs locaux ou les bourgeois de la ville (particulièrement dans les années de crise), traduisent, eux, une autre logique relationnelle : celle, paternaliste, du lien de clientèle qui fonde les « prix de charité » de ces terres finalement peu nécessaires à leurs acheteurs.

L'ouvrage de Giovanni Levi, qu'un pertinent essai de Jacques Revel replace dans le contexte de la micro-histoire à l'italienne, n'est pas seulement passionnant, mais aussi important. Il s'efforce de saisir ce qui était demeuré étranger d'une histoire sociale trop statique et impersonnelle : d'une part, les mécanismes et les modalités de la mobilité dans des sociétés gouvernées par une dévolution rigide des statuts et des rangs ; d'autre part, les marges de libre jeu laissées aux individus et aux groupes par des normes pourtant fort contraignantes.

Roger Chartier

L E T T R E S   S U D - A F R I C A I N E S

Nadine Gordimer, celle qui en sait trop

Dans Un caprice de la nature, *la romancière n'évite pas certains pièges de la littérature engagée.*

UN CAPRICE DE LA NATURE
de Nadine Gordimer.
Traduit de l'anglais (Afrique du Sud) par Antoinette Roubichou-Stretz.
Albin Michel, 446 p., 140 F.

par Hector Biancotti

Au moment où la cause que Nadine Gordimer a défendue depuis ses débuts d'écrivain, avec une lucidité rigoureuse et une ferveur obstinée, est en train de triompher avec la légalisation de l'ANC et la libération de Nelson Mandela, comment ne pas célébrer l'action passée et les choix de la romancière qui fut prophète en son pays ? Comment ne pas adhérer sans restriction à son œuvre ? Ce triomphe progressif de la liberté en Afrique du Sud n'est-il pas un peu celui de Nadine Gordimer ?

N'empêche, son dernier roman pose le problème du roman en soi et, somme toute, de la littérature.

Comme chacun de ses livres, *Un caprice de la nature* ramène, du fond de nos années 40, ce thème, aujourd'hui tombé en désuétude en Europe, mais toujours de rigueur dans certaines régions du monde – celui de la littérature engagée. Ainsi, dans cette Afrique du Sud où elle est née – à Johannesburg, où elle habite toujours, – d'un père juif lituanien, très raciste, et d'une mère anglaise juive, qui ne l'était guère. Depuis longtemps considérée comme « nobélisable », elle débuta en 1949, à l'âge de vingt-cinq ans, par un recueil de nouvelles, *Face to Face*, bientôt suivi d'un roman autobiographique, *The Lying Days*. Le jeune écrivain analysait déjà la société sud-africaine soumise à l'apartheid, à travers la prise de conscience de son personnage féminin – en fait, son propre double.

« J'entre dans un livre comme dans une bataille, nous confiait-elle naguère, *et c'est toujours une bataille d'idées. Je voudrais que celles-ci aient autant de chaleur et d'intimité que l'amour (...). Etre de gauche, être un écrivain engagé en Europe a un tout autre sens qu'en Afrique du Sud. »*

Aussi bien son œuvre – une dizaine de romans, parmi lesquels le superbe *Fille de Burger* (1) et plusieurs recueils de nouvelles – découle-t-elle d'une sorte d'engagement naturel, agissant sur l'écrivain en dehors de sa volonté, le rendant porteur spontané d'une expérience collective. Si Nadine Gordimer s'est tournée très tôt vers les communistes, ce fut parce que, à ses yeux, ils étaient les seuls à risquer leur peau dans la lutte contre l'apartheid. Et les seuls qui fussent capables de tirer l'Afrique du Sud de l'avilissement. C'était du communisme compris comme un moyen plutôt que comme une fin, considéré plus en tant que voie qu'en tant qu'objectif.

Les exigences secrètes

Or lorsque la littérature s'« engage » pour le compte d'un parti, voire d'une tendance politique, elle sous-entend qu'elle doit « servir ». Du coup, elle prend ses distances avec la poésie, elle manque à son devoir et à sa raison d'être ; elle cesse d'être révolutionnaire par elle-même.

Comme disait Vittorini, qui s'y connaissait, Sartre commettait une erreur de taille en jugeant les romans de Richard Wright uniquement dans les limites étroites de leur capacité à témoigner contre l'oppression exercée par les Blancs sur les Noirs américains. Et l'Italien ajoutait que révolutionnaire est l'écrivain qui réussit à exprimer à travers son œuvre des exigences révolutionnaires, mais différentes de celles qu'exige la politique : les exigences secrètes de tout un chacun, connues seulement de l'individu qui en est le dépositaire et que, précisément, l'écrivain, lorsqu'il est vraiment engagé place *à côté et en plus* des exigences que pose la politique. Car il est dans la nature intime de l'homme de *« s'attendre à ce que peut-être un simple adjectif pourra atteindre où n'atteint pas la raison, dans la quête de la vérité, ou qu'un simple adverbe pourra récupérer le secret qui s'est dérobé à toute recherche »...*

Le roman, ce long rêve éveillé dont les figures doivent grandir au fil des pages comme l'enfant au fil des ans, ne peut pas se nourrir de certitudes, de données précises, de catalogues, d'événements recueillis par l'Histoire. Si telle est la démarche de l'auteur engagé, il ne reste au lecteur que de comparer ce que celui-ci rapporte dans son ouvrage avec ce qu'il connaissait, ou qu'il connaissait autrement. Et du coup, le lecteur du roman devient un abonné des journaux.

Nadine Gordimer avait, jusqu'à présent, su garder un délicat équilibre entre vie romanesque et idéologie, ses personnages et leurs idées semblant indissociables. On sentait l'engagement sans faille, mais jamais le prêche ni la revue de presse. Ici, on dirait qu'elle est arrivée à en savoir trop, et qu'elle veut *tout consigner, tout ce qui s'est* passé en Afrique du Sud depuis plus de trente ans. Mais qui, s'il ne connaît d'avance les faits, parviendrait à saisir, dans son déroulement confus, cette histoire que l'ouvrage essaie de récapituler sans rien faire pour atténuer l'impression de chaos ?


P. MAGUBANE/TIME-KIPA

« Etre un écrivain engagé en Europe a un tout autre sens qu'en Afrique du Sud »

Certes, il y a des silhouettes, trois sœurs d'origine juive : Olga, riche et réactionnaire ; Pauline, qui n'abandonnerait pour rien au monde sa lutte contre l'apartheid, même si un totalitarisme noir menaçait de remplacer demain le totalitarisme blanc ; et Ruthie qui, elle, a disparu au bras d'un homme, laissant à ses sœurs une fille, Hillela. Et celle-ci, à peine terminées ses études au lycée, quitte ses tantes et cousins pour devenir tour à tour secrétaire médicale, chanteuse, vendeuse, gouvernante, révolutionnaire, avant d'épouser un leader noir, bientôt assassiné sous ses yeux. Après quoi, elle va continuer son activité politique à Londres, à Moscou, aux Etats-Unis, jusqu'à ce qu'elle rencontre un général noir révolutionnaire, qu'elle épouse, et qui finit par faire d'elle la présidente blanche enturbannée à la mode d'un pays africain de fraîche indépendance...

Il y a aussi Sasha, le cousin qui a été, à dix-sept ans, l'amant d'Hillela, et que des années de prison n'ont pas dissuadé d'abandonner la lutte pour la liberté des Noirs. La lettre qu'il écrit en prison est admirable, mais elle se trouve à la fin de l'ouvrage et *comme jusque-là Sasha existait* si peu, le lecteur doit se résigner à l'attribuer à l'auteur du roman.

Des personnages sans vie

Au total, osons le dire, les personnages manquent de vie, étouffés qu'ils sont par l'accumulation de simples renseignements historiques. Car Nadine Gordimer se préoccupe surtout de ce qu'elle craint qu'on puisse ne pas voir ou qui risque de passer inaperçu aux yeux de l'historien. Et l'ambiguïté, cet élément aussi nécessaire à la vie du personnage que l'oxygène l'est pour nous tous, n'apparaît que dans le troisième tiers du roman, au sujet de la déroutante, de l'indomptable Hillela. De même que l'ironie qui, chez Nadine Gordimer, était comme la loupe du bijoutier ajustée à l'œil, ne luit que dans les toutes dernières pages.

Qu'il soit permis d'avancer une hypothèse et de formuler en même temps un souhait : le roman exige une folie qui se dissipe lorsque, ayant beaucoup vécu, il n'est de voix que pour un discours calme, apte à mettre de l'ordre dans les souvenirs que le drame a laissés derrière soi ; une voix pouvant clarifier, dans le cas de Nadine Gordimer, les rapports entre la lente formation d'une conscience sociale et la force d'inertie de l'histoire. Le moment ne serait-il pas venu, pour Nadine Gordimer, de reprendre la plume de la jeune femme écrivant, au seuil de la trentaine, un roman autobiographique, et, pour de bon, nous faire cadeau de ses propres Mémoires ?

(1) Le Livre de Poche, 1982.

Ecrire au pays de l'apartheid

Suite de la page 23

« Nos écrivains parlent surtout du système. C'est inévitable. Pourtant, la littérature devrait aussi traiter des êtres humains. A cause de l'apartheid, il est difficile de connaître le style de vie des autres. On peut vivre à Lenasia et n'avoir quasiment pas de contacts avec les autres communautés. (...)

» Les jeunes Indiens sont extrêmement politisés. Ils contestent de plus en plus l'Indian Congress (organisation sœur de l'ANC), *car, ils estiment que ses fondements sont racistes. (...)*

» J'ai confiance. Cela doit changer. J'espère seulement que ce sera pour le bien et le bonheur de tous. Je suis favorable à un système de suffrage universel. J'espère que les gens se rendront à la raison. »

La langue bigarrée des townships

Une maison de quatre pièces, comme il s'en est construit des dizaines de milliers depuis des années pour loger les familles noires. Nous sommes à Benoni, une banlieue noire de Johannesburg. Les ruelles grouillent d'enfants, dans la poussière caractéristique des routes non goudronnées. Le foyer de Sipho Sepamla est très soigné ; des housses de plastique recouvrent trois fauteuils rebondis. La chaîne hifi japonaise surprend un peu dans le décor.

Sipho Sepamla est noir. Il dirige le Centre FUBA (Fédération des artistes noirs) et s'est surtout fait connaître par ses recueils de poèmes, écrits dans la langue bigarrée des townships : mélange d'anglais, de zoulou et de sesotho.

« Je suis né en 1932, dans une mine d'or du Witwatersrand. Mon père était un ancien professeur et ma mère une employée de maison. Mon père avait abandonné l'enseignement peu de temps avant ma naissance, pour devenir employé de bureau dans les mines. Il y gagnait mieux sa vie. (...)

» En 1964, j'ai écrit une pièce de théâtre. C'était la première œuvre que j'ai réussi à terminer. Elle n'a jamais été jouée, car la répression était très dure à l'époque. Un ami artiste l'avait lue et m'avait dit que j'étais bon pour Robben Island, avec ça (l'île où Nelson Mandela et tous les grands leaders du nationalisme noir ont été longtemps emprisonnés). *En 1968, j'ai commencé à écrire mes premiers poèmes.*

» Je dis toujours aux Blancs que s'ils veulent comprendre mes poèmes, ils sont censés connaître au moins une langue africaine. J'ai d'abord été lu par des Blancs mais, depuis quelque temps, je suis lu par beaucoup de Noirs. Mon vrai public, c'est le monde. Le monde entier débat de la situation en Afrique du Sud. J'essaye donc d'écrire des choses universelles.

» La plupart de mes œuvres sont satiriques. J'aime beaucoup la satire. L'homme de la rue est très satirique. Les personnes éduquées sont un peu raides : elles parlent une langue propre et correcte. Pas l'homme de la rue. Il parle comme j'écris mes poèmes. Il est plus authentique, plus honnête. L'écrivain joue un rôle très important dans ce pays. Je crois qu'il remplit une fonction essentielle, non seulement à l'intérieur de sa communauté, mais aussi en tant que « réconciliateur ». (...) L'écrivain peut réconcilier les communautés par l'intermédiaire de la poésie ou des propos que tiennent ses personnages. Les écrivains noirs ont largement contribué à éveiller la conscience des Blancs.

En tant qu'écrivain, je ne soutiens aucun mouvement particulier. Je soutiens tous les mouvements anti-apartheid. En réalité, il y a peu de différences entre les organisations. Je pense que les gens vont assister à un changement au sein de l'ANC. Pour prendre le pouvoir, il lui faudra modifier en partie son idéologie. Ce que la plupart des Noirs reprochent à l'ANC, c'est l'influence marxiste blanche. Je ne crois pas que le marxisme séduise les Noirs. La plupart d'entre eux embrassent aujourd'hui les valeurs des démocraties occidentales : liberté d'entreprise, liberté d'association, liberté d'expression. »

Bibliographie

NADINE GORDIMER

Un monde d'étrangers, roman (1979) ; *Fille de Burger*, roman (1982) ; *Ceux de July*, roman (1983) ; *le Conservateur*, roman (1988) ; *Quelque chose là-bas*, nouvelle ; *Un caprice de la nature*, roman (1989). Tous ces livres ont été publiés par Albin Michel.

AHMED ESSOP

Certaines de ses nouvelles ont été traduites en français dans la revue *Europe* (avril 1988).

SIPHO SEPAMLA

L'Harmattan a publié *Retour à Soweto* et Présence africaine a acheté les droits de *Troisième Génération*.

ES'KIA MPHAHLELE

Présence africaine a édité en français *Au bas de la 2e avenue*, ajourd'hui épuisé. Le livre a, par ailleurs, été traduit en allemand, en tchécoslovaque, en serbo-croate, en bulgare, en russe (édition pirate précise l'auteur), en hébreu, en japonais, en suédois et en italien.

« Le Nigeria m'a rendu l'Afrique »

Un petit bureau terne, mais plein de livres, à l'université du Witwatersrand, communément baptisé Wits. Es'kia (Ezekiel) Mphahlele est revenu, comme il le fait régulièrement, au département de littérature africaine, le premier du genre en Afrique du Sud, qu'il a créé en 1983, avant de prendre sa retraite en 1987.

Es'kia Mphahlele est né le 17 décembre 1919, à Marabastad, une banlieue noire (devenue indienne) de Pretoria. Son père était coursier chez un fabricant de textiles. Sa mère était employée de maison. A l'âge de cinq ans, sa mère le plaça, ainsi que son frère et sa sœur, chez sa grand-mère, dans un petit village de l'est du pays. A treize ans, il revint vivre avec ses parents, à Marabastad. Il a raconté son enfance et sa vie, jusqu'à son départ pour le Nigeria (en 1957), dans une autobiographie intitulée *Down Second Avenue*, traduite en français par Présence africaine.

« J'ai lu et enseigné beaucoup de littérature anglaise. Mais lorsque je suis devenu professeur au Nigeria, j'ai découvert que je devais apprendre la littérature africaine. Le Nigeria m'a rendu l'Afrique. Notre culture est encore très solide, bien que les Africains se soient fortement occidentalisés dans notre pays. En 1957, la littérature nigériane s'épanouissait. Les grands auteurs nigérians écrivaient leurs premières œuvres. Avec eux, j'ai fondé des clubs d'écrivains et d'artistes. J'ai même appris le français pour lire les auteurs d'Afrique francophone. Nous n'écrivons pas comme les Blancs. Notre poésie est différente. Le rythme est différent. L'intensité des sentiments est différente. Nous vivons dans un ghetto. Les écrivains blancs vivent dans les banlieues chics.

» Malgré les avantages offerts par les langues africaines, nous communiquons en anglais. Les réunions publiques et syndicales se déroulent en anglais. Nous écrivons nos communiqués, nos motions, en anglais, puis nous les traduisons dans les principales langues africaines. Ces dernières n'ont pas de mots pour les concepts de liberté ou de démocratie.

» Le rôle de l'écrivain, c'est de rapporter les événements, les sentiments et les pensées à travers la fiction, la poésie, le théâtre ou l'essai. En Afrique du Sud, l'écrivain a une tâche supplémentaire : décrire les souffrances des opprimés, aider le peuple à comprendre le sens de son oppression et lui suggérer des moyens pour s'en délivrer.

» Je m'adresse aux lecteurs noirs. Pour cela, il me faut utiliser une langue qui puisse être comprise par le plus grand nombre.

» J'écris dans un anglais spécial, un anglais appris à l'école. Je fais beaucoup de traductions dans ma tête. J'écris en sesotho, mais si je m'en tenais là, seuls les Sothos pourraient me lire. Je pense en anglais et en sesotho. Je descends au plus profond de mon âme pour retrouver les images et l'univers de ceux qui parlent ma langue. Puis je retranscris tout cela dans une langue publique, l'anglais. Je réussis très bien à cantonner mon vocabulaire dans certaines limites. Je dois simplifier les concepts dans mon esprit, pour me mettre à la portée de lecteurs de différents niveaux d'alphabétisation. (...)

» J'ai été interdit en 1966, au terme de l'Internal Security Act (loi sur la sécurité intérieure). *Tous mes livres ont été censurés. Quand je suis revenu d'exil, j'ai dû engager des poursuites légales pour faire lever la mesure. Certains de mes ouvrages suivants ont été interdits aux termes du Publication Act* (loi sur l'édition). *L'adaptation en bande dessinée de* Down Second Avenue *a récemment été censurée à cause de l'un des personnages, Zeph Mothopeng, un de mes camarades de classe devenu par la suite leader du Pan African Congress.*

» Le système stimule l'écrivain, certes, mais il a tendance à l'étouffer, à l'obséder, au point que plus rien d'autre que l'oppression n'existe à vos yeux. Vous en oubliez la tendresse de la vie. Vous en oubliez que des gens meurent, naissent, aiment, haïssent. Vous en oubliez que la trahison existe aussi. En ce sens le système paralyse l'écrivain ; il le paralyse aussi en lui ôtant toute sécurité matérielle. Vous ne pouvez plus bien écrire, vous écrivez toujours sous pression. »

Propos recueillis par **Nathalie Prévost**

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

L'éternelle révolte du Caucase

LES SABRES DU PARADIS
de Lesley Blanch.
Traduit de l'anglais
par Jean Lambert,
Lattès, 500 p., 129 F.
JOURS CAUCASIENS
de Banine.
Avant-propos d'Ernst Jünger,
Gris Canal éditeur,
(11, rue Louis-Braille,
34000 Montpellier), 258 p., 120 F.
J'AI CHOISI L'OPIUM
de Banine.
Edition S.O.S. (11, rue de Cambrai,
75009 Paris), 184 p., 99 F.

« *Comment espérer l'emporter sur les armées russes ? Il n'y aurait jamais de victoire tant que le Caucase tout entier ne serait pas réuni en une seule force, combattant pour une seule foi. C'est seulement par l'islam qu'ils pourraient briser l'étreinte insidieuse des Infidèles. Seule la ferveur religieuse l'emporterait sur l'erreur et la corruption. On pouvait bien se battre, en principe, pour l'indépendance, mais pour qu'on se batte de tout cœur, il fallait que ce fût au nom d'Allah, pour l'Islam...* » Ainsi raisonnait Chamyl, il y a plus d'un siècle et demi.

Chamyl ?... Le Lion du Daghestan, un être de légende, le prophète d'Allah sur la terre, le chef rebelle, l'imam, le héros de la liberté, qui tint pendant trente ans en respect les puissantes armées du tsar dans une guerre sainte, sanglante, qui enflamma l'imagination de musiciens, d'artistes et de poètes de l'Europe tout entière. Au cœur de ces montagnes sauvages du Daghestan, aujourd'hui république socialiste soviétique autonome, incrustée entre la mer Caspienne, les républiques des Kalmouks, des Tchetchènes et des Ingouches, la Géorgie et l'Azerbaïdjan, nul n'a oublié Chamyl. Région impénétrable avec ses précipices et ses éboulements, fermée, en théorie, aux étrangers, peuplée d'un million et demi d'habitants sur une superficie presque aussi grande que la France, où vivent encore plus d'une trentaine de peuples montagnards ayant chacun leur langue – l'avar, le lak, le tat, le lesguien, etc – et où on édite en neuf langues, parfois pour des peuples qui n'ont plus qu'un millier de représentants. « *Ma voix, c'est toi, langue des Avars, ma langue maternelle,* écrit le plus célèbre poète du Daghestan d'aujourd'hui, Rassoul Gamzatov, fils de Gamzat, de l'aoul de Tsada. *Tu m'as pris par la main comme un enfant, tu m'as fait sortir de mon aoul pour me conduire de par le vaste monde, vers les hommes, et moi je leur parle de mon pays. Tu m'as mené vers un géant qui a pour nom la langue russe. Elle aussi elle m'est chère (...), néanmoins je sais que j'aime une mère. Car on peut aller demander des allumettes à son voisin pour allumer le feu à son foyer. Mais on ne peut aller demander à ses amis des allumettes pour allumer le feu du cœur. (...) Que penser de mes amis qui vivent dans les villes et écrivent dans une autre langue que la leur ? Evidemment cela ne regarde qu'eux et je ne voudrais pas leur faire la leçon. Toutefois, je trouve qu'ils ressemblent à ceux qui essaient de tenir deux pastèques sur la paume de la main...)* (1).

LE Caucase, passage obligé entre la Russie et la Perse ou la Turquie, c'est un peu le centre du monde (2) : entre Europe et Asie, cette terre mythologique abrite plus de peuples que nulle autre : musulmans en Azerbaïdjan ou au Daghestan, chrétiens en Arménie, orthodoxes en Géorgie, païens ailleurs, tous refusant l'athéisme d'Etat. Depuis les massacres de Soumgaït il y a deux ans, la tuerie de Tiflis le 9 avril 1989, les pogroms anti-arméniens à Bakou et l'intervention de l'armée rouge en janvier, la revendication de la constitution d'un Azerbaïdjan islamique, c'est une guerre de religions qui bat son plein au Caucase. Comme au XIX[e] siècle... Comme toujours... Luttes ancestrales qui, certainement, se perdent dans la nuit des temps, mais qui couvent toujours sous la cendre.

C'est un magnifique roman historique qu'a écrit Lesley Blanch avec *les Sabres du paradis,* une biographie de Chamyl, après de minutieuses recherches dans les sources françaises, anglaises, les archives russes, dans les montagnes du Daghestan, auprès des descendants du chef avar en Turquie et au Caire. Le livre publié dans un club en 1960 était resté, malheureusement, inconnu du public français et il sera une belle découverte, non seulement pour ceux que fascine le Caucase, mais aussi pour mieux comprendre un moment crucial de l'histoire de la conquête de l'empire russe. (Un regret cependant : l'absence d'index dans l'édition française et trop de noms estropiés.)

Après que Potemkine eut soumis la Crimée au pouvoir de Catherine II, la Russie et la Perse s'étaient disputé la région frontière de l'Azerbaïdjan et les ports de la Caspienne, les deux pays revendiquant les zones intermédiaires du Caucase et de la Géorgie. « *Mais les Russes n'avaient pas seulement l'intention de soumettre un voisin agressif,* explique Lesley Blanch. *Ils étaient*



Chamyl, imam du Daghestan.

décidés à s'emparer de toutes les régions confinant à leurs frontières (qui étaient pour eux, dans ce cas, les limites extrêmes du Caucase). Ainsi en cas d'attaque, ou du reste en toute circonstance, ces territoires s'étendraient comme un bastion extérieur, une ceinture d'Etats-tampons entre la Russie proprement dite et quelque ennemi que ce soit. » En 1828, le tsar avait exigé du chah les droits exclusifs de navigation sur la Caspienne, le libre exode des Arméniens de Perse en territoire russe et avait accueilli les Tartares de l'Azerbaïdjan qui se prétendaient opprimés par la Perse. Plus tard, allait commencer la conquête des khanats de l'Asie centrale. La Russie se constituait un empire colonial avec ces Etats-frontières qu'elle convoitait depuis longtemps : au sud jusqu'à la Crimée ; à l'ouest jusqu'à l'Autriche – Hongrie, avec la Pologne comme province-frontière ; au nord et à l'est, jusqu'aux frontières de l'Amour.

SEUL le Caucase, seul le Daghestan, avec ses pics sombres et menaçants, demeurait invaincu, montrant des signes d'hostilité et de révolte ouverte quand les tribus se rassemblèrent pour répudier le traité avec la Perse, après 1828. « *Ni la force, ni le persuasion, ni la ruse ne réussirent à les gagner. Les Russes n'avaient pas encore compris qu'il se heurtaient non seulement à une résistante nationale, mais à un mouvement de fanatisme religieux qui grandirait jusqu'à ce que chaque village fût une forteresse, chaque homme un moine guerrier, et le pays entier conduit à la guerre comme à la prière par un imam prêchant la résistance par l'épée et par le feu.* »

C'était la *ghazavat*, la guerre sainte du muridisme, doctrine issue du soufisme dans laquelle le mystique s'alliait au politique pour chasser les Infidèles. Les « *Sabres du paradis* » allaient être le moyen de conquérir le paradis d'Allah. Lesley Blanch raconte admirablement l'histoire de cette guerre d'indépendance et la vie du chef avar qui défia le tout-puissant autocrate qu'était Nicolas I[er]. Après une défaite, le tsar avait pris en otage à Petersbourg le fils de Chamyl ; en représailles, celui-ci allait capturer deux princesses géorgiennes Tchavtchavadze, leurs enfants et leur gouvernante française – l'étonnante M[me] Drancy, née rue des Acacias, – les gardant prisonniers pour pouvoir les échanger contre son fils.

Grande voyageuse, passionnée par la Russie, l'auteur des *Sabres du paradis,* l'Anglaise Lesley Blanch qui vit aujourd'hui sur la Côte d'Azur, a beaucoup voyagé, notamment en Russie, en Bulgarie, en Asie centrale... C'est alors qu'elle était mariée à Romain Gary, consul de France à Los Angeles, qu'elle a réuni l'énorme documentation et la connaissance en profondeur de son sujet, ce qui lui permet d'écrire un ouvrage savant qui n'en a pas l'air. De plus, elle a un véritable talent d'écrivain et elle sait admirablement transmettre sa passion pour son sujet, racontant à merveille le contexte historique et l'anecdote, sachant tout des mœurs caucasiennes : le devoir de la vendetta, le goût de yoghourt et du vin bouilli, le corset de daim enserrant la taille des filles du Caucase, etc. Mais aussi, elle aime le Caucase comme l'ont aimé Pouchkine, Lermontov, Griboïedov, le « vazir-moukhtar », qui sera assassiné à Tabriz, et Tolstoï dans deux de ses plus beaux livres : *les Cosaques* et *Hadji Mouratt.*

Surtout, elle a su faire un splendide portrait de l'imam Chamyl, faire comprendre la sauvagerie d'un combat sacré pour chasser jusqu'au dernier des Moscovites, les victoires, la volonté d'unifier le Caucase, l'offre faite du poids en or de sa tête pour sa capture, puis la défaite jusqu'à la reddition, le 24 août 1859, au-dessus de l'aoul de Gounib, offrant son sabre à son vainqueur. Gounib, où aujourd'hui encore les gens du Daghestan ne montrent qu'à contrecœur une plaque commémorant la fin de la lutte. Conduit à Petersbourg, où il sera bien traité par le tsar, puis en captivité avec sa famille à Kalouga, l'imam sera autorisé, en 1870, à se rendre à La Mecque pour y mourir à soixante-quatre ans. Quel film, (quelle coproduction ?) ce pourrait être ! En tout cas, c'est immanquablement un des plus beaux romans historiques qu'on puisse lire à propos de ces lieux restés presque inchangés, où l'autonomie culturelle a été respectée en partie, ce Daghestan splendide, dont Tolstoï écrivait : « *C'est vraiment un plaisir de se battre dans un si beau pays !* »

Vint alors la guerre de Crimée et à partir de 1860 l'exode vers la Turquie des Circassiens, des peuplades de la Tchétchénie et les Daghestanais. « *Après le désastre de Crimée, on aurait pu croire que la Russie était écrasée, mais il n'en était rien,* explique l'auteur. *Une vague de panslavisme commençait à remodeler sa politique.* » Eternels recommencements.

AUTRE Caucasienne qui continue, après sept décennies d'exil à se sentir profondément azérie, c'est Banine, de son vrai nom Umm El Banine qui, il y a peu, s'élevait dans *le Monde* contre « *les prétentions arméniennes* » au Karabakh (3) et dont on vient de republier plusieurs ouvrages : *Jours caucasiens*, une belle évocation d'une enfance musulmane dans un Bakou qui sent l'Orient, le naphte. (« *A l'encontre de certaines personnes dignes, nées dans les familles pauvres, mais « bien », je suis née dans une famille pas « bien » du tout, mais très riche* », commence-t-elle crûment. *Si riche que ce serait un scandale, n'était le fait déplorable, mais juste, qu'elle a cessé de l'être depuis de longues années déjà.* ») *J'ai choisi l'opium*, un journal émouvant, empreint de rationalisme et de foi à propos de sa conversion au catholicisme ; et aussi un portrait d'Ernst Jünger à la Table Ronde.

Le Caucase, une histoire, une terre à redécouvrir. Si les Soviétiques en permettent l'accès.

(1) *Mon Daghestan,* par Rassoul Gamzatov, Éd. du Progrès, Moscou, 1975.
(2) Voir dans le nº 5455 de *Hérodote,* 4[e] trimestre 1989 : « Les marches de la Russie ».
(3) Voir *le Monde* du 20 janvier 1990 : « Un point de vue azéri ».

▶ **Lesley Blanch a publié en français :** ***les Rives sauvages de l'Amour*** **(Plon),** ***le Prince*** **(Laffont),** ***Pierre Loti*** **(Seghers). Elle est aussi l'auteur de** ***Fragments d'une autobiographie*** **(en anglais) :** ***Journey into the mind's eye*** **(Century, London).**

David Shahar aux prises avec le Paradis

Un intermède lyrique et bouffon dans la longue fresque du Palais des vases brisés

LES MARCHES DU PALAIS
de David Shahar.
Traduit de l'hébreu
par Madeleine Neige.
Payot, 237 p., 135 F.

Ce n'est pas seulement parce que la couverture change, et l'éditeur, que *les Marches du Palais* constitue comme un intermède dans la grande fresque que l'écrivain hébreu David Shahar, admirablement traduit par Madeleine Neige, compose autour de Jérusalem. Et c'est un intermède joyeux, où l'ironie côtoie le lyrisme et qui se termine sur une bouffonnerie métaphysique tout à fait inattendue. Ce livre n'en forme pas moins le sixième tome du *Palais des vases brisés,* mais il diffère des précédents par son apparente simplicité. Il ne met en scène guère plus de trois personnages : un homme et les deux femmes qui l'entourent, dont l'une, l'éclatante Orita, déjà croisée dans les volumes antérieurs, attise son désir sans le satisfaire, tandis que l'autre le comble, Bella, gentille épouse d'un aubergiste, qui apparaît ici pour la première fois.

L'homme, nous le connaissons bien. C'est ce Gabriel Louria qui revenait de France dans *Un été rue des Prophètes,* puis avait vécu, à son grand dam, les sanglantes émeutes arabes de 1936. Fils des propriétaires de la maison qu'avait habitée le narrateur dans son enfance, il fascinait celui-ci et n'était vu que par témoins interposés. Maintenant, Gabriel accède au statut de personnage à part entière. Et il a vingt ans, l'âge des amours. Il ne sera question que d'elles dans *les Marches du Palais,* d'elles et du cahier bleu où le jeune homme consigne ses pensées entre ses ébats amoureux. Le plaisir des sens, loin de lui troubler l'esprit, l'aiguise au contraire, comme un appel à la création.

Entre les bras de Bella où Orita l'a jeté, par un enchaînement de circonstances où l'on reconnaît bien la virtuosité de David Shahar à emboîter les uns dans les autres faits et gens, raisons et causes qui tissent la trame serrée de ses récits, Gabriel va vivre au paradis. Et peu importe qu'une cave, la fameuse cave de M[me] Louria, tout juste égayée par un vase de roses blanches, en devienne le secret décor, sitôt après que les amants se sont rejoints et unis, par un soir de lune, au pied de la tour de David, sur le sentier qui mène par la vallée de Josaphat et la vallée de la Géhenne, à la vallée des Fantômes.

Cette petite femme douce, pieuse, craintive, jolie mais un peu terne et toujours enveloppée dans un grand manteau gris, s'y entend comme pas une à célébrer son mâle et à le diviniser en jouant audacieusement des expressions sacrées de la Bible.

La nudité de Dieu

Dès qu'elle franchit la porte de la cave et se dépouille de ce qu'elle appelle ses « pelures », vêtements aussi bien qu'habitudes, rites ou croyances qui la protègent sous les cieux d'en-bas, elle resplendit, dans sa nudité, comme « l'Etoile du matin », dont elle se donne le nom. Grâce à son « Roi de gloire » dont elle flatte le « sceptre » pour le guider jusqu'à son « Saint des saints », elle s'envole dans les cieux d'en-haut où la trahison n'a plus cours, même celle qu'elle inflige à son gros aubergiste de mari, auprès de qui elle reste bonne épouse.

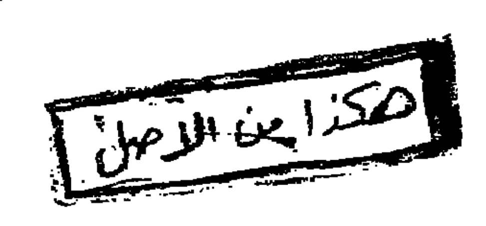
Gabriel se laisse moins complètement emporter dans cet empyrée. Des images, des tentations d'Orita le traversent encore. Or voici que celle-ci revient justement vers lui pour l'emmener à la garden-party donnée par son père, le juge Gutkin. Elle descend d'un fiacre où un jeune snob anglais l'accompagne. Gabriel est encore nu, dans la cave que vient de quitter sa maîtresse. Par la lucarne, il aperçoit les belles jambes bronzées d'Orita que le soleil éclaire. Comme elle repart sans l'avoir trouvé, un étrange rêve s'empare de lui.

Gabriel va se prendre pour le Dieu de la Genèse, dont il inverse les données. Le créateur y devient la proie et la victime de sa créature. A peine sorti de ses mains, l'homme lui a volé ses habits de fête et Dieu est contraint de se rendre, nu, à la réception de Gutkin. Il y est pris pour un exhibitionniste et, sur l'heure, jugé comme tel dans un burlesque procès qui mêle très comiquement à la fable la réalité présente de Gabriel.

Symbolique, érotique, biblique et païen tout ensemble, *les Marches du Palais* ne livre pas facilement son sens profond, mais il séduit par la fantaisie et la luxuriance de ses images et de ses inventions. Dans le jeu malicieux des transpositions et des métamorphoses qu'il organise, il lance un hymne au libre amour, assorti d'un règlement de comptes. David Shahar ne pardonne pas à Dieu d'avoir chassé l'homme du Paradis terrestre. Le temps d'un livre, il l'y réintroduit en agrandissant jusqu'aux étoiles une coquine histoire d'adultère.

Jacqueline Piatier

▶ **Tous les romans de D. Shahar sont publiés chez Gallimard. Certains titres ont été repris en poche, « Folio » et « L'imaginaire ».**



BILLET

Le «zéro défaut» impossible

On ne badine pas avec la santé. Pour ceux qui l'ignoraient, le battage fait autour de « l'affaire » Perrier le confirme. Et les bravos qui ont salué de toutes parts le retrait des bouteilles prouvent que Perrier a eu la bonne réaction. En réalité, ce qui vient d'arriver à la firme de Vergèze (Gard) constitue l'angoisse de tous les industriels de l'agro-alimentaire. Les risques de découvrir un cafard dans un pot de yaourt, du poison dans une crème dessert ou des bactéries dans un plat cuisiné sont autant d'occasions de cauchemars. Plus précautionneux sur leur nourriture et leurs boissons qu'à propos des risques du tabac ou des accidents de la route, les consommateurs réagissent brutalement. Et lancent des campagnes virulentes.

Or, comme tout processus industriel, celui de l'alimentaire comporte une part de risque. En dépit du discours à la mode sur le *« zéro défaut »*, nul ne peut se mettre totalement à l'abri d'une panne technique ou d'une erreur humaine qui détraque provisoirement un système de production et risque d'entraîner des conséquences incalculables. Au cours de son assemblée générale qui s'est réunie en septembre dernier, l'ANIA (Association nationale des industries agro-alimentaires) a consacré une partie de ses débats à cette question, constatant que *« le risque zéro n'existe pas, et l'objectif de santé publique ne peut résulter que de la conjonction d'appréciations des pouvoirs publics et des industriels, d'autant plus nécessaire que ce domaine s'internationalise progressivement »*. Cet organisme préconise *« une politique de clarté, tant vis-à-vis des médias que vis-à-vis des consommateurs »*.

Sans nul doute, Perrier a bien retenu la leçon. Faute de certitudes scientifiques et techniques, mieux vaut sauver l'image de la marque. A tout prix.

F. Ch.

Une opération décidée pour le monde entier et qui coûtera 200 millions de francs

Perrier retire ses bouteilles pour sauver son image

M. Gustave Leven, président du groupe Perrier, a annoncé, mercredi 14 février, qu'il allait, à la suite de la découverte de traces de benzène dans certaines d'entre-elles, retirer de la vente ses bouteilles d'eau minérale dans l'ensemble du monde.

Il souhaite ainsi préserver l'image de qualité et de pureté de la marque. Le coût net de l'opération de retrait de 160 millions de bouteilles devrait approcher les 200 millions de francs. Par ailleurs, la Commission des opérations de Bourse a annoncé qu'elle engageait une enquête sur l'action Perrier qui a connu une forte baisse depuis le début de la semaine.

NON MERCI, PAS D'EAU
JE CONDUIS !
PESSIN

« Même si c'est fou, nous avons décidé de retirer les bouteilles de Perrier des marchés du monde entier ». En faisant cette annonce, le mercredi 14 février en fin d'après-midi, M. Gustave Leven, le PDG de Perrier, est sans doute parvenu à transformer ce qui aurait pu être un grave revers pour son groupe en une presque victoire. Et il s'en était donné les moyens. Entouré de ses principaux collaborateurs et de quelques sommités scientifiques et médicales, tel le professeur Tubiana, ce président de soixante-quinze ans – qui déteste communiquer – a supporté pendant près de quatre-vingt-dix minutes les questions, flashes, micros et caméras de la centaine de journalistes qui se pressaient au dernier étage du siège parisien de la société.

Il est vrai que pour Perrier, l'enjeu était d'importance. Depuis le week-end dernier, quelques gouttes de benzène égarées dans les célèbres bulles risquaient de mettre en péril l'image de cette entreprise, créée il y a quarante ans. Tour à tour les Etats-Unis, le Canada, le Japon, Hongkong, la Suisse, le Danemark et l'Allemagne jetaient la suspicion sur la pureté de cette eau minérale.

L'affaire a commencé le 2 février. C'est à cette date que la Food and Drug Administration, le gendarme américain de la santé, prévient Perrier Group of America que des traces de benzène auraient *été découvertes dans des bouteilles* distribuées en Caroline du Nord, ce qui est confirmé le 5 février. Perrier déclenche aussitôt ses propres systèmes de tests et de contrôles et découvre deux choses : à la source, l'eau est pure ; le remplacement et le nettoyage des filtres utilisés pour le gaz carbonique n'ont pas été exécutés normalement. Les responsables de Perrier assurent qu'à partir du 11 février, la chaîne de production a été ramenée aux normes de sécurité et de propreté habituelles. Dans le même temps, ils organisent la riposte et promettent le retrait des bouteilles suspectes lorsque les consommateurs et les distributeurs le demanderont. Et avant de s'expliquer publiquement, ils attendent les résultats des tests effectués par les organismes officiels. Ainsi la conférence de presse s'est déroulée quelques heures après que le Conseil supérieur de l'hygiène eut assuré que les risques pour la santé étaient nuls.

Chute des cours à la Bourse

Cependant, Perrier qui a déjà enregistré les réactions positives à la décision de retrait continue cette politique et annonce que 160 millions de bouteilles seront envoyées à la casse ou rapatriées, selon la solution la moins onéreuse. Cela représente deux à trois mois de stocks environ. Les responsables de Perrier estiment à 400 millions de francs le coût de cette opération, soit 200 millions après impôt.

Certains analystes financiers présents à la conférence de presse estiment que les calculs ont été faits au plus large et qu'ils pourraient ainsi permettre de bonnes surprises lors de la publication des résultats au printemps prochain. Mais il est vrai que Perrier ne pouvait pas se permettre de lésiner. Car pour cette société, qui réalise – en 1988 – plus de 50 % de ses 15,4 milliards de francs de chiffre d'affaires dans les eaux et boissons diverses et le reste dans les produits laitiers, la bataille pour l'image était essentielle et valait bien d'y consacrer près d'un cinquième du milliard de francs réalisé en bénéfice net en 1988.

Outre les dépenses liées au retrait des bouteilles, Perrier sera probablement obligé dans les *prochains mois d'accroître ses* dépenses publicitaires. Sur le marché américain où les bouteilles vertes représentent seulement 15 % du chiffre d'affaires de la filiale, Perrier spécule sur un déplacement de la consommation vers ses autres eaux minérales : Arrowhead, Poland Spring, Osarka, etc.

Cette affaire a eu aussi des retombées à la Bourse de Paris où le titre a perdu 16,5 % depuis le 9 février. Il cotait 1 413 francs le 14 février. Par ailleurs, comptetenu de la réputation d'agilité boursière de la famille Leven, des rumeurs ont couru à propos des mouvements enregistrés sur le titre. Au point que la COB (Commissions des opérations de Bourse) a décidé le 14 février d'ouvrir une enquête. M. Leven était l'un des « pies » qui avaient participé à l'offensive sur le capital de la Société générale à l'automne 1988.

FRANÇOISE CHIROT

A l'origine du benzène, des filtres mal nettoyés

C'est parce qu'un laboratoire américain de Caroline du Nord venait d'acquérir un nouvel appareil de dosage du benzène que l'alerte a été donnée, sans pour autant que la Food and Drug Administration ne prenne *la décision d'interdire la* distribution de l'eau commercialisée sous la marque Perrier.

Ces constatations ont été transmises le vendredi 9 février à la direction générale de la santé par l'intermédiaire de l'ambassade de France à Washington. Une série d'analyses ont, dès lors, été réalisées par le laboratoire d'hydrologie que dirige à l'université de Clermont-Ferrand M[me] Denise Pépin. Les dosages ont successivement porté sur les eaux de la source, sur celles des bouteilles commercialisées, ainsi que sur les prélèvements effectués au niveau de la chaîne de gazéification. On a alors retrouvé des concentrations de benzène (comprises entre 10 et 20 microgrammes par litre) identiques à celles qui avaient été constatées aux Etats-Unis.

De l'ensemble des analyses réalisées en France, il ressort que la contamination par le benzène trouve son origine dans les filtres utilisés lors du processus de gazéification des eaux, la source de Vergèze (Gard) n'étant nullement touchée. Rien ne permet toutefois de dire aujourd'hui de quand date cette contamination, la société Perrier n'ayant pas, pour sa part, précisé si elle entendait mener sur ce thème des études rétrospectives.

Le benzène (carbure d'hydrogène extrait des goudrons de houille) est un produit depuis longtemps connu pour sa toxicité. Celle-ci peut être aiguë (allant parfois jusqu'à la mort) ou chronique. Dans ce cas, après une phase de latence de plusieurs années, elle peut être à l'origine de troubles graves touchant la production des cellules du sang par la moelle osseuse. (aplasie médullaire ou leucémie benzémique), qui peuvent être reconnus comme maladie professionnelle.

Aucun risque pour les consommateurs

Alors qu'il existe des normes européennes très précises (les concentrations ne doivent pas dépasser dans les eaux de boisson 10 microgrammes par litre), ainsi que des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, le dosage du benzène n'est pas pratiqué de manière systématique dans les eaux distribuées ou commercialisées. Toutefois, de l'avis unanime des spécialistes de toxicologie, les concentrations retrouvées dans les eaux des bouteilles de Perrier ne représentent aucun risque pour la santé des consommateurs. *« La consommation quotidienne d'un demi-litre de Perrier pendant trente ans n'augmenterait que d'un millionième le risque d'apparition d'un cancer »*, explique le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, qui souligne que la décision de retrait des eaux Perrier ne correspond nullement à une mesure d'ordre sanitaire.

JEAN-YVES NAU

15,5 milliards de francs de chiffre d'affaires



M. Gustave Leven, PDG de Perrier

Le groupe Perrier a réalisé, en 1988, un chiffre d'affaires de 15,5 milliards de francs et un bénéfice net de 1 milliard. L'exportation représente environ le tiers de ses ventes. Il réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires dans les eaux et boissons : à côté des eaux minérales et de la table (comme Perrier, Vichy-Saint-Yorre, Contrexeville, Volvic ou Vichy), on trouve des boissons sucrées (Oasis, Bali, Pschitt). Les produits laitiers pèsent pour 40 % environ des ventes, avec des marques comme Roquefort Société, les yaourts BA, le Rondelé, le Valmont et le Lactel.

Les eaux minérales en France : 15 000 emplois

Le marché des eaux minérales en France peut être scindé en deux grandes familles : les gazeuses et les plates. Les premières pèsent infiniment plus lourd que les secondes (3 milliards de litres au lieu de 675 millions) que se partagent une dizaine de grandes marques. Evian, Vittel, Contrex et Volvic représentent environ 90 % du marché des eaux plates françaises.

Pour les gazeuses, le numéro un revient – en litres – à Badoit (250 millions de litres), devant Perrier (225 millions), Vichy-Saint-Yorre (180 millions de litres) et Vichy-Etat (40 millions), selon des chiffres recueillis auprès de la Fédération patronale des eaux minérales.

En France, l'eau minérale fait travailler 15 000 personnes sans parler des emplois *indirects*.

L'Amérique embouteillée

A la différence de l'Europe où la concentration du secteur s'est fortement accentuée, le marché américain de l'eau minérale – que Perrier domine de la tête et du col – est encore très morcelé. Mais en forte croissance.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Mais qu'allons-nous boire, s'il n'y a plus de Perrier ? » Dans son édition du 14 février, le *New York Times* en est encore à s'interroger. Quatre jours après l'annonce *surprise du retrait immédiat* de 72 millions de bouteilles vertes le pourquoi d'une mesure en apparence disproportionnée avec *« l'accident »* (des traces de benzène relevées dans une quinzaine de flacons). Et la même question revient sur toutes les lèvres : qui va s'empresser de détrôner Perrier ?

A ces deux – bonnes – questions, une seule réponse : les 2,2 milliards de dollars (plus de 12 milliards de francs) de chiffre d'affaires que représente l'eau minérale aux États-Unis, un marché en forte croissance et encore très éclaté en dépit de l'effort de concentration entrepris depuis deux ou trois ans. Entre 1976 et 1986, la consommation d'eau minérale *a quadruplé. Depuis,* la progression des ventes s'est encore affirmée pour avoisiner les 2 milliards de gallons (un gallon = 3,6 litres) l'année dernière.

Sur ce total, les eaux plates *(still water)* représentent encore les trois quarts du marché. Le reste se répartit entre les eaux gazeuses *(carbonated ou sparkling waters)*, là où Perrier a assis sa suprématie, les eaux gazeuses aromatisées *(flavored sparkling waters)*, actuellement en plein boum, et, enfin, les seltzers et club sodas, plutôt en perte de vitesse en ce moment en raison de la désaffection des consommateurs à l'égard des boissons trop riches en sodium.

Plus de quatre cents arques différentes (*contre six cents*, il *y* a quatre ans) se retrouvent ainsi au coude-à-coude sur les rayons des magasins. Et il faut s'attendre à de nouveaux produits bien décidés à s'imposer sur un marché, qui, depuis 1980, continue à croître au rythme annuel de 8 % à *9 %*, le taux le plus élevé de l'industrie des boissons si l'on en croit FIND/SVP, un organisme spécialisé. A ce rythme, l'eau en bouteilles, qui représente d'ores et déjà 7 % de la consommation – liquide – des Américains, atteindra les 2,5 milliards de dollars à la fin de la décennie. Soit un bond de 50 % en cinq ans !

Pour l'instant, les producteurs restent essentiellement locaux. Les eaux importées – celles qui dégagent la meilleure marge – ne représentent que 6 % du marché total.

Perrier a su s'imposer en un peu plus de dix ans comme *« la »* boisson dont la marque a été transformée parr les fous de diététique et les habitués des cocktails en nom générique. Placée largement en tête des vendeurs d'eau minérale aux Etats-Unis, Perrier – qui ne publie pas ses comptes – réalise à partir de son siège de Greenwich (Connecticut), environ 500 millions de dollars en ayant mis la main sur près de 25 % du marché. En réalité, la part de Perrier proprement dite n'est que de 6 %. Le reste est assuré par une dizaine d'acquisitions effectuées par la firme française (dont Arrowhead, reprise auprès de Beatrice) qui permettent au groupe de Gustave Leven d'être désormais présent sur tous les segments du marché.

Une boisson très chic

Le numéro deux d'une profession encore morcelée en plus de trois cents entreprises est également un français, la Générale des Eaux, qui détient Anjou International, ex-æquo avec McKesson Corp., dont le chiffre d'affaires annuel (près de 200 millions de dollars) est toutefois supérieur à celui d'Anjou et à sa part de marché. Viennent ensuite Suntory International et une demi-douzaine d'autres firmes de moindre importance. Pour l'instant. Car parmi ces « petits », figure Evian, du groupe BSN. Implantée depuis 1980 dans le *Connecticut*, l'*entreprise*, qui réalise plus de 20 millions de dollars de ventes par an, compte bien doubler ce chiffre cette année. Simple coïncidence, sans lien aucun avec les déboires de Perrier, Evian va démarrer prochainement une importante campagne de publicité à la télévision. Le hasard...

Beaucoup plus loin dans le classement se trouvent aussi Vittel (groupe Nestlé), qui a acheté Bartlett Mineral Springs, une source située en Californie et San Pellegrino. Profitant de l'engouement actuel des consommateurs pour les restaurants à pâtes, l'importateur italien a imposé sa présence sur les tables de ses compatriotes. Mais San Pellegrino, tout comme Saratoga, aura fort à faire pour éclipser Perrier. Même en tirant au maximum profit des quelques semaines d'absence des petites bouteilles vertes. *« Boire du Perrier, c'est synonyme de santé, c'est vrai, mais c'est aussi très chic »*, rappelle ce restaurateur new-yorkais. *« Cette boisson n'est pas une eau quelconque. Elle se boit en apéritif. Dites-moi qui aurait l'idée de faire bouillir ses spaghettis dans du Perrier... »*

SERGE MARTI

Cinq colonnes à la Une

La curieuse petite bouteille ronde a installé jeudi 15 février son cou trop long, sa base écrasée et ses *reflets vert opaque* dans toute la presse quotidienne, française comme étrangère. M. Gustave Leven aurait-il imaginé un jour vendre son produit à la Une de *l'Humanité ?* Du Perrier en première page du quotidien communiste : le coup est prodigieux.

Autre exemple : un petit encart publicitaire dans *Libération* (un « cartouche » haut de 10 centimètres, large d'une colonne) coûte environ 40 000 F lorsqu'il est placé en Une. Ce matin, la bouteille géante qui trône en première page du quotidien, culot par-dessus tête, à la renverse, vaut bien en espace trois de ses cartouches... Toujours plus fort : le magnum exposé par *France-Soir*. A côté, un titre : *« Le pari fou de Perrier »*. Un pari pas si fou que cela.

Les pages intérieures de tous les quotidiens regorgent également de bulles. La palme de l'ésotérisme est à décerner à *France-Soir : « 160 millions de bouteilles Perrier reviennent à la source »*, explique le quotidien en lettres géantes. *« A cause d'un joujou d'enfer que les Américains trempent dans tout ce qui leur tombe sous la main »*, précise le surtitre.

L'affaire est effectivement née aux Etats-Unis. La presse anglo-saxonne est donc sur la brèche. *Cinq colonnes* à la *Une pour le* quotidien britannique *The Times*, qui joue la carte du spectaculaire. Une photo : dans un supermarché londonien un employé saisit à pleines mains quelques bouteilles d'eau pétillante, retirées de la vente.

Plus sobre, le quotidien des affaires *The Financial Times* se contente d'une pastille – petite bouteille sur fond de cours de Bourse – là aussi placée en Une. *« Perrier va détruire tous ses stocks »*, précise son correspondant à Paris. Quant au *Wall Street Journal*, il met l'événement en tête de sa célèbre colonne – le What's new – de première page.

C. M.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Les Européens face au « modèle » japonais : la peur et l'envie

Les Douze n'ont pas encore défini une stratégie claire face à l'offensive nippone

Devant la poussée du Japon, l'Amérique doute d'elle-même (*le Monde* du 15 février). Le « modèle américain », dominant depuis les années 20 est remis en cause. L'Europe va subir à son tour l'offensive nipponne. Comment s'y prépare-t-elle ?

L'ouverture des frontières européennes aux voitures japonaises se traduirait par un minimum de cent vingt mille pertes d'emplois en Europe. *« Voulons-nous subir le même sort que les Américains ? »* demande M. Jacques Calvet (*le Monde* du 6 janvier). Le président-directeur général de Peugeot SA ajoute *« Au nom de quoi ouvrir le marché européen à des industriels japonais dont le marché intérieur reste obstinément clos ? » « Il faut être aveuglément coupable pour ne pas se rendre compte que le Japon a la volonté de conquérir le monde »*, surenchérit Mme Edith Cresson, ministre des Affaires européennes, dans un entretien publié par *la Tribune de l'Expansion*, le 10 janvier. M. Jacques Delors, président de la commission européenne acquiesce à « l'Heure de Vérité » : *« Il n'y a pas moyen de s'entendre avec* [les Japonais]. *Il faut être dur avec eux. »*

Le « révisionnisme » atteint Bruxelles et Paris où il est devenu, ces derniers temps, une véritable mode. Parmi les chefs d'entreprise, il n'est question que de *« cesser d'être naïf avec ces tueurs »*.

L'automobile sert de révélateur. Cette industrie, la première par son importance économique et culturelle, relance un débat oublié en France, depuis le blocage des magnétoscopes à Poitiers en 1982. A l'aube du Marché unique, l'affaire est placée à l'échelon européen : il s'agit de fixer en commun les règles sur l'entrée des voitures et sur les investissements nippons pour l'après 1992. Au-delà, chacun sait que l'automobile fera jurisprudence sur ce que sera le degré d'ouverture de la frontière des Douze et sur la politique industrielle.

Les questions posées pourraient être celles-ci : lors des dossiers examinés jusqu'ici l'Europe s'est inspirée des méthodes libérales américaines (déréglementation des marchés, recul de l'Etat, baisse des taxes, faveurs données aux revenus du capital...), doit-elle continuer alors même que ce « modèle » a trop bien servi les intérêts nippons aux Etats-Unis ? Ne faut-il pas, face à un Japon « tricheur », changer de tactique et lui opposer un protectionnisme sans complexe ?

La menace grossissante forcera sans doute la réponse. L'archipel va continuer à écouler ses produits de par le monde. Après l'électronique, la mécanique, l'automobile, il s'attaquera à d'autres secteurs comme le luxe, la pharmacie ou l'agro-alimentaire. Mais en appui de ses exportations et en parallèle, le Japon va racheter des entreprises occidentales profitant ainsi de toute une richesse accumulée dont on n'a pas encore pris toute la mesure en Europe.

Envahisseurs investisseurs

La capitalisation des entreprises nipponnes représente près de la moitié (45 %) de la capitalisation mondiale : cela signifie que les entreprises du Japon, valent presqu'autant d'argent que celles de tous les autres réunis. *« Un énorme transfert d'actifs se prépare*, prévoit M. Lionel Zinsou directeur du développement du BSN. *Les Japonais achetaient des bons du Trésor américain. Ils les abandonnent pour acheter des actions avec des capacités de surenchérir immensément supérieures aux nôtres. »* Pays qui a construit son développement sur l'exportation, le Japon devient un pays investisseur (1). L'emprise de ses grands groupes va s'élargir dans les années 90 comme ce fut le cas pour les multinationales américaines dans les années 50 et 60. L'Europe qui a connu une *« américanisation »*, va-t-elle subir une *« japonisation » ?*

Les entreprises s'alarment et réclament des protections dans l'automobile et l'électronique, demain dans la banque ou le tourisme. Ils plaident que *« la triche »* (le protectionnisme) des Japonais fausse la concurrence. Ils admettent que les groupes nippons sont plus compétitifs, plus riches et demandent *« le temps que l'Europe se fasse »* avant d'ouvrir grandes ses portes. La demande est raisonnable. Mais elle ne doit pas servir, comme aux Etats-Unis, à permettre aux firmes d'engranger des profits temporaires sans faire un effort suffisant de mise à niveau. Il faudrait donc que de sévères mesures en faveur de la compétition intra-européenne soient prises à l'image de la féroce concurrence intra-nipponne au Japon.

S'il faut donc entamer de « dures » négociations avec Tokyo sur les importations de produits en Europe doit-il en être de même pour les investissements ? M. Roger Fauroux, ministre de l'Industrie, estime qu'il faut distinguer les secteurs. Dans certains, dont celui de l'automobile, il faut se protéger. Dans d'autres, ceux où les industriels français ne sont pas, il faut les accueillir selon la règle *« mieux vaut des Japonais que des chômeurs »*. M. Fauroux pense en outre que les faire venir, les forcer à travailler selon nos lois, est la meilleure façon de les *« piéger »*, bref, de les intégrer à l'économie mondiale. Cette position est en principe la mieux fondée — les investissements étrangers doivent être encouragés par principe. Mais encore faudrait-il qu'existe une harmonisation européenne.

Or, la concurrence que se livrent les différents pays de la Communauté pour attirer des emplois ruine toute cohésion. Sans s'attarder sur les conséquences pour les autres pays membres, Mme Thatcher a accueilli Honda, Nissan puis Toyota pour se rebâtir une industrie automobile et combler une partie de son déficit commercial. Le Japon, on l'imagine, est passé maître dans l'exploitation de ces contradictions visitant tour à tour les douze capitales ou, encore plus finement, les élus régionaux.

Les succès nippons ne proviennent pas seulement du protectionnisme — leur « tricherie » si souvent dénoncée — mais de tout un ensemble de cohérences : une spécialisation industrielle, une préférence nationale, des prix intérieurs élevés, une main-d'œuvre qualifiée et travailleuse, un management « participatif », des banques complices et toute une zone périphérique où le Japon vend ses produits haut de gamme et où il sous-traite ceux de bas de gamme. On pourrait ajouter une politique monétaire intelligente (le Yen est en ce moment sous-évalué par rapport aux monnaies européennes), appuyée sur une formidable épargne. La macro-économie, la micro-économie, le social, tout s'emboîte pour jouer l'industrie, la jouer ensemble et la jouer à long terme.

Y aller ou s'en inspirer

Plutôt que de vilipender les Japonais, les industriels et les responsables politiques français feraient mieux de s'en inspirer. Les Allemands qui sont les Japonais de l'Europe ont montré la voie. *« La première chose à faire est d'y aller pour jouer avec leurs règles et tirer partie de leur marché financier »*, note Lionel Zinsou. C'est la seule bonne réponse. *« Il faut y créer des filiales ne serait-ce que pour combler l'immense déficit de notre connaissance du Japon »*, ajoute un haut fonctionnaire. Mercedes et BMW ont investit de grosses sommes au Japon mais ils ont réussi à équilibrer les échanges germano-nippon dans l'automobile.

La deuxième façon de résister aux offensives japonaises, serait d'arrêter une politique européenne unifiée, articulée autour de la promotion de champions nationaux, de la relance à une plus vaste échelle des programmes de recherche-développement (Eurêka, Esprit...) et du vote d'une loi de préférence communautaire (buy european act) dont l'urgence est apparue dans les travaux menés par le ministère des affaires européennes mais qui sont restés lettre morte. Il faudrait aussi revoir le « code des aides » de la Communauté qui date de 1958 et qui interdit toute politique industrielle.

Toutes ces méthodes sont connues, la liste pourrait être allongée. L'essentiel est que la menace japonaise force les Douze à se rappeler que l'industrie fonde, à long terme, la force des nations. Séduits par les tourbillons financiers, ils l'avaient oublié dans les années 80. Elle les force aussi à s'interroger sur les valeurs et les intérêts qu'ils défendent. L'euro-sclérose n'est plus de mise, l'Europe a des atouts nombreux : des technologies, un marché de 320 millions d'habitants et, à l'Est, une « périphérie ». La faiblesse de l'Europe, c'est sa division. Pour établir une cohérence économique, sociale et politique, il ne saurait être question de copier les « modèles », l'Américain en recul ou le Japonais conquérant. Mais entre les deux, sans complexe, de définir le sien.

ERIC LE BOUCHER

(1) M. Zinsou fait remarquer que les mécanismes du marché boursier seront favorables aux groupes nippons. Le PER (price earning ratio) est en moyenne à Paris de 13 (le cours représente treize fois le bénéfice par action). Il est de 40 au Japon. Quand une entreprise japonaise achète une autre dont le PER est de 20, son cours en bourse doit mathématiquement monter. Quand une entreprise française rachète la même au PER plus élevé, son cours doit baisser puisqu'elle dilue son bénéfice. L'avantage des Japonais est évident.

TRANSPORTS

Airbus bientôt paralysé

Durcissement de la grève chez British Aerospace

LONDRES
de notre correspondant

La grève qui touche plusieurs usines de British Aerospace et perturbe gravement la sortie des Airbus à Toulouse, au point de réduire la production à un avion par mois au lieu de dix, s'est encore durcie mardi 13 février. Une très nette majorité des deux mille cinq cents ouvriers de l'usine de Preston, dans le nord de l'Angleterre, s'est en effet prononcée mardi contre les dernières propositions de British Aerospace, et les cinq mille salariés de deux autres usines de Chester et Kingston continuent leur action de solidarité avec les premiers.

La direction avait accepté le principe d'une semaine de trente-sept heures réclamée par les grévistes, mais assorti d'une application par étapes et d'une augmentation de la productivité. Le vote de rejet a été provoqué par le refus de British Aerospace de revenir sur l'abolition de la pause quotidienne de dix minutes destinée à permettre aux ouvriers de prendre le thé. Il s'agit d'une prérogative traditionnelle de la classe ouvrière britannique qui disparaît un peu partout.

D'autre part, les ouvriers de Preston ne veulent pas non plus être désormais responsables du bon fonctionnement des machines-outils, comme le demande la direction qui souhaite supprimer le corps des inspecteurs spécialisés qui vérifient régulièrement celles-ci.

L'usine de Preston produit des éléments du fuselage des Airbus, tandis que les voilures sont construites à celle de Chester. Ce conflit a commencé à la fin octobre et prend l'allure d'un affrontement sans pitié à propos de la durée de la semaine de travail.

L'usine de Preston produit également le fuselage des bombardiers Tornado et des éléments du Boeing-747. British Aerospace pourrait proposer des contrats de sous-traitance à long terme à des entreprises extérieures pour ces divers travaux, ce qui signifierait la suppression des deux mille cinq cents emplois de Preston. Mais cette menace pourrait aussi provoquer une grève générale dans l'ensemble du groupe.

DOMINIQUE DHOMBRES

Sous la pression de la Commission de Bruxelles

La France devra accepter une concurrence pour Air France

STRASBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

M. Léon Brittan, responsable des affaires de concurrence, a annoncé, mercredi 14 février, à l'issue de la réunion hebdomadaire de la Commission de Bruxelles, qu'il adressera, dans les prochains jours, *« une communication de griefs »* sur le rachat d'UTA par Air France. La décision de l'exécutif de la CEE ouvre ainsi la voie à la négociation devant aboutir à l'octroi de garanties pour une plus grande concurrence sur le marché français.

M. Brittan a finalement rallié la Commission à la thèse selon laquelle il fallait agir vite pour examiner de près la situation de monopole d'Air France dans l'Hexagone, après le rachat d'UTA et, par voie de conséquence, le contrôle d'Air Inter, mettant la compagnie nationale en position dominante, à concurrence de 97 % du trafic intérieur, selon l'évaluation des experts européens. La lettre de Bruxelles à Paris ne devrait pourtant pas être aussi sévère que M. Brittan l'avait prévu. Plusieurs commissaires, notamment M. Karel Van Miert, chargé de la politique communautaire des transports, ont demandé à ce que les reproches adressés à la France, au titre des règles de concurrence en vigueur dans la CEE, ne soient pas formulés sous forme de réquisitoire.

La meilleure preuve que la voie de la conciliation reste l'objectif de la Commission et le fait que Bruxelles n'a pas l'intention de fixer une date limite pour aboutir à un arrangement. Les milieux communautaires font déjà valoir qu'il n'est pas question de remettre en cause le rachat d'UTA par Air France. Il n'empêche que quelques concessions devront être consenties par la France pour améliorer sensiblement la présentation du dossier. M. Bernard Attali, président-directeur général d'Air France, aura l'occasion d'ouvrir les pourparlers, le lundi 19 février, lorsqu'il rendra visite au commissaire à la concurrence.

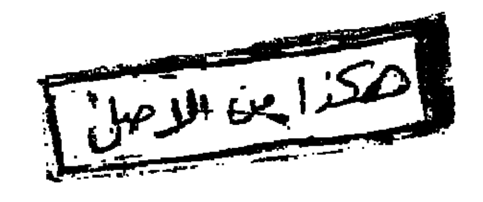
MARCEL SCOTTO

INDUSTRIE

La Cour de justice européenne donne tort à la France à propos d'une aide à Boussac

La Cour de justice européenne a donné tort à la France dans le litige qui l'opposait à la Commission européenne à propos d'une aide accordée à la Compagnie Boussac Saint-Frères (CBSF) entre 1982 et 1984. Elle a, en effet, estimé que la Commission avait eu raison d'obliger Paris à récupérer une partie de l'aide publique accordée alors, soit 338,56 millions de francs, la jugeant contraire aux règles de libre concurrence.

Ce litige concerne la période qui a suivi la chute des frères Willot, eux-mêmes repreneurs à la fin des années 70 de l'empire textile de Marcel Boussac. En 1982, avec le soutien du gouvernement, avait été créée une société, la Compagnie Boussac Saint-Frères, qui reprenait en location-gérance l'exploitation de Boussac (et non son fonds de commerce). Les aides avaient déjà été consommées lorsque intervint, en 1985, l'accord avec M. Bernard Arnault. Chez M. Arnault, on affirme qu'on ne se sent *« pas visé »* par ce jugement.



Le Monde

AFFAIRES

Ces pays pauvres où prospèrent des firmes françaises

Les industriels n'ont pas que des bons sentiments. Ils investiront à l'Est, si, comme ils l'ont toujours recherché au Sud, ils peuvent y gagner de l'argent. Au Sud justement, les opportunités sont rares. Mais elles existent. Deux exemples, très différents, *le Nigéria et le Maroc*, montrent que les entreprises françaises continuent à travailler dans les pays dits en développement... et à y gagner de l'argent.

Crise, insécurité, corruption, infrastructures déliquescentes, pénurie de devises... : le Nigéria apparaît comme un véritable purgatoire pour entreprises. Après la fin des « années folles » de cette puissance pétrolière, plusieurs sociétés françaises ont quitté le pays. Celles qui restent rencontrent de multiples obstacles, mais elles parient sur l'avenir de ce pays à forte population.

Au Maroc, la situation est toute différente. Le programme de libéralisation du gouvernement attire massivement les investisseurs. Et les Français répondent présents. La déferlante tricolore est spectaculaire.

Le Maroc prend l'air d'un paradis retrouvé. Les privatisations annoncées ouvrent de nouvelles perspectives.



Nigéria, purgatoire des entreprises

Pour réussir à Lagos, les industriels doivent se livrer à une véritable course d'obstacles. Mais au bout il y a souvent beaucoup d'argent à gagner

LAGOS

de notre envoyée spéciale

LAGOS ou l'*« enfer moite »*, l'expression s'impose dès l'aéroport, étouffant, privé d'eau, d'air conditionné et bien souvent de lumière, infesté de fonctionnaires véreux et de petits ou grands filous. L'étranger isolé et encore naïf a toutes chances d'en sortir dépouillé, comme ce diplomate français qui, il y a quelques années, se retrouva privé d'argent, de papiers et de bagages, après avoir mis dix heures pour gagner un hôtel où il faillit s'empoisonner avec un alcool frelaté !

Curieux et amateurs s'abstenir. L'avis vaut pour les entreprises comme pour les particuliers. Le passage de l'aéroport n'est qu'une épreuve initiatique. Le succès au Nigéria se gagne à l'endurance, et les chausse-trapes sont nombreuses.

« Le pays est difficile, c'est vrai, mais des pays faciles, il n'y en a plus », assure le patron de Spibat, filiale locale du groupe Spie-Batignolles. Difficile ? Le mot est faible. Inflation galopante, dévaluation permanente, pénurie de devises, infrastructures et administration déliquescentes, corruption, fraude, insécurité, marchés en berne, tout se ligue *a priori* depuis quatre ans pour faire du premier producteur de pétrole d'Afrique un véritable purgatoire pour entrepreneurs.

Pourtant, dans tous les états-majors climatisés, aseptisés, gardés comme des forteresses par des policiers « maison », c'est la même ritournelle : le pays est dur, la vie impossible, mais, une fois le premier choc passé, le jeu en vaut largement la chandelle... à condition d'avoir les reins solides, un bon marché et un excellent « contact » avec les autorités. Il est loin le temps où le Nigéria, affolé par l'afflux des pétrodollars, gaspillait sans compter, emporté par la fièvre d'une croissance désordonnée, qu'on croyait exponentielle. Euphorie et concussion à tous les étages. L'*« âge d'or »* d'un pays neuf, à peine sorti d'une guerre civile dramatique, qu'un régime civil pourri jusqu'à la moelle par la manne pétrolière allait de 1979 à 1983 littéralement mettre à sac ... pour le plus grand profit de ses fournisseurs !

Menacé de faillite pure et simple, le Nigéria a, depuis 1985 et sous la pression de ses créanciers, serré toutes les manettes, et aborde, non sans souffrances, sa cinquième année d'austérité. Salaires bloqués, recettes en chute libre, le revenu par habitant a diminué des deux tiers (de plus de 1 000 à 300 dollars par tête), la monnaie a perdu dix fois sa valeur en dollars (1). Finis les grands contrats, les avions remplis de champagne ou de pièces automobiles, les bénéfices garantis ! *« La crise est venue. On a dit c'est foutu ! Et tout le monde est reparti »*, note le même patron.

Les bons samaritains

Tout le monde ? Pas tout à fait. Restent les plus solides, les plus sérieux, qui parient à long terme sur le formidable potentiel d'un pays deux fois plus peuplé à lui seul que toute l'Afrique francophone (cent dix millions d'habitants) et doté de ressources naturelles énormes : pétrole, gaz, agriculture, etc.

« Le Nigéria est le centre de gravité de l'Afrique noire. Même si le PNB est petit, le potentiel est énorme. Et, si nous ne restons pas ici, d'autres viendront. Au premier rang desquels les Japonais », résume le patron de Spibat.


Usine Peugeot à Kaduna.

Cent groupes français recensés en 1983, à la fin des « années folles ». Plus que quatre-vingts aujourd'hui. Mais qui tous, sans exception, réinvestissent et pour la plupart réalisent encore de coquets bénéfices, selon un banquier. Comment font-ils ?

« Une vraie prouesse », reconnaît le directeur général de Michelin. Problème numéro un : l'absence quasi totale d'infrastructures, doublée d'un niveau de vie tellement bas que les entreprises *sont transformées malgré elles en bons samaritains.* Secondes en ligne l'insécurité et la corruption qui, elles aussi, gonflent les frais généraux. Enfin et surtout : la crise financière du pays, qui entraîne de proche en proche pénurie de devises, inflation, rareté du crédit et *in fine* d'énormes difficultés d'approvisionnement en matières premières et en pièces détachées. Ouf !

Heureusement, il y a des compensations : un marché encore largement vierge où la concurrence est rare, des salaires très bas et des prix fort rémunérateurs, une législation fiscale réaliste qui admet bénéfices et rapatriement, un potentiel naturel énorme... Il n'empêche : dans un pays aussi démuni de tout, la vie de l'entrepreneur relève de la course d'obstacle.

Reprenons dans l'ordre : un, les infrastructures. Le téléphone est un casse-tête, l'électricité, une plaie, l'eau, une menace permanente, les transports, un calvaire. *« On y supplée*, note M. Lamarque, un petit patron indépendant qui a monté avec succès une entreprise de charpentes métalliques, *mais cela augmente les coûts. Nous avons tous nos propres générateurs électriques, nos citernes, nos réseaux radio, nos systèmes de télécommunication, etc. et ça se paye ! »*

« Nous sommes contraints à l'autonomie totale. On ne peut compter sur rien », explique le directeur général de Michelin. Contraints, comme tous les autres, à assurer eux-mêmes jusqu'aux services « publics » de base.

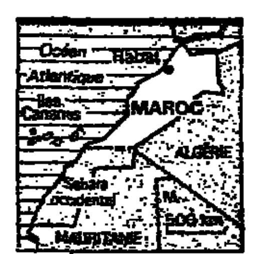
Un paternalisme obligé, commun à toutes les entreprises étrangères, tenues de fournir à tous leurs salariés des avantages en nature d'un coût parfois exorbitant – dans les banques, tous les cadres ont voiture, chauffeur, logement, personnel de maison, soins et bourses d'études gratuits pour toute la famille, etc. – et, de surcroît, de prouver leur bonne volonté en participant au développement du pays.

Total, la SCOA, la CFAO, BSN, entre autres, se sont ainsi mués en agriculteurs d'occasion et ont créé depuis 1985, sous l'amicale, mais ferme pression des autorités, de grandes fermes mécanisées, et presques toutes déficitaires. Shell a préféré développer des fermes pilotes et distribue semence, techniques et matériels dans toutes les zones où il opère. Elf et Michelin financent des écoles, offrent des bourses pour les livres scolaires (d'un prix inaccessible à la plupart) et construisent des systèmes d'adduction d'eau.

VÉRONIQUE MAURUS

Lire la suite page 34

(1) Le naira valait en 1985 plus de 10 francs ; il en vaut 0,8 aujourd'hui.



Maroc, le paradis retrouvé

Une main-d'œuvre bon marché, des infrastructures solides, des avantages fiscaux un code des investissements libéral : les sociétés françaises se précipitent à Rabat

IL n'est plus honteux d'être étranger au Maroc. Depuis vingt ans, s'ils étaient tous là, ils se dissimulaient derrière des sigles ésotériques (SFRM pour Thomson, par exemple). Désormais, ils s'appellent Thomson-Maroc, Philips-Maroc, Merlin Gerin ou Rhône-Poulenc. Ceux qui arrivent, nombreux depuis deux ans, viennent même parfois pour exploiter leur nom : le traiteur Lenôtre prépare son implantation à Casablanca et André Daguin, le propriétaire de l'Hôtel de France à Auch, étudie la sienne à Tanger. Le Maroc, nouveau dragon en puissance, se voudrait la nouvelle patrie du capitalisme étranger.

On se bousculerait presque au portillon. Selon l'Office des changes de Rabat, les investissements français directs ont triplé depuis 1985, l'accélération étant particulièrement sensible en 1987 et 1988, où ils ont culminé respectivement à 226,8 et 304,7 millions de dirhams (165 millions, puis 220 millions de francs). Les six premiers mois de 1989 *font* apparaître une accélération de la tendance, que confirment la chambre de commerce française au Maroc et le poste d'expansion économique. Ce dernier a vu augmenter, l'an passé, le nombre de dossiers traités de plus d'un tiers.

« Je ne connais pas de grand groupe industriel français qui n'ait au Maroc au moins une usine », affirme un haut fonctionnaire français en poste à Rabat. De la CGE à L'Air liquide, en passant par Spie Batignolles, Renault ou La Cellulose du Pin, ce sont quelque mille deux cents entreprises françaises (ou à capitaux partiellement français) qui sont implantées dans le royaume chérifien. Parfois de manière originale : ainsi certaines sociétés françaises détiennent-elles une part de capital dans des sociétés publiques marocaines : Air France possède 20 % du capital de Royal Air Maroc, Alsthom, 10 % de la Société chérifienne industrielle et *ferroviaire*, filiale des chemins de fer marocains... Les Français sont de loin les premiers investisseurs étrangers, devant les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, la RFA (dont les investissements ont triplé en 1988), la Grande-Bretagne et l'Espagne, qui considère la côte nord du Maroc comme sa proche banlieue. Pour le premier semestre 1989, selon les statistiques de la Banque de France, la France a investi au Maroc trois fois plus qu'en Tunisie et soixante fois plus qu'en Algérie où, il est vrai, les investissements directs étrangers sont quasiment inexistants.

Les PME et PMI aussi

Bouygues, dont l'implantation est récente, fait actuellement le forcing : après avoir remporté plusieurs beaux contrats, comme la Grande Mosquée de Casablanca ou l'aéroport d'Agadir, le numéro un mondial du bâtiment a jugé indispensable d'investir en entrant dans le capital de la *deuxième chaîne de télévision* marocaine. Ce n'était qu'un début. Il vient de nommer un délégué général pour le Maroc et on lui prête l'intention de se lancer dans le secteur de l'hôtellerie et celui de l'assainissement.

Bolloré Technologies, historiquement implanté par le biais de sa filiale SCAC, a choisi une autre stratégie en misant sur l'Omnium nord-africain (ONA), le premier groupe privé du Maroc et d'Afrique. Il a échangé, en juillet dernier, des participations croisées avec le géant local.

Mais les nouveaux arrivants sont surtout des PME et des PMI. Lors d'une mission d'hommes d'affaires français organisée conjointement par le Centre français de promotion industrielle en Afrique (CEPIA) et le CNPF en octobre dernier, une cinquantaine de patrons de PME ont pris des contacts avec des entreprises marocaines qui vont déboucher sur des implantations, des transferts de technologie ou des cessions de licence. Tandis que les grands inauguraient la dernière unité de production de L'Air liquide (250 millions de dirhams, le fabricant de bottes Le Chameau, le spécialiste de matériel électronique pour bateaux S3E, ou l'expert en produits de la mer Sinpal mettaient, de leur côté, la dernière main à leurs projets sur place.

La Caisse centrale de coopération économique (CCCE) qui, jusqu'alors, s'était spécialisée, pour le compte du ministère des finances, dans la gestion de protocoles destinés à financer des projets géants, notamment dans le domaine des télécommunications, va mettre en place cette année un *fonds de capital-risque* de 50 millions de francs, avec extension possible de 50 millions, qui permettra de favoriser les opérations de partenariat industriel entre PMI françaises et marocaines.

De multiples sociétés sont déjà intéressées par l'ouverture de cette ligne de crédit : Gers Electronique aimerait monter au Maroc ses *composants pour* applications robotiques, Delattre-Levivier, fabricant de matériel de chantier, sent la nécessité d'investir sur place s'il veut garder son marché, des Bretons voudraient faire pousser des tomates bien rondes et bien rouges près d'Agadir.

« Il existe, au Maroc, des opportunités importantes dans quatre secteurs, estime Claude Mussat, chargé de mission au CEPIA. *Les industries de transformation – notamment l'emballage, le plastique, l'électronique et la parachimie, – les industries de la pêche et des produits de la mer, les industries agro-alimentaires, et enfin le tourisme. »* Le secteur du textile n'est pas cité, même si c'est celui dans lequel les Français ont le plus investi depuis dix ans, l'industrie textile ayant longtemps garanti le taux de retour sur investissement le plus rapide. Un jeune entrepreneur roulant en Porsche noire, qui fabrique des survêtements pour enfants dans une usine de la zone industrielle de Casablanca, n'hésite pas à confier qu'il a récupéré en un an et demi sa mise de fonds initiale. Cela n'a rien d'exceptionnel.

Le coût de la main-d'œuvre est, au Maroc, de huit à neuf fois inférieur, en moyenne, à ce qu'il est en France. Pour Bouygues, une heure d'ouvrier coûtait 120 francs sur le chantier de l'Arche de la Défense, contre 8 francs sur celui de la Grande Mosquée de Casablanca ! Une petite-main marocaine gagne environ 800 dirhams par mois (580 francs) : les Asiatiques sont battus sur leur propre terrain. D'autant que la qualité de la main-d'œuvre féminine soutient largement la comparaison avec celle de Taïwan. A une réserve près : le taux d'absentéisme est, au Maroc, dramatiquement élevé. Autre handicap, le manque de petit encadrement local. *« Ils ont des cerveaux et des bras, mais il leur manque des doigts »*, plaisante un jeune entrepreneur français. Il est effectivement plus facile de trouver des polytechniciens ou des HEC marocains que des BTS ou des diplômés d'IUT.

Mais le Maroc a d'autres atouts, et notamment sa proximité, ses infrastructures (tout à fait comparables, dans les grandes villes, à celles qu'on trouve en Europe), sa francophonie et sa situation géopolitique, qui en fait *une base idéale pour qui veut* desservir aussi bien le Maghreb que l'Afrique subsaharienne. Contrairement à la Tunisie, pays très comparable dans d'autres domaines, le Maroc, avec ses vingt-cinq millions d'habitants, est lui-même un marché non négligeable.

Ses récentes performances (10 % de croissance du PNB en 1988, et un retour progressif aux grands équilibres) le désignent comme le pays-phare du Maghreb. Enfin, le code des investissements y est particulièrement incitatif, puisqu'il accorde des exonérations d'impôts, totales ou à 50 % selon les secteurs, et pendant cinq ans en général, aux nouveaux entrepreneurs.

Deux éléments sont venus, ces derniers mois, s'ajouter à ces bons points, provoquant probablement le déclic observé : d'une part, les transferts de capitaux ont été facilités (au lieu d'attendre six mois, on n'attend plus que... vingt-deux jours) et, d'autre part, le roi a fait diffuser dans la presse française un communiqué indiquant que tout dossier d'investissement serait censé avoir obtenu l'agrément de l'administration marocaine si celle-ci n'y donnait pas suite dans un délai de deux mois.

Un « partenaire-burette » nécessaire

« Cette mesure a eu un effet immédiat sur les dossiers en instance, admet M. Veyret, responsable de la zone Maghreb à la BNP. *Mais les lourdeurs administratives restent importantes. »* Qu'on en juge : dix-sept autorisations administratives différentes *sont nécessaires à tout investisseur* potentiel. Mais, plus encore, c'est le flou des textes qui rebute les candidats. Celui qui concerne la marocanisation du capital (obligatoire, dans certains secteurs, à 50 % ou à 100 %) est tombé en désuétude, mais il n'a pas été abrogé, et il est arrivé que le partenaire marocain d'un *investisseur français l'exhume* pour priver ce dernier de ses droits dès que l'entreprise commençait à faire des bénéfices.

La mésaventure est arrivée à un entrepreneur français qui fabriquait des légumes emballés sous vide. Obligé de prendre un « partenaire-burette » (on les appelle ainsi parce que, implantés localement, ils sont indispensables pour « huiler » les rouages de l'administration), il s'est fait déposséder de ses biens par ce dernier... jusqu'au jour où celui-ci est revenu le chercher parce qu'il avait perdu son débouché à Rungis ! Un banquier cite également le cas d'un Français propriétaire d'un restaurant en bord de mer à Agadir qui a vu arriver, à la faveur d'un changement de gouverneur dans la région, un concurrent juste devant chez lui, lui ôtant la vue de la mer, au mépris de toute législation.

Il n'existe, au Maroc, ni tribunal de commerce ni même code de commerce. Autant dire que les *Français, dès que surviennent* les difficultés, comprennent qu'ils ne se trouvent pas dans un Etat de droit. Enfin, ils ne peuvent compter sur les banques locales : celles-ci, bien que riches, se comportent le plus souvent comme des prêteurs à gages, fuyant les montages à risques comme la peste...

Les Marocains savent les efforts qu'il leur reste encore à faire pour accueillir les investisseurs, au moment où ils s'apprêtent à procéder à une opération de privatisations d'ampleur comparable à celle qui a eu lieu en France, et qui sera probablement ouverte aux capitaux *étrangers. Une liste de cent neuf* entreprises privatisables vient d'être publiée, qui va de la Société chérifienne des pétroles à des fabricants d'électronique, en passant par le palais Jamaï, l'un des hôtels fleurons de la ville de Fès.

Dans des secteurs tels que les télécommunications, l'industrie sucrière ou le pétrole, des groupes français se sont déjà, en privé, déclarés intéressés. Bouygues, Concorde et quelques autres examineraient à la loupe la douzaine de privatisables du secteur hôtelier. Les états-majors préparent les grandes manœuvres. De quoi réjouir ceux qui craignaient qu'en *privilégiant l'Est à l'excès*, dans une course où elles sont loin de partir gagnantes, les entreprises françaises n'oublient leurs partenaires naturels... au moment même où ces derniers commencent à mettre la tête hors de l'eau.

EMMANUELLE PRADIEL

Nigéria, purgatoire des entreprises

Suite de la page 33

Un « bénévolat » coûteux, mais nécessaire pour éviter des mésaventures plus pénalisantes encore : sabotages, vols, déprédations, détournements de pipe-lines, de câbles, etc. Ce qui n'épargne pas hélas ! aux entreprises, otages de la violence ambiante, quelques accidents.

L'insécurité et la corruption arrivent en effet en second sur la liste des handicaps. La police, l'administration, les services publics, tous vénaux, rivalisent d'inefficacité. Les preuves ? Elles s'étalent tous les jours en gras à la une des journaux : la semaine dernière encore, un escroc a réussi à se faire passer pour le directeur général de la NNPC (la compagnie pétrolière nationale) pour signer dans son propre bureau des contrats.. et empocher l'avance en liquide ! Dans cette jungle, toutes les firmes étrangères, jusqu'aux plus petites, sont tenues de se défendre par elles-mêmes.

Toutes entretiennent des services *ad hoc*, composés de vrais policiers ou de fonctionnaires détachés et payés par elles pour assurer leur sécurité, et démêler l'imbroglio administratif. Deux ou trois spécialistes, équipés de talkies-walkies et de menue monnaie, assurent par exemple l'accueil à l'aéroport, entraînés à reconnaître l'arrivant du premier coup d'œil, avant qu'il ne tombe entre les pattes des aigrefins porteurs de fausses pancartes d'accueil...

L'économie du « dash »

Car les mauvaises habitudes, héritées des « années folles », ne se sont pas toutes perdues. La très grosse corruption, qui a conduit le Nigéria à accumuler les « éléphants blancs » (usines, chantiers, ouvrages surdimensionnés, inutilisés, voire inutilisables) a certes largement diminué. Austérité oblige.

Mais l'économie du « *dash* », synonyme local de bakchich, est toujours reine. « *Il faut payer pour tout, mais ce n'est pas très cher*, dit un banquier. *C'est de la menue corruption.* » Et, bien que les reponsables s'en défendent, les faveurs d'un très bon « sponsor » restent le plus sûr moyen d'emporter un marché ou d'éviter les chausse-trappes d'une législation qui change *grosso modo* à chaque nouveau budget.

« *Broutilles* », grognent les vieux briscards de la délocalisation. « *Pas un pays, même en Europe, qui n'échappe à la règle. La différence c'est qu'on appelle ça commission, ça fait plus noble !* assure le patron d'une entreprise de BTP, qui sait de quoi il parle. « *L'absence de crédits garantis par la Coface est beaucoup plus gênante !* ».

Car, lorsqu'elles ont assuré leur survie matérielle, les entreprises doivent encore gagner de l'argent. Et la crise financière qui pressure le pays depuis cinq ans ne rend pas la chose aisée. Echaudés par l'ampleur des sinistres passés, tous les pays créanciers ont depuis 1985 quasiment bloqué l'octroi de crédits garantis. Les fournisseurs étrangers, de leur côté, exigent, non sans raison compte tenu de la volatilité de la monnaie, un paiement à la commande, de cinq à six mois avant livraison.

Les entreprises travaillent donc sans filet et doivent disposer d'une trésorerie très importante en devises pour pouvoir importer les matières premières ou les pièces nécessaires. Un vrai casse-tête. Un : les autorités, donc les banques, ne distribuent les devises qu'au compte-gouttes. Deux : l'inflation a fait grimper les taux d'intérêt aux alentours de 30 % l'an. Trois : la banque centrale a retiré en 1989, pour juguler l'envolée des prix, quelque 10 milliards de nairas du système bancaire, soit de 15 à 20 % de la masse monétaire. Le crédit, déja cher, est devenu introuvable.

Seuls s'en sortent facilement les groupes qui, comme les pétroliers, exportent et disposent donc de leurs propres ressources en devises. Les autres limitent les dégâts en développant, là aussi, leurs propres sources d'approvisionnement. Depuis 1985, autonomie et intégration verticale sont devenues la règle. Les groupes textiles se sont lancés dans la culture et la récupération des déchets de coton. Michelin a acheté trois plantations d'hévéas pour alimenter ses chaînes en caoutchouc naturel. De petites entreprises de pièces détachées se sont multipliées au sein des groupe ou dans leur silage.

Bienheureux encore quand les importations indispensables n'ont pas été purement et simplement interdites ! Ainsi les brasseurs (Guinness, BSN, 33 Export, entre autres), fort prospères pendant dix ans, se sont retrouvés fort dépourvus quand les importations de malt ont été bloquées. Après avoir vécu officiellement sur leurs stocks, et en réalité, pour partie, de la contrebande, ils ont fini par inventer un procédé nouveau permettant de malter les produits locaux, comme le sorgho, qu'ils récoltent dans leurs propres plantations... Les minoteries ont eu moins de chance : l'arrêt pur et simple dès 1986 des importations de céréales les a contraintes de fermer rideau.

Car, s'il en est qui résistent, beaucoup d'entreprises ont péri.

Pourtant, la crise, qui a balayé les plus fragiles, a paradoxalement ouvert aux meilleurs une formidable opportunité de profit. « *C'est un pays pour Tapie !* s'exclame un banquier. *Il y a tellement d'entreprises mal gérées !* »

Le marché a certes fondu avec le pouvoir d'achat de la population, mais, avec 110 millions d'habitants aujourd'hui et 380 millions prévus en 2025 ! pas ou peu d'industries, des importations bloquées et des infrastructures défaillantes, il reste de quoi faire. « *Il y a tant de marchés captifs !* » assure un responsable, en comptant pêle-mêle : bois, meubles, santé, radios, télévisions, ventilateurs, matériaux de construction, pièces détachées, machines-outils, et on en passe.

Pas de problème pour les produits de base vendus à bas prix : ustentiles en plastique, vêtements, chaussures en caoutchouc (Flip-Flop) à 2 nairas la paire, ou friandises de bas de gamme se vendent par millions. Nestlé par exemple a fait un malheur avec le Chocomio, un faux chocolat en barre, qui, vendu pour une misère, s'arrache dans les bidonvilles.

Peugeot s'accroche

Pour le reste, la clientèle est certes aujourd'hui plus limitée mais demeure solvable. Même dans les secteurs les plus touchés, comme le bâtiment, l'automobile, l'équipement ménager, les créneaux existent d'autant plus solides que la concurrence sérieuse a quasiment disparu avec la crise... Et qu'à moyen terme le potentiel demeure.

Peugeot, qui au temps de sa splendeur produisait quelque 35 000 véhicules par an à destination des classes moyennes, n'en produit plus que 6 500 pratiquement toutes destinées à l'administration ou aux entreprises. Nul mystère à celà : une « 504 » équivalait en 1980 pour un cadre supérieur à une année de salaire moyen ; elle en vaut dix aujourd'hui !

Pourtant Peugeot s'accroche. Peugeot survit, presque seul désormais, fort d'une part de marché de près de 60 % et confiant dans l'avenir, comme la plupart des entreprises de bâtiment et travaux publics, laminées par la crise, qui font le gros dos en attendant des jours meilleurs. « *La situation est en train de s'assainir* », assure M. H. B. Osmann, président de Michelin Nigéria. Exemplaire, Michelin, qui illustre à lui seul comment les groupes bien implantés sur un marché solide réussissent contre vents et marées à accumuler résultats et développement, continue *(lire encadré)*.

Car, outre son marché et une législation somme toute relativement neutre à l'égard des entreprises étrangères, le pays présente aussi quelques avantages non négligeables, au premier rang desquel le très bas niveau des salaires. « *La main-d'œuvre est bonne et, c'est l'une des moins chères du monde* » assure M. Osmann : le salaire de base n'est que de 150 francs par mois, le salaire moyen d'à peine 500 francs... « *Les jeunes apprentis sont habiles, créatifs et très intelligents* » renchérit le responsable de la formation. Un hic : « *Ils n'ont*, dit-il, *aucun sens de la discipline collective, et aucune culture industrielle.* » D'où l'importance accordée à la formation du personnel qualifié, obligatoirement nigérian, chaque entreprise ayant un quota d'expatriés limité et âprement négocié au cas par cas.

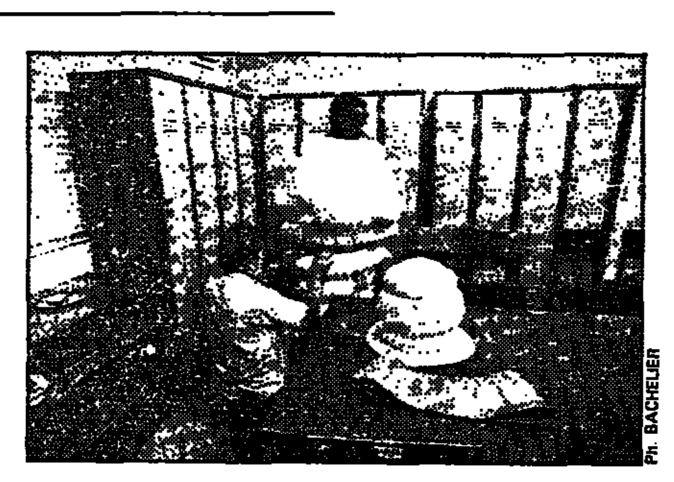
Dernier atout, les ressources naturelles. D'elles viendront le salut. Le Nigéria est l'un des rares pays, en dehors du Moyen-Orient à disposer de réserves d'hydrocarbures à très bas coût pour une bonne quarantaine d'années : pétrole et gaz devraient à moyen terme garantir une remontée des recettes extérieures, donc des ressources du pays.

L'agriculture offre aussi d'énormes possiblités. Le caoutchouc, le coton, le cacao, l'huile de palme, les fruits et en général tout l'agro-business sont autant de créneaux porteurs. « *Pour réussir ici il faut soit exploiter une part solide du marché intérieur, soit s'appuyer sur les ressources naturelles* », explique un petit patron qui construit des silos pour le gouvernement et vient de monter une entreprise de fruits semi-confits destinés à l'exportation.

Tous sont d'accord : les opportunités sont énormes, les risques et les handicaps aussi. « *Ce n'est pas un pays pour les PME* », résume un banquier. Pourtant, elles commencent à revenir, lentement, discrètement, parrainées par de plus grands ou par des potentats locaux, alléchées par le potentiel et le bas coût de la main-d'œuvre.

Un signe qui ne trompe pas : une petite entreprise japonaise spécialisée dans les abrasifs vient de monter une usine destinée à l'exportation. Couvée d'un œil ému par les autorités nippones, principaux bailleurs de fonds du pays depuis un an...

VÉRONIQUE MAURUS



Ph. BACHELIER

Le modèle Michelin

Michelin, implanté depuis 1962 dans la banlieue de Port-Harcourt, au sud-ouest du pays, est, avec Peugeot, l'industriel français le plus célèbre au Nigéria. Solide comme l'ennui, Michelin, qui depuis vingt-huit ans, a traversé sans mollir toutes les épreuves, y compris la guerre civile de 1967 qui l'a contraint à mettre son usine sous cocon pendant trois ans. Coups d'Etat, boom, crise, rien n'y a fait. Le groupe français tient toujours deux gros tiers du marché nigérian et produit bon an mal an quelque 17 000 tonnes de pneus « *made in Nigeria* » qui équipent tous les véhicules, du camion aux bicyclettes, jusqu'au Cameroun et au Ghana.

Pas de stocks, encore moins d'invendus, « *le marché est tellement vaste qu'il absorbe tout* ». Des prix rémunérateurs – un pneu coûte l'équivalent d'un mois de salaire moyen – et tous comptes faits des marges coquettes, en dépit de l'inflation. « *Il suffit d'anticiper le coût de remplacement* ». Mais que d'ennuis pour assurer une production continue aux normes de qualité internationales !

A voir l'usine, tranquille et besogneuse, un peu désuète, l'âge venant, mais entretenue avec un soin jaloux par une équipe de 300 techniciens maison, on ne s'en douterait guère. Pourtant tout ce qui tourne ici est un exploit. Exploit que d'assurer tout simplement l'alimentation des ateliers en électricité, caoutchouc ou pièces détachées, que de communiquer avec l'extérieur, que d'éduquer, de soigner et de nourrir tous les jours quelque 1800 salariés.

Tout... et plus encore

Groupe électrogène, diesel de secours et centrale de froid pour les besoins de base. Hôpital, ambulance, police maison et mini, caserne de pompier pour la sécurité. Parc de quelque 90 voitures, autobus, camions et engins de manutention pour les transports. Téléphone privé et talkie-walkies pour garder le contact avec le siège de Lagos. Sans oublier la cantine, qui assure un repas chaud, abondant et gratuit chaque jour à tous – « *la seule manière de s'assurer du bon état du personnel* » – ; ni les plantations chargées d'assurer l'approvisionnement en caoutchouc, l'entreprise fait tout, et plus encore.

Elle finance aussi l'entretien des écoles, des centres de soins et de voirie de tout le voisinage, pour s'assurer des bonnes grâces de l'administration et des populations locales.

Enfin, elle forme bon an mal an plusieurs centaines d'ouvriers spécialisés et de techniciens. A quelques pas des ateliers de production école technique est une véritable entreprise dans l'entreprise. Electricité, mécanique, soudage, electronique, etc., les petites salles de classe climatisées, jouxtent les ateliers d'application pratique tenus comme une caserne. Michelin a formé en tout près de 9 000 jeunes agents de maintenance venus de tout le pays, dont seule une petite partie a été embauchée dans l'usine, le reste étant envoyé qui par l'armée, qui par les lycées d'Etat, qui par d'autres entreprises dans le cadre de contrats formation de trois ans.

Coûteux mais indispensable pour garantir la bonne marche des machines dans un pays où la notion même d'entretien est quasiment inconnue. « *Lors de mon arrivée,* raconte un cadre, *je remarquai une tache sur le tapis. Mon planton, à qui je demandais de la faire nettoyer, me répondit fièrement : « Monsieur au Nigéria, on ne nettoie pas, on remplace !* »

Il suffit, chez Michelin, de voir l'état des machines pour se convaincre que ces efforts sont payants : peu de pannes, pas de casse, et *in fine* un niveau de qualité et de productivité parfaitement équivalent, à matériel égal, aux performances des usines européennes. A un détail près : il faut à Port-Harcourt prévoir une étape supplémentaire de production : le déchiquetage total des pneus loupés. Simplement lacérés, comme en Europe ils seraient immédiatement récupérés, recollés et vendus sous le manteau !

V. M.

BIBLIOGRAPHIE

Le métier de patron

LES patrons font recette. Depuis la consécration présidentielle en 1982, à Figeac, ils ont requis droit de cité même aux yeux d'une gauche qui ne parlait pas moins, à l'aube des années 80, que de leur faire rendre gorge. Maintenant que les voilà présentables, les thuriféraires se font légion.

On reconnaîtra à Jean-Louis Servan-Schreiber le mérite de parler d'un sujet qu'il connaît, étant lui-même à la tête d'un important groupe de presse, le groupe Expansion *(l'Expansion, la Tribune, la Vie française...)*. Il n'a garde, d'ailleurs, de nous faire oublier de quel groupe il s'agit. Sa peinture de la planète patronale est vigoureuse autant que savoureuse. On regrettera qu'elle concerne avant tout les grands patrons, ceux avec lesquels l'auteur est sans doute le plus familier, mais qui ne représentent qu'un très faible pourcentage des chefs d'entreprise. Mais sans doute peut-on considérer que les vertus et les défauts des uns valent ceux des autres.

Car les patrons ne manquent pas de vertus, autrement ils ne seraient pas patrons. C'est une conviction que Jean-Louis Servan-Schreiber parvient aisément à nous faire partager. A tel point que l'on renonce en effet à leur en vouloir de gagner parfois (pas toujours) beaucoup d'argent. Seuls maîtres après Dieu dans leur entreprise, il leur faut savoir décider – bien ou mal – en toutes circonstances, être à la fois entreprenants et prudents, déterminés et modestes, attentifs au sort de leurs subordonnés mais fermes envers eux quand il est nécessaire.

La vertu principale ? Il semble que ce soit l'intuition assortie de réalisme. Le reste s'apprend, à peu de chose près. Car « *la meilleure école du réel, c'est le réel* ». L'ennui, comme il est aussitôt noté, n'est-il pas que, « *du fait de leur mode de vie privilégiée, le réel échappe davantage aux patrons qu'à la moyenne des individus* » ? Car l'auteur n'hésite pas à relever les failles de la profession (il dit plutôt du métier) allant jusqu'à avouer ses propres échecs. Il sait en tout cas ce qui interdit d'être ou de devenir un bon patron. Ce sont les mauvaises capacités relationnelles, l'inadaptation au changement, le narcissisme envahissant, la pusillanimité et la faible coriacité *(sic)*. *A contrario*, on retrouve les vertus.

En guise de conclusion, Perla Servan-Schreiber – sa femme – nous livre une dizaine de portraits de grands patrons. C'est simple et clair. Pour plus de détails, on peut se reporter à l'important ouvrage de Mireille Rusinak *(les Bons, les Brutes et les Autres)*, véritable photo de famille sur laquelle on distingue une soixantaine de têtes bien faites. C'est sérieux et très documenté.

F. S.

► ***Le Métier de patron*, de Jean-Louis Servan-Schreiber. Fayard, 478 p., 120 F.**

► ***Les Bons, les Brutes et les Autres*, de Mireille Rusinak. Belfond, 320 p., 120 F.**

La CFTC et l'individualisation des salaires

Le syndicat chrétien en accepte le principe sous réserve du respect de l'équité

SE lançant dans une démarche originale, la CFTC a mené une enquête sur le terrain pour « *mieux comprendre les enjeux* » des politiques d'individualisation des salaires dans les entreprises. La centrale chrétienne considère qu'il y a individualisation des rémunérations « *lorsque celles-ci comportent des éléments fluctuants, attribués sous diverses formes en fonction de critères qui peuvent eux aussi être très divers, mais qui sont au moins en partie individuels et tendent à une évaluation du salarié* ». Définie ainsi, cette individualisation concerne surtout les salariés des catégories élevées.

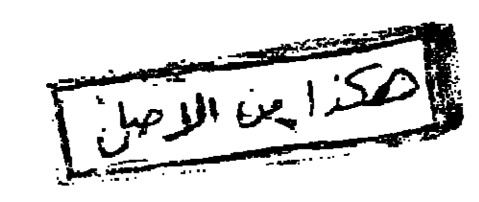
En septembre 1988, la CFTC a interrogé ses propres militants en adressant des questionnaires à quarante-six entreprises ou organismes. Parmi les quatorze entreprises ayant une politique d'individualisation qui ont répondu, l'enquête distingue les exemples négatifs et les exemples positifs. Dans le premier cas de figure se trouvent des banques, où l'individualisation est « *ressentie comme fondamentalement arbitraire* », la SNCF, où « *des primes d'un montant insignifiant sont distribuées selon des critères mal connus* », et d'autres entreprises où « *des défauts de mise en œuvre* » mécontentent des salariés.

Dans le second cas, l'enquête met en avant des entreprises où l'individualisation est « *plutôt acceptée* », au moins par une partie des salariés concernés. Ainsi, chez Hermès, il existe un système d'individualisation de l'avancement où sont prises en compte « *non seulement les performances quantitatives, mais aussi la qualité du travail et les qualités humaines de l'intéressé* ». « *Les délégués du personnel*, ajoute l'enquête, *sont associés à cette évaluation des personnes.* »

L'enquête souligne que pour que l'individualisation soit acceptée par les salariés, il faut que ceux-ci soient « *informés des critères en fonction desquels ils seront évalués* », et qu'ils aient droit à des entretiens avec leurs supérieurs hiérarchiques pour connaître l'appréciation portée sur eux. Le salarié doit également disposer d'« *un minimum de marge de manœuvre dans la façon d'exécuter son travail, ce qui exclut par exemple de l'individualisation un travail à la chaîne robotisé* ». Une telle politique, qui doit être contrôlée par la direction, nécessite aussi une formation de l'encadrement.

En conclusion, la CFTC « *ne s'oppose pas par principe à la pratique des rémunérations aléatoires individualisées, sous réserve que certaines conditions soient respectées* ». Ainsi, la centrale chrétienne rappelle que le pouvoir d'achat doit être maintenu pour tous (ainsi que des augmentations pour l'ancienneté, l'intéressement et la participation). « *Des exigences d'équité doivent être satisfaites* », souligne-t-elle en invitant ses syndicats à un « *surcroît de vigilance* ».

M. N.



AFFAIRES

Turbulence parmi les étoiles du logiciel

Dans la guerre des logiciels pour micro-ordinateurs, Microsoft marque des points sur Lotus. Fondateur du premier, Bill Gates, feint de craindre davantage de nouveaux acteurs que ses vieux ennemis.

ON les savait brouillés. Ils se détestent. Depuis trois mois, la joute verbale opposant Bill Gates, le fondateur de Microsoft, et Jim Manzi, le patron de Lotus, a pris un ton aigre. *« Que puis-je attendre de Gates, sinon des critiques ? Je travaille à la disparition de Microsoft »*, affirme Jim Manzi. Son concurrent réplique : *« Ce qui nous sépare, c'est qu'il ne comprend rien à la technologie. »*

« Microsoft et Lotus surfent sur la vague de l'ordinateur personnel », constate Richard Schaffer, un des gourous de la profession. L'entreprise de logiciels pour micro-ordinateurs de Seattle, sur la côte ouest, à qui l'on doit, entre autres, le MS. DOS, système d'exploitation des PC, et celle de Boston, auteur du fameux tableur Lotus 1-2-3, ont servi de catalyseur au secteur et comptent parmi les principaux bénéficiaires de sa croissance. D'une part, elles ont accéléré la pénétration de cet outil dans les entreprises : le parc des micro-ordinateurs s'élève à 40 millions d'unités en 1989, selon les chiffres de Dataquest. D'autre part, les deux firmes ont passé le cap historique des 500 millions de dollars de chiffre d'affaires, *« chose jugée improbable il y a encore quelques années »*, estime Michelle Preston, un vice-président de Salomon Brothers. Et pour cause : 30 millions d'utilisateurs ont acquis la disquette fétiche de Microsoft (MS-DOS) tandis que 5 millions sont propriétaires d'une copie de Lotus 1-2-3.

Aussi pourquoi ce vacarme ? *Le landerneau de la micro-informatique assiste, médusé, à ces éclats de rage qui puisent leurs racines dans l'anxiété causée par* la montée des enjeux dans ce secteur de 2,5 milliards de dollars en *1989 (plus de 14 milliards de* francs).

Quand, en 1975, Paul Allen annonce à son ami d'enfance Bill Gates l'invention du premier ordinateur personnel, ce dernier trépigne d'enthousiasme. Pour cet étudiant d'Harvard, à peine éclos de l'adolescence (il a dix-neuf ans), *l'avènement du micro-processeur met à sa portée des outils* auxquels il aspire depuis treize ans, lors de ses premières gammes en programmation, à Seattle. Paul Allen et Bill Gates contactent les ingénieurs d'Altair (l'entreprise a entre-temps disparu). Faute d'alternative, les responsables d'Altair leur concèdent la réalisation de ce programme. Ces derniers, pourtant, ont bluffé : il s'agit pour eux d'une première. Toutefois, après un mois de travail acharné, ils livrent un produit qui fonctionne. *« Nous n'y croyions pas nous-mêmes »*, raconte Bill Gates ajourd'hui.

A la fin du projet, Bill Gates abandonne ses études et forme Microsoft avec Paul Allen. Leur succès initial fait tache d'huile : Apple, Commodore, Tandy et les dinosaures de la micro-informatique font appel à Microsoft pour la réalisation de leurs langages de programmation. L'année 1980 s'avère cruciale pour la jeune entreprise. Paul Allen, atteint d'un cancer, réduit ses activités qu'il ne reprendra, à temps partiel, qu'en 1985. Bill Gates se fait alors seconder par Steve Ballmer, un ancien de la Stanford Business School de vingt-huit ans qui gère la fonction commerciale. Quelques semaines plus tard, des ingénieurs d'IBM se rendent à Seattle et lui annoncent que « Big Blue » s'apprête à lancer son premier micro-ordinateur : l'IBM-PC. Ils ont besoin d'un système d'exploitation.

La courte-échelle faite par IBM

« Ces hommes en costume trois pièces nous faisaient un peu peur », confiera Bill Gates. Il les éconduit et les recommande à Digital Research, auteur de CP/M, le système d'exploitation utilisé par Commodore. Les négociations avec ces derniers s'embourbent et « Big Blue » revient à la charge. Bill Gates accepte et pour 125 000 dollars (70 000 francs environ) – selon les rumeurs – concocte MS-DOS (MicroSoft-Desktop Operating System).

La croissance de Microsoft suit un cours presque parallèle à celui de l'IPM-PC. Presque, car MS-DOS constitue un standard autonome et ouvre une brèche dans laquelle s'engouffrent bientôt tous les suiveurs, les fabricants de clones. La clef de la transaction effectuée par Bill Gates tient à ce que la firme de Seattle demeure propriétaire du système d'exploitation commercialisé avec la force de frappe d'IBM. *« Paradoxalement, « Big Blue » a fait la courte échelle à Microsoft qui devient le point focal de la micro-informatique »*, selon l'expression de Stewart Alsop, le rédacteur en chef de PC Letter, qui poursuit : *« IBM n'est plus qu'un client de Gates parmi tant d'autres ».*

De son côté, Lotus Development n'aura besoin que d'une année pour prouver ses mérites. En 1982, Mitch Kapor, un ancien disc-jockey, ex-professeur de méditation transcendantale, obtient un financement de « venture-capitalists » (de capital-risque). Cet excentrique, mathématicien diplômé de Yale, n'est toutefois pas un novice. Il a passé trois ans chez Visicorp et concouru au succès de l'Apple II en concoctant un programme d'optimisation de tableur. Ce jeune millionnaire de trente-cinq ans a proposé à Visicorp d'écrire un programme similaire pour l'IBM-PC des débuts. Les dirigeants refusent, craignant une cannibalisation de leur gamme de produits. Mitch Kapor réussira donc seul.

Il s'installe à quelques coudées du MIT, à Cambridge (dans la banlieue de Boston). Lotus 1-2-3, le tableur doté de graphiques, comble un vide dès son lancement en janvier 1983. Les utilisateurs professionnels s'arrachent le programme. Les ventes triplent l'année suivante. Lotus devient le leader de l'industrie logicielle, occupant la tête du hit-parade des ventes de programmes informatiques organisé par Softsel, un distributeur.

Dans ses prévisions de ventes, l'adepte du zen bute ; il s'est trompé de *1700 %*, certes dans la bonne direction. Mais il n'a pas coutume de créer des structures managériales. Mitch Kapor sollicite l'aide des consultants de chez McKinsey. Jim Manzi conduit l'étude... L'ancien journaliste, spécialisé dans les faits divers, convainc le fondateur de la nécessité d'un contrepoids au laxisme ambiant. Mitch Kapor le nomme, en octobre 1983, directeur du marketing.

« Jim a joué le rôle de cerbère dans la gestion de Lotus », dit Michelle Preston, la spécialiste du secteur chez Salomon Brothers. Il commence par poursuivre en justice tous ceux qui bradent Lotus. Il s'attaque même à une filiale de Schlumberger, le groupe pétrolier, pour piratage. Comme le dit Mitch Kapor : *« Le ying avait trouvé son yang et je lui ai demandé de devenir président de Lotus Development en 1984. »* En



raison de leur évolution peu commune, Lotus et Microsoft font des entrées remarquées à Wall Street. Dès 1983, neuf mois, après la vente du premier logiciel, l'entreprise de Boston, poussée par des *venture capitalists* désireux d'empocher les bénéfices de leur investissement, lève 41 millions de dollars lors de son introduction en Bourse. Bill Gates, quant à lui, attend. *« Les inconvénients d'être une firme cotée ne justifiaient pas que je poursuive cet objectif »*, confie-t-il.

Des trajectoires divergentes

En mars 1986, cédant aux sollicitations de ses banquiers d'affaires (Goldman Sachs et Alex Brown), Microsoft inscrit son titre à la cote. Le premier jour, les deux millions d'actions émises changent de mains. Le cours clôture à *28* dollars malgré son prix d'introduction élevé (21 dollars, le double de la moyenne des introductions). La structure inhérente aux entreprises de logiciels alimente, de surcroît, leur succès. *« Les coûts de fabrication minimes autorisent des marges brutes de 80 % et des taux de bénéfice net supérieurs à 20 % du chiffre d'affaires »*, souligne David Bayer de Montgomery Securities. Le gonflement des réserves de trésorerie (200 millions de dollars pour Microsoft, 150 millions pour Lotus en juin 1987) s'accompagne d'une absence totale d'endettement. Le *cours de l'action de l'entreprise* de Boston quadruple en 4 ans et celui de Microsoft en 18 mois. A la veille du krach d'octobre *1987*, Lotus cote à 38 dollars tandis que l'action de Gates se vend à 80 dollars.

Cependant les trajectoires de Microsoft et de Lotus divergent dès cette époque. L'industrie micro-informatique mûrit, le *nombre* d'utilisateurs de MS-DOS passe de 700 000 en 1983 à 25 millions en 1987. La croissance de Microsoft s'accélère et l'entreprise de Seattle conquiert *la position de leader au détriment* de Lotus. Le décalage s'accentue autour de trois pôles : la diversifi*cation*, la gestion du développement interne et l'optimisation des standards.

« Lotus ne dispose pas d'une gamme de produits suffisamment diversifiée », constate Richard Sherlund, l'analyste de Goldman Sachs. Pourtant, ce n'est pas faute d'essayer. Dès 1983, l'entreprise de Boston cherche à se soustraire de la dépendance à l'égard de Lotus 1-2-3 qui, jusqu'à ce jour, constitue 70 % des ventes de la firme selon les chiffres d'IDC. Les millions de dollars investis dans un système de cotations boursières (Signal), ou des applications connexes (AllWays, Hal) n'ont pas ouvert la voie aux synergies escomptées. Jazz, le logiciel pour le Macintosh échoue sans appel, malgré une campagne publicitaire tapageuse de 10 millions de dollars. Jim Manzi plaisantait récemment sur ce thème : *« Le premier mois, nous avons vendu 62 000 copies, mais on nous en a renvoyé 64 000, y compris des logiciels piratés ! »*

La quête absolue de la diversification semble provoquer autant de contrecoups que l'absence relative de résultats. *« A quoi rime l'élargissement d'une gamme quand on dispose de Lotus 1-2-3 dont tout le monde se satisfait ? »*, ironise David Byers de Montgomery Securities. Certes, Symphony, un traitement de texte intégré à un tableur a bénéficié d'une réception favorable et rapporte, bon an, mal an, 40 millions de dollars à Lotus. Mais des logiciels acclamés pour leurs prouesses techniques (Agenda, Magellan) ne se vendent guère. *« Ils récoltent des prix d'excellence mais personne ne passe à la caisse »*, conclut Fred Thorlin. Paradoxalement, l'emblème Lotus ne bénéficie pas aux autres logiciels, car *« le concept d'image de marque n'a pas d'impact dans notre secteur »*, d'après Jim Manzi qui confesse : *« Lotus s'est égaré dans des domaines que nous n'aurions jamais dû explorer. »*

L'absence d'équilibre interne aggrave les tourments de Lotus. En 1986, sans coup férir, Mitch Kapor quitte la firme qu'il a créée et vend toutes ses actions (pour 100 millions de dollars). Cet abandon provoque une crise d'identité. *« Son successeur l'a un peu poussé »*, murmure l'un des amis du fondateur. La crise s'approfondit en 1988 quand Manzi annonce le second retard consécutif de la dernière version de 1-2-3, tant attendue, malgré les deux cents ingénieurs affectés au projet. Borland et Microsoft profitent de cette défaillance en introduisant respectivement Quattro et Excel pour PC, *« deux programmes aux fonctionnalités supérieures à 1-2-3 version 2.0 »* d'après Fred Thorlin.

« Un poisson pourri par la tête »

Par ailleurs, le style « abrupt » de Manzi suscite des mécontents. Les 1 500 employés de Lotus souffraient d'une chute de motivation et *« Manzi avait l'habitude de susciter des confrontations »*, se souvient le professeur John Thonson, un consultant appelé au chevet du président de Lotus afin de modifier son style de management. Jim Manzi entre en guerre ouverte contre la presse qui le lui rend bien. Le *Boston Globe* va jusqu'à titrer : *« Lotus : un poisson pourri par la tête »*. Le cours de l'action subit le contrecoup des déboires de l'équipe de direction (retards, conflits) et chute de moitié, passant de 38 à 18 dollars à la fin de 1988.

« Il faut reconnaître à Manzi le courage d'avoir fait son mea culpa *et changé les choses »*, assure John Thonson. Dans cette phase de *« traversée de l'enfer »* selon Manzi, le patron de Lotus recrute des spécialistes chargés de redorer son blason et de tempérer ce que Stewart Also appelle, litote oblige, une *« extrême confiance en soi »*. Mais c'est la sortie tant attendue de la dernière version de 1-2-3 en juin 1989 qui remet l'entreprise sur les rails. Le lancement d'un tableur pour les stations de travail de Sun Microsystems, il y a un mois (qui devait faciliter la percée d'Unix sur les salles de marché), confirme le sentiment d'un progrès. *« Depuis quelques mois, je suis beaucoup plus positive à l'égard de cette entreprise »*, dit Michelle Preston de Salomon Brothers. Pendant ce temps, Bill Gates, aidé de Ballmer et de John Shirley (arrivé en 1983, mais démissionnaire le mois dernier), mène Microsoft tambour battant. Même des retards spectaculaires de projets de premier plan passent presque inaperçus tant la diversification prend tournure. Celle-ci s'articule autour de trois axes. D'abord, dans le domaine de Macintosh d'Apple, où Microsoft conquiert la première place sur le segment (40 % du marché) grâce au succès de deux programmes : Excel (un tableur) et Word (*un traitement de texte*). Ensuite, en étendant son emprise dans le domaine des applications (*à l'exclusion des bases de données*) qui passent de 10 % à 42 % du chiffre d'affaires entre 1983 et 1989. Dans les langages, la menace de Borland, qui lance des logiciels de qualité mais à des *prix nettement inférieurs* à ceux qui se pratiquaient alors, s'accroît dès 1986. Elle force Microsoft à mettre les bouchées doubles *(lire l'encadré)*. Enfin, Microsoft contrôle l'échiquier des standards (MS-DOS, OS/2, Windows) qui représentent encore 40 % des ventes en 1989.

« Microsoft possède la gamme de logiciels la mieux équilibrée du secteur », reconnaît Richard Sherlund de Goldman Sachs. Philippe Kahn, le président de Borland, ajoute : *« Gates se bat sur tous les fronts avec une rage de vaincre qui permet à son équipe de se dépasser. »*

Ceux qui n'ont rien à perdre

La bataille des standards illustre la domination de Bill Gates dans la micro-informatique. Le retard de deux ans de Windows (un outil de développement graphique permettant de rendre les machines MS-DOS similaires au Macintosh), lancé par Microsoft à partir de 1986, permet de prolonger le cycle de vie de MS-DOS. Le même phénomène se produit quand IBM et Microsoft décident de produire OS/2, un nouveau système d'exploitation, multi-utilisateurs, connecté par des réseaux. Les deux entreprises jouent à l'Arlésienne, promettant dès 1987 un logiciel dont la popularité n'éclora, d'après les spécialistes, qu'à partir de 1992. *« Les cahots des systèmes d'exploitation nous ont pris de court »*, dit Bill Gates. *« L'adoption d'un nouveau standard prend plus de temps que prévu »*, conclut-il.

ALEX SERGE VIEUX
(Correspondance de San Francisco.)

Borland ou le retour de Citizen Kahn

Sur les hauteurs de Santa-Cruz, à l'abri de la cacophonie de la Silicon Valley, la terre a tremblé le 17 octobre dernier. Les employés de Borland, logés dans un immeuble adossé à la colline *et toisant l'autoroute, se souviennent* des fissures. Pourtant, ces dernières n'ont pas provoqué *autant de remous que le départ* de 20 % du personnel en 1988. Frappé par un mauvais trimestre, avec des coûts de structure trop élevés, l'entreprise de Philippe Kahn passait par les fourches Caudines de la restructuration. Aujourd'hui, il a rebondi. L'ancien prof de maths, amaigri (il a perdu 20 kilogrammes) a mis sa firme à la diète. *« On a eu un coup de grain, maintenant, c'est passé »*, confie ce Français, amateur de bateaux et de traversée à la voile. Après *une période de tumulte*, l'ensemble de la communauté technologique et Wall Street *célèbrent l'entrepreneur « frenchy »*, dont l'entrée en Bourse le mois dernier aux Etats-Unis *augure de lendemains chantants*.

Quand, en 1987, Philippe Kahn *approche Ansa Software* (l'éditeur de Paradox) en vue d'une fusion de leurs activités, il aspire à *trois objectifs. D'abord*, le lancement du tableur Quattro requiert une force de vente professionnelle. *Or* Borland *s'est* toujours cantonné au télémarketing. Ensuite, dit Ron Posner, l'ancien président d'Ansa, *« Kahn croit au potentiel logiciel de gestion de Pardox »*. Enfin, en observant Lotus et Microsoft, le fondateur de Borland réalise qu'il est temps d'atteindre une masse critique afin de demeurer compétitif. Avec un chiffre d'affaires de 35 millions de dollars, malgré une croissance de 60 % par an, l'écart se creusait avec les grands.

En quatre semaines, un protocole d'accord est signé avec Ansa (au chiffre d'affaires de 14 millions de dollars), qui est acquise par échange d'actions pour 35 millions de dollars. Mais comme dans tous les mariages, *des ajustements s'opèrent*. Au bout de trois mois, Ron Posner démissionne. La fusion des *équipes de développement s'effectue* sans heurts tandis que la consolidation des états-majors à l'étranger conduit à la quasi-disparition du siège européen en France. Un centralien ancien stagiaire de son entreprise, Jean Safar, raconte cependant : *« A Paris, c'était le désordre le plus total. Le ménage était plus que nécessaire, Kahn a eu raison d'y procéder. »*

L'été 1987 sera chaud. Le traumatisme des licenciements s'accompagne de pertes d'exploitation. Le cours de l'action (cotée sur la place financière de Londres depuis juillet 1986) chute de 50 %. *« Kahn a dû rentrer dans sa coquille et faire face aux critiques »*, explique Richard Sherlund de Goldman Sachs, qui ajoute : *« Il s'en est bien sorti. »*

Le populisme abandonné

Le renouveau s'opère autour de plusieurs axes. En premier lieu, la stratégie de prix. L'ancien prof de maths avait lancé la vague des logiciels à moins de 50 dollars. Mais ce marketing populiste ne se conjugue guère avec la bonne tenue d'un compte d'exploitation. Alors qu'en 1985, Borland commercialisait tous ses produits à moins de 100 dollars, en 1989, 62 % des disquettes *dépassent 200 dollars*.

Par ailleurs, la stratégie de produits commence à porter ses fruits. Dans le domaine des bases de données (un marché mondial de 900 millions de dollars, selon IDC) pour ordinateurs personnels, les retards accumulés par Ashton-Tate et les erreurs contenues dans la dernière version de D Base IV profitent à l'entreprise de Scotts Valley. *« Je ne disposais que d'une alternative à D Base Paradox »*, confie Lynn Le Bœuf, un trader de Morgan Grenfell à New-York. *« Ce sont les entreprises qui achètent Paradox »*, confirme Fred Thorlin de Dataquest. En seize mois, avec l'introduction *d'une nouvelle version de Paradox*, les ventes annuelles de ce produit passent de 14 à 40 millions de dollars. *« Le pari d'acheter Paradox a payé »*, conclut Posner.

Dans le domaine des tableurs, Philippe Kahn arrive en dernier, car Excel (Microsoft) et surtout Lotus dominent ce segment d'un milliard de dollars. La deuxième version du tableur Quattro Pro ouvre une brèche dans la forteresse de Lotus. *« Borland passe de 4 % à 7 % du marché ; il peut se targuer d'une victoire ! »* commente Jean Manzi avec dédain. Mais les spécialistes ne le voient pas de cet œil : *« Borland gagne tous les prix (qualité, rapidité, service) décernés aux tableurs en 1989. »* Deux mois après le lancement, 100 000 copies de ce tableur ont déjà été distribuées. *« On doit concéder qu'ils ont effectué une percée »*, concède Bill Gates de Microsoft, pourtant avare de compliments. Il *souligne : « Quattro Pro, c'est un travail d'artiste. »*

De fait, avec la technologie VROOM intégrée dans Quattro Pro, Philippe Kahn résout un problème crucial pour les utilisateurs de micro-ordinateurs. En optimisant la mémoire virtuelle, des logiciels peuvent fonctionner sur des machines de moins de 1 million d'octets alors que les autres *éditeurs requièrent* le passage à 2 mégaoctets. *« Il s'adapte au consommateur, et non l'inverse »*, dit Thorlin.

« Le miracle tient à la gamme de produits qui s'enrichit chaque année », affirme Richard Sherlund de Goldman Sachs. La petite entreprise qui vendait en 1983 des langages de programmation ou des utilaires a réussi sa diver*sification* là où Lotus et Ashton-Tate ont échoué. La productivité des 120 ingénieurs qui disposent *d'un budget de 15 millions de* dollars tient à la recette que Philippe Kahn prescrit ; limiter les équipes de développement à cinq personnes. *« Aussi Borland n'a-t-il aucun mal à sortir de nouveaux produits »*, concède avec espièglerie Michele Preston de Salomon Brothers, qui conclut, *« à l'inverse de nombreux concurrents »*. Bill Gates reconnaît même que dans les langages de programmation, *« Turbo Pascal continue de faire le pied de nez à Microsoft »*, bien que son entreprise mène la danse sur ce segment.

Une image améliorée

Enfin, c'est sur le terrain de l'image que 1989 marque une ère de rupture pour Borland. Celui qui narguait l'establishment a calmé ses ardeurs. *« Avec moi, Philippe est le dernier des Mohicans dans le club des programmateurs qui ont monté une grande firme de logiciels et qui demeurent aux commandes. Il y a une camaraderie, une solidarité malgré la concurrence de tous les jours »*, avoue Bill Gates dans un de ses rares moments d'émotion. D'ailleurs, en dépit des craintes initiales *(« la micro-informatique n'a pas la cote »*, remarque Michele Preston), l'introduction en Bourse parachève l'intégration de cette entreprise parmi les grands.

Mais, comme le réalise le père de Sidekick, les enjeux ne se cantonnent pas aux dividendes d'une bonne réputation. L'entreprise de Scotts Valley doit surmonter quelques écueils. D'une part, avec un ratio d'endettement élevé par rapport à la profession et des marges d'exploitation inférieures à celles des leaders (74 % contre 79 % pour Microsoft et 80 % pour Lotus), une amélioration de la structure financière de l'entreprise devra précéder tout progrès substantiel du cours de l'action. De plus, Philippe Kahn a fait l'impasse sur plusieurs plates-formes (Sun, Apple, Next) au motif que *« les bases installées trop faibles ne justifient pas l'investissement requis »*. *« Il faut savoir s'abstenir quand on ne peut tout faire »*, *conclut-il*.

Deux problèmes de taille demeurent sans réponse. D'une part, pour atteindre 500 millions de dollars de chiffre d'affaires, Borland doit conquérir une première place sur l'un des segments majeurs. L'entreprise de Scotts Valley ne peut se contenter d'une place de brillant second sur le marché des bases de données si elle entend menacer Ashton-Tate. *« Le marché des bases de données est à prendre »*, annonce Preston. Richard Shaffer, le gourou le plus écouté de la profession prévient : *« Paradox peut détrôner DBase, auquel cas nous assisterions à une nouvelle donne. »* Par ailleurs, Philippe Kahn *saura-t-il renforcer* les structures de management de Borland ?

Avec 120 millions de dollars de chiffre d'affaires prévu pour l'année fiscale 1990, le Français de trente-huit ans a démontré une capacité à éviter les coups de grain bien qu'il navigue désormais en haute mer. Les cent mille copies de Quattro Pro écoulées depuis décembre confirment la combativité de Borland et la vitalité de ce millionnaire que la fortune n'a pas corrompu. Esseulé dans son coin de Far West, dans une ville qui vit de ses disquettes, c'est à son tour de faire trembler ses concurrents. Citizen Kahn, en quelque sorte.

A. S. V.





• SIX NATIONS DE L'EST A LA ...

N° 431 - 37e année

LE MONDE diplomatique

32 pages - 17 F

Publication mensuelle – 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Comprendre ce qui se passe en URSS

Par JOHN KENNETH GALBRAITH

(Page 9.)

PARTI DISLOQUÉ, GUERRE AU CAUCASE

L'heure de tous les dangers pour M. Gorbatchev

Pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir, en avril 1985, M. Mikhaïl Gorbatchev a dû faire tirer sur des manifestants à Bakou et a engagé l'armée pour mettre fin aux massacres interethniques dans le Caucase. Une première étape de la perestroïka s'achève ainsi, tragiquement. L'objectif de réveiller la société soviétique a été atteint. Au point que, désormais, les tensions montent de partout tandis que s'aggravent les pénuries, que s'affirment les séparatismes et que le parti lui-même se fracture. M. Gorbatchev sera-t-il l'homme de la nouvelle étape qui commence dans le bruit, le désordre et la fureur ? Nulle autre personnalité, en Union soviétique, ne semble disposer de ses atouts, ni posséder son génie politique.

Par BERNARD FRÉDÉRICK

Voyage aux pays du capitalisme « réel »

FÉVRIER 1990

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE

DOCUMENT

Ce que veut le Front populaire d'Azerbaïdjan.

YOUGOSLAVIE

Un pays menacé d'éclatement, par *Juan Fernandez Elorriaga.*

NICARAGUA

L'élection présidentielle, épreuve de vérité pour les sandinistes, par *Stéphane Rillaerts.*

JUSTICE

La France malade de ses magistrats, par *Gilles Perrault.*

VILLES

Djakarta, à toute vitesse... Vers où ? par *Jacques Decornoy.*

PRESSE

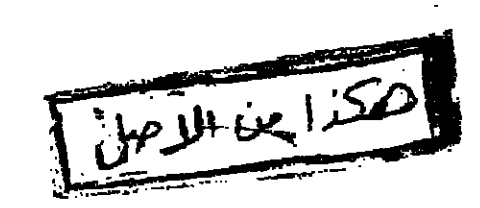
Comment l'Etat favorise, en France, la concentration des moyens d'information, par *Claude Julien.*

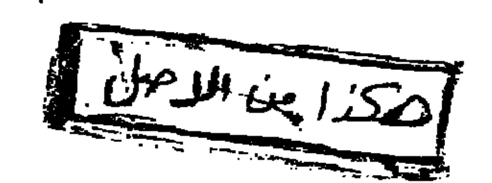
CULTURE

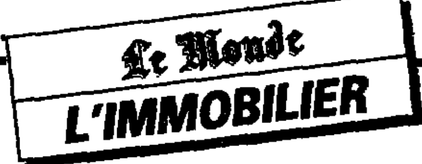
La Biennale de La Havane et le métissage culturel, par *Pierre Gaudibert.*

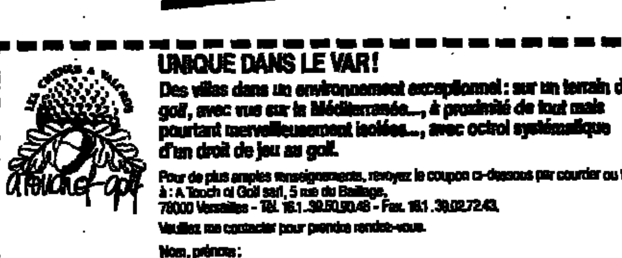


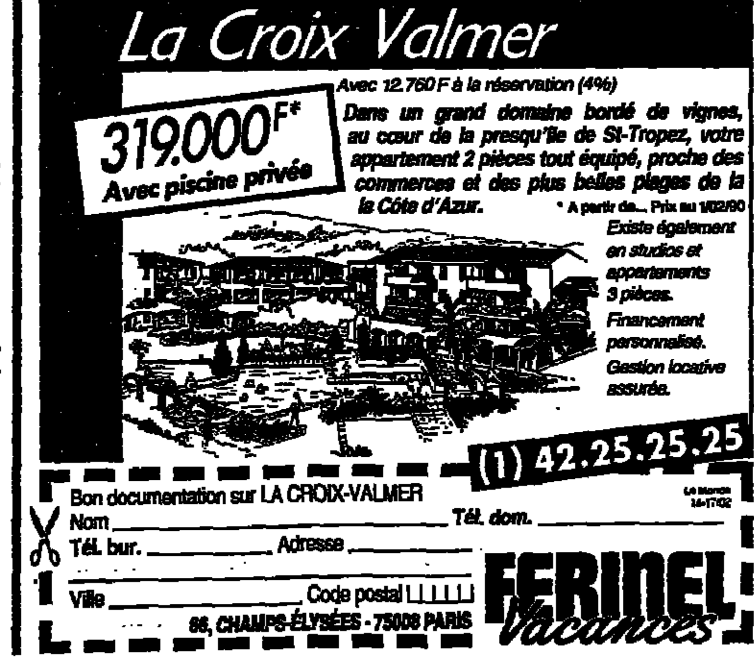
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX











AFFAIRES

« Il n'a pas neigé sur nos chalutiers... »

Comme les stations de sports d'hiver, la grande pêche industrielle traverse une phase critique. A Boulogne, Lorient et ailleurs

LILLE

de notre correspondant

« IL n'a pas neigé sur nos chalutiers depuis plus de dix-huit mois. » M. Jean-Marc Le Garrec, président du Syndicat des armateurs, a trouvé la formule pour dire le marasme de la pêche hauturière à Boulogne-sur-Mer. A deux pas de son bureau, l'immense gare de marée (5 000 mètres carrés) vibre dans la ronde des camions et des semi-remorques réfrigérés. Pas bien loin, les vagues furieuses cognent la digue Carnot et jaillissent haut dans le ciel. Le climat n'est pas bon. Du point de vue du pêcheur, de celui qui, sur de lourdes unités – de 38 à 55 mètres, – va jeter le chalut dans les zones communautaires jusqu'au nord de l'Ecosse et au-delà, la crise est grave et n'a pas de précédent.

Qu'on en juge : d'août 1988 à août 1989, la baisse de la production a été de l'ordre de 20 %. Et la situation ne s'améliore guère depuis, loin de là. Si bien que les résultats bruts d'exploitation, qui étaient, en moyenne, de l'ordre de 1 million de francs par navire en 1986-1987, sont maintenant négatifs. A Boulogne, le compte moyen des dix-sept chalutiers pour les dix premiers mois de 1989 donne un résultat brut d'exploitation de – 0,9 million de francs ! Et certains comptoirs sont au bord de la faillite.

Cette régression qui menace la population côtière dans des zones déjà fortement touchées par le chômage n'est pas simple à analyser. La comparaison avec les stations de ski trouve vite ses limites. Neigerait-il demain et pour longtemps que tout ne serait pas pour autant réglé.

Des outils inadaptés

Il est néanmoins des phénomènes climatiques que l'on perçoit nettement et que l'on explique mal. Le réchauffement des eaux (de 2 à 3 degrés, dit-on) ces dernières années provoque une réduction des captures. Il n'est pas rare aujourd'hui qu'un chalutier d'une capacité de 200 tonnes regagne le port avec quelques dizaines de tonnes de poisson seulement. Ces phénomènes sont-ils passagers ? Qui pourrait le dire ? Les pêcheurs, en tout cas, ont tendance à croire que cette situation ne s'éternisera pas et que la mer du Nord retrouvera ses froides vertus.

L'« Europe bleue », avec ses quotas sans cesse rognés et la répartition stricte des zones, impose une rigueur qui pèse parfois très lourdement quand d'autres pays voisins, comme le Danemark par exemple, peuvent pratiquer une stratégie plus souple. La pêche hauturière française, boulonnaise singulièrement et aussi lorientaise, utilise des chalutiers performants dans certaines conditions sur des lieux éloignés et difficiles où les captures (beaucoup de lieus noirs) sont de faible valeur marchande. Ces bateaux industriels sont de toute évidence surdimensionnés pour évoluer dans les zones plus proches des côtes, qui sont exploitées déjà par les unités semi-industrielles et artisanales. Il y a donc aussi un problème d'adaptation de ces outils de production flottants.

Autre sujet d'inquiétude : le carburant, dont le prix élevé a été et demeure un souci permanent (33 % d'augmentation en 1989), et aussi le vieillissement d'une flotte dont la plupart des unités sont entrées en service il y a un peu plus de dix ans.

Les armateurs tirent la sonnette d'alarme, car ce qui est en cause ce n'est pas seulement la flottille, mais une industrie annexe importante née du traitement des produits de la mer. Autrefois, on débarquait à Boulogne quelque 150 000 à 200 000 tonnes de poisson par an. Aujourd'hui, les apports ne sont que de 80 000 tonnes environ, et pourtant 300 entreprises travaillent sur la zone industrielle environ 250 000 tonnes de produits de la mer chaque année. La différence est énorme et suppose des importations, des pays nordiques notamment. Mais c'est ici qu'on transforme, qu'on prépare, qu'on commercialise. C'est ici que l'on cumule la valeur ajoutée. Or Boulogne n'aurait jamais été cette grande plate-forme du froid fondée sur les produits frais et les surgelés si le port n'avait été, et depuis toujours, un grand producteur de poisson. On pourrait, sur des situations diverses, tenir des raisonnements similaires aussi bien pour Lorient, Dieppe ou Fécamp.

Si bien que M. Le Garrec et ses collègues posent la question : *« Quelle est la politique de la pêche hauturière du gouvernement français ? »* Et ils ajoutent : *« La France aura-t-elle encore, dans cinq ou six ans, la capacité d'honorer toutes ses créances sur la mer communautaire ? On ne peut pas envisager que tout le poisson aujourd'hui capturé par les chalutiers soit remplacé par de l'importation... »*

Un grand secteur agro-alimentaire

Alors, que demandent les armateurs et les responsables des ports ? Une aide pécuniaire, évidemment. Pas uniquement au coup par coup, pour le rééquilibrage d'un compte d'exploitation ou encore le lancement d'une unité nouvelle et mieux adaptée, encore que cela ne soit pas négligeable ; mais aussi une aide à la recherche, à la découverte de nouveaux « gisements » de poisson, à l'expérimentation sur des grands fonds plus éloignés. C'est, en quelque sorte, d'un inévitable redéploiement qu'il est question. Des tentatives ont déjà été faites en accord d'ailleurs avec le ministère de la mer, à proximité des côtes marocaines, et on parle de plus en plus des mers d'Amérique du Sud, où les Espagnols, naturellement, sont déjà très agissants. Il faudra alors des bateaux surgélateurs d'une autre catégorie. Ces expériences qui vont sans doute coûter cher sont nécessaires et il est grand temps de les multiplier.

Il n'y a pas de solution franco-française : 90 % des décisions sont prises à Bruxelles. Le dossier est international, complexe, et les choix, y compris climatiques, évoluent sans cesse. Raison de plus pour poursuivre une action concertée qui englobera toutes les catégories de pêche. Les armateurs se sont adressés à MM. Michel Delebarre et Jacques Mellick. Un premier contact informel a été pris avec le ministre de la mer. D'autres rendez-vous sont attendus pour préciser les actions possibles, qui, de toute façon, sont urgentes. Cela concerne la pêche, bien sûr, mais aussi un vaste secteur agro-alimentaire où la France garde des atouts qui se fragiliseraient vite si la crise actuelle perdurait.

GEORGES SUEUR

Turbulence parmi les étoiles du logiciel

Suite de la page 35

Un nouveau standard... c'est là que le bât blesse et que se justifie la colère de Jim Manzi. Les éditeurs de logiciels fondent toutes leurs stratégies sur le succès du système d'exploitation et assument les frais de développement dont l'amortissement se trouve rééchelonné en cas de retard. *« Nous avons dû réaligner notre stratégie et mettre l'accent sur Windows »*, constate Philippe Kahn de Borland. Jim Manzi accuse Microsoft de chercher à asphyxier ses concurrents en jonglant avec les standards et en remettant au lendemain la promotion de OS/2 pour lequel Lotus a préparé une version qui sera introduite dans trois mois (Lotus 1-2-3 G). *« Lotus a parié contre Windows, mal lui en a pris »*, rétorque Bill Gates. Jim Manzi avoue à demi-mots, justifiant son abstention : *« Windows 2 était un outil développement atroce. Nous reverrons nos options pour la dernière version (3.0) »*.

Pour l'entreprise de Seattle, la gestion de l'obsolescence de ses systèmes d'exploitation s'avère un jeu à somme nulle. *« Pour nous, c'est Microsoft contre Microsoft »*, dit Bill Gates, souverain. Windows, qui a décollé en 1989 (2 millions de copies vendues d'après les chiffres de Salomon Brothers), va satisfaire les besoins des utilisateurs de machines disposant de moins de 2 mégabites de mémoire. MS-DOS continuera de rapporter 12 millions de licences en 1990 et OS2 se vendra à 800 000 exemplaires, selon les prévisions de Michelle Preston. *« Tous les chemins mènent au compte en banque de Microsoft »*, conclut Fred Thorlin de Dataquest. A chaque génération de standards, de nouveaux acteurs émergent, certains passent à la trappe, et les autres se consolident. Dans la structure actuelle, *« Il n'y aura plus de substitution d'un système d'exploitation à un autre »*, analyse Philippe Kahn, mais plutôt, comme l'assure Richard Shaffer, *« coexistence entre plusieurs normes (OS/2, MS-DOS, Unix, Windows, Macintosh) dans un univers plus complexe (portables, stations de travail, ordinateurs de bureau »*. Bill Gates, le milliardaire du logiciel micro-informatique, *« craint les nouveaux acteurs, ceux qui inventent car ils n'ont rien à perdre »*.

Il est vrai que, pour les autres, il en fait son affaire. A l'exception de Borland, auquel il voue un respect sans complaisance, on ne voit pas qui saurait lui résister. Seule l'entreprise de Philippe Kahn s'est vraiment renforcée au cours de la dernière année. Ashton-Tate, qui a fondé sa croissance sur un seul logiciel (DBase), disparaît peu à peu, enfoui dans les pertes d'exploitation. Quant à Lotus, malgré des augures favorables des analystes, comment ne pas craindre pour la firme de Jim Manzi, dotée d'un produit dont la longévité et la vigueur ne pourront se maintenir éternellement ? Bill Gates serait alors prêt à porter l'assaut final.

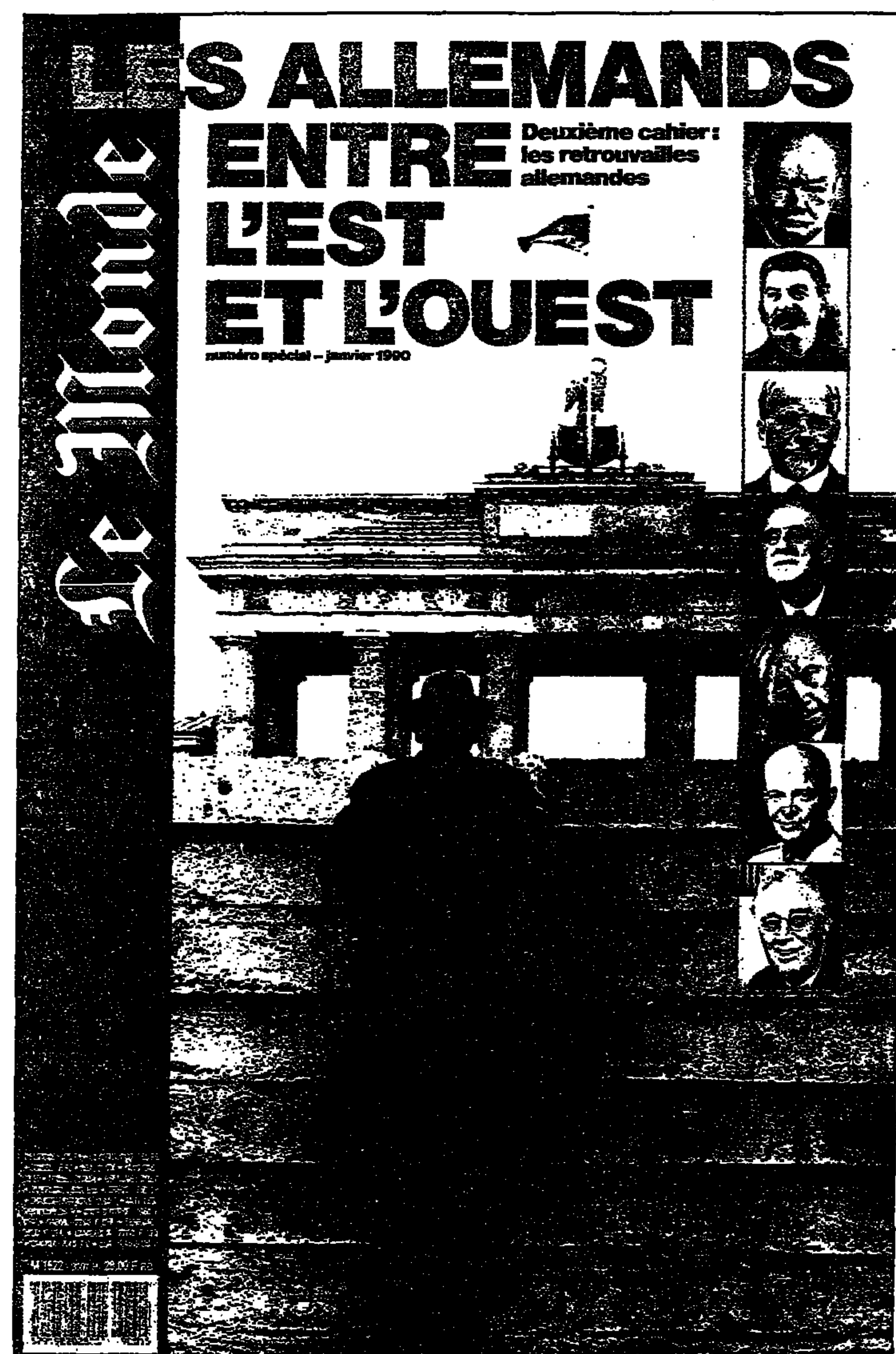
L'homme qui règne sur la micro-informatique, à trente-quatre ans, a bien assimilé le fameux précepte de Machiavel : *« Le Prince doit, s'il le peut, ne pas s'écarter du Bien, et savoir prendre le parti du Mal, quand la nécessité l'exige. »*

ALEX-SERGE VIEUX
(Correspondance de San Franscisco)

Le Monde

NUMERO HORS SERIE

SPECIAL ALLEMAGNE



DANS ce numéro hors série, *le Monde* retrace l'histoire récente de l'Allemagne, de la fin de la seconde guerre mondiale à la chute du mur de Berlin.

A travers une sélection d'articles publiés dans ses colonnes depuis 1945, *le Monde* décrit le processus de démembrement de l'Allemagne nazie, la naissance de deux nations distinctes, les conflits entre Russes et Alliés ; il explique les raisons du réarmement allemand et analyse les développements de l'Ostpolitik du chancelier Willy Brandt.

A L'HEURE où l'Allemagne de l'Est renoue avec la démocratie, *le Monde* consacre un cahier spécial de 12 pages aux « retrouvailles allemandes ». Avec les témoignages et les reportages de ses envoyés spéciaux.

« LES Allemands entre l'Est et l'Ouest », un numéro hors série du *Monde* pour comprendre quarante ans de division entre les deux Allemagnes et les enjeux des bouleversements en cours.

28 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE : *LES ALLEMANDS ENTRE L'EST ET L'OUEST*

NOM : ____________ PRÉNOM : ____________

ADRESSE : ____________

CODE POSTAL : ____________ LOCALITÉ : ____________

PAYS : ____________

FRANCE (métropole uniquement) Nombre d'ex. : ______ X 33 F (port inclus) = ______ F.

DOM-TOM et ÉTRANGER Nombre d'ex. : ______ X 38 F (port inclus) = ______ F.

Bulletin à retourner : *LE MONDE*, service vente au numéro, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, France

ÉCONOMIE

Le nouveau régime de la prévoyance complémentaire

La fin d'une grande ambition

par Jean-Jacques Dupeyroux

Une très importante loi du 31 décembre 1989 vient de modifier profondément le droit de la « prévoyance complémentaire ». Entendre par là l'ensemble des efforts volontaires, collectifs ou individuels, dont le propos est de compléter la couverture assurée par les régimes légaux de sécurité sociale pour les quatre risques suivants : maladie, maternité, invalidité, décès. A ceux-ci l'article premier de la loi en question a curieusement joint le chômage.

Le système légal de sécurité sociale mis en place après la dernière guerre mondiale comportait de graves insuffisances et de graves lacunes. Comme le liquide qui se répand dans les creux d'une surface, les partenaires sociaux se sont employés à pallier ces défaillances. Ainsi, les insuffisances criantes de l'assurance-vieillesse du régime général ont suscité l'institution, par des accords collectifs interprofessionnels, de régimes complémentaires de retraite à l'intention des cadres dès 1947 ; et, plus tard, à l'intention des autres salariés. Par ailleurs, le régime général ne comportait pas d'assurance-chômage : les partenaires sociaux, toujours par accord interprofessionnel, comblent eux-mêmes cette lacune en 1958. La protection sociale, elle aussi, a horreur du vide...

A géométrie variable

Ce processus est loin d'être achevé. Notre sécurité sociale légale n'assure qu'une protection dérisoire au cas d'invalidité, et quasi inexistante au cas de décès si ce décès n'a pas une cause professionnelle : autant d'espaces encore largement ouverts à la prévoyance complémentaire, à laquelle ont également recours ceux qui souhaitent bénéficier d'une couverture plus complète au cas de maladie.

D'année en année, l'importance de cette prévoyance complémentaire va donc croissant : en 1989, beaucoup plus de 100 milliards de francs ont été collectés à ce titre par les mutuelles, les compagnies d'assurances et ces institutions à gestion paritaire – employeurs/salariés – que l'on continue, dans le jargon habituel, de dénommer les « L.4 », par référence à un ancien article du code de la Sécurité sociale.

1. – Cette prévoyance complémentaire coûte horriblement cher. Quelques éléments de comparaison : les charges de gestion du régime général sont d'environ 6,5 % pour la branche maladie ; 3,6 % pour la branche vieillesse ; 2 % pour la branche prestations familiales. Pour le régime de retraite complémentaire des cadres et pour les régimes de retraite regroupés par l'ARRCO, ces chiffres sont respectivement de l'ordre de 5 et de 6 %. Pour l'assurance-chômage : 3,5 %. Or en 1986, compagnies d'assurances, mutuelles et « L.4 » ont perçu, au titre de la prévoyance complémentaire, 87,5 milliards de francs de primes et cotisations, dont 68,5 seulement sont revenus aux intéressés sous forme de prestations. Différence : 19 milliards, soit 24 % des rentrées ; 27 % dans le cas des seules compagnies d'assurances.

Sans doute, nous dira-t-on, faut-il comparer ce qui est comparable : le coût de gestion d'une protection sociale dispersée, collective ou individuelle, à géométrie variable selon les vœux de chaque groupe ou de chaque individu, est forcément très supérieur au coût de gestion, infime, des systèmes obligatoires généralisés à des pans entiers de la population. C'est vrai ; mais c'est tout le problème. De bons esprits, généralement sollicités par les compagnies d'assurances, nous ressassent périodiquement qu'il faudrait supprimer la sécurité sociale et laisser chacun s'assurer où et comme bon lui semble... Indépendamment du fait que très nombreux seraient, en ce cas, ceux qui resteraient hors de toute protection – aux Etats-Unis, 40 millions de personnes sont dépourvues de toute couverture médicale, ce qui constitue une véritable catastrophe nationale, – les autres devraient assumer le prix de cette liberté. Prix très élevé, on oublie parfois de nous le dire... Sans parler de toutes les complications et tous les aléas inhérents aux systèmes de couverture purement volontaires !

2. – La loi du 31 décembre s'est proposée de limiter ces aléas par l'effet d'une série d'exigences minutieuses visant notamment à assurer certaines garanties aux intéressés au cas de rupture du contrat. Ne pouvant entrer ici dans l'examen de ces incontestables progrès, nous nous en tiendrons à deux observations plus générales.

L'article premier de la loi est formel : les compagnies d'assurances, les mutuelles et les « L.4 » (1) sont seules habilitées à mettre en œuvre les opérations de couverture des risques maladie, maternité, invalidité, chômage. On supposera, en dépit de l'absolue généralité de cet article, que les régimes légaux de sécurité sociale ne sont pas eux-mêmes concernés. Mais cette généralité semble bien interdire aux entreprises d'assumer les garanties sociales correspondant aux risques énumérés par la nouvelle loi. Ainsi les employeurs, qui faisaient leur propre affaire des indemnités complémentaires destinées à garantir aux intéressés le maintien de leur salaire pendant des périodes de maladie ou de maternité, doivent désormais, semble-t-il, se faire couvrir par l'un des organismes dotés d'un monopole à cette fin par l'article premier de la loi. Et il en irait de même pour les indemnités conventionnelles de chômage partiel... On s'interroge sur les raisons et l'opportunité d'un tel chambardement.

En outre, le système antérieur s'organisait – plus ou moins harmonieusement – autour d'un principe général de démocratie sociale consacré après la Libération : en un mot, le « social » devait être l'affaire des intéressés eux-mêmes ou de leurs représentants.

Le transfert des œuvres sociales des entreprises aux comités d'entreprise est l'une des expressions les plus marquantes de ce principe général. En ce qui concerne les régimes complémentaires de retraite ou de prévoyance, régis depuis 1946 par des bouts de texte très fragmentaires et très obscurs, ce principe s'était traduit par une double exigence : d'un côté, la création ou la modification de tels régimes supposait soit un accord collectif, soit un référendum positif ; et, d'un autre côté, la gestion elle-même des régimes ainsi créés devait être confiée à une « L. 4 », institution paritaire, ou à une mutuelle. Participation des intéressés, donc, à tous les niveaux : création, modification, gestion.

Ce principe de démocratie sociale se trouve aujourd'hui sérieusement bousculé ! Sans doute, pour la création ou la modification d'un régime complémentaire de retraite ou de prévoyance, le nouvel article L.731-1 du code de la Sécurité sociale n'envisage-t-elle que les deux voies classiques : l'accord collectif ou le référendum. Mais l'article 2 de la loi du 31 décembre, non codifié..., admet pour la prévoyance proprement dite, une troisième possibilité : la décision unilatérale de l'employeur... ainsi autorisé, en pratique, à contracter directement avec une compagnie d'assurances, de son propre chef. Sans doute, en ce cas, la nouvelle loi précise que les salariés concernés ne pourront être contraints de cotiser contre leur gré (2).

Sans doute aussi la démarche de l'employeur qui évite de passer par l'accord collectif ou par le référendum – comme s'il redoutait de ne pas obtenir l'aval des intéressés – fait-elle l'objet de dispositions moins favorables. Notamment au plan fiscal. Il n'en reste pas moins que la population concernée préférerait peut-être un autre type de couverture que celle choisie par l'employeur ; ou plus simplement une augmentation des salaires ! L'employeur est censé mieux savoir que ses salariés ce qui leur convient : c'est exactement contre ce paternalisme que s'inscrivait le principe de démocratie sociale.

Ce principe est contrarié de façon encore plus radicale au niveau, cette fois, de la gestion de la prévoyance complémentaire, puisque, nous l'avons vu, les compagnies d'assurances sont désormais placées sur le même plan que les « L. 4 » et les mutuelles. Il est vrai qu'il y a belle lurette que ces compagnies avaient envahi en force le terrain de la prévoyance complémentaire ! En mettant fin au monopole, devenu tout à fait théorique, des « L. 4 » et des mutuelles, le législateur de 1989 a mis le droit en conformité avec les faits. Soit ! Tout de même, l'une des applications les plus intéressantes du principe de démocratie sociale que l'on avait voulu consacrer en 1945-1946 se trouve ainsi rayée de la carte. Dommage ! Ce n'était point là ambition médiocre.

(1) Et leur équivalent dans le code rural.

(2) En dépit d'une très fâcheuse obscurité des nouveaux textes, on peut penser que le licenciement des récalcitrants serait dépourvu de cause réelle et sérieuse.

MARCHÉS FINANCIERS

La réunion du conseil de l'Institut d'émission de la RFA à Francfort

La Buba prête à tout ?

De quel prix la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) va-t-elle faire payer à son gouvernement, et aux pays voisins, la France en premier lieu, la fusion entre les systèmes monétaires de la RFA et de la RDA ? Les décisions du conseil de la « Buba », qui se réunit jeudi 15 février à Francfort, donneront une première indication.

La Bundesbank, par la voix de son président, M. Karl Otto Poehl, n'a pas voulu, en fait n'a pas pu, s'opposer au principe de ladite fusion, en dépit de toutes ses réticences : l'enjeu politique est trop élevé et le vent de l'Histoire trop puissant. Mais il lui faut prendre la mesure de toutes ses conséquences, et elles risquent d'être importantes.

A la fin de l'année dernière, la Banque centrale allemande, dans son rapport mensuel, notait qu'en RFA les limites de la croissance non inflationniste n'étaient plus très éloignées, avec un taux de croissance annuel de 4 % prévu pour 1990, le plus élevé depuis dix ans. Elle relevait que la demande de logements se développe fortement, essentiellement en raison de l'afflux des réfugiés, et que le bâtiment aurait, probablement, beaucoup de difficultés pour y faire face. En même temps, les dépenses de consommation des particuliers pourraient progresser à un rythme accéléré, sous l'effet des allégements fiscaux en vigueur depuis le 1er janvier 1990 et des augmentations de revenus plus ou moins sensibles qui résulteraient des négociations salariales en cours. Contrairement à ce qu'on avait pu observer en 1989, où l'utilisation des biens sur le marché intérieur s'était accrue à un rythme beaucoup moins rapide que la production globale, la demande interne en RFA devrait se développer dans des proportions relativement fortes en 1990.

Une conjonction redoutable

Certes, la Bundesbank peut espérer qu'en contrepartie le boom des exportations, principal support de l'activité en 1989 se calmera, avec une diminution de l'excédent commercial (l'équivalent de 458 milliards de francs l'an dernier). Mais elle note qu'au deuxième semestre 1989, rien ne laissait prévoir une telle diminution, bien au contraire, le volume des commandes passées à l'industrie allemande par les non-résidents et les anticipations des chefs d'entreprise ne laissant pas entrevoir la fin du boom enregistré. Une pénurie grandissante de main-d'œuvre qualifiée se manifestant, en dépit de l'afflux des réfugiés, dont il faut assurer la formation ou le recyclage, la Banque centrale de RFA s'apprêtait, au seuil de l'année 1990, à « *redoubler de vigilance* » dans la conduite de la politique de stabilité qu'elle mène depuis plus d'un an, et qui lui a permis de faire rentrer dans son lit la progression de la masse monétaire, après ses débordements antérieurs. Une telle politique l'a amenée, on le sait, à relever quatre fois en 1989 son taux directeur, porté de 5,5 % à 8 %.

Or l'union monétaire entre les deux Etats allemands serait susceptible de bouleverser ce fragile équilibre et de provoquer une flambée inflationniste en RFA, selon le rapport confidentiel de M. Henning Christophersen, commissaire européen chargé des affaires économiques et financières (*le Monde* daté 11-12 février). Suivant les scénarios, et les termes de l'échange entre les deux marks, la masse monétaire ouest-allemande pourrait augmenter de 16 % (contre les 5 % officiellement prévus en 1990), et le déficit budgétaire s'élever de 1,5 % à 2 %, atteignant 6 % du PNB. De telles perspectives ont déjà été prises en compte par le marché financier ouest-allemand, où les opérateurs, redoutant la ponction que provoqueraient les besoins supplémentaires d'emprunts fédéraux, viennent de faire monter massivement les taux de rendement de ces emprunts, portés à près de 8,50 % contre 6,50 % il y a un an, avec une très forte accélération ces jours derniers.

C'est dire que la Bundesbank voit se profiler à l'horizon la conjonction redoutable d'une activité domestique proche de la surchauffe et d'une bouffée massive de nouvelles liquidités, créées par l'échange des billets, face à une offre par essence limitée, en dépit d'un niveau d'investissements très élevé. Quand on connaît la composition de son conseil d'administration, de dix-huit personnes, où les onze représentants des länder (provinces) détiennent la majorité, face à sept dirigeants de la Banque, on peut être sûr de ses réactions. Les représentants des länder, émanation de l'Allemagne profonde, ont une horreur sacrée de tout ce qui peut, de près ou de loin, évoquer l'inflation, mal suprême qui ronge la monnaie, donc la substance du pays.

Dans ces conditions, il est pratiquement acquis que la Bundesbank n'hésitera pas une seconde à manier brutalement l'arme des taux d'intérêt pour sauvegarder le cœur de sa politique, à savoir la stabilité monétaire. A quoi servirait une fusion des deux marks si tout le système se mettait à dériver, véritable hantise des dirigeants de la Banque ? Ils estimeraient, alors, que leur devoir le plus sacré est de contrecarrer une telle dérive, même au prix de graves divergences avec le gouvernement. Mais on sait que, sur un tel sujet, la stabilité monétaire, l'Allemagne profonde se rangerait très probablement du côté de la Bundesbank, gardienne de cette stabilité.

A Paris, dans certains milieux officiels, on ne serait pas mécontent de voir le taux d'inflation atteindre au moins 4 % en RFA et le mark ouest-allemand s'affaiblir, au bénéfice du franc. Mais il est à craindre qu'un tel affaiblissement ne provoque une réaction vigoureuse à Francfort, où la Banque centrale serait déterminée à relever son taux directeur le plus fortement qu'il faudra, sans égards pour ses voisins. En ce cas, le mark, loin de s'affaiblir, se renforcerait aux dépens du franc.

A Paris, on redoute la contagion

Déjà la Bundesbank a donné un nouveau et léger coup de pouce au loyer de l'argent à court terme lors de ses prises en pension du mercredi 14 février 1990, dont le rendement s'étage de 7,95 % à 8,25 % : il était encore de 7,30 % au dernier trimestre 1989. Déjà, les marchés européens anticipent de nouveaux relèvements du taux directeur enregistré, fixé à 8 % depuis le 6 octobre, ce qui les rend nerveux. A Paris, on redoute la contagion, puisqu'un parallélisme ancien existe entre la France et la RFA en ce domaine, bien que l'écart sur les taux à long terme ait tendance à se réduire, passant de 3 % au début de 1988 à 1,4 % actuellement, au plus bas depuis longtemps.

Même si, comme certains l'espèrent, cet écart est susceptible de tomber à 0,75 %, ce qui limiterait l'impact des relèvements de taux à Francfort, la France risque d'être entraînée dans une spirale de hausse de rendements si la situation se dégradait outre-Rhin. L'élévation du coût du crédit concernerait véritablement toutes les entreprises, surtout les PME, notre pays se trouvant contraint paradoxalement et indûment de donner un nouveau coup de frein à son économie au moment où son rythme d'expansion risque de se ralentir. Ce serait le prix du maintien de la parité mark-franc : il faut qu'on le sache.

FRANÇOIS RENARD

A la Banque de France

M. Robert Raymond est nommé directeur général du crédit

Directeur général des études à la Banque de France depuis octobre 1982, M. Robert Raymond prendra, le 1er mai 1990, la succession de M. Jean Richon, directeur général du crédit, qui part en retraite. C'est une promotion pour M. Raymond, à la tête, bientôt, de la première direction de l'établissement. Réputé pour sa compétence, il préside le groupe d'experts des politiques monétaires du comité des gouverneurs des banques centrales de la CEE, et son nom avait été murmuré lors de la nomination d'un deuxième sous-gouverneur le mois dernier. M. Raymond est remplacé par M. André Icard, directeur général des marchés de capitaux depuis juin 1987, bien connu des opérateurs sur ces marchés, auquel succède M. Jean-Pierre Patat, directeur des études et statistiques monétaires.

Enfin, M. Didier Bruneel, adjoint au directeur des études, devient secrétaire général de la Banque de France, en remplacement de M. Denis Ferman, nommé sous-gouverneur le 26 janvier 1990. Ces nominations un peu inhabituelles ont pour objet d'assurer une plus grande mobilité dans l'état major de la Banque de France.

F.R.

NEW-YORK, 14 février ↑

Toujours irrégulier

La tendance a de nouveau été empreinte d'irrégularité mercredi à Wall Street. Finalement, une légère avance enregistrée dans l'après-midi a été presque reperdue. A la clôture, l'indice des industrielles s'est établi à 2 624,32, soit à 0,22 point au-dessus de son niveau précédent. Cette fois, cependant, le bilan de la journée a été positif. Sur 1 941 valeurs traitées, 741 ont monté, 683 ont baissé et 517 n'ont pas varié.

D'après les professionnels, le marché résiste stoïquement aux malheurs de Drexel, qui a demandé la protection du chapitre 11 de la loi sur les faillites. Ce qui importe le plus maintenant à la communauté financière est de savoir quelles perspectives d'avenir attendent le marché des « obligations pourries » *(junk bonds)* et, en cas de fiasco, quelles seront les répercussions sur toute l'économie du pays. L'activité a augmenté, et 138,53 millions de titres ont changé de mains, contre 118,39 millions la veille.

VALEURS	Cours du 13 fév.	Cours du 14 fév.
Alcoa	60 1/2	60 7/8
A.T.T.	39 7/8	40
Boeing	62 1/8	63 1/2
Chase Manhattan Bank	27	27 1/2
Du Pont de Nemours	38 1/4	38 1/2
Eastman Kodak	38 5/8	38 3/4
Exxon	47 1/4	46 7/8
Ford	44 1/8	44 3/4
General Electric	62 1/8	62 1/4
General Motors	43 1/2	43 1/8
Goodyear	35 7/8	34 7/8
I.B.M.	103 1/4	103 7/8
I.T.T.	52 5/8	52 7/8
Mobil Oil	61 1/2	61 1/2
Pfizer	67 5/8	68
Schlumberger	49 3/8	48 7/8
Texaco	59 1/8	58 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	134	131 5/8
Union Carbide	23	23 1/8
U.S.X.	36 1/8	35 1/8
Westinghouse	71 3/4	70 3/8
Xerox Corp.	53 1/2	51 3/4

PARIS, 14 février ↑

Timide reprise

Après trois séances consécutives de baisse durant lesquelles l'action CAC-40 s'est dépréciée de 3,1 %, la tendance s'inversait mercredi dans le sillage de Wall Street et du Kabuto cho à Tokyo. Dès l'ouverture, l'indice CAC-40 s'appréciait de 0,52 % et l'avance atteignait les 0,7 % en fin de matinée. Toutefois, en début d'après-midi, on assistait à une certaine érosion, les gains revenant à 0,03 % à 14 heures. La bonne tenue de Wall Street permettait au CAC-40 de terminer en hausse de 0,46 %. Les investisseurs français et étrangers restent en effet assez sombres sur l'avenir des marchés financiers, redoutant une hausse des taux en Allemagne qui se propagerait en Europe occidentale. La légère détente des taux au jour le jour en France, revenus à 10 3/8, 10 1/2 contre 10 9/16 la veille, n'a pas stimulé les intervenants, pas plus que les déclarations rassurantes de M. Pierre Bérégovoy au « Grand oral de Sciences Po » organisé par Espaces 89. Le ministre de l'économie et des finances a exclu « l'inflation et la dévaluation ». « Il faut une politique monétaire sérieuse et une politique budgétaire qui réduise les déficits », a-t-il ajouté.

Les opérateurs ont préféré rester prudent ne quittant pas des yeux l'évolution du marché obligataire ouest-allemand. Dans ce contexte, les principales hausses s'effectuaient dans un marché particulièrement atone où à peine plus de 200 titres étaient échangés pour les premières valeurs. Ainsi, UIF s'appréciait de 5 % avec à peine 225 pièces échangées, la SDR Pas-de-Calais gagnait 4 % avec 100 titres et Thomson 4 % avec à peine 50 actions traitées en début d'après-midi. Du côté des baisses, Perrier était toujours la valeur la plus attaquée, perdant plus de 7 % après l'annonce par divers pays européens, dont l'Allemagne et la Grande-Bretagne d'une suspension des ventes aux Etats-Unis. Les rumeurs concernant une enquête lancées par la COB sur le titre de la firme de Vergèze vendredi sur le marché des options étaient également au centre des discussions. Parmi les autres reculs notables figuraient Guyenne Gascogne et l'Oréal.

LONDRES, 14 février ↑

Poursuite de la hausse

Après avoir évolué irrégulièrement au cours de la séance, la Bourse londonienne a terminé en hausse, mercredi, au Stock Exchange, soutenue par le départ encourageant de Wall Street. L'indice Footsie des cent principales valeurs a gagné 5,1 points, à 2 298,3. Quelque 456,2 millions de titres ont été échangés, contre 337,4 millions la veille. La résurgence des craintes de récession, après l'annonce d'une baisse de la production industrielle britannique en décembre et la hausse à 15,4 % des taux de prêts hypothécaires offerts par la société Abbey National ont ralenti la progression des cours. Les compagnies régionales de l'eau, les bancaires, les brasseries, les alimentaires et les assurances ont gagné du terrain. Le transporteur aérien British Airways a grimpé après l'annonce d'une hausse surprise de 39 % de son bénéfice trimestriel. Une bonne demande japonaise a, d'autre part, encouragé British Steel (acier). En revanche, Eurotunnel a chuté dans l'attente d'une réorganisation de sa direction. British Aerospace, qui participe à la construction d'Airbus, s'est également replié après qu'un de ses avions se fut écrasé en Inde. Les fonds d'Etat ont terminé sur une note irrégulière.

TOKYO, 15 février ↑

L'avance s'accentue

Amorcé vingt-quatre heures auparavant, le mouvement de reprise s'est accéléré jeudi à Tokyo. Dès le matin, il avait trouvé son rythme (+ 0,9 %), pour le réduire légèrement dans l'après-midi. A la clôture, l'indice Nikkei enregistrait un gain de 0,85 % (316,10 points), à 37 471,99. Selon un analyste de DB Capital Markets Asia, le marché a manqué de vigueur. Il a cependant constaté avec satisfaction que l'activité s'était accrue avec 500 millions de titres échangés, contre 360 millions la veille. L'intérêt s'est concentré sur les valeurs des entreprises liées à la consommation et sur l'électronique. Les investisseurs ont paru soulagés que l'affaire Drexel n'ait pas eu réellement d'impact sur Wall Street. Les sondages d'opinion, qui font état d'un important pourcentage d'indécis (30 %), pour les élections du dimanche 18 février, et les craintes d'un relèvement du taux de l'escompte ont toutefois freiné les initiatives.

VALEURS	Cours du 14 fév.	Cours du 15 fév.
Akai	1 030	1 010
Bridgestone	1 650	1 650
Canon	1 780	1 810
Fuji Bank	3 430	3 450
Honda Motors	1 770	1 770
Matsushita Electric	2 210	2 280
Mitsubishi Heavy	1 080	1 080
Sony Corp.	8 170	8 400
Toyota Motors	2 440	2 520

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Bruxelles Lambert considère comme perdue sa participation dans Drexel.** – Le Groupe financier belge Bruxelles Lambert (GBL) s'apprête à considérer comme une perte exceptionnelle de 3,2 milliards de francs belges (516 millions de francs) sa participation de 20 % dans Drexel Burnham Lambert, qui a demandé, mardi 13 février, la protection de la loi américaine sur les faillites. Dans un communiqué publié le lendemain, GBL indique qu'il estime prudent de prévoir cet amortissement intégral, compte tenu de l'impossibilité d'évaluer Drexel dans les circonstances actuelles. Cet amortissement ramènera le résultat consolidé de GBL à 4,2 milliards de francs belges pour l'exercice 1989, alors qu'il aurait pu dépasser les 7,5 milliards (contre 5,8 milliards pour l'exercice précédent).

□ **Bouygues réalise sa première opération de promotion immobilière en Espagne.** – Le groupe Bouygues vient de réaliser sa première opération en tant que promoteur immobilier en Espagne. Cette opération concerne un immeuble de bureaux de 35 000 mètres carrés dans le quartier de Ciudad de Lineal, près de l'aéroport de la capitale espagnole. Pour mener à bien ce premier investissement immobilier, Bouygues vient de créer une nouvelle société, Stim Espana, filiale de Stim.

□ **Natwest va indemniser les souscripteurs de Blue Arrow.** – Natwest Investment Bank (NWIB), filiale de la banque National Westminster, qui vient de vendre les parts de la société de services Blue Arrow qu'elle détenait à la suite d'une augmentation de capital infructueuse à l'automne 1987 (*le Monde* du jeudi 15 février), va indemniser les personnes qui avaient acheté des titres Blue Arrow à cette époque : Natwest et la maison de courtage UBS-Phillips and Drew sont accusées d'avoir soutenu les cours. Sans admettre ni responsabilité ni obligation, NWIB va verser 30 pence par action à ceux qui en ont acquis, entre le 29 septembre et le 16 octobre inclus, un peu moins (en raison de la baisse des cours) à ceux qui ont acheté entre le 19 et le 26 octobre. S'y ajouteront des intérêts calculés à partir des taux de base bancaires de la Natwest depuis cette date.

□ **Procès Guinness : nouvelle procédure de sélection des jurés.** – Le procès de l'affaire Guinness, le plus grand scandale de l'histoire financière britannique (*le Monde* du 14 février), va devoir recommencer de zéro après le désistement de plusieurs jurés, a annoncé le juge Sir Denis Henry. Le juge a décidé de renvoyer l'ensemble du jury et de « *recommencer toute la procédure de sélection* » après le désistement de deux jurés mercredi 14 février, qui survenait après deux autres défections la veille.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	449	Le gd livre du mois	....	....
Asystel	....	108 50	Loca Investissement	....	297 80
B.A.C.	....	212	Locamic	....	148
B. Demachy & Assoc.	....	575	Matra Communication	....	209 50
Banque Tarneaud	191	191	Metallurg. Minière	....	230
B.I.C.M.	....	850	Molex	213	213
Boiron	....	401	Navale-Delmas	....	1250
Boisset (Lyon)	....	255	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2520	Om. Gest.Fin.	....	555
Calberson	....	760	Pinault	....	460
Cardif	....	787	Presbourg (C In & Fin)	....	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	885	Présence Assurance	....	531
C.D.M.E.	....	1820	Publicat. Filipacchi	....	715
C. Equip. Elect.	....	....	Razel	....	803
C.E.G.E.P.	....	280	Rémy & Associés	....	390
Ciments d'Origny	....	700	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	320
C.N.I.M.	....	730	St-Honoré Matignon	....	245
Codetour	....	285	S.C.G.P.M.	....	....
Conforama	....	1100	Segin	....	330
Creeks	....	390	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 80
Dafsa	....	182	S.E.P.	....	431 20
Dauphin	....	564	Serbo	....	534
Devanlay	....	1081	S.M.T.Goupil	....	319 90
Deville	....	490	Sodiclorg	....	....
Dolisos	....	200	Sopra	....	269
Editions Belfond	....	185	Thermador Hold. (Lyon)	....	293
Elysées Investissem.	....	15 15	TF 1	....	313
Finacor	....	215	Unilog	....	188
Gerondor	....	800	Union Financ. de Fr.	....	508
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	352	Viel et Cie	....	180
Gravograph	....	219	Yves Saint-Laurent	....	1050
Guintoli	....	900			
I.C.C.	....	286			
Idia	....	311			
Idianova	....	145			
IN2	....	301			
Int. Metal Service	....	1080			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 14 février 1990

Nombre de contrats : 19 143.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	600	7	17	–	–
CGE	560	12,50	30	25	–
Elf-Aquitaine	520	78	80	3	–
Eurotunnel SA-PLC	60	3,50	8	6,29	7
Euro-Dysneyland SC	110	1,60	5	10,10	–
Havas	1 600	9	–	–	–
Lafarge-Coppée	350	6	15,50	26	–
Michelin	140	–	8	–	13,50
Midi	1 400	15	46	140	140
Paribas	640	23,50	43	28	–
Pernod-Ricard	–	–	–	–	–
Peugeot SA	720	32,50	58	28	38
Rhône-Poulenc CI	400	–	26	13	–
Saint-Gobain	560	13	35	28	40
Source Perrier	1 500	47	80	90	140
Société générale	560	13,80	28	–	–
Suez Financière	440	13	28	20	23
Thomson-CSF	140	6,50	12	6,60	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 février 1990
Nombre de contrats : 77 537.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	99,92	100,20	100,64
Précédent	99,90	100,16	100,40

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
100	0,41	1,53	0,51	1,31

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7125 F ↑

Dans l'attente des indicateurs économiques américains à paraître vendredi, le dollar s'est raffermi sur un marché inquiet. Le deutschemark est resté relativement stable à 3,4020 F, contre 3,4024 F au fixing de mercredi. Les bouleversements monétaires outre-Rhin ne se traduisent pas par une pression trop vive sur le deutschemark.

FRANCFORT	14 fév.	15 fév.
Dollar (en DM)	1,6750-40	1,6800
TOKYO	14 fév.	15 fév.
Dollar (en yens)	144,35	144,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 fév.) ... 10 7/16-10 9/16 %
New-York (14 fév.) .. 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	13 fév.	14 fév.
Valeurs françaises	92	92,1
Valeurs étrangères	98	96,8
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	509,5	507,32
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 845,43	1 853,99

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 624,10	2 624,32

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 818,1	1 822,4
Mines d'or	328,8	288,3
Fonds d'Etat	81,11	81,38

TOKYO

	14 fév.	15 fév.
Nikkei Dow Jones	37 155,89	37 471,99
Indice général	2 723,30	2 742,21

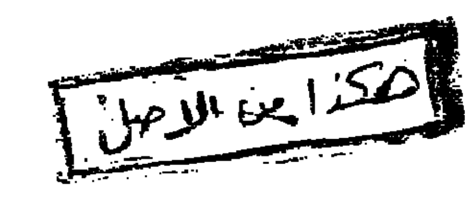
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

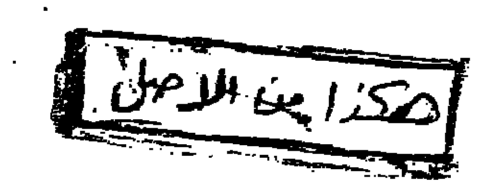
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,7130	5,7180	+ 100	+ 115	+ 235	+ 255	+ 760	+ 825
$ can.	4,7529	4,7610	– 83	– 55	– 159	– 124	– 322	– 236
Yen (100)	3,9531	3,9579	+ 108	+ 132	+ 251	+ 284	+ 721	+ 789
DM	3,3972	3,4015	+ 53	+ 72	+ 130	+ 152	+ 354	+ 413
Florin	3,0156	3,0198	+ 34	+ 48	+ 83	+ 101	+ 273	+ 320
FB (100)	16,2440	16,2674	– 16	+ 86	+ 33	+ 170	+ 264	+ 766
FS	3,7985	3,8044	+ 31	+ 49	+ 78	+ 101	+ 241	+ 309
L (1 000)	4,5722	4,5799	– 97	– 64	– 158	– 125	– 425	– 340
£	9,6435	9,6577	– 346	– 262	– 682	– 592	– 1774	– 1582

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/6	8 1/4	8 3/8
DM	7 11/16	7 15/16	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 3/4	8 7/8
Florin	8 3/4	9	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	9 1/8	9 1/4
F.B. (100)	9 7/8	10 1/4	10 3/8	10 11/16	10 7/16	10 3/4	10 5/8	10 15/16
F.S.	8 1/4	8 3/4	9 3/16	9 5/16	9 3/8	9 1/2	9 9/16	9 11/16
L (1 000)	11 3/4	12 3/4	12 7/8	13 1/4	12 7/8	13 1/4	12 7/8	13 1/4
£	14 11/16	14 15/16	14 15/16	15 1/16	15 1/16	15 3/16	15 1/16	15 3/16
F franç.	10 3/8	10 5/8	10 11/16	10 13/16	10 13/16	10 15/16	11 3/16	11 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 14 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 39

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3835	C.N.E. 3% ★	3820	3835	3830	+ 0 26
1065	B.N.P. T.P.	1060	1055	1060	....
1220	C.C.F. T.P.	1230	1220	1229	− 0 08
1065	Créd. Lyon. T.P.	1043	1045	1045	+ 0 19
1785	Renault T.P.	1700	1750	1701	+ 0 06
2060	Rhone-Poul. TP	2026	2026	2050	+ 1 18
1270	St-Gobain T.P.	1230	1221	1220	− 0 81
1289	Thomson T.P.	1181	1227	1227	+ 3 90
860	Accor	856	857	860	+ 0 47
840	Air Liquide	628	625	636	+ 1 27
2350	Als. Superm.	2245	2200	2200	− 2
575	A.L.S.P.I.★	559	548	579	+ 3 58
2770	Arjom. Prioux★	2530	2540	2540	+ 0 40
615	Ausedat-Rey★	615	615	615	....
990	Aux. Entrepr. ★	989	989	985	− 0 40
620	Av. Dassault ★	515	538	520	+ 0 97
....	Axa Midi Assur.	306	305 30	307	+ 0 33
360	BAFP ★	357	357	360	+ 0 84
340	Bail-Equipem.★	328	324	324	− 1 22
970	Bail Investiss.★	970	980	969	− 0 10
395	B.N.P. C.I. ★	399	401	410	+ 2 76
905	Bolloré Tech.	895	895	890	− 0 56
600	Cie Bancaire ★	558	553	550	− 1 43
790	Bazar H.-V.★	774	790	767	− 0 90
745	Béghin-Say ★	725	725	740	+ 2 07
1460	Berger (Ma)	1430	1420	1420	− 0 70
735	Bic ★	862	864	853	− 1 38
950	B.I.P. ★	970	975	999	+ 2 99
590	B.I.S.★	578	577	595	+ 2 94
3110	Bongrain S.A. ★	2989	2980	2920	− 2 31
1060	Bon-Marché ★	1015	1015	998	− 1 67
600	Bouygues ★	547	550	550	+ 0 55
182	B.P. France ★	191 10	192	187	− 2 15
730	B.S.N.★	698	703	711	+ 1 86
835	Canal Plus★	821	818	807	− 1 71
480	Cap Gem. S.★	450	462 40	450	....
3420	Carrefour★	3300	3300	3300	....
200	Casino★	166	166	165	− 0 60
132	Casino A.D.P.★	125	125	123 40	− 1 28
1010	Castorama D.I.	1005	990	990	− 1 49
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
725	C.E.G.I.D.	650	650	645	− 0 77
235	Centrest	252	251 50	251 50	− 0 20
555	C.E.P. Comm.	565	562	559	− 1 06
430	Cerus CER	400	402	402	+ 0 50
570	Cerabati★	505	510	501	− 0 79
695	C.F.A.O.★	650	650	685	+ 5 38
515	C.G.E.	540	541	545	+ 0 93
1670	C.G.I. Informat.	1569	1538	1579	+ 0 64
1380	C.G.I.P.★	1285	1280	1282	− 0 23
630	C.G.P.	610	625	590	− 3 28
1320	Chargeurs S.A★	1145	1133	1130	− 1 31
815	Cica	785	780	780	− 0 64
1470	Ciments franç.★	1355	1350	1356	+ 0 07
740	Club Méditerr.★	686	690	708	+ 3 21
200	C.M.B. Packag.	191	192	189 50	− 0 79
166	Codetel★	170	174	174	+ 2 35
410	Cofimeg★	416	413	413	− 0 72
500	CPR (Par.-R.)★	474 50	478	474 10	− 0 08
870	Colas ★	750	756	736	− 1 87
240	Cpt. Entrepr.★	275	277 80	281 50	+ 2 36
1150	Compt. Mod.★	1052	1060	1050	− 0 19
380	Concept S.A.	391	394	393	+ 0 51
1270	Créd. Foncier ★	1253	1245	1264	+ 0 88

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
535	C. F. Interass. ★	510	492	514	+ 0 78
210	C.C.F.★	228	228	227 80	− 0 09
650	Cr. Lyon. (CI) ★	692	681	701	+ 1 30
1320	Crédit Nat.★	1327	1340	1340	+ 0 98
345	C.S.E.E. ★	330	329	321	− 2 73
4060	Damart S.A. ★	3950	3801	3850	− 2 53
2070	De Dietrich★	1922	1853	1852	− 3 64
220	Dév. P.d.C. (Li)	211	217 80	219 50	+ 4 03
335	Dév. R. Sud-Est	320	320	315	− 1 56
620	D.M.C.	591	595	591	....
340	Drouot Assur★	416	420	417 10	+ 0 26
5190	Docks France ★	4510	4530	4549	+ 0 86
830	Dumez ★	825	837	834	+ 1 09
2130	Eaux (Gén.)★	2105	2140	2100	− 0 24
480	Ecco ★	493	499 90	495	+ 0 41
975	Electrofinanc. ★	940	940	942	+ 0 21
460	El. S. Dassault★	409	404 90	402	− 1 71
530	Elf-Aquitaine	586	593	583	− 0 51
416	— (certific.) ★	430	428	422 50	− 1 74
1370	Epeda B.-F.	1305	1305	1300	− 0 38
2730	Essilor★	2670	2690	2700	+ 1 12
1330	Essil. Int.(DP)★	1244	1250	1250	+ 0 48
685	Esso S.A.F. ★	682	687	690	+ 1 17
2420	Eurafrance★	2300	2300	2300	....
1850	Eurocom ★	1845	1830	1841	− 0 22
91	Eurodisneyland	99	99 50	99 40	+ 0 40
4700	Euromarché★	4378	4340	4365	− 0 30
1160	Europe n° 1 ★	1251	1250	1236	− 1 20
80	Eurotunnel ★	59 85	59 75	56 10	− 5 95
1990	Exor ★	1689	1700	1694	+ 0 30
1960	Facom★	1768	1768	1740	− 1 58
1110	Fichet-Bauche★	1200	1200	1199	− 0 08
205	Finextel★	198	199	198	....
440	Fives-Lille★	396	398 10	400	+ 1 01
2440	Fromager. Bel★	2310	2310	2310	....
1820	Gal. Lafayette★	1685	1719	1690	+ 0 30
545	Gascogne★	508	505	505	− 0 59
1650	Gaz et Eaux★	1592	1585	1599	+ 0 44
1090	Géophysique★	1210	1220	1210	....
675	Gerland★	660	670	664	+ 0 61
720	Groupe Cité★	716	725	737	+ 2 93
1610	Gr. Victoire	1520	1513	1512	− 0 53
1130	— (certif.)	1050	1017	1017	− 3 14
1320	GTM-Entrep. ★	1322	1325	1335	+ 0 98
1160	Guyenne-Gas.★	1174	1160	1120	− 4 60
380	Hachette ★	372 60	378 80	374 90	+ 0 62
1390	Havas ★	1437	1449	1444	+ 0 49
815	Hénin (La)★	605	600	600	− 0 83
1170	Hutchinson ★	1191	1205	1182	− 0 76
290	Imétal ★	282	285	278	− 1 42
....	Immobil. Phénix	74 60	75	79	+ 5 90
160	Ingénico ★	140 30	140	142 40	+ 1 50
5690	Inst. Mérieux★	5460	5460	5460	....
515	Interbail★	516	519	519	+ 0 58
1750	Intertechnique★	1590	1585	1600	+ 0 63
1170	J. Lefebvre★	1030	1050	1035	+ 0 49
1260	Labinal ★	1130	1129	1125	− 0 44

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2420	Lab. Bellon★	2800	2810	2800	....
370	Lafarge-Coppée	320 50	326	329	+ 2 65
1350	Lebon ★	1320	1320	1300	− 1 52
3470	Legrand ★	3272	3262	3260	− 0 37
1910	Legrand (DP) ★	1895	1875	1850	− 2 37
....	Leroy-Somer★	2088	2090	2090	+ 0 10
790	Locabail Im.★	770	750	764	− 0 78
510	Locafrance ★	496	495	495	− 0 20
835	Locindus★	867	855	856	− 1 27
435	Luchaire★	489	490	504	+ 3 07
4950	L.V.M.H.★	4779	4775	4793	+ 0 29
535	Lyonn. Eaux ★	538	540	541	+ 0 56
320	Majorette (Ly)★	328	328	331	+ 0 91
450	Mar. Wendel ★	406	410	402	− 0 99
380	Matra ★	348	347 90	346	− 0 57
4620	Merlin-Gerin ★	4815	4860	4860	+ 0 93
220	Metaleurop★	188	188	188	....
240	Métrologie Int.★	235 10	235	232 50	− 1 11
169	Michelin	129	130	129 70	+ 0 54
1360	Midi (Cie)	1275	1262	1298	+ 1 80
175	Midl. Bk SA★	172	170	170	− 1 16
490	Min Salsig (Ma)	494	500	500	+ 1 21
190	M.M.B.M. ★	183 50	183	186	+ 1 36
130	Moulinex★	132 50	132	130	− 1 89
1870	Navig. Mixte ★	1890	1900	1890	....
185	Nord-Est ★	169 50	172	168 70	− 0 47
435	Nordon (Ny)	418	419	410	− 1 91
740	Nouvelles Gal.★	734	735	740	+ 0 82
775	Occid. (Gén.)★	778	787	780	+ 0 26
1600	Omn.F.Paris★	1670	1675	1700	+ 1 80
405	Olipar ★	383	380	382	− 0 26
4590	Oréal (L')★	4644	4599	4480	− 3 53
685	Paribas	627	630	627	....
1640	Pechelbronn ★	1649	1649	1630	− 1 15
285	Pechiney CIP★	265 60	264	263 80	− 0 68
186	Pechiney Int.	146	150	153 40	+ 5 07
580	Penhoet★	566	550	571	+ 0 88
1400	Pernod-Ricard★	1292	1310	1329	+ 2 86
720	Peugeot S.A.	702	707	714	+ 1 71
455	Plastic Omn.★	420	428	420	....
540	Poliet ★	500	500	500	....
1160	Présabail Sic.★	1171	1171	1180	+ 0 77
885	Primagaz★	876	876	890	+ 1 60
890	Printemps★	586	586	600	+ 2 39
4410	Promodès★	3800	3800	3730	− 1 84
600	Radiotechn. ★	625	613	615	− 1 60
180	Raff. D. Total ★	198	197 10	200 10	+ 1 06
3420	Redoute (La) ★	3105	3100	3100	− 0 16
435	R.-Poulenc CIP★	397	400	391	− 1 51
380	Robur Econo.	340	337	337	− 0 88
160	Rochette (La)	110 30	110 20	109 80	− 0 45
2230	Roussel-Uclaf★	2181	2150	2180	− 0 05
4700	R. Impér. (Ly)	4640	4675	4680	+ 0 43
180	Sade	185	184	182	− 1 62
1470	Sagem ★	1485	1485	1489	+ 0 27
585	Saint-Gobain	526	531	537	+ 2 09
1590	St-Louis ★	1510	1530	1503	− 0 46

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2710	Salomon	2600	2600	2650	+ 1 92
580	Salvepar	548	532	532	− 2 92
1050	Sanofi ★	1023	1028	1031	+ 0 78
1580	S.A.T. ★	1500	1510	1530	+ 2
330	Saul-Cblt (fi)★	332	327	330	− 0 60
1420	Saupiquet (Na)	1500	1530	1530	+ 2
880	Schneider ★	870	870	875	+ 0 57
42	S.C.O.A.★	42	42 05	41 95	− 0 12
1120	S.C.R.E.G. ★	1110	1100	1150	+ 3 60
1050	Seb ★	1025	1031	1044	+ 1 85
530	Sefimeg ★	505	504	511	+ 1 19
590	Sextant A.	579	579	579	....
1530	S.F.I.M.★	1421	1431	1395	− 1 83
285	S.G.E.★	235	238 20	232	− 1 28
820	Silic★	830	830	840	+ 1 20
580	Simco	600	600	597	− 0 50
890	Sk. Rossignol★	1020	1012	1013	− 0 69
870	Sligos ★	919	915	923	+ 0 44
490	Société Génér.	547	548	549	+ 0 37
144	Sodecco	135	135	135	....
187	Sodero (Na)	169	169 50	169 50	+ 0 30
715	Sodexho ★	682	686	679	− 0 44
102	Sogenal (Ny)	101	103 50	103 50	+ 2 48
460	Sogerap★	517	519	510	− 1 35
2400	Somm-Allib. ★	2170	2170	2195	+ 1 15
1730	Source Perrier★	1473	1490	1413	− 4 07
740	Souchon? ★	660	661	651	− 1 36
700	Spie-Batignol.★	710	724	724	+ 1 97
1160	Strafor ★	1206	1186	1199	− 0 58
445	Suez	430	431	432 90	+ 0 67
470	Synthelabo ★	468	458 50	455	− 2 78
136	Thomson-C.S.F.	137 70	137 90	136 70	− 0 73
545	Total (CFP) ★	535	536	550	+ 2 80
100	— (certific.)★	102 10	102	103 90	+ 1 76
415	Truffaut (Fin.)	405	410	401	− 0 99
435	U.F.B.-Locab. ★	440	438	430	− 2 27
1100	U.I.C. ★	1093	1083	1092	− 0 09
675	U.I.F. ★	661	655	650	− 0 15
970	U.I.S.★	1009	1010	995	− 1 39
225	U.C.B. ★	225	229	229	+ 1 78
890	Unibail★	906	906	910	+ 0 44
760	Valéo ★	660	680	671	+ 1 67
430	Vallourec ★	417	417 50	425	+ 1 92
385	Via Banque★	377 80	375	375	− 0 74
1380	Zodiac	1397	1410	1400	+ 0 21
1050	Elf-Gabon ★	1172	1155	1160	− 1 02
132	Amax Inc.	131 90	131 20	131 20	− 0 53
180	Amer. Express	168	166 80	166 80	− 0 71
240	Amer. Teleph.	226 80	227	227	+ 0 79
220	Anglo Amer. C.	213	195 50	198	− 7 04
630	Amgold	645	601	555	− 13 95
280	Banco Santander	272	267 50	266	− 2 21
990	BASF (Akt)	1020	1015	1020	....
1020	Bayer	1031	1025	1020	− 1 07
109	Buffelsfont.	101	90	88	− 12 87
163	Chase Manh.	163	158 40	158 40	− 2 82
111	Echo Bay Mines	115 80	113	111	− 4 15

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
105	De Beers	107 80	101	98 30	− 8 81
2770	Deutsche Bank	2724	2710	2710	− 0 51
1420	Dresdner Bank	1421	1412	1412	− 0 63
93	Driefontein Cod	83 85	79	75 50	− 10 07
695	Du Pont-Nem.	220	219	219	− 0 45
230	Eastman Kodak	217	220 10	220 10	+ 1 43
32	East Rand	32	29	27 10	− 15 31
285	Electrolux	249	255	255	+ 2 41
830	Ericsson	825	790	820	− 0 61
270	Exxon Corp.	272	272	272	....
255	Ford Motors	255	254 50	254 50	− 0 20
90	Freegold	86 50	79 95	78	− 9 83
20	Gencor limit.	20	18 30	16 80	− 16
370	Gén. Electr.	366 50	354 50	364 50	− 0 56
545	Gén. Belgique	516	516	516	....
240	Gen. Motors	250 60	251	245	− 2 23
59	GdMetropolitain	56 05	56 10	56 10	+ 0 09
84	Harmony	65 10	58 95	56	− 13 98
280	Hewlett-Packard	261 50	264	266	+ 1 92
62	Hitachi	59 60	60 60	60	+ 0 67
960	Hoechst Akt.	989	985	975	− 1 42
125	Homestake	132	130 50	131	− 0 76
104	Imp. Chemical	105	104 50	104 50	− 0 48
560	IBM	586	594	599	+ 2 22
315	ITT	300	302	302	+ 0 67
173	Ito-Yokado	173 80	174	172 60	− 0 69
182	Mac Donald's	186 50	186	186	− 0 27
91	Matsushita	86 70	87	86	− 0 81
20	Maxwell	20 70	20 65	20 65	− 0 24
415	Merck	413	408	407	− 1 45
466	Minnesota M.	459 50	461	461	+ 0 33
336	Mobil Corp.	350 30	353	354	+ 1 06
205	Morgan J.P.	203	201	201	− 0 99
34550	Nestlé	33580	33700	33700	+ 0 36
1030	Nixdorf	927	917	917	− 1 08
147	Norsk Hydro	169 50	171 10	172 50	+ 1 77
215	Ofsil	206	190 10	181	− 12 14
1850	Petrofina	1750	1761	1751	+ 0 06
220	Philip Morris	220	221 60	222	+ 0 91
132	Philips	125	126 50	126 50	+ 2 12
117	Placer Dome	113 50	111 60	111	− 2 20
365	Quilmès	340 10	343	343	+ 0 85
580	Randfontein	495	435	420	− 15 15
420	Royal Dutch	436 60	435 50	437 50	+ 0 21
49	Rio Tinto Zinc	47 90	49 20	49 20	+ 2 71
24	Saat. & Saatchi	22 15	22	22 05	− 0 45
75	St Helena Co	74	67	62	− 16 22
275	Schlumberger	280	282	283 90	+ 1 39
42	Shell transp.	45 10	45 10	45 10	....
2470	Siemens A.G.	2575	2562	2551	− 0 93
345	Sony	320	320	321	+ 0 31
132	Sumitomo	133	132	132	− 0 75
45	Telefonica	45 20	44 50	44 95	− 0 55
265	T.D.K.	238	240 80	240 80	+ 1 18
46	Toshiba Corp.	48	46 20	46 20	+ 0 43
455	Unilever	442 90	441 60	441	+ 0 48
300	Unit. Techn.	286	289 50	284	− 0 70
720	Vaal Reefs	653	616	620	− 5 05
380	Volvo	376	388	388	+ 3 19
310	West Deep	279	257	249	− 10 75
320	Xerox Corp.	306	306	307	+ 0 33
141	Yamanouchi	133 80	132 70	132	− 1 35
2 45	Zambia Corp.	2 54	2 51	2 52	− 0 79

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	119 30	6 437
9,80 % 78/93	98 25	5 828
10,80 % 79/94	99 90	4 823
13,25 % 80/90	100 51	8 292
16 % juin 82	101 37	10 959
14,60 % fév. 83	103 56	14 320
13,40 % déc. 83	109 10	2 019
12,20 % oct. 84	103 60	4 312
11 % fév. 85	104 35	10 789
10,26 % mars 86	100	9 529
OAT 10 % 2000	100 20	7 205
OAT 9,90 % 1997	99 99	1 709
OAT 9,80 % 1996	99 50	0 403
Ch. France 3 %	145	..
CNB Bques janv. 82	99 35	1 085
CNB Paribas	99 70	1 085
CNB Suez	100	1 085
CNI janv. 82	99 40	1 085
PTT 11,20% 85	100 80	2 237
CFF 10,30% 86	96 50	0 635
CNE 11,50% 85	101 60	7 259
CNT 9% 86	98 70	6 946
CRH 10,90% déc. 85	101 30	1 236
C.N.C.A. T.P.	....	110
Cons 4%	1975	200
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	53 300
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	....	1482
A.G.F. (St Cent.)	....	1207
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	....	939
Amrog	....	333 80
Avenir Publicité	....	1790
Bain C. Monaco	....	598
Banque Hypoth. Eur.	....	375
Béghin-Say (C.I.)	....	500
Blanzy-Ouest	....	4316 d
B.N.P. Intercontin.	....	298
Bénédictine	....	4000
B.T.P. (Compagnie)	....	102
Calif	....	800
Cambodge	....	700
C.A.M.E.	....	198
Carbone-Lorraine	....	1035
Case-Poclain	....	28 50
C.E.G.Frig.	....	449
Centen. Blanzy	....	625
Cerabati	....	148
Champex (Ny)	152 80	152 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	215
C.I. Maritime	....	800
Ciram (B)	2340	2340
Clause	....	....
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	408
Comiphos	....	749
Cie Industrielle	....	6100
Comp. Lyon-Alem.	....	610
Concorde (La)	....	1375
C.M.P.	....	33 90 d
Créd. Gén. Ind.	....	505
Cr. Universel (Cie)	....	720
Créditel	....	137 10
Darblay S.A.	....	700
Degremont	....	737
Delalande S.A.	....	2080
Delmas Vieljeux	....	4500
Didot-Bottin	....	1070
Eaux Bass. Vichy	....	1550
Eaux Vittel	....	4270
E.C.I.A.	....	1460
Electro-Banque	....	360
Elf-Antargaz	....	1666
E.L.M. Leblanc	....	625
Ensil-Bretagne	....	399
Entrepôts Paris	....	1740
Europe Soutes Indust.	....	85 60 o
Eternit	....	1930
Finalens	....	211 20
FIPP	....	230
Fnac	....	1815
Foncière (Cie)	....	760
Fonc. Lyonnaise	....	840
Foncina	....	521
Forinter	....	960
Fougerolle	....	875
France I.A.R.D.	....	1325
France (La)	....	3330
From. Paul Renard	....	2060
GAN	....	2276 o
G.F.I.I.	....	317 10
Gaumont	....	1000
Genelim	....	365
Gévelot	....	530
Gr. Fin. Constr.	....	430
Gds Moulins Paris	....	1486
G. Transp. Ind.	....	780
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Imminvest	....	....
Immobail	....	440
Immobanque	....	845
Immob. Marseille	....	8850
Immofice	....	530
Invest. (Sté Cent.)	....	3030
Jaeger	....	228
Lambert Frères	....	472
Lille-Bonnières	....	1620
Loca-Expansion	....	....
Locafinancière	....	393
Locatel	....	350 10
Louis Vuitton	....	1275
Louvre (Sté)	....	4157
Lucia	....	1990
Machines Bull	....	77 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	186
Magnant S.A.	....	192 40 d
Maritimes Part.	....	382
Métal Déployé	....	605
Mors	....	199 80
Navig. (Nat. de)	....	250
Nozal	....	292
Optorg	....	410
Oréal (L') C.I.	2270	2239
Origny-Desvroise	....	1346
Palais Nouveauté	....	1180
Paluel Marmont	....	670
Parfinance	....	242 50
Paribas-CIP	370	338 o
Paris France	....	235
Paris-Orléans	....	265 50
Partenks	....	450
Patern. Resq. Div.	....	1967 d
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2170
P.L.M.	....	611
Porcher	....	718
Promodès	1758	1758
Publicis	....	970
Rochefortaise S.A.	....	1440
Rosario (Fin.)	....	570
Rougier et Fils	....	375
Rosières (usine de)	....	615
Sacer	....	676
SAFAA	....	478 90
Safic-Alcan	....	689
SAFT	....	2290
Saga	....	225
Salins du Midi	....	580
Satam	....	129
Savoisienne (M)	347	349
SCAC	....	765
Senelle Maubeuge	....	480 10
S.E.P. (M)	185	185
Sicli	....	505
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	463 20
Siph (Plant. Hévéas)	....	490
Sofal financière	....	775
Soficel	....	1070
Soflo	....	563
Soficomi	....	720
S.O.F.I.P. (M)	465	472
Sofragi	....	1410
Sopagi	....	169
Sophia-Bail	....	472
Soudure Autog.	....	840
Sovabail	....	630
Suez (Fin. de)-CIP	....	234 50
Stami	....	748
Taittinger	....	4320
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	720
Tour Eiffel	....	340
Ufiner S.M.D.	....	790
Ugine A. Chat. Gueug.	....	288 o
U.A.P.	....	612
U.T.A.	....	3919 o
Vicat	....	2900
Viniprix	....	2180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	....
Waterman S.A.	....	912
Brass. du Maroc	....	....
Étrangères		
A.E.G.	1133	1120
Akzo	346	....
Alcan Alum	106 10	106 50
Algemene Bank	118	120
American Brands	370	365
Arbed	800	....
Asturienne Mines	177 20	....
Bco Pop Espanol	445	446
Banque Ottomane	1837	1835
B. Régl. Internat.	40800	40800
Br. Lambert	836	....
Canadian-Pacific	117	118 50
Chrysler corporation	92	....
CIR	22	....
Commerzbank	1089	1080
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	354	352
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1240	....
Glaxo	68 10	68
Goodyear	210	210
Grace and Co	172	166
GTE corporation	360 60	....
Honeywell Inc.	465	460
Johannesburg	1700	1420
Kubota	44	43 50
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	34 90	....
Mineral-Ressourc.	89 10	90 10
Norande	104 90	102
Olivetti	20 30	20 10
Pakhoed Holding	460	480
Pfizer Inc.	385 60	385
Procter Gamble	370	380 10
Ricoh Cy Ltd	46 50	....
Rolinco	302	299 50
Robeco	305 50	303
Rodamco	236	236
Saipem	10 40	10 40
Sema Group	36	37
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	136	137
Steel Cy of Can.	93	95
Tenneco	367	367
Thorn EMI	72	71 50
Toray indust. inc	36 90	36 30
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1450	1360
West Rand	23 10	20
Whitman Corporation	142	142
Hors-cote		
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	850	....
Calciphos	168	171
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	360	....
Cogenhor	165	151 80 o
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	370	377
Europ. Accumul.	72 90	72
Gechot	111	110
Guy Degrenne	500	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	920	....
Particip. Perrier	357	....
Rorento N.V.	173 20	173 40
St-Gobain-Emballage	1990	....
Sarre-Metra	316	318
S.E.P.R.	1800	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	455	480
Ufinex	380	....
Union Brasseries	95 70	....
Wonder	1260	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/2	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 733	5 699	5 540	5 980
ECU	6 937	6 938	....	....
Allemagne (100 DM)	339 990	340 240	329 500	350
Belgique (100 F)	16 265	16 276	15 750	16 800
Pays Bas (100 fl.)	301 680	301 870	292	311
Danemark (100 krd)	88 030	88 160	85	92
Norvège (100 k)	88 290	88 220	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 653	9 654	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	3 614	3 606	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 579	4 578	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	381 050	380 830	368 500	392 500
Suède (100 krs)	92 950	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 290	48 328	46 800	49 100
Espagne (100 pes.)	5 280	5 257	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 860	3 858	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 772	4 730	4 570	4 970
Japon (100 yens)	3 967	3 942	3 810	4 030

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/2
Or fin (kilo en barre)	77300	76400
Or fin (en lingot)	77150	76650
Pièce française (20 fr)	441	440
Pièce française (10 fr)	395	.....
Pièce suisse (20 fr)	491	499
Pièce latine (20 fr)	446	442
Souverain	563	558
Pièce de 20 dollars	2760	2720
Pièce de 10 dollars	1390	1395
Pièce de 5 dollars	830	.....
Pièce de 50 pesos	2810	2895
Pièce de 10 florins	495	480
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 14/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1102 61	1075 72
Actiom	238 46	232 08
Actions France	690 37	669 03
Actions sélectionnées	678 75	654 22
Aedificandi	672 12	647 83
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1223 61	1193 77
A.G.F. 5000	701 10	684
A.G.F. ECU	1062 97	1052 45
A.G.F. Foncier	126 01	122 94
A.G.F. Interfonds	438	427 32
A.G.F. Invest	126 25	123 17
A.G.F. OBLIG.	1130 94	1125 31
A.G.F. Sécurité	11179 58	11179 58
Agfimo	715 73	698 27
Altefi	208 39	198 93
A.L.T.O.	178 33	169 96
Amsi-Gan	6343 62	6055 86
Amplitude	657 61	638 46
Arbitrages court terme	5808 08	5794 46
Associc	1060 99	1060 99
Atout Futur	369 67	357 51
Aurecic	1480 25	1437 14
Avenir C.I.C.	103 71	100 69
Avenir Alizés	1525 92	1496
Axa Europe	123 98	118 34
Axa Investissements	128 66	122 83
Axa N.P.I.	108 97	104 03
Axa Valeurs PER	134 56	128 48
Bred Associations	2596 03	2588 27
Capitacic	1047 17	1031 69
Capital-Monde (ex F.I.)	437 66	426 99
Capital Plus	1673 82	1673 82
Cardeo-Pierre	34 22	33 39
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Conis	1053 55	1037 98
Comptavalor	5891 11	5682 59
Convertimo	421 64	405 42
Creditor	526 05	510 73
Crédit Mutuel Capital.	1044 44	1023 96
Diese	1157	1118 96
Drouot-France	867 73	828 38
Drouot-Investiss.	1067 97	1019 54
Drouot-Sécurité	251 71	240 30
Drouot-Sélection	145 73	139 12
Ecucic	1065 52	1048 77
Ecureuil Capitalisation	2062 34	2041 92
Ecureuil Investissements	405 10	393 30
Ecureuil Monepremière	54056 83	54056 83
Ecureuil Monétaire	31849 43	31849 43
Ecureuil Trimestriel	1978 41	1958 82 ◆
Elicash	2249938	2249938
Energie	280 29	267 58
Epacic	2908 04	2908 04
Epecourt Sicav	4346 40	4335 56
Epargne Associations	25705 46	25686 96
Epargne-Capital	8576 89	8491 97
Epargne Court-Terme	549 81	549 81
Epargne Croissance	1643 12	1599 14
Epargne-Industr.	93 74	91 23
Epargne Inter	596 60	580 63
Epargne J	58689 66	58689 66
Epargne Long-Terme	189 76	184 67
Epargne Monde	1344 55	1308 56
Epargne Première	11809 59	11721 68
Epargne-Oblig.	194 65	189 44
Epargne-Ouest	1078 35	1050 46
Epargne-Unie	1374 40	1324 72
Epargne-Valeur	453 30	441 17
Epsilon	1164 81	1143 38
Eurocic Leaders	1120 18	1097 55
Eurodyn	1150 13	1112 31
Euro-Gan	7597 99	7263 45
Fondicar (div. par 10)	11578 66	11578 66
Foncival	285 94	267 57
France Avenir	116 39	116 39 ◆
France-Gan	9864 42	9417 11
France-Garantie	269 71	269 17

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Index Sicav	110 67	108 02
France-Obligations	457 91	453 28
Francic	498 71	474 48
Francic Pierre	119 18	115 71
Francic Régions	1331 47	1292 89
Fructi-Associations	29 02	29 02
Fructi-Epargne	29 39	28 66
Fructicapi	34 10	33 80
Fructicourt	115079 02	115079 02
Fructidor	230 03	228 63
Fructifrance	930 24	907 55
Fructimmo	31 65	30 88
Fructivar	4444 75	4433 67
Fructi ECU	568 62	560 22
Fructi-Première	10711 05	10552 76
Futuroblig	1153 35	1116 43
Gestilion	59272 72	59124 91
Gestion Associations	159 17	155 67
Gest. France Sécurité	9987 05	9987 05 ◆
Horizon	1237 66	1201 61
Interoper	108150 92	103059 15
Interoblig.	11719 07	11268 34
Intersélect France	533 86	518 41
Japacic	193 36	187 72
Jeune épargne	240 49	236 93
Laffitte-Amérique	225 38	215 14
Laffitte Europe	289 03	285 47
Laffitte-Expansion	288 62	276 49
Laffitte-France	354 35	338 28
Laffitte-Immobilière	269 85	257 61
Laffitte-Japon	449 20	428 83
Laffitte-Oblig.	137 78	131 53
Laffitte—Rend.	188 08	179 55
Laffitte-Tokyo	393 48	375 64
Latitude	5505 50	5487 25
Leumi Court terme	10289 72	10289 72
Leumi Long terme	5535 85	5374 81
Lion-Associations	10751 51	10751 51
Lion-Institutionnels	23459 95	23401 45
Lionplus	776 61	767 93
Lion Trésor	2156 62	2135 27
Livret Bourse Investis.	540 71	524 96
Livret portefeuille	723 84	702 76
Méditerranée	189	189 98
Mensuel CIC	10116 30	10014 15
Mondiale Investissem.	450 62	430 19
Monecic	5622 72	5622 72
Monelion	54581 65	54581 65
Moné J.	59080 27	59080 27
Mutualité Dépôts	10822 16	10800 38 ◆
Mutuelle Unie Sél.	145 71	139 10
Natio.-Epargne	14246 08	14106 09
Natio.-Epargne Trésor	6368 20	6355 49
Natio.-Court terme	228982	228982
Natio.-Inter.	1164 85	1133 67
Natio-Monétaire	20713 89	20713 89
Natio.-Obligations	498 92	485 57
Natio.-Patrimoine	1465 39	1427 13
Natio.-Placements	62238 10	62238 10
Natio.-Revenu	980 03	980 23
Natio.-Sécurité	11508 81	11508 81
Natio.-Valeurs	841 83	819 30
Nippon-Gan	6776 09	6468 82
Nord-Sud Développ.	1235 11	1232 64
Normatif	12282 40	12041 57
Obli Association	123 01	121 79
Oblicic Mondial	2270 89	2237 13
Oblicic Régions	1035 98	1020 67
Oblig. toutes catég.	146 39	144 23
Oblilion	1078 14	1057 47
Oblisécurité	10426 58	10426 58
Oraction	1270 46	1228 68
Orvalor	6550 34	6313 58
Paribas Epargne	16766 45	16732 98
Paribas Opportunités	123 12	118 10
Paribas Patrimoine	565 14	532 51
Paribas Revenu	88 83	87 85
Patrimoine Retraite	179 76	176 24

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parvalor	684 70	664 76
Phenix Placements	269 12	261 28
Pierre Investiss.	770 67	751 87
Placement A	1192 65	1169 26
Placement crt-terme	72844 96	72699 56
Placement J	5850 62	5839 14
Placement Premier	53890 18	53782 59
Pléiade	115 66	112 56
Poste Gestion	52971 26	52971 26
Première Obligations	11024 62	11013 61
Prévoyance Ecureuil	113 26	110 23
Priv'Association	23872 47	23872 47
Quartz	124 90	121 82
Rentacic	158 59	156 25
Revenus Trimestriels	5297 56	5246 11 ◆
Revenu Vert	1115 26	1098 77
St-Honoré Bio-aliment.	910 17	868 90
St-Honoré Global	277 23	264 66
St-Honoré Matignon Pl.	239 65	228 78
St-Honoré Pacifique	618 08	590 03
St-Honoré P.M.E.	538 76	514 32
St-Honoré Real	12193 59	12145 01
St-Honoré Services	523 73	503 59
St-Honoré Technol.	814 26	777 34
Sécuricic	1431 23	1429 80
Sécuri Taux	11368 85	11366 85
Sicaden (Cardan BP)	691 02	680 81
Sicav-Associations	1512 36	1510 09
S.F.I. fr. et étr.	713 11	682 34
Sicav 5000	431 11	419 57
Sivalence	680 82	662 60
Sivam	460 25	438 20
Sivarente	212 78	210 67
Sivinter	437 66	425 95
S.N.I.	1262 58	1225 81
Sogepargne	331 36	319 38
Sogevar	1119	1088 26
Soginter	1399 02	1335 58
Soleil Investissement	570 63	544 75
Stratégie Actions	1198 52	1152 42
Stratégie Rendement	1171 66	1134 78
Technocic	1143 33	1110 03
Techno-Gan	6269 07	5984 79
Thesora	525 57	520 37 ◆
Transcontinents	86 18	84 49
Trésor Avenir	111 27	108 03
Trésor Plus	1040 28	1029 98
Trésor Réal	11653 99	11653 99
Trésoric	104477 97	104477 97
Trilion	5078 68	5028 40
U.A.P. Investiss.	483 15	465 69
U.A.P. moyen terme	110 97	106 96
Uni-Associations	111 88	111 88
Unifrance	591 01	569 65
Unifoncier	1466 34	1413 34
Uni-Garantie	1252 14	1227 56
Uni-Régions	1618 65	1558 22
Unisanté	2318 08	2239 92
Univar	195 98	195 98
Univers-Actions	1289 44	1247 04
Univers-Obligations	1635 38	1581 61
Valorem	580 11	565 96
Valorg	1702 36	1700 68
Valrex	43363 12	43361 44
Vauban	23538 44	23514 90

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Le retrait de la vente des bouteilles Perrier

A Vergèze, dans le Gard : « Un coup bas »

MONTPELLIER

de notre correspondant

A Vergèze, dans le Gard, où se concentrent sur 60 hectares la source et les usines d'embouteillage du groupe Perrier, on a, dès le début de la crise, procédé à une série d'analyses. Le laboratoire de contrôle des eaux de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand n'a rien décelé à la source, pas plus que le laboratoire Bouisson-Bertrand de Montpellier, habituellement chargé des contrôles.

Ces conclusions ont été confirmées le mercredi 14 février par les services de la direction départementale d'action sanitaire et sociale du Gard, ainsi que par ceux de la répression des fraudes qui se sont rendus sur place. Pour la direction, l'hypothèse d'une erreur humaine sur la chaîne d'embouteillage dans le filtrage de l'eau est confirmée, tous les tests effectués depuis se sont révélés négatifs. Ce retrait spectaculaire des petites bouteilles rondes est destiné à couper court à toute spéculation sur la qualité de l'eau gazeuse. *« Une erreur humaine a été commise, elle a été identifiée et corrigée »*, a expliqué Gustave Leven.

A l'entrée de la source Perrier, où quelque 2 600 salariés de Vergèze et des communes avoisinantes produisent un milliard de cols par an, le mur du silence ne se brise que pour souligner l'alliance sacrée entre la CGT, largement majoritaire, et la direction. Ayant reçu pour l'instant l'assurance de la direction que l'incident ne se traduirait pas par des suppressions d'emploi, le syndicat ne souhaite pas mettre de l'huile sur le feu en incriminant son outil de travail. C'est l'attitude dominante dans le village, où les habitants, persuadés de la qualité de l'eau de leur source, minimisent l'affaire, inquiet, cependant d'un excès de publicité qui ne pourrait avoir que de fâcheuses conséquences. Même le maire, M. Raymond Fontaine, un employé de l'usine, ironise, évoquant un éventuel *« coup bas des Américains dans un pays où la concurrence est sauvage »*.

Derrière une apparente sérénité se profile pourtant une réelle inquiétude, que Perrier ne soit contraint dans un premier temps de réduire l'embauche de ses saisonniers, une manne pour Vergèze. Ils étaient plus de huit cents en 1989. Le retrait de la vente de plusieurs millions de bouteilles, même temporaire, aura sans doute d'autres répercussions, encore impossibles à évaluer. Les autres marques du groupe : Volvic, Contrex et Vichy-Saint-Yorre ne sont pas concernées par la pollution du benzène.

JACQUES MONIN

(Lire également page 31.)

La France, la Chine et Singapour produiront ensemble un hélicoptère

La France, la Chine populaire et la République de Singapour sont convenues de produire ensemble un hélicoptère de haute performance, qui sera disponible à partir de 1996, à des fins civiles ou militaires, et dont le prix se situera entre 3,4 millions et 4,8 millions de francs l'exemplaire, selon la version retenue par le client.

SINGAPOUR

de notre envoyé spécial

C'est la première fois que la Chine populaire et Singapour, qui ont déjà acheté des hélicoptères français, dont certains ont été parfois construits localement sous licence de la société Aérospatiale, se lancent dans la conception, dès le stade de son développement, puis dans la production en série, d'un hélicoptère.

L'accord entre les trois pays a été officiellement signé le mercredi 14 février à Singapour, où vient de s'ouvrir le Salon Asian Aerospace 90. Mais, en réalité, l'accord industriel avait été conclu en décembre dernier sans avoir été révélé à ce jour.

A l'origine, ce programme baptisé P-120 L incluait la participation de l'Australie. Ce pays s'en est ultérieurement retiré pour des raisons financières.

Le P 120 L se présente sous la forme d'un hélicoptère à petit fuselage de 2 tonnes à 2,3 tonnes pour remplacer à terme les Gazelle ou les Lama et pour compléter la gamme de l'Ecureuil de la société Aérospatiale. Entre 1996 et 2005, le marché potentiel, notamment dans la zone Pacifique, est de mille cinq cents à deux mille exemplaires. Capable de transporter quatre personnes avec un pilote sur des distances de 700 kilomètres à 800 kilomètres, le P-120 L existera en deux modèles : une version dite économique, à environ 600000 dollars (soit 3,4 millions de francs) et une version plus puissante dite de haute performance, pour environ 850000 dollars (soit 4,8 millions de francs).

Outre ses missions militaires, cet hélicoptère qui sera propulsé par une turbine Arriel de la société française Turboméca ou par un moteur du groupe américain Pratt and Whitney, sera destiné au transport civil, au travail aérien ou à des opérations de sauvetage.

Selon l'Aérospatiale, le développement de cet hélicoptère est évalué à 1 milliard de francs, somme qui devra être répartie à raison de 54 % pour la société française, de 30 % pour l'entreprise chinoise Catic et de 16 % pour la firme Singapore Aerospace.

Maître d'œuvre industriel, l'Aérospatiale française assemblera le P-120 L dans ses usines de Marseille Marignane (Bouches-du-Rhône) et conservera la responsabilité des ventes à l'exportation.

La Chine populaire utilise déjà des Alouette-III, des Super-Frelon et des Gazelle français, et elle construit l'hélicoptère Dauphin sous licence de la société Aérospatiale. La République de Singapour a, pour sa part, acheté à la France, outre des Alouette-III, vingt-deux Super-Puma et six Ecureuil.

J. I.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Partis uniques

CE serait chouette, dites donc, s'ils faisaient plus qu'un seul parti, les mecs de l'opposition. Ça me simplifierait drôlement la vie. Parce que vous, je sais pas, mais moi j'ai toujours pas compris. Ça signifie quoi, au juste, le CDS, le RPR, le PSD, le MRG — ceux qui passent la tête, comme disait Coluche —, le PR, le CNI, l'UDF, tout ça ? Je m'y perds. J'en ai parlé à mon copain Marcel, il fait sous-chef du service politique, je lui ai demandé :

— Le PD, t'es pour ou t'es contre ?

— Qu'est-ce que tu racontes ? Quel pédé ?

— Ben, le PD, le Parti de la droite. Pasqua, il dirait pas non.

— Normal, c'est un vorace, un glouton, il attend que ça, bouffer les autres. Ton m'sieur Valéry, le petit Léo, la bande des néo rénos, c'est oui. Noir, c'est Noir. Barre, lui, il joue les demis d'ouverture en prévision du Tournoi des douze nations...

— Et Chirac ?

— Il en prendra son parti.

— Alors, tu vois, ça se présente plutôt bien.

— A droite, oui, mais ça risque de péter à gauche. A force de se tirer sur la tendance, ils vont finir par s'éclater, au PS.

— Ah bon, tu crois ?

— Absolument. Ils arrêtent pas d'acheter des vraies-fausses cartes destinées à des faux-vrais adhérents. Ils en ramasseront bientôt assez pour fabriquer chacun son propre parti. Jospin, il rêve d'un parti de classes ; Chevènement, d'un parti de l'ordre, genre partie carrée. Fabius, ce serait un parti de saison, le parti des parapluies.

— Et Mauroy ?

— S'il se retrouve tout seul, le pauvre, il va bien être obligé de le faire, son parti de la frite.

— Oh la la ! Ça va être d'un compliqué, le PJ, le PF, le PM, le...

— Ouais, mais en revanche, au PC, Marchais a l'intention de simplifier. Il en a sa claque, des rénovateurs, des reconstructeurs, des refondateurs et autres revivificateurs. Il vire tout le monde, et il fonde le parti du militant unique. Pareil que l'UNEF-SE, l'UNEF Sans Etudiants.

SUISSE

Limogeage du chef de la police fédérale

Une controverse, née de la découverte au département militaire de la défense d'un fichier sur les soldats et officiers suisses jugés susceptibles de trahison ou d'actes de sabotage, a entraîné, mercredi 14 février, la mise en congé du chef de la police fédérale. M. Peter Huber cumulait les fonctions de chef de la police fédérale au Département fédéral de justice-police (DFJP) et de chef de la division sécurité du ministère de la défense.

Le ministre helvétique de la défense, M. Kaspar Villiger, a précisé que le fichier contesté concerne de 4 000 à 5 000 personnes ; 2 % à 3 % des mentions qui y sont portées seraient *« contestables »*, selon lui, notamment lorsqu'est signalée l'appartenance à une organisation extrémiste mais légale.

Cette nouvelle affaire de fiches s'ajoute aux remous provoqués par l'ouverture au public d'un autre fichier secret tenu par le ministère public, sous la tutelle du département justice-police, sur des personnes ou des associations considérées comme politiquement suspectes. L'existence de ce fichier avait été révélée par la commission d'enquête sur le fonctionnement de la justice constituée après la démission de l'ancien ministre de la justice, Mme Kopp. – *(AFP.)*

CHINE

L'ONU dénonce les « graves violations des droits fondamentaux des citoyens »

Le gouvernement chinois a *« gravement violé les droits fondamentaux et les libertés de ses citoyens »* lors des événements de la place Tiananmen en juin dernier, estime le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, dans une *« note »* publiée à l'occasion de la 46e session de la Commission des droits de l'homme des Nations unies actuellement réunie à Genève. Il souligne l'usage *« disproportionné et sans discrimination de la force »* pour l'évacuation de cette place par l'armée chinoise.

Depuis le 4 juin, jour de l'écrasement du printemps de Pékin, les autorités ont reconnu 40 exécutions et 6 000 arrestations mais *« beaucoup d'exécutions non rendues publiques auraient eu lieu »*, souligne la note. Selon des estimations, entre 10 000 et 30 000 auraient effectivement eu lieu. *« Beaucoup de prisonniers ont été maltraités, soumis à des tortures et d'autres formes de cruauté, de traitement inhumain et dégradant ou des punitions durant leur détention »*, ajoute le rapport. L'ONU ajoute que des chrétiens ont également été persécutés. – *(AFP.)*

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 15 février 1990 a été tiré à 532 073 exemplaires.

La France sauvée par ses services

Le déficit des paiements courants s'est stabilisé à 21,1 milliards de francs en 1989

Les comptes courants extérieurs de la France en 1989 se sont caractérisés par des échanges marchandises fortement déficitaires et des échanges de services fortement excédentaires. Selon les estimations publiées le 14 février par le ministère de l'économie et des finances, le déficit de la balance des paiements courants s'est stabilisé l'an dernier à 21,1 milliards de francs, en légère amélioration par rapport au solde négatif de 21,3 milliards enregistré en 1988.

La composante commerce extérieur (des marchandises) a connu une dégradation de 16,34 milliards de francs de son solde. En données balance des paiements, le déficit atteint ainsi 67,25 milliards de francs, contre 50,91 milliards l'année précédente.

Les chiffres du commerce extérieur en données balance des paiements incluent les DOM-TOM dans le territoire national, contrairement à ceux des douanes qui les considèrent comme des pays étrangers d'où des résultats sensiblement différents (les chiffres douaniers font apparaître un déficit de 45,7 milliards de francs (*le Monde* du 10 février).

Cette dégradation des échanges de marchandises a été compensée par une augmentation de 25,2 milliards de francs de l'excédent des services qui est passé de 70,16 milliards de francs à 95,38 milliards de francs. En revanche, les transferts unilatéraux (versements au budget de la CEE et exportation de devises des travailleurs étrangers) se sont alourdis : le déficit a atteint 49,24 milliards de francs en 1989 au lieu de 40,6 milliards l'année précédente.

Mort du photographe Norman Parkinson

Le photographe attitré de la famille royale britannique, Norman Parkinson, est décédé jeudi 15 février à Singapour des suites d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de soixante-seize ans. Personnalité brillante, excentrique, Norman Parkinson menait une carrière de portraitiste et de photographe de mode. Son mérite est d'avoir mis en scène sans complexe l'exotisme, le bonheur et la joie, et surtout d'avoir inséré sans heurt la mode dans la vie. Certaines de ses vues resteront célèbres : celle du couple riant aux éclats sur un pont de Brooklyn ou celle de la jeune femme courant après un avion en Afrique. Il aura également immortalisé pendant soixante ans tous les membres de la famille royale. Une exposition lui est consacrée à la galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, jusqu'au 17 février (*le Monde* du 2 février).

ALGÉRIE

M. Aït Ahmed demande la dissolution du parlement

M. Hocine Aït Ahmed, l'un des chefs historiques de la révolution algérienne, rentré au pays le 15 décembre dernier, a demandé mercredi 14 février, lors de sa première prestation à la télévision algérienne, la dissolution de l'Assemblée populaire nationale. *« Nous demandons une Assemblée constituante »*, a indiqué M. Aït Ahmed.

D'autre part, M. Mouloud Hamrouche, premier ministre, a lancé une sévère mise en garde aux *« ennemis »* des réformes en Algérie lors d'une intervention devant quelque trois cents cadres à Blida. Le chef du gouvernement a dénoncé *« ceux qui luttent dans l'ombre ou ouvertement, de l'intérieur ou de l'extérieur du pays, contre les intérêts de la nation. »*

Enfin, le ministre de l'éducation a demandé aux enseignants en grève depuis une semaine de reprendre le travail en les mettant en garde contre le recours abusif aux arrêts de travail. Le conflit, qui avait commencé dans le secteur primaire de la région d'Alger, s'est, depuis, étendu à d'autres régions avant de toucher le secondaire. – *(AFP, Reuter.)*

DEMAIN

Comment déclarer vos revenus de 1989

Un supplément de six pages

EN BREF

□ **Dernier bilan de l'accident de l'Airbus d'Indian Airlines : quatre-vingt-douze morts.** – L'atterrissage manqué de l'Airbus A-320 de la compagnie Indian Airlines, le 14 février, sur l'aéroport de Bangalore, dans le sud de l'Inde, a fait finalement quatre-vingt-douze victimes, sur les cent quarante-six personnes qui se trouvaient à son bord. L'appareil, qui avait été livré en décembre dernier, est l'un des quatorze A-320 exploités par la compagnie indienne. Celle-ci fait l'objet de vives critiques dans la presse locale pour la médiocrité de sa fiabilité et de sa ponctualité. A la suite de cet accident, l'Union syndicale du personnel navigant technique (USPNT) française, qui est surtout animée par des mécaniciens navigants, a demandé la suspension des vols des A-320 en service dans les compagnies Air Fance et Air Inter. Ce regroupement syndical est particulièrement hostile à l'A-320, qui n'a pas besoin de mécanicien navigant en raison de l'informatisation très poussée de ses systèmes de pilotage.

□ **Tchécoslovaquie : M. Petr Uhl directeur de l'agence CTK.** – L'ancien opposant Petr Uhl, membre de la Charte 77 et du VONS (Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies), a été nommé mercredi 14 février directeur de l'agence de presse nationale CTK, a-t-on appris dans son entourage. M. Uhl, qui était régulièrement arrêté par la police politique ces dernières années, animait l'agence indépendante de presse sur l'Europe de l'Est VIA.

